QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11820

— SAMEDI 29 JANVIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Démission du gouvernement en Inde

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'adieu aux armes des terroristes italiens

La défaite du terrorisme politique en Italie a été reconnue par ses principaux responsables. Du fond de la prison de haute sécurité de Palmi, où se trouve notamment Renato Curcio, chef historique des Brigades rouges, condamné à la prison à vie en 1974, le « collectif » dirigeant des B.R. a, en effet, sorti deux documents qui annoncent leur échec et l'analysent.

Le « collectif » fait le bilan de « dix ans de lutte révolutionnaire armée », dont le cycle, « né avec la poussée de vastes mouvements radicaux d'ouvriers et d'étudiants », est « fondamentalement achevé ». Il conclut : « Aucune organisation n'a réussi à faire le grand bond en avant. Il faut en prendre acte et en faire notre deuil. »

« Le combat entre révolution et contre-révolution ne commence pas et ne finit pas avec la lutte armée », indique ce texte, qui remet en cause toutes les formes, notamment le terrorisme urbain des Tupamaros uruguayens. La critique vise tout l'héritage qui a mené une génération au terrorisme, y compris Sorel et la IIIe Internationale, et même la séparation « droite-gauche, héritée de la géographie parlementaire née de la Résistance ». Quelle frontière alors ? « Elle passe entre les pratiques reproductives des rapports capitalistes et celles transgressives orientées vers l'avenir. »

Quant aux propositions, elles résonnent comme un écho de mai 68 : il faut « réactiver l'imagination prolétarienne, reconquérir les rues, les couleurs, les images, les pratiques poétiques et musicales et renoncer à la grisaille révolutionnaire ».

Trois jours après les peines massives infligées aux assassins d'Aldo Moro, au terme de trois ans de succès continu de la lutte contre le terrorisme, dû non seulement à la réorganisation des forces de répression, mais à l'intelligence politique des partis et des gouvernements responsables, cette prise de position est évidemment d'un grand intérêt. Mais ses répercussions demeurent suspendues, faute de certitude sur le crédit dont jouissent les chefs historiques du parti armé auprès des plus jeunes militants. Vont-ils apparaître pour ce qu'ils sont : des intellectuels qui ont poussé des militants au crime ?

Les éléments les plus politisés des Brigades rouges ont été arrêtés par centaines. Plus de la moitié se sont dissociés de leur action passée et ont analysé leur défaite dans les mêmes termes que le récent document, sans aller cependant — du moins d'après ce qu'on en sait — à qualifier de « tares idéologiques » toutes leurs sources d'inspiration.

L'accent de ces documents n'est pas sans évoquer les proses des « situationnistes » des années 60. Ou bien les adolescents encore tentés par la grande subversion qui leur est recommandée reviendront aux manifestations anarcho-fantaisistes des « Chinois » romains de 1967, plus funambules que politiques. Ou bien ils risquent de poursuivre la forme de lutte armée récemment repérée qui allie une grande carence de formation politique à une coopération pratique avec la criminalité de droit commun, liée ou non à la Mafia.

Une occasion s'offre aux partis de gauche et aux syndicats de restaurer complètement le contrôle des forces de revendication sociale, ce qui implique en particulier pour les communistes une opposition durcie au gouvernement Fanfani. Le débat du prochain congrès du P.C.I., en mars, prend ainsi une nouvelle dimension susceptible de ramener à des proportions plus conformes à la réalité les divergences entre les « prosoviétiques » et les fidèles de M. Berlinguer.

La coopération franco-marocaine

M. Mitterrand n'exclut pas la livraison à Rabat d'une centrale nucléaire

Le président de la République, arrivé jeudi 27 janvier au Maroc pour une visite d'État de trois jours, a reçu un accueil populaire et officiel particulièrement chaleureux dans la capitale marocaine.

En réponse à un souhait formulé par le roi Hassan II, M. Mitterrand a assuré, au cours d'un dîner offert en son honneur jeudi soir par le souverain, que la France ne mettait « pas d'objection de principe » à la fourniture d'une centrale nucléaire au Maroc, dès lors, a-t-il souligné, que « les règles du contrôle international » seront respectées. « La France reste disponible pour ses amis (...). Il n'y a pas de problème majeur. Des études peuvent être faites », *a précisé M. Mitterrand.*

Au cours de la deuxième journée de son voyage, vendredi 28 janvier, le président de la République devait successivement déposer une gerbe au mausolée Mohamed-V, père du roi Hassan II, puis recevoir la communauté française à l'ambassade de France à Rabat. M. Mitterrand se rend le même jour en train à Marrakech, où il s'entretiendra en tête à tête avec le monarque avant d'offrir un grand dîner à son hôte dans la capitale du Sud.

Rabat. — En deux discours — l'un au dîner offert par le roi Hassan II, l'autre devant la Chambre des représentants, — M. Mitterrand a conquis les Marocains. Jeudi 27 janvier, en début d'après-midi, sous un soleil radieux, également signe de sécheresse, M. Mitterrand et le roi Hassan II ont fait à pied leur entrée dans Rabat, au milieu d'un désordre bon enfant, sous une pluie de pétales de roses, entourés d'une foule dense et joyeuse, qui les attendait depuis 9 heures du matin. Le roi prenait familièrement par le coude le chef de l'État français pour lui parler au milieu des ovations.

Arrivés sur la place de la Poste, jonchée de tapis multicolores, au bas de l'avenue Mohammed-V — les Champs-Élysées de Rabat, — rénovée et embellie de fontaines pour la circonstance, le monarque et le président sont passés successivement devant un orchestre de musique andalouse, puis devant des soldats coiffés de bérets bleus, avant de se voir présenter l'offrande traditionnelle de dattes et de lait par les députés et le conseil municipal de Rabat-Salé, les uns en djellabah blanche et babouches jaunes, les autres — les socialistes — en costume européen. Traversant la place, Hassan II et M. Mitterrand, suivis de leurs ministres, sont allés serrer les mains des enfants d'écoles marocaines et françaises en costumes régionaux. Deux petits Alsaciens, un Breton et un Auvergnat voisinaient avec des femmes berbères revêtues de leurs robes aux couleurs chatoyantes, arborant leurs bijoux et leurs diadèmes et dansant au son des tambourins.

PAUL BALTA et ROLAND DELCOUR

(Lire la suite page 4.)

Accord salarial chez Renault

« Les immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques » déclare M. Mauroy

Un accord salarial global pour l'année 1983 a été conclu à la régie Renault, jeudi 27 janvier, entre la direction et tous les syndicats, à l'exception de la C.G.C. A Flins, les négociations entre la direction de l'usine et les syndicats ont progressé, et un vote sur la reprise du travail était envisagé.

Evoquant les conflits sociaux à la Régie, M. Mauroy, dans une interview à *Nord-Eclair*, déclare notamment : *« Les principales difficultés qui demeurent sont posées par des travailleurs immigrés dont je ne méconnais pas les problèmes mais qui, il me faut bien le constater, sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises. »*

Contradictions...

par JEAN BENOIT

Depuis plus d'un an, les grèves des travailleurs de l'automobile se succèdent en France, la plupart menées par des immigrés malgré-bins. Successivement, les usines Renault, Peugeot, Citroën, Talbot, Chausson, Fiat ont été touchées par ces mouvements partis de la base : les plus importants dans ce secteur depuis juin 1936 et mai 1968. Pourquoi maintenant ? Après les conflits du printemps 1982, ceux de ces derniers jours révèlent, à Flins surtout, un certain nombre de contradictions.

« *Nous voulons négocier !* » Ils étaient une centaine d'O.S. à scander ce slogan cette semaine à Flins devant les portes de la direction. Le meeting syndical venait de se terminer, et cela ressemblait plutôt à un marché indigène du bout du monde : des immigrés, la plupart d'origine marocaine.

Ceux que l'on a rencontrés, jour après jour, au premier rang des « *durs* » de l'atelier de peinture. Et puis d'autres encore, venus de l'électrolyse, du « centre-livreur » et d'autres secteurs de l'usine.

Pourquoi ces conflits ? Ceux du printemps 1982 avaient apporté une première réponse. Chez Citroën et Talbot, ces deux fleurons du groupe P.S.A., les immigrés réclamaient, comme leurs compagnons de travail français, le bénéfice des lois Auroux, les nouveaux droits des travailleurs, à commencer par le droit à la promotion, à la liberté d'expression. Ils demandaient aussi qu'on les respecte. C'était « *un combat pour la dignité* ». En filigrane, une nouvelle revendication s'amorçait : « *Ne plus être O.S. à vie* ».

Encore fallait-il, briser le carcan des syndicats « maison », dans un système de gestion qui poussait jusqu'au bout la logique du néo-taylorisme à la japonaise : la parcellisation du travail exige une discipline sans faille, une adhésion totale des salariés, et au besoin un encadrement musclé pour mieux museler les contestataires.

(Lire la suite page 35.)

Le conflit à « l'Union » de Reims

RUPTURE DE CONTRAT

LES lecteurs du Monde *ont été tenus au courant des problèmes que connaît le journal* l'Union *publié à Reims. Ce furent, d'abord de graves difficultés de gestion. Le conseil de gérance, structure pluraliste héritée de la Résistance, ne sut pas affronter la crise générale de la presse. Ce fut ensuite un blocage politique dans une ville divisée et ardemment disputée à l'occasion des élections municipales. Dans la défense d'un pluralisme formel et la crainte d'une issue favorisant tel ou tel camp, les propriétaires légitimes ont participé à ce blocage malgré les efforts déployés par le gouvernement et les tentatives amorcées dans l'opposition, qui n'étaient pas neutres dans un cas comme dans l'autre.*

∴

En-dehors de ces projets de relance, les autres réponses possibles à la crise de l'Union *ne pouvaient procéder que de la législation commerciale — la nomination d'un administrateur provisoire — ou de l'entreprise elle-même par la volonté de ceux qu'elle fait vivre, et qui la font vivre.*

Les deux solutions sont en concurrence, la seconde ayant été mise en œuvre par le syndicat du Livre C.G.T., qui a nommé un directoire. Ce syndicat a suggéré de remettre provisoirement la gestion du journal à la Société nationale des entreprises de presse, et a demandé au gouvernement de nommer un chargé de mission.

Ce coup d'audace, ou ce coup de force, se fonde en principe sur la nécessité de protéger l'outil de travail. Préoccupation légitime, certainement partagée par d'autres catégories du personnel, et pas seulement les journalistes mais aussi les employés et les cadres administratifs.

∴

En imposant son monopole sur la protection de l'outil de travail, le syndicat du Livre C.G.T. créait la suspicion sur ses véritables intentions. En intervenant sur le contenu rédactionnel du journal, en allant jusqu'à la censure d'un éditorial du rédacteur en chef, il passe les bornes de l'admissible.

Tous ceux qui travaillent dans la presse aux côtés du Livre, même s'ils sont sans illusion sur les moyens de pression et les tentations d'autocensure qui pèsent sur les journalistes, tous les lecteurs en puissance, c'est-à-dire tous les citoyens, ne peuvent comprendre et encore moins admettre que la fonction d'imprimer se double d'une fonction de contrôle. S'il en était ainsi, c'est un contrat fondamental qui serait rompu.

A. L.

Expliquer Hitler aujourd'hui

par ALFRED GROSSER

Déjà, pour Danton et Robespierre, on voit que la sérénité est difficile, tant la présentation du passé, l'explication du passé flattent ou écorchent la sensibilité du présent, servent d'argument — justificatif ou agressif — dans le débat politique d'aujourd'hui. Pour Hitler, devenu chancelier voici cinquante ans, le 30 janvier 1933, le détachement est évidemment encore plus inaccessible, qu'il s'agisse du détachement intellectuel de l'historien ou du non-détachement de la tragédie d'hier aux débats et aux troubles de maintenant.

Est-ce dire que l'analyse des faits et des causes est impossible ? Au contraire : on peut, on doit même donner la priorité à la rectification, pièces en main, des déformations délibérées et intéressées qui sont propagées à l'occasion du triste anniversaire. Deux d'entre elles, l'une de droite, l'autre de gauche, ont une portée politique particulière, notamment en Allemagne.

Dans national-socialisme, il y a socialisme. Pas étonnant : socialisme et liberté sont incompatibles, dès lors déjà que le socialisme veut contrôler le libre jeu de l'économie libérale. A cette argumentation, répandue depuis des années par les amis de Franz Josef Strauss, il suffit d'opposer un fait simple. Le 23 mars 1933, l'Assemblée nationale, le Reichstag, est appelé à voter une loi qui donne pouvoir au gouvernement Hitler de légiférer sans parlement et sans tenir compte de la Constitution, y compris des articles fixant droits et libertés. Il lui faut la majorité des deux tiers. Il l'obtient grâce au vote approbateur de tous les partis se réclamant de l'économie libérale — centre catholique, libéraux, populistes bavarois. En l'absence des députés communistes dont les mandats ont été annulés, seul le parti social-démocrate ose voter non, invoquant les principes du socialisme et de la liberté.

(Lire la suite page 2.)

L'ÉCOLE DE LA HAYE AU GRAND PALAIS

Mieux que la nature !

« Une toile de Mauve, de Maris ou d'Israels, nous dit bien plus que la nature et nous le dit plus clairement », Van Gogh expliquait ainsi la peinture vue par l'école de La Haye, le Barbizon hollandais, que nous présente le Grand Palais. C'est là qu'il avait fait ses premiers pas de peintre. Sans les scènes d'intérieur d'Israels, on ne comprendrait guère ses tableaux réalistes de 1880, les tristes *« Mangeurs de pommes de terre »* dont la silhouette se détache dans l'ombre autour d'un plat fumant... Il a peint des vues sur les canaux et des pêcheurs sur des plages où l'air est traversé d'une petite lumière, comme chez son cousin Mauve, avant de quitter l'hiver gris du Nord pour l'été d'Arles avec son soleil qui tape, à la faire éclater, sur sa palette.

Et Mondrian le calviniste, avant d'en venir à ses compositions abstraites de carrés rouges, bleus, jaunes, qui disent tout sur le peintre, avait commencé par de nocturnes paysages — sans verdure ! — après avoir bien regardé ceux de Weissenbruch, autre figure de premier plan de l'école de La Haye.

Van Gogh et Mondrian sont un peu les faire-valoir avant-gardistes de cette manifestation. Il ne faut pas bouder son plaisir, sous prétexte de naïvetés et de provincialisme. La critique française de l'époque avait bien remarqué que la peinture hollandaise était à la veille d'une transformation et qu'elle devait donner à réfléchir à ceux qui croient qu'il n'y a de paysage qu'en France.

Mal considérés chez eux, les peintres de La Haye avaient cherché une légitimation en France, où en fait ils récoltaient les médailles dans les Salons de Napoléon III, pour leurs étonnantes qualités picturales, le mystère de leur lumière qui ne vient de nulle part, mais éclate partout comme une illumination. Ils étaient passé maîtres dans les vues panoramiques de la terre et du ciel avec une composition précise, héritée du dix-septième siècle : une ligne d'horizon bien basse, pour bien faire jouer leur virtuosité à peindre les nuages et l'air ambiant. Mauve, les Maris (ils étaient plusieurs frères), Weissenbruch, Mesdag, Bilders, Gabriel, avaient pris pour modèles Ruisdael, Potter, Hobbema, Cuyp, leurs ancêtres.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Comique

La patrie des charentaises et de la baguette est dans l'affliction. Pour une fois, Louis de Funès ne la fait pas rire : il est mort.

Il était au cinéma français ce que le gros rouge est au mouton-rothschild. Épais, lourd et efficace, il faisait rire le peuple et grimacer les snobs. Les esprits forts n'aiment que le comique d'importation et méprisent les succès de bourgade.

Aura-t-il été le plus comique des Français ou le plus français des comiques ? On ne va pas, pour trancher, piquer une grosse colère.

BRUNO FRAPPAT.

Le regain de la micro-économie

(Lire page 34 l'article de PIERRE DROUIN.)

Mme SIMONE VEIL invitée du « Grand Jury R.T.L.-« le Monde »

Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 30 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre du gouvernement Barre sera interrogé en direct par Jacques Amalric et André Passeron, du *Monde*, par Paul-Jacques Truffaut et Elie Vannier, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le Monde

idées

Il y a cinquante ans à Berlin...

Il y a cinquante ans, le 30 janvier 1933, le président von Hindenburg confiait à Adolf Hitler la chancellerie du Reich. Plusieurs livres, parus récemment, et dont parlent Eric Roussel et Pierre Birnbaum, s'efforcent de répondre aux questions que chacun se pose à propos de cet événement dont la portée a été largement sous-estimée sur le moment : pourquoi, comment, grâce à quelles complicités ? Nul doute en tout cas que l'apathie des pays démocratiques n'ait joué là un grand rôle. Alfred Grosser, qui donne toute son importance à cet aspect des choses, montre aussi combien les explications qui ont habituellement cours sont peu satisfaisantes, et il relève, à quelques semaines d'élections qui peuvent conduire outre-Rhin à un nouveau blocage du système parlementaire, les avantages que présente en principe le système de Bonn sur celui de Weimar.

Expliquer Hitler aujourd'hui

(Suite de la première page.)

Le parti communiste persécuté le premier ? Assurément. Et il est utile de rappeler en République fédérale la formule de son président Walter Scheel s'adressant aux historiens en 1976 : « *N'a-t-on pas encore saisi que l'on ne peut comprendre la R.D.A. si l'on n'a aucune idée de la résistance communiste contre Hitler ?* » Seulement, il ne faut pas pour autant laisser passer l'autre déformation, celle dont la R.D.A., le P.C. ouest-allemand et aussi le P.C.F. se servent aujourd'hui, avec l'appui d'intellectuels et de militants socialistes et syndicalistes, pour utiliser 1933 comme exemple et justification de la lutte antifusées de 1983 : non, le parti communiste de Weimar ne s'est pas fait le défenseur de la démocratie ; il n'a pas cherché un rassemblement antifasciste de défense républicaine. Au contraire, de 1928 à 1933, sur l'ordre du Komintern, il n'a cessé de dénoncer les sociaux-démocrates comme fascistes et de faire de la surenchère nationaliste, rivalisant avec Hitler dans la dénonciation des « abdications » des partis au pouvoir, S.P.D. compris.

L'antifascisme n'est pas une notion scientifique. C'est un concept idéologique et politique dont l'utilité a été de sceller une alliance contre l'horreur nazie, mais qui a aussi servi à donner une définition restrictive de la démocratie. Ainsi, au début du préambule de notre Constitution de 1946, préambule maintenu en vigueur par celle de 1958 : « *Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui...* » Victoire antifasciste commune avec l'U.R.S.S. ? Sûrement. Mais l'U.R.S.S., système politique d'un peuple libre ? Le même abus de termes est proposé aujourd'hui dans nombre de réunions, d'articles et d'expositions allemandes commémorant le 30 janvier 1933.

Fascisme et nazisme

Mais la notion de fascisme, elle, n'est-elle pas au cœur de l'explication du phénomène nazi ? Soyons hérétique et répondons catégoriquement par la négative ! En posant d'abord une question simple à laquelle il est difficile de répondre : *que veut dire « expliquer Hitler » ?*

Montrer comment il est devenu chancelier ; faire comprendre comment il est passé du pouvoir au pouvoir absolu puis au pouvoir totalitaire ; dégager les *mécanismes* qui ont conduit à la guerre et à ses dizaines de millions de morts, et à Auschwitz, aux exterminations massives de juifs, de Polonais, de Russes, de Tziganes. Expliquer Hitler, c'est tout cela. Or ces différents aspects de l'explication n'appartiennent pas du tout nécessairement aux mêmes enchaînements causaux. L'abdication des partis, des syndicats, des Églises, n'impliquait pas les chambres à gaz. Le parti unique et l'appel aux masses ne les impliquaient pas non plus.

Oui, Hitler s'est réclamé de Mussolini. Oui, le culte du chef, l'exaltation de la nation humiliée, le populisme à la fois antimarxiste et anticapitaliste étaient communs au *fascisme italien et au national-socialisme*. Au point que bien des contemporains s'y sont terriblement trompés, notamment Pie XI, croyant que le concordat signé avec Hitler dès juillet 1933 donnerait à l'Église catholique, au prix d'une consternante *légitimation du régime*, les mêmes avantages que l'accord du Latran avec Mussolini.

Mais ce qui fait l'horreur du nazisme, ce qui fait son épouvantable spécificité, c'est ce qui le distingue du fascisme italien. Mussolini se voulait maître absolu de l'État. Pour Hitler, l'État n'était qu'un instrument au service de la race et un outil pour la guerre de conquête. Dès le 3 février 1933, il expose aux chefs de la Reichswehr qu'il s'agira de conquérir de l'espace à l'Est et de le « *germaniser impitoyablement* ». Et tous les documents montrent que l'antisémitisme n'était pas un simple instrument tactique, mais bien un ingrédient fondamental de sa pensée délirante, même si l'élimination ne signifiait pas d'emblée extermination.

De plus, sa conception du pouvoir *sur les esprits, d'une prise en main* complète des corps et des âmes — conception que le parti et lui n'eurent pas le temps de mettre pleinement en application — est beaucoup *plus aisée à définir à partir de la* notion de totalitarisme qu'en se fondant sur une catégorie « fascismes » qui engloberait également Franco et Peron.

Des concepts appauvrissants

Le mieux, c'est encore d'écarter les concepts globalisants, donc appauvrissants, puisque les enchaînements causaux sont multiples et rarement nécessaires. *Telle tradition* idéologique allemande (antisémitisme ou soumission à l'autorité) ? Sûrement, mais, sans la crise économique, d'autres traditions, non moins allemandes, *l'eussent emporté. La crise comme* cause ? Nécessaire, sans aucun doute, suffisante certainement pas : la même crise d'un système capitaliste analogue « produit » en *1932-1933* Roosevelt et le New Deal, parce que la situation internationale, institutionnelle, culturelle, des États-Unis n'est pas la même que celle de l'Allemagne.

Pas d'accession de *Hitler* au pouvoir sans soutien des puissants de l'économie capitaliste ? Assurément, encore que, pour la plupart d'entre eux, le soutien n'ait été accordé *qu'au dernier moment*. Mais ils croyaient à tort, comme leurs ennemis marxistes, que le pouvoir économique permet de dominer le pouvoir politique, dans l'ignorance où ils étaient de la puissance de la terreur et de la propagande. Sous Hitler, Krupp a continué à gagner beaucoup d'argent ? Il est vrai, mais, encore une fois, ce n'est pas l'argent de Krupp qui rend compte de l'horreur !

Pas d'accession ni de maintien au pouvoir sans un puissant soutien populaire. Mais il faut rappeler en France que, lors des dernières élections proposant un choix, le 5 mars *1933*, alors que Hitler était chancelier et que la violence répressive régnait déjà, le parti national-socialiste n'a obtenu que 43,9 % des voix. Il faut dire aussi que les archives montrent que l'enthousiasme a été constamment plus limité qu'on ne l'a dit et cru. C'est plutôt l'incroyable soumission jusqu'au bout du désastre qu'il faudrait expliquer. Une soumission cependant moins complète qu'on n'a voulu le croire en France, où on en est encore à *oublier* souvent que les camps de concentration ont été créés pour des Allemands *et* que des centaines de milliers y avaient souffert, à partir de 1933, avant l'arrivée des premiers déportés étrangers.

Une soumission cependant consentie dès le début par la plupart des grandes organisations. Le rappel le plus navrant qu'il faille faire le 30 janvier, c'est celui du comportement peureux et absurde qui a dominé *les mois qui ont suivi l'accession* de Hitler à la chancellerie. Les socialistes ont laissé persécuter les communistes. Le parti catholique n'a pas défendu les socialistes *internés. La puissante centrale syndicale* a fait acte d'allégeance à Hitler pour le 1er mai — ce qui ne l'a pas empêché d'être dissoute le 2. Et il s'est même trouvé des juifs huppés pour chercher à détourner l'antisémitisme nazi vers les « Pollacks », *les petits juifs venus de l'Est.*

Une confrontation difficile

En République fédérale, la destruction de la République de Weimar fait depuis plus de dix ans l'objet d'une confrontation difficile. Pour éviter la destruction d'une démocratie, il faut étouffer dans l'œuf *les commencements. Mais quels* commencements ? Ceux d'un extrémisme niant le pluralisme et la démocratie libérale ? Ceux d'un État restreignant l'exercice des libertés, *fût-ce au nom de la Liberté* ? Un autre débat a repris de l'importance aujourd'hui : l'effondrement de Weimar n'a-t-il pas été dû à un ensemble de données institutionnelles. *Déjà les institutions de Bonn portent* la trace de cette interprétation-là : dissolution presque exclue parce que le succès de Hitler a jailli après la dissolution de 1930 ; pouvoirs presque *nuls pour le président* de la République parce que Hindenburg avait de vrais pouvoirs ; clause de 5 % pour que la proportionnelle ne rende pas la stabilité gouvernementale impossible. *Maintenant*, la campagne pour les élections du 6 mars 1983 est placée sous le signe du possible blocage du système parlementaire par une ingouvernabilité « *weimarienne* » *(qui n'a en fait existé* sous Weimar qu'à partir de juillet 1932).

En *réalité*, la comparaison centrale devrait être autre. Si la démocratie de Bonn a d'emblée paru légitime à ses citoyens, alors que celle de Weimar a vu dès l'origine sa légitimité contestée, c'est en particulier parceque la République d'aujourd'hui a eu la chance de naître en 1949 et non en 1945 : le « miracle économique » était commencé et la remontée internationale entamée, alors que la constitution de Weimar a vu le jour en même temps que la paix dictée de Versailles et au début d'une crise économique.

En 1983, pour la première fois, la République fédérale d'Allemagne se voit confrontée au chômage et aussi au trouble des esprits sur la voie internationale à suivre. Elle va avoir à *montrer que la leçon du 30 janvier* 1933 a *été* apprise et que la démocratie pluraliste est solidement installée dans les institutions et dans les cœurs. Il n'y a pas de raison de *croire qu'elle n'y parviendra* pas au moins aussi bien que sa voisine française.

ALFRED GROSSER.

★ P.S. bibliographique attristé : le livre explicatif le plus intelligent et le plus complet attend depuis quatorze ans une édition *française*, alors qu'il existe depuis longtemps une traduction anglaise : Karl Dietrich Bracher, *Die Deutsche Diktatur*, Entstehung, Struktur, Folgen des National-Sozialismus.

Qui a voté pour ?

par PIERRE BIRNBAUM

AUJOURD'HUI encore, on connaît mal la composition de l'électorat hitlérien. Dans ce sens, les nombreux modèles explicatifs du nazisme (le totalitarisme, le *rôle des foules, l'action du Lumpenproletariat...*) paraissent très fragiles. *La théorie la plus communément admise* explique la montée du nazisme par la panique des classes moyennes : cet « *extrémisme du centre* », selon l'expression de S.M. Lipset, *témoignerait de leur volonté de* préserver, dans une période de profonde crise socio-économique, *les* distances sociales à l'égard de la classe ouvrière. Plus ou moins manipulés par la bourgeoisie, les nazis trouveraient donc dans les classes *moyennes des grandes villes*, considérées comme des espaces atomisés et anonymes, *leur allié le plus fidèle*.

Grâce à des travaux récents, on sait maintenant que la vérité est tout autre. Les deux variables qui paraissent déterminer le vote nazi sont en *réalité de nature géographique et religieuse*. On constate de manière générale que l'implantation nazie est forte non dans les grandes villes, mais à la campagne : en juillet 1932, plus de la moitié du vote en faveur de Hitler émane de collectivités de moins de 25 000 habitants. Dans les grandes villes, au contraire, comme *Berlin ou Hambourg, en dépit d'un* chômage grandissant, le vote nazi reste très minoritaire. A Berlin, les socialistes recueillent 27,2 % des voix en septembre 1930 et 23,3 % en novembre 1932, les communistes 27,3 % en septembre 1930 et 31 % en novembre 1932. A Hambourg, de même, les socialistes passent, d'une *consultation à l'autre, de* 31,8 % à 28,3 % et les communistes de 18,7 % à 22,6 %.

Dans les deux villes, le parti national-socialiste n'attire que 26 % *et* 27 % des électeurs. C'est *en fait* dans les campagnes que se réalise la *percée nazie ; ce sont essentiellement* les régions rurales où les protestants sont fortement implantés qui se tournent de manière systématique vers les nazis. Les catholiques *des campagnes comme ceux des* villes, organisés à l'image de la classe ouvrière comme une collectivité séparée et dotée d'une forte culture propre, restent fidèles au *Zentrum, grâce auquel ils disposent*, eux aussi, d'une représentation politique propre. Ce sont donc plutôt les protestants, qui votaient auparavant pour des partis conservateurs dirigés par des notables locaux, qui cherchent dans le nazisme une ultime défense *de leurs liens communautaires*.

La géographie électorale du nazisme est claire : il est fort dans l'Allemagne nationaliste des provinces les plus à l'est de la Prusse, comme la Poméranie (régions purement agricoles), ou encore dans l'Allemagne rurale et protestante du Nord et du Centre. *Le vote socialiste et communiste* (qui passe de 33,1 % en mai *1924 à 37,3 % en novembre 1932*, grâce à la poussée communiste dans les grandes villes) est, au contraire, particulièrement bien implanté dans la Ruhr, le Rhin et à Berlin ; le vote catholique, qui demeure stable (15,2 % en 1928, 15 % en 1932), est, enfin, *surtout représenté dans* les régions rurales et urbaines du Sud et de l'Ouest. Les structures régionales, qui ont longtemps été indépendantes et ont conservé, même sous Weimar, leur autonomie, suscitent donc une forte différentiation géographique, *le clivage religieux se* superposant souvent au clivage *territorial*.

Au niveau des villes, dans leur ensemble, les informations disponibles demeurent pourtant fragiles. On n'ignore pas que le vote nazi croît dans la population catholique lorsque la taille de la ville augmente, que, *dans les grandes agglomérations*, une partie non négligeable des voix *nazies provient des ouvriers conservateurs*, que les classes moyennes supérieures et les classes supérieures, davantage encore que les classes moyennes traditionnelles (commerçants, artisans) ou nouvelles (employés), ont appuyé de manière significativement plus forte le mouvement nazi. En réalité, par manque d'informations disponibles, on ne parvient toujours pas à savoir qui a *vraiment voté pour Hitler* : *de toute* évidence, ce ne sont ni les chômeurs, *ni les nouveaux électeurs, ni les catholiques*, ni les ouvriers, ni encore le Lumpenproletariat, même si chacune de ces catégories a apporté, dans une faible proportion, ses voix au mouvement hitlérien.

Reste à faire l'essentiel : croiser *les variables d'appartenance sociale*, de religion, de type d'étude et d'origine géographique, rechercher les profils de carrière, mettre en lumière les mobilités ascendante ou régressive, analyser enfin les mécanismes qui favorisent, dans des structures sociales fortement *communautaires*, la mobilisation nazie.

• Ouvrages récents : Richard Hamilton : *Who voted for Hitler ?*, Princeton University press, 1982 ; David Abraham : *The Collapse of the Weimar Republic*, Princeton University Press, *1981* ; S. Larsen, B. Hagtvet, J. Myklebust : *Who were the Fascists*, University Sforlaget, Bergen, *1980*.

Trois livres sur le nazisme

par ERIC ROUSSEL

LE 30 janvier 1933 commençait pour l'Allemagne, l'Europe et le monde une tragédie dont on n'a pas fini de rechercher les causes. Témoins, trois livres récents qui, *sans renouveler entièrement* le sujet, permettent de mieux voir comment, pourquoi et grâce à quelles complicités — avouées ou objectives — l'aventurier autrichien parvint à imposer à ses compatriotes son ordre implacable avant de soumettre à sa botte une bonne partie du continent.

Les responsabilités des diverses forces socio-politiques *dans* cette ascension, Paul-Marie de la Gorce les met en *évidence* avec beaucoup de rigueur tout au long d'un livre clair et documenté, retraçant les années 1928-1933, si capitales dans l'histoire de nos voisins d'outre-Rhin. Sans dissimuler, bien sûr, le concours décisif apporté peu à peu aux nazis *par les puissances d'argent, sans nier* l'aveuglement avec lequel les partis *de droite et du centre crurent alors* bon de jouer au plus fin avec Hitler, sans absoudre le comportement de ces apprentis sorciers que furent Fritz von Papen et le général Schleicher, l'essayiste de *la République et son armée* démontre que, avant 1933, personne en Allemagne n'avait *sérieusement* analysé le phénomène *national-socialiste, ni* pris la mesure du péril qu'il représentait. A ses *yeux, tous ceux qui, logiquement*, auraient dû voir clair se sont lourdement trompés : les catholiques et les protestants en s'alignant, pour la plupart, sur une hiérarchie timorée (à quelques exceptions près) ; les communistes en compromettant par leur attitude sectaire l'unité des forces populaires ; les sociaux-démocrates *qui, privés de chefs d'envergure*, achevèrent de se discréditer en nouant des alliances contre nature ; les intellectuels, enfin, qui auraient probablement *été* mieux inspirés de dénoncer le danger principal plutôt que de tourner en dérision un régime *qui, en dépit* de ses tares, apporta à l'Allemagne, entre 1924 et 1929, *prospérité, stabilité et paix*.

Le rôle des individus dans l'histoire

Cette République de Weimar si calomniée, l'auteur s'attache à *lui* rendre son vrai visage. Etudiant ses structures politiques, sociales, économiques et mentales, il nous aide à comprendre par quel cheminement *une nation civilisée et, à ce moment* même, en plein essor intellectuel, se mit tout à coup à courir vers l'abîme, au lendemain de la crise de 1929. Après avoir lu ces pages, il n'est sans doute pas encore possible de répondre de façon péremptoire à l'éternelle question : « *Comment cela a-t-il pu arriver ?* », mais il est plus facile de *distinguer les raisons qui provoquèrent* le désastre de 1933. La fragilité du tissu social, les faiblesses de l'économie, le poids énorme *d'une* paysannerie vivant en état de crise permanent, la contestation du régime par des courants de pensée antidé*mocratiques*, la nostalgie guerrière des anciens des corps francs, blessés par le diktat de Versailles, *l'inadéquation* du système constitutionnel, bref, tous ces facteurs qui, progressivement, se conjuguèrent (le chômage aidant) pour aboutir au drame, Paul-Marie de la Gorce les met en lumière dans un tableau plein de force et *nous donne ainsi à réfléchir sur* la solidité de nos démocraties quand, *soudain, elles se trouvent confrontées* à la tourmente. Au plus, peut-on regretter que, tout à la reconstitution minutieuse des intrigues et des mille et un rebondissements qui précédèrent l'avènement du IIIe Reich, l'historien perde quelquefois de vue l' « *acteur principal* » et néglige de remplacer son entreprise dans le *cadre de l'histoire allemande, dont* Hitler fut l'héritier indigne.

Curieusement, cette importance du rôle des individus dans le destin des peuples, c'est un universitaire de formation marxiste qui la fait valoir dans un ouvrage couvrant les mêmes années, parfois contestable (1) mais *souvent roborati*f. Professeur à l'université de Tours, Pierre Angel n'est pas, *de toute évidence, de* ces chercheurs pour lesquels les rapports de production constituent l'alpha et l'omega de la science historique. Connaisseur de l'âme allemande, il *sait relier les époques et évaluer les* emprunts du nazisme à des courants antérieurs le situer *dans une* tradition tout en ne tombant jamais dans un racisme anti-allemand absurde.

Bon psychologue, il excelle aussi à jauger un homme, à saisir les traits distinctifs de *sa personnalité et* le portrait qu'il nous propose ici du Führer va assez loin dans la compréhension du personnage, de sa démence et de ses contradictions. *Notant* la forme d'intelligence très singulière de Hitler, son aptitude à saisir intuitivement certains problèmes, son incapacité totale, en revanche, à tenir *compte du moindre* obstacle, l'auteur voit juste lorsqu'il observe que le dictateur *n'était* certainement pas un nihiliste, mais un être animé par un *dessein insensé*, condamné à l'échec par sa mégalomanie, sa tendance à « *rendre constamment intenable la position de ceux qui voulaient le ménager* », à commencer par les dirigeants de nombreux pays européens.

L'attitude si critiquée de ces gouvernants fait *justement l'objet* du dernier livre de Philippe Bourdrel. Ecrit plus sereinement que ne *le* suggère le titre un peu accrocheur, l'ouvrage relate essentiellement la longue suite d'erreurs commises par les démocraties libérales de 1933 à 1939 : apathie quasi générale lors de l'accession des nazis au pouvoir, *déclarations claironnantes* non suivies d'effets au moment de la remilitarisation de la Rhénanie, indifférence dans l'affaire espagnole, passivité lors de l'Anschluss. Utilisant intelligemment des extraits de presse de l'époque, l'auteur nous apporte également de précieuses informations sur l'état d'esprit de l'opinion : *il n'est pas indifférent de* savoir qu'en 1935 un journaliste de *Paris-Soir* se déclarait « *frappé par la netteté démocratique de l'Allemagne nouvelle* », tandis qu'à Londres en 1936, après une furieuse intervention du Führer au Reischtag, le *Sunday Chronicle* affirmait : « *Adolf Hitler a donné un nouvel espoir à l'humanité.* »

Au terme de cette lecture, on regrettera cependant que Philippe Bourdrel passe un peu vite sur un épisode nullement négligeable, à savoir *l'échec en 1935 de la conférence* italo-franco-britannique de Stresa, *qui aurait pu être l'occasion de dissocier*, quand il était encore temps, Mussolini du Reich.

(1) A propos du pacte germano-soviétique, en particulier.

★ *La prise du pouvoir par Hitler, 1928-1933*, de Paul-Marie de la Gorce, Plon, 392 pages, 100 F.

★ *Hitler et les Allemands*, de Pierre Angel, Editions sociales, 400 pages, 90 F.

★ *Nous avons fait Adolf Hitler*, de Philippe Bourdrel, Ramsay, 319 pages, 79 F.

Une bibliographie

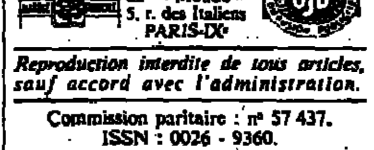
Sur Adolf Hitler, l'ouvrage de loin le plus important est, sans conteste, la monumentale biographie que le journaliste allemand Joachim Fest a publiée en 1973 (*Hitler*, Gallimard, 2 volumes). D'une écriture un peu froide et détachée, ce travail a *fait l'objet de critiques* ; certains l'ont taxé de complaisance. Même s'il est vrai que la réalité des camps n'y apparaît que de manière trop allusive, le livre est *cependant le seul à replacer* vraiment l'entreprise nazie dans le cadre de l'histoire allemande.

Pour une approche plus directe du personnage on pourra *se reporter aux mémoires d'*Albert Speer *(Au cœur du IIIe Reich*, « Le livre de poche »). Ex-architecte et ancien ministre de l'armement du Führer, le mémorialiste y plaide souvent sa propre cause mais l'ensemble est malgré tout passionnant, très supérieur en tout cas aux autres souvenirs laissés par les dignitaires du IIIe Reich.

Sur le nazisme en général, signalons encore que l'ouvrage collectif publié en 1976 sous la direction d'Alfred Grosser *(Dix leçons sur le nazisme* ; Fayard ; collection « Les grandes études *contemporaines* ») *constitue une* excellente introduction. On y trouvera notamment des contributions de Max Gallo, Joseph Rovan et Jacques Nobécourt éclairant divers aspects du phénomène.

Enfin, *l'Histoire de l'armée allemande* de Jacques Benoist-Méchin (Albin-Michel) constitue *une source utile puisqu'il s'agit*, en réalité, d'une histoire de l'Allemagne entre les deux guerres. Partisan d'un rapprochement franco-allemand avant 1939, et ex-ministre de Vichy, l'auteur a eu accès à des informations de première main. Fortement orientée l'œuvre est *toutefois d'un intérêt* considérable. — E.R.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Le Monde

étranger

LE DÉBAT SUR LES ARMEMENTS NUCLÉAIRES EN EUROPE

M. Bush rencontrera à Genève les négociateurs soviétiques

De notre correspondant

Washington. — Lors de son voyage de onze jours en Europe, qui commence dimanche 30 janvier, M. George Bush rencontrera à Genève les délégués soviétiques qui négocient une réduction des armements avec leurs homologues américains. Le vice-président des Etats-Unis l'a révélé jeudi 27 janvier, au cours d'une conférence de presse, précisant toutefois qu'il ne serait porteur d'aucune proposition nouvelle sur les euromissiles.

M. Martin Feldstein, principal conseiller économique de la Maison Blanche, fera partie de la délégation américaine. *« Nous sommes prêts à discuter avec nos alliés de toutes les questions économiques d'intérêt commun et il y en a beaucoup »*, a déclaré M. Bush. Cela veut dire qu'on parlera en détail du protectionnisme qui se développe des deux côtés de l'Atlantique.

La tournée du vice-président a cependant deux autres objectifs essentiels. D'une part, convaincre les alliés européens que Washington souhaite sincèrement une réduction des armements. D'autre part, encourager l'U.R.S.S. à faire une contre-proposition raisonnable à l'« option zéro ». Celle-ci implique que l'OTAN ne déploie aucune des cinq cent soixante-douze fusées prévues en échange du démantèlement de tous les missiles soviétiques à moyenne portée, y compris les SS-20 déjà en place. Jusqu'à une date récente, le président Reagan tenait fermement à cette formule et n'en voulait pas d'autre.

M. Bush a confirmé à demi-mot que Washington était prêt maintenant à se rallier à un compromis moins ambitieux. *« Nous allons*, a-t-il dit, *encourager les Soviétiques à avancer une proposition raisonnable. (...) Notre proposition a le soutien des dirigeants de l'OTAN. Elle prévoit que soit enlevée d'Europe une génération entière d'armes nucléaires à moyenne portée, nouvelle, mortelle. C'est une proposition solide, morale. (...) Nous avons fait cette offre et n'avons rien entendu en réponse. »*

Ni les Soviétiques ni les Européens n'avaient été rassurés, le 12 janvier, par la démission forcée de M. Eugène Rostow, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement. Une victoire des « faucons » ? Pour démentir cette impression, M. Reagan a multiplié les déclarations apaisantes et exprimé solennellement son soutien aux chefs des deux délégations américaines de Genève.

M. Adelman sur la sellette

Le remplacement de M. Rostow se révèle cependant moins aisé que prévu. Son successeur désigné, M. Kenneth Adelman, a vécu des heures difficiles, jeudi, lors de son « exmen de passage » à la commission des affaires étrangères du Sénat, les sénateurs n'ayant pas été particulièrement indulgents avec ce diplomate de trente-six ans, qui occupait jusqu'ici le poste d'adjoint de l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU.

M. Jesse Helms, champion de la « nouvelle droite » républicaine, a beaucoup embarrassé le candidat par une question inattendue : comment réagirait-il si les Soviétiques proposaient une élimination totale et vérifiable des armes nucléaires ? *« Franchement, c'est une chose à laquelle je n'ai jamais pensé »*, a dit M. Adelman. Et après un moment d'hésitation : *« Peut-être que nous aurons la chance d'être confrontés un jour à ce problème... »* Le sénateur de Caroline du Nord voulait-il se venger parce qu'on n'a pas choisi son propre candidat ? Toujours est-il que le conservatisme de M. Adelman lui a paru suffisant et qu'il a souhaité à l'intéressé une prompte confirmation.

Question de M. Alan Cranston (démocrate de Californie) : est-ce que les Soviétiques ont violé un quelconque aspect du traité SALT 2 conclu en 1979 mais non ratifié par le Congrès américain ? *« Je n'ai pas étudié cela »*, a répondu le postulant un peu gêné. M. Boschwitz (républiain du Minnesota). *« Est-ce que le mode de déploiement du missile MX, proposé par M. Reagan contredit SALT 2 ? » « Je devrai voir cela »*, a répliqué maladroitement le directeur désigné de l'agence. Même embarras lorsque M. Pell (démocrate du Rhode Island) l'a interrogé sur le concept de guerre nucléaire limitée : *« Sénateur, je n'ai pas d'opinion arrêtée sur la question (...). Vous savez, j'étais à l'ONU »*. Et ce fut curieusement une non-réponse lorsque M. Tsongas (démocrate du Massachusetts) poussa la sournoiserie jusqu'à demander : démissionneriez-vous si vous vous aperceviez que le président Reagan ne souhaite pas sincèrement une réduction des armements ?

M. Adelman s'est fait traiter de « novice » par le sénateur Cranston, qui a décidé de s'opposer à sa nomination. D'autres démocrates l'imiteraient. Mais les républicains majoritaires au Sénat ne voudront sans doute pas infliger une telle gifle à M. Reagan et décapiter l'agence du désarmement à un moment aussi crucial.

ROBERT SOLÉ.

La politique de défense sera un des grands thèmes de la future campagne électorale en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — A l'instar d'autres peuples européens, les Britanniques sont très divisés sur l'implantation des nouveaux missiles américains en Europe, et plus généralement sur les problèmes du désarmement. Le mouvement pacifiste, soutenu sinon par l'Eglise, du moins par de nombreux prêtres, et par le parti travailliste, est ici très puissant. les sondages d'opinion sont nets : 25 % des Britanniques pensent que la défense est actuellement une des questions les plus importantes, et leur nombre a doublé en quelques mois. Plus l'échéance du déploiement des missiles de croisière en Europe approche — la Grande-Bretagne doit en accueillir cent soixante, — plus le débat devient animé. Ainsi la politique militaire devrait-elle être un des thèmes majeurs de la future campagne électorale.

Les Britanniques sont en majorité opposés aux missiles de croisière (60 %) et les adversaires du remplacement des fusées Polaris par des Trident pour leur force de dissuasion indépendante l'emportent sur les partisans (44 % contre 32 %) ; 47 % (contre 39 %) de la fermeture des bases américaines en Grande-Bretagne et environ 30 % soutiennent le désarmement unilatéral, soit la même proportion que dans les années 60.

Seuls les conservateurs sont favorables, sans arrière-pensées, à la double décision de l'OTAN de 1979. Pour le gouvernement de Londres, l'« option zéro » reste *« la meilleure, car la plus radicale »*. Mais Mme Thatcher a précisé qu'il ne fallait pas refuser une approche *« pas à pas »*, qu'un compromis n'était pas exclu et que, en tout cas, le déploiement de tout ou partie de l'arsenal américain n'était pas incompatible avec la poursuite des négociations de Genève. Les Britanniques estiment que dans son discours sur l'état de l'Union, le président Reagan n'a pas rejeté la possibilité d'un *« compromis intermédiaire »*.

Pour Londres, l'objectif premier des négociations de Genève et de la visite du vice-président Bush en Europe doit être d'examiner avec les Soviétiques, puis entre alliés, les diverses déclarations faites par M. Andropov depuis son arrivée au pouvoir. On reconnaît ici que le nouveau secrétaire général du P.C. soviétique a marqué des points dans l'opinion publique occidentale ; mais Mme Thatcher fait valoir que les concessions consenties par l'U.R.S.S. sont dues à la fermeté de l'OTAN.

Le gouvernement britannique refuse en tout état de cause que sa force de dissuasion soit comptabilisée dans les armes nucléaires de théâtre ; il rappelle qu'au début des négociations SALT-1, l'U.R.S.S. voulait la compter, ainsi que la force de frappe française, parmi les armements stratégiques occidentaux et que cette apparente inconstance des Soviétiques ne vise qu'à jeter le trouble parmi les Européens. Ce n'est que dans l'hypothèse où la situation stratégique globale se trouverait profondément modifiée du fait de progrès substantiels dans les négociations START que le gouvernement conservateur réexaminerait sa décision de remplacer les Polaris par des Trident-2.

L'opposition divisée

Du côté travailliste, la situation est à la fois plus simple et plus compliquée. Le Labour est contre les Trident, contre le déploiement des missiles de croisière, contre la présence de bases américaines en Grande-Bretagne. C'est en tout cas ce qu'affirme son projet de programme pour les prochaines élections législatives. Mais le mot « unilatéral » pour désigner le désarmement, bien que massivement approuvé au dernier congrès du parti, ne figure pas dans ce texte.

Il est vrai que les travailleurs sont très divisés sur cette question. La base militante est très sensible aux thèmes pacifistes, alors que la majorité du groupe parlementaire est favorable, avec M. Denis Healey, le leader adjoint du parti, à un désarmement multilatéral, négocié entre les alliés occidentaux et les Soviétiques. Les deux tendances se rejoignent cependant pour demander que les forces nucléaires française et britannique soient prises en compte dans les négociations de Genève et pour exiger, en cas de déploiement, que les missiles de croisière américains ne puissent être utilisés sans l'accord exprès du gouvernement de Londres.

Les sociaux-démocrates sont d'accord avec leurs anciens camarades travaillistes sur cette dernière revendication qui n'a aucune chance d'être acceptée par les Américains ni même défendue par le gouvernement conservateur. Mais le S.P.D. est tout aussi mal à l'aise que le Labour. Ses nouveaux alliés libéraux se sont prononcés contre les missiles de croisière et pour le désarmement unilatéral. Il faut entendre par là un renoncement sans condition à l'armement atomique de la part de la Grande-Bretagne, qui montrerait ainsi l'exemple aux autres puissances...

Sous l'impulsion de M. David Owen, ancien secrétaire au Foreign Office du dernier gouvernement travailliste, les sociaux-démocrates ont essayé de trouver un compromis entre deux positions extrêmes. Ils ont ainsi présenté une politique de défense qui refuse les Trident, mais conserve les Polaris — les 10 milliards de livres d'économies ainsi réalisées serviraient à accroître le potentiel des forces classiques, — qui laisse au Parlement le dernier mot sur le déploiement des missiles de croisière et qui propose la création d'une zone dénucléarisée de 150 km de part et d'autre de la frontière séparant en deux blocs l'Europe. Mais cette interdiction laisserait entier le problème des fusées à moyenne portée.

DANIEL VERNET.

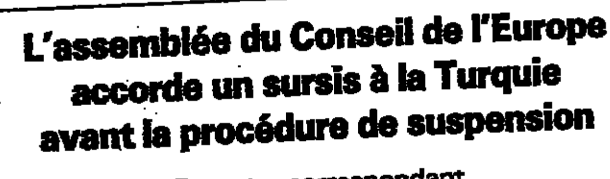
Moscou estime insuffisante la proposition suédoise de zone dénucléarisée

L'Union soviétique a répondu récemment à la proposition qui lui avait été présentée par la Suède au sujet de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires tactiques et s'étendant sur 150 kilomètres de part et d'autre de la ligne de contact entre le pacte de Varsovie et l'OTAN en Europe. Dans sa réponse, dont un résumé a été diffusé par l'agence Tass, jeudi 27 janvier, Moscou observe que cette proposition *« va dans le même sens que les efforts déployés par l'U.R.S.S. »*, mais ajoute qu'une telle zone *« ne conduirait pas à un affaiblissement quelque peu sensible du danger nucléaire »*.

En effet, sa limitation à 300 kilomètres au total ne tient pas suffisamment compte, selon Tass, des *« possibilités de l'aviation tactique »* ni *« du rayon d'action croissant des fusées tactiques »*. Aussi, *« la partie soviétique estime que la zone proposée peut être efficace sur le plan de la réduction de la menace nucléaire dans le cas où sa largeur serait non pas de 300 kilomètres, mais de 500 à 600 kilomètres, soit 250 à 300 kilomètres à l'Ouest et à l'Est de la ligne de contact »*, conclut l'agence, qui ajoute que la création d'une telle zone pourrait commencer en Europe centrale, dans le cadre des négociations M.B.F.R. de Vienne.

Celles-ci ont repris jeudi après la pause de Noël dans la capitale autrichienne, de même que, à Genève, les négociations soviéto-américaines sur les armements nucléaires à portée intermédiaire. M. Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, qui s'est entretenu jeudi à Genève avec M. Nitze, chef de la délégation américaine, a insisté devant la presse sur la nécessité de *« faire preuve de souplesse »* et d'*« examiner soigneusement toute proposition nouvelle »* de Moscou. Il a néanmoins souligné le caractère *« purement stratégique »* des forces nucléaires française et britannique qui, selon lui, ne sauraient être inclues dans la négociation : *« Ces systèmes sont et restent impossibles à comparer* (avec les armes soviétiques) *et j'affirme que l'U.R.S.S. le sait »*, a-t-il dit.

A Washington enfin, un porte-parole du Pentagone a révélé qu'un essai du Pershing-2 (l'engin dont cent huit exemplaires doivent être installés en R.F.A.) a été effectué avec succès vendredi dernier 21 janvier, sur la distance prévue de 820 kilomètres. C'est le premier essai réussi de ce missile, après deux essais infructueux réalisés l'an dernier. — *(Tass, A.F.P., Reuter.)*



L'assemblée du Conseil de l'Europe accorde un sursis à la Turquie avant la procédure de suspension

De notre correspondant

Strasbourg. — Le régime militaire turc a obtenu, jeudi 27 janvier, un nouveau sursis de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, mais c'est peut-être le dernier, car il est assorti d'une menace de saisie du comité des ministres de l'Europe des vingt et un en vue d'engager la procédure de suspension, si Ankara ne rétablit pas rapidement un régime démocratique. En outre, l'Assemblée a lancé un appel pressant au gouvernement turc pour qu'il s'abstienne d'utiliser son droit de veto au comité des ministres, tant que la démocratie parlementaire ne sera pas pleinement rétablie et que des députés turcs élus au suffrage universel ne siégeront pas à nouveau à Strasbourg. La résolution a été votée à main levée à une confortable majorité d'où se sont exclus des conservateurs britanniques et une partie des démocrates-chrétiens, après que leurs amendements eurent été repoussés.

Dans l'immédiat, l'Assemblée demande avec insistance au gouvernement turc une application pleinement démocratique de la nouvelle Constitution. La commission juridique a noté à ce propos que la Loi fondamentale, adoptée, en novembre dernier, en Turquie n'offre aucune protection constitutionnelle aux minorités, kurdes en particulier, ce à quoi la Turquie s'était engagée internationalement par le traité de Lausanne de 1923. La protection des droits de l'homme demeure bien inférieure aux normes fixées par la convention européenne des droits de l'homme, a relevé également la commission.

La résolution demande la levée de la loi martiale et la reconnaissance aux partis politiques de leurs droits, afin d'assurer le libre débat nécessaire aux élections prévues à l'automne prochain par le calendrier de la junte au pouvoir.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Deux ministres finlandais* séjourneront à Paris du lundi 31 janvier au mercredi 2 février : M. Stenbäck, ministre des affaires étrangères et M. Arvo Salo, ministre de la culture.

Les signataires de l'« appel des cent » invitent les intellectuels à se mobiliser pour le désarmement

Les cent personnalités qui, l'an dernier, à l'initiative du parti communiste, avaient lancé un appel pour le désarmement et patronné la « marche pour la paix », le 20 juin, à Paris, organisent, le samedi 29 janvier, une rencontre destinée aux intellectuels.

Des appels ont été adressés aux écrivains et aux artistes, aux médecins, aux travailleurs scientifiques et aux juristes, pour les inviter à se mobiliser pour le désarmement et à participer à cette rencontre, qui aura lieu au parc floral de Vincennes, pavillon de la Chesnaie-du-Roi, de 10 heures à 18 heures.

Parmi les signataires de ces différents textes figurent les écrivains Hervé Bazin, Cavanna, Edmonde Charles-Roux, Suzanne Prou, André Stil, Michel Tournier, Françoise Xenakis ; le chanteur Maxime Leforestier, le comédien Claude Piéplu, le compositeur Yannis Xenakis ; les professeurs Paul Milliez, Léon Schwartzenberg et Georges Mathé.

M. Albert Jacquard, professeur de génétique à l'université Paris-VI, explique ici le sens de cette initiative.

Le sexe des anges

par ALBERT JACQUARD

A l'appel de cent personnalités, le peuple de France a manifesté, le 20 juin dernier, par un immense défilé dans les rues de Paris, sa volonté de désarmement et de paix. Les signataires de cet appel organisent, le 29 janvier, des rencontres-débats, afin de donner suite à cet appel.

Cependant, ne le cachons pas, nombreux sont ceux, sincèrement et profondément inquiets de l'apocalypse possible, qui hésitent à participer à cette action, de peur de favoriser l'un des camps qui s'affrontent, ou même d'être manipulés par lui.

Face à un pendu, avant d'accepter le couteau qui vous permettra de couper la corde et de sauver sa vie, demandez-vous au fournisseur du couteau pour qui il a voté ?

L'humanité a actuellement la tête passée dans le nœud coulant nucléaire. Un geste imprévu, un faux mouvement, et notre suicide, le suicide de quatre milliards et demi de Terriens, est chose faite, en quelques minutes. Avec nous disparaîtront, du même mouvement, les multitudes d'êtres vivants, dépositaires des secrets lentement accumulés depuis près de quatre milliards d'années, secrets qui permettent de naître et de procréer, de vivre, d'aimer et de survivre. La Terre ne sera plus qu'une planète minérale, proie des froids mécanismes de la dégradation inéluctable.

Nous autres, les êtres vivants, nous savons lutter contre la fatalité de cette dégradation ; grâce à notre complexité, nous disposons d'un merveilleux pouvoir : les perturbations que nous subissons, au lieu de nous abîmer, ou de nous détruire, nous enrichissent, nous permettent de nous autoconstruire.

Nous autres, les êtres sexués, avons remplacé la reproduction de nos lointains ancêtres, uniquement capables de se dédoubler, par le merveilleux processus de la procréation qui, à partir de deux individus, en fait apparaître un troisième, neuf, imprévisible, unique.

Nous autres, les hommes, avons atteint, grâce à l'inimaginable richesse de notre système nerveux, un seuil de complexité qui nous permet de prendre conscience de nous-mêmes, de décrypter l'univers qui nous entoure, de devenir coauteurs de cet univers et de nous-mêmes.

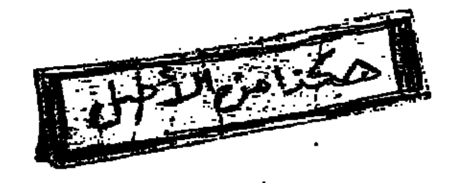
Tout cela, par la faute de personne ou par la faute de tous, est en danger de mort. Mais sommes-nous encore capables de comprendre ce mot : la mort ? Sommes-nous capables de comprendre qu'il s'agit du seul ennemi qui vaille tous les héroïsmes, qu'il s'agit du mal absolu ?

Les théologiens de Byzance étaient passionnés par des discussions sur le sexe des anges, alors que les armées turques assiégeaient déjà leur ville. Allons-nous nous interroger avec passion sur le profit que peut tirer tel ou tel parti de la lutte contre l'anéantissement nucléaire, alors que cet anéantissement est aujourd'hui possible, demain probable ?

M. ALAIN DESCHAMPS EST NOMMÉ AMBASSADEUR AUX COMORES

Le *Journal officiel* de samedi 29 janvier annoncera la nomination de M. Alain Deschamps comme ambassadeur aux Comores en remplacement de M. Pierre Sazarin.

[Né en 1928, licencié en droit, diplômé de l'Ecole des langues orientales et breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Alain Deschamps a servi outre-mer jusqu'en 1961 avant d'entrer au Quai d'Orsay. Il a été en poste à l'administration centrale (affaires de la communauté franco-africaine, affaires économiques, Afrique du Nord et Levant), ainsi qu'à Dar-Es-Salaam, Bangkok, New-York (ONU) et Saigon. Depuis 1979, il était premier conseiller à Athènes.]



DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La coopération franco-marocaine

(Suite de la première page.)

Suivi de la garde à cheval en uniforme et chéchia rouge foulant les tapis, le cortège officiel a gagné en voiture le palais des Hôtes, superbe résidence ancienne située en face du palais de Moulay Abdallah, frère du roi.

Dès l'arrivée à l'aéroport, le souverain marocain avait eu pour ses hôtes français une série d'attentions. Après les hymnes nationaux, la fanfare royale avait joué l'air des *Allobroges*.

Des deux côtés de la route, sur plusieurs kilomètres, avaient pris place des cavaliers en costume traditionnel qui tiraient des salves d'honneur. Sur la rivière Bouregreg qui sépare Rabat de Salé, une multitude de petits bacs avaient été rassemblés pour former une haie d'honneur, les bateliers agitant des drapeaux et les portraits des deux chefs d'État. Enfin, des banderoles proclamaient : *« Bienvenue au défenseur de la coopération arabo-européenne » ; « Méditerranée, zone de paix » ; « Vive la coopération maroco-française ». « Les habitants de Rabat-Salé saluent un grand ami du Maroc ».*

C'est seul, en revanche, que M. Mitterrand est arrivé devant le Parlement — encore installé dans un ancien palais de justice, avenue Mohammed-V, — où il a été accueilli par le président Dey Ould Sidi Baba, un Marocain d'origine sahraouie, et par les députés au grand complet, y compris les treize élus socialistes et l'unique représentant communiste, M. Ali Yata. On notait aussi dans la tribune du public la présence de M. Abdelrahim Bouabid, secrétaire général de l'U.S.F.P. (il n'est pas député), qui a retrouvé d'anciens amis dans la délégation ministérielle française, notamment MM. Alain Savary et Christian Nucci, ce qui a donné lieu à de chaleureuses accolades.

L'aide au tiers-monde

Répondant à l'allocution de bienvenue du président de la Chambre, M. Mitterrand a prononcé un discours dont il a improvisé la péroraison, et qui a manifestement fait forte impression sur l'assistance, qui a longuement applaudi debout. Ce qui a également frappé les Marocains, c'est la franchise avec laquelle il a abordé les sujets délicats : droits de l'homme, droit d'Israël à l'existence, droit des populations du Sahara occidental à l'autodétermination. M. Mitterrand a affirmé d'emblée que sa visite *« est une nouvelle étape et un temps fort des relations entre les deux pays, dont les liens très anciens, forgés dans les épreuves, sont solides et féconds »*. Dans ce discours, axé sur les questions internationales, le président a rappelé que *« la politique de la France est fondée sur la paix »* et qu'elle est *« prête à contribuer à la solution pacifique des conflits »*. Il a également souligné son attachement aux notions d'*« d'indépendance, inséparable de la souveraineté »*, ainsi qu'à *« la liberté des peuples et des individus, legs de 1789 »*. Ces principes, a-t-il ajouté, *« doivent être réalisés par le droit au développement »*. A ce propos, il a précisé que d'ici à 1988 la France portera son aide aux pays en développement à 0,7 % de son produit national brut.

Parlant du problème du Proche-Orient, il a tenu le même langage qu'à la Knesset à Jérusalem, réaffirmant *« le droit d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues et celui du peuple palestinien à déterminer son avenir »*. Il a également rendu hommage au rôle joué par Hassan II en faveur du succès du sommet de Fès, qui *« a accru les chances de paix »*. Passant à l'Afrique, il a exprimé les vœux de la France : *« Que les conflits soient réglés par les principaux intéressés ; que les grandes puissances soient le plus possible tenues à l'écart de ces conflits, qui ne leur offrent déjà que trop d'occasions d'intervenir. »* Au sujet du Sahara, il a rappelé : *« Je me suis toujours déclaré favorable à l'autodétermination des populations du Sahara occidental, et donc à un référendum, les procédures étant mises en place s'il le faut sous le contrôle des organisations internationales qualifiées. »* Il a ajouté : *« J'approuve l'initiative du roi Hassan II* [d'accepter le référendum], *et je souhaite qu'on s'en tienne à une démarche qui me paraît seule capable de répondre aux contradictions du moment. »*

La Méditerranée

M. Mitterand a profité de l'occasion pour réaffirmer la volonté de la France de mettre en pratique une politique méditerranéenne et de faire de cette mer un *« lac de paix »*. Il a proposé des rencontres *« plus nombreuses entre nous et nos voisins immédiats en attendant que d'autres pays, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, de la Méditerranée s'y joignent. »* En conclusion, après avoir souligné à plusieurs reprises *« l'importance stratégique du Maroc »*, il a déclaré : *« Nous pouvons peser sur l'équilibre du monde. Vous et nous, et mieux encore vous et nous ensemble. »*

Les toasts portés le soir au dîner tant par Hassan II que par M. Mitterrand ont mis davantage l'accent sur la coopération bilatérale et les relations personnelles entre les deux hommes. Ils reflètent, selon M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, *« la qualité de l'entretien approfondi »* que les deux chefs d'Etat ont eu pendant près de deux heures. Les modalités de la coopération et de son intensification, y compris dans les *domaines nucléaire et militaire*, sont discutées par les ministres. Mais, a indiqué M. Vauzelle, *« nous étions venus avec la volonté politique de donner une dimension nouvelle à nos rapports. La qualité de l'échange a fait que l'on ira plus loin que ce que l'on ne pouvait imaginer »*. Ainsi, au terme de cette première journée, si M. Mitterrand a séduit les Marocains, il s'est également laissé conquérir par eux.

PAUL BALTA
et ROLAND DELCOUR.

M. MITTERRAND N'A PAS D'OBJECTION DE PRINCIPE A LA FOURNITURE DE CENTRALES NUCLÉAIRES

M. François Mitterrand a assuré, jeudi 27 janvier, à Rabat, que la France *« n'avait pas d'objection de principe »* à la fourniture de centrales nucléaires au Maroc, dès lors que *« les règles du contrôle international »* sont respectées. Le roi Hassan II avait exprimé, avant l'arrivée du président français (*le Monde* du 26 janvier), l'intention de demander à la France la fourniture de *« quelques centrales nucléaires »*, destinées essentiellement au dessalement de l'eau de mer, qui seraient alimentées par de l'uranium extrait des phosphates dont le Maroc est un important producteur.

Au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), on souligne le caractère *« hautement exploratoire »* de ces discussions, aucune étude précise sur les besoins marocains n'ayant encore été réalisée, et le Maroc n'ayant, bien entendu, pas lancé d'appel d'offres. Les projets marocains, tels qu'ils ont été évoqués par le roi du Maroc impliqueraient la construction de plusieurs réacteurs de moyenne puissance destinés, pour l'essentiel, à fournir de la chaleur et peut-être aussi de l'électricité. Les techniciens français semblent considérer ces projet plus réalistes que la demande faite récemment par le Gabon. Celle-ci concernait une centrale de 300 mégawatts, alors que l'ensemble de la puissance électrique du Gabon n'atteint que 300 mégawatts. La création d'une centrale doublant d'un coup la puissance électrique du pays paraît donc difficilement compatible avec le réseau existant.

Le projet marocain paraît, en revanche, mieux adapté, *a priori*, aux besoins du pays. Des études précises concernant les possibilités techniques et financières restent néanmoins indispensables. La Sofratome, filiale commune d'E.D.F. et du C.E.A. spécialisée dans les études et le conseil, espère signer prochainement avec le Maroc un contrat pour réaliser une étude sur les besoins du pays, les capacités du réseau et la faisabilité d'un tel projet. Déjà, en 1981, des contacts avaient été pris entre les techniciens français et les techniciens marocains, après la visite de M. Raymond Barre au Maroc, en janvier 1981. Les négociations, qui visaient à l'époque la construction d'un réacteur de 600 mégawatts produisant de l'électricité, n'avaient pas abouti.

Toutefois, on fait remarquer, dans les milieux milieux industriels français, que le Maroc a adhéré au traité de non prolifération et possède en apparence les élites scientifiques capables de mener à bien de tels projets. Seul problème *a priori* très difficile : le financement, alors que la situation économique du Maroc est plus précaire que jamais. — V.M.

● *Le quotidien algérien « El Moudjahid »* a mis en doute, jeudi 27 janvier, la version marocaine sur la mort du général Dlimi, chef des aides de camp du roi Hassan II, et affirmé qu'*« il s'agit manifestement d'un assassinat »*. Pour le peuple du Sahara occidental, ajoute le journal, *« Dlimi restera le chef du corps expéditionnaire des forces armées royales à la tête de quatre-vingt mille hommes retranchés derrière un mur dans la hantise permanente d'une attaque du Front Polisario »*.

Le Front Polisario avait, de son côté, soutenu mercredi à Alger la thèse de l'assassinat, visant selon lui à *« décapiter l'armée marocaine afin qu'elle ne devienne pas la solution de rechange à la monarchie chancelante »*.

M. HUNTZINGER RÉAFFIRME LES « RÉSERVES » DU P.S. A L'ÉGARD DU RÉGIME D'HASSAN II.

M. Jacques Huntzinger, responsable des relations internationales au parti socialiste, estime que le voyage de M. Mitterrand au Maroc constitue *« une étape importante »* en raison de *« la conjoncture internationale en Méditerranée »* tout en réaffirmant les *« réserves »* du P.S. à l'égard du régime du roi Hassan II. M. Huntzinger déplore dans *P.S.-Aujourd'hui* (bulletin quotidien du P.S.) daté du jeudi 27 janvier, que *« de nombreux Marocains militants et cadres »* de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) et de la Confédération démocratique du travail (C.D.T.) soient toujours emprisonnés, et que *« d'autres organisations marocaines politiques, étudiantes, lycéennes connaissent une très dure répression »*. *« De prochaines échéances électorales (...) annoncent la reprise d'un processus démocratique »*, note le dirigeant du P.S., observant toutefois qu'il y a eu jusqu'ici *« peu de signes annonciateurs de la réapparition d'une véritable vie démocratique »*, et que *« le discours passe-partout du souverain n'emporte pas la conviction »*.

D'autre part, une cinquantaine de personnes ont manifesté jeudi devant l'ambassade du Maroc à Paris, pour protester contre « l'occupation du Sahara occidental » par le Maroc. Rassemblés à l'appel de l'Association des amis de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), les manifestants ont déposé une motion avant de se disperser sans incident.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● M. CORDOVEZ, ÉMISSAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, chargé de *« trouver une solution politique honorable »* au conflit afghan, est arrivé jeudi 27 janvier à Kaboul, où il a rencontré le jour même le ministre des affaires étrangères, M. Dost. A Islamabad, il avait eu auparavant des discussions avec les responsables pakistanais sur les aspects des plus importants d'un *« règlement global »*, mais s'est refusé à évoquer devant les journalistes le contenu de ses entretiens, dont il a cependant estimé le résultat *« très satisfaisant »*. — *(A.F.P.)*.

Bangladesh

● L'URSS VA FOURNIR UNE TROISIÈME UNITÉ de 210 MW et d'une valeur de 76,4 millions de dollars, d'une centrale électrique alimentée par du gaz naturel installée à Ghorasal. Elle a déjà livré les deux premières unités respectivement de 110 et 210 MW de cette usine, qui deviendra la plus importante centrale du pays. — *(U.P.I.)*

République d'Irlande

● M. CHARLES HAUGHEY, ancien premier ministre, mis en cause dans un scandale d'écoutes téléphoniques, a conservé son poste de leader du Fianna Fail, le parti d'opposition, à l'issue d'une réunion du groupe parlementaire de cette formation le jeudi 27 janvier. On estime toutefois, dans les milieux politiques irlandais, que M. Haughey donnera sa démission avant le congrès de son parti, fin mars. — *(A.F.P.)*

Singapour

● LE VISA DU CORRESPONDANT DE L'HEBDOMADAIRE DE HONGKONG, la *Far Eastern Economic Review*, M. Patrick Smith, de nationalité américaine, ne sera pas renouvelé quand il arrivera à expiration en février, a-t-on appris à Singapour (*Times et Financial Times*).

[Cette expulsion déguisée surprend, car elle arrive à un moment où le gouvernement de M. Lee Kwan Yew semblait avoir adopté une politique plus libérale envers la presse étrangère. En 1977, deux correspondants du même hebdomadaire avaient été arrêtés et contraints de faire des confessions publiques ; en 1971, un autre correspondant de la *Far Eastern* avait été expulsé. La presse locale, strictement contrôlée, a aussi été frappée par des arrestations de journalistes, des fermetures de journaux, l'obligation faite à d'autres de changer d'actionnaires ou de dirigeants...]

U.R.S.S.

● LE SORT DE M. CHTCHARANSKI. — Mme Avital Chtcharanski, épouse du dissident juif soviétique emprisonné, était attendue à Paris ce vendredi 28 janvier. Elle veut faire parvenir au secrétaire général du parti communiste français, M. Georges Marchais, une réponse à la lettre de M. Youri Andropov, chef du P.C. soviétique, sur le cas de son mari. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, à Ottawa, Mme Chtcharanski a affirmé que son époux poursuit toujours sa grève de la faim commencée il y a quatre mois. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Espagne

Le projet gouvernemental de libéralisation relative de l'avortement suscite l'opposition des conservateurs et de l'Église

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement a annoncé son intention de présenter au Parlement, à l'issue du prochain conseil des ministres le 2 février, un projet de loi à examiner en procédure d'urgence. Celui-ci prévoit la dépénalisation partielle de l'avortement. Les socialistes ayant la majorité absolue dans les deux Chambres, cette disposition législative qui réforme le code pénal, devrait entrer en vigueur avant l'été prochain.

Cette décision a provoqué une violente polémique, plus acharnée encore que celle suscitée en 1981 par la légalisation du divorce. Le projet de loi des socialistes, qui reprend les termes de leur programme électoral, est pourtant très restrictif. Il n'admet l'avortement que dans trois cas précis : le viol, la malformation du fœtus ou l'existence d'un danger pour la vie de la mère. Les motifs sociaux ne seront pas acceptés comme une cause valable d'interruption de grossesse, — limitation critiquée à la fois par les communistes et les mouvements féministes.

Les socialistes font valoir qu'il s'agit de mettre fin à une injustice : les femmes disposant de ressources suffisantes sont par milliers à interrompre leur grossesse, dans des cliniques de Grande-Bretagne ou des Pays-Bas tandis que celles, dont les moyens sont plus modestes, recourent à l'avortement clandestin en Espagne même, dans des conditions qui mettent souvent leur existence en danger. Un récent rapport évaluait à 300 000 le nombre annuel d'avortements clandestins. Au ministère de la santé, on estime d'autre part que 75 000 à 80 000 Espagnoles se rendent chaque année à Londres pour cette intervention. Les très sérieuses limites du projet de loi laissent toutefois penser que son entrée en vigueur ne suffira pas à mettre fin à ce phénomène.

Le gouvernement, qui affirme prendre en considération les motivations morales des adversaires de cette mesure, considère cependant que la législation doit laisser à chacun la liberté de décider selon sa conscience. Ce n'est pas l'avis de l'opposition conservatrice et des milieux ecclésiastiques. Rappelant les propos tenus par le pape lors de son récent voyage en Espagne, ils défendent la thèse selon laquelle la vie existe depuis le moment de la fécondation et assimilent l'avortement à un « assassinat ».

M. Manuel Fraga, président de l'Alliance populaire, principal parti d'opposition, considère que le projet constitue *« une provocation délibérée »*. Le président de la conférence épiscopale (qui doit se réunir les 4 et 5 février pour débattre de ce thème), Mgr Diaz Merchan, a critiqué en termes modérés la décision du gouvernement. *« Nombreux sont ceux qui ont appuyé l'option du gouvernement socialiste en Espagne dans l'espoir qu'il accomplisse les réformes sociales permettant à chacun de jouir des conditions dignes d'existence*, a-t-il affirmé, *mais ce n'est pas en permettant la mort des faibles que l'on resout les problèmes sociaux. »*

Tous les évêques n'ont pas fait preuve de la même prudence que leur président. Le prélat de Guadalajara, a notamment appelé dans un document à désobéir à la future loi en affirmant que *« le gouvernement a fixé la date à laquelle l'assassinat de centaines de milliers d'enfants ne sera plus passible de châtiment »*.

THIERRY MALINIAK.

● *Le consulat de France à Barcelone* a été l'objet d'un attentat, le jeudi 27 janvier. Un huissier a découvert, dans la matinée, un paquet suspect abandonné sous un banc de la salle d'attente de la représentation diplomatique. Transporté au dehors, l'objet a immédiatement explosé, blessant légèrement un membre d'une patrouille de police qui arrivait sur les lieux, avertie par les responsables du consulat. Ceux-ci avaient reçu, quelques minutes plus tôt, un coup de téléphone anonyme les prévenant de l'explosion. Cet attentat n'a jusqu'à présent pas été revendiqué. — *(Corresp.)*

Italie

UN TERRORISTE D'EXTRÊME DROITE EST ARRÊTÉ A LONDRES

Londres *(A.F.P.)*. — L'Italien Luciano Petrone, vingt-trois ans, a été arrêté, dans la matinée du 27 janvier, dans un appartement de Chelsea, à Londres, par des membres de Scotland Yard, de la police antiterroriste italienne, ainsi que des fonctionnaires espagnols qui collaborent avec leurs collègues italiens depuis plusieurs semaines.

Luciano Petrone, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, avait été localisé à Londres depuis plusieurs jours. Il est l'une des figures du terrorisme noir les plus recherchées en Italie. Il est notamment accusé d'avoir participé à l'assassinat de deux agents de police le 6 juin dernier à Rome.

Petrone avait alors gagné l'Espagne avec la complicité du fondateur des groupes terroristes néo-fascistes italiens Stefano Delle Chiaie, et avait ouvert un restaurant à Marbella. L'enquête sur le « casse » de Marbella, où les coffres-forts de la Banque d'Andalousie avaient été pillés le 25 décembre dernier, a déjà conduit à plusieurs arrestations en Espagne et en Italie.

EUROPE

Portugal

Des élections générales pourraient avoir lieu en avril

Le décret de dissolution du Parlement portugais pourrait être signé au début de février, selon M. Balsemao, premier ministre démissionnaire, qui s'est entretenu avec le général Eanes, chef de l'État, le mercredi 26 janvier. Mais les différentes formations politiques préparent déjà les élections générales anticipées, qui pourraient avoir lieu en avril. Et le parti socialiste de M. Mario Soares espère revenir au pouvoir à l'issue de cette nouvelle crise politique.

De notre correspondant

Lisbonne. — Créée en juillet 1979, l'Alliance démocratique avait un triple objectif : conquérir la majorité absolue des sièges à la Chambre afin de pouvoir constituer un gouvernement stable et homogène ; faire élire un président de la République et enfin procéder à une profonde révision de la Constitution.

Le premier objectif a été très vite atteint. Aux élections législatives de décembre 1979, les listes communes des trois partis de la coalition — le parti social-démocrate, le Centre démocratique et social et le parti populaire monarchiste — recueillaient 42,2 % des suffrages exprimés. Bénéficiant de la politique d'austérité des cabinets précédents, le gouvernement de M. Sa Carneiro diminuait les impôts, augmentait les allocations familiales et les salaires réels. C'était l'euphorie. L'A.D. obtenait 44,4 % des voix en 1980. Mais le 4 décembre 1980 M. Sa Carneiro disparaissait dans un accident d'avion. Trois jours après, le candidat de l'A.D. à l'élection présidentielle était battu par le général Eanes.

M. Balsemao, ministre d'Etat dans le gouvernement Sa Carneiro et cofondateur du P.S.D., devenait premier ministre en janvier 1981. Mais dès août 1981 il offrait sa démission. Il revenait sur cette décision après avoir exigé la nomination du président du C.D.S., M. Freitas do Amaral, aux postes de vice-premier ministre et de ministre de la défense.

M. Balsemao rompait avec la Confédération générale des travailleurs portugais, proche du parti communiste, qui déclencha en mars 1982 une grève générale, la première dans l'histoire du syndicalisme portugais. Et ses relations avec l'U.G.T., la centrale syndicale socialiste et social-démocrate, se dégradaient. M. Balsameo critiquait le Conseil de la révolution et le comportement du président de la République. La révision constitutionnelle, négociée avec le parti socialiste, permettait la dissolution du Conseil de la révolution, et les pouvoirs du chef de l'Etat étaient réduits. Mais M. Balsemao paraissait de plus en plus isolé.

Les partis fourbissent leurs armes

Le résultat des élections locales du 12 décembre 1982 a mis le feu aux poudres. L'Alliance démocratique perdait deux points. Pour M. Amaral, il s'agissait d'un « revers » du P.S.D. Un « revers » inquiétant car il était accompagné d'une remontée significative du P.S. En désaccord avec cette analyse, M. Balsemao donnait sa démission, cette fois irrévocable. Il se justifiait en parlant des « trahisons » à l'intérieur de l'A.D. et de son souci de se consacrer exclusivement à la réorganisation de son parti. M. Amaral abandonnait de son côté toutes ses fonctions politiques. En claquant la porte : « *Cette alliance n'est plus celle que j'ai fondée avec M. Sa Carneiro* », précisa-t-il.

Comme successeur de M. Balsemao, les sociaux-démocrates imposent pourtant à leurs partenaires centristes une personnalité très contestée, M. Crespo, ancien ministre de l'éducation. Le 15 janvier, M. Crespo annonçait au président de la République la constitution de son cabinet. Mais le général Eanes n'acceptait pas le « replatrâge » et annonçait la dissolution du Parlement.

A l'approche des élections, les états-majors des partis fourbissent leurs armes. Le P.S., pour qui la crise est arrivée trop tôt, refait sa façade. Sa déclaration de principe sera expurgée de toutes les références au marxisme. L'expression « socialisme démocratique » sera remplacée par « social-démocratie ». « *Nous sommes les seuls capables de promouvoir un grand consensus national* », assure-t-on dans l'entourage de M. Soares, où l'on rêve d'une progression semblable à celle du parti socialiste espagnol.

Au P.S.D., M. Balsemao, discrédité, pourrait être remplacé par M. Mota Pinto, un ancien premier ministre qui a une réputation de « dur ». Enfin une nouvelle formation politique, le parti social-chrétien, groupant des secteurs du C.D.S. et du P.S.D. sous l'égide de M. Freitas do Amaral, serait en gestation. Dans le silence de son cabinet, un dirigeant qui réclame une intervention plus active du général Eanes déclare : « *C'est la dernière chance pour les partis classiques car, s'ils échouent, nous apparaitrons.* »

JOSÉ REBELO.

Yougoslavie

La Ligue des communistes s'inquiète des « excès de la presse »

De notre correspondant

Belgrade. — « *On jette de la boue, on crache sur la Ligue des communistes et elle se comporte comme s'il pleuvait* », a déclaré M. Chkrebitch, président de la Ligue des communistes de Serbie, à la suite de vives critiques de l'action du parti et de l'ensemble du système yougoslave parues dans les revues *Sociologie* et *Theoria*. Les auteurs de ces articles, Mme Goloubovitch et M. Taditch, sont des anciens professeurs écartés de la faculté de philosophie pour « *déviationnisme* » idéologique. Selon M. Chkrebitch, il s'agit d'une tentative de l'opposition pour préparer le retour à l'idéologie bourgeoise, contester le caractère de classe de la révolution yougoslave et s'emparer du pouvoir.

Les thèses développées par les deux professeurs présentent, en substance, la Ligue des communistes de Yougoslavie comme un parti demeuré fidèle à la tradition bolchevique. Ils estiment que la suppression de la propriété privée ne constitue pas une preuve de son caractère socialiste, l'histoire ayant démontré qu'une telle mesure peut être le point de départ d'oppressions nouvelles et plus graves. Le parti n'a pas renoncé au « *dogme* » soviétique proclamant irréconciliables la dictature du prolétariat et la démocratie politique, notent-ils ; or, le socialisme sans démocratie politique n'est qu'une « *forme moderne de despotisme* » et il est impuissant à mettre un terme à l'exploitation économique.

Sous prétexte de décentraliser l'État fédéral, le parti a créé des républiques et régions autonomes qui se sont érigées en « *petits États souverains* » et en autant d'« *oligarchies* ». Aussi, au lieu de disparaître, le centralisme n'a fait que se « *multiplier* ». L'autogestion est passée sous le contrôle de l'État, qui en détermine les formes et les limites dans une Yougoslavie transformée en confédération, où l'absence d'un dialogue démocratique empêche le règlement des problèmes.

Depuis une semaine, les « *excès* » des moyens d'information sont l'objet de fréquentes critiques. Le principal reproche qui leur est fait est de « *succomber* » à l'idéologie « *bourgeoise* », au « *nationalisme* », à « *l'anarcho-libéralisme* », et de passer outre aux options fondamentales de la Ligue des communistes. Des « *clans* » se sont « *approprié* » certaines rédactions et « *se placent au-dessus de la société* ».

Les dirigeants sont-ils intouchables ?

Certains journalistes ont aussi soulevé le problème de la critique des dirigeants. Si la presse peut aujourd'hui « *égratigner* » des directeurs d'entreprise, des secrétaires d'un comité local du parti, des maires, il n'est pas possible de s'en prendre à des membres du gouvernement et du comité central. M. Slavoljoub Djoukitch, commentateur très suivi de *Politika*, écrit dans un éditorial que les dirigeants ne devraient pas être des « *intouchables* », mais il conseille la prudence parce que « *nous n'avons pas encore l'habitude de la critique concrète* ».

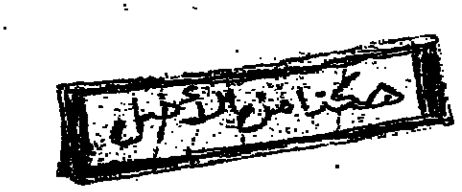
Certaines critiques, adressées à une personne, entraînent souvent son élimination de la vie sociale, voire la négation de tous ses mérites passés, observe M. Djoukitch. Il ajoute que l'opinion publique a mal accueilli le refus de la direction de désigner, par exemple, les responsables des déboires économiques actuels de la Yougoslavie. La seule réponse obtenue fut que ces déboires étaient dus aux « *difficultés objectives* » et que la responsabilité était « *collective* ». Mais, qui dit responsabilité collective dit culpabilité collective. Le principe est insoutenable : son application peut compromettre des gens qui n'y sont pour rien. Cette responsabilité collective est d'autant plus injustifiée que l'identification des personnes ayant détenu des postes-clés est tout à fait possible.

Il est à remarquer que les critiques des moyens d'information n'ont pas entraîné, du moins jusqu'à présent, de limogeages, comme ce fut le cas en pareille circonstance dans le passé. Même, les deux revues stigmatisées par M. Chkrebitch n'ont pas été interdites. Bien au contraire, leur tirage a été épuisé en un temps record. Le régime se défend de vouloir bâillonner la presse : l'action qu'il entreprend est conçue comme une « *offensive idéologique* » de la Ligue, qui se propose d'agir « *par la force des arguments et non par la force* ».

D'ailleurs, même les milieux dirigeants évoquent les dangers d'intervention du parti dans les affaires des rédactions. Ainsi, M. Joze Smolej, membre du comité central, ancien directeur de *Borba*, organe central de l'alliance socialiste, ambassadeur à Moscou et chef de cabinet de Tito, a déclaré à l'hebdomadaire *Danas* de Zagreb, que la presse yougoslave a fait de grands progrès et que ces acquis doivent être sauvegardés.

« *Si, il y a quelques années*, a-t-il dit, *l'opinion publique avait été informée du montant de notre dette extérieure (si ce montant n'avait pas été un secret d'État), des freins auraient pu être actionnés. Mais nous l'avons dissimulé, alors qu'il était connu de toutes les banques occidentales intéressées. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui fixent maintenant d'autres thèmes tabou. Ce serait la preuve que nous n'avons pas confiance dans les travailleurs et les autogestionnaires : que, de nouveau, nous leur dissimulons quelque chose.* » Les problèmes de la presse ont pris une ampleur telle qu'ils seront le seul point de l'ordre du jour d'une prochaine réunion du comité central de la Ligue.

PAUL YANKOVITCH.



AFRIQUE

LES NÉGOCIATIONS ENTRE PRETORIA ET LUANDA

« L'avis de la SWAPO n'est pas indispensable à un accord entre l'Angola et nous »

déclare M. Pik Botha

L'ambassadeur des Etats-Unis à Lusaka, M. Nicholas Platt, est arrivé jeudi 27 janvier à Lisbonne, venant de Luanda, où il a conduit une délégation officielle américaine qui s'est entretenue pendant deux jours avec les autorités angolaises du problème de la Namibie.

Avant son départ de Luanda, M. Platt s'était refusé à toute déclaration, indiquant seulement que les « *contacts n'étaient pas rompus entre les deux pays* ». Selon des sources bien informées à Luanda, on indique cependant que le diplomate américain, tout en soulignant que Washington souhaitait « *garder le contact* » avec Luanda, avait demandé à ses interlocuteurs d' « *étudier avec soin la proposition sud-africaine sur le retrait des troupes cubaines* ».

De son côté, l'UNITA de M. Savimbi a annoncé jeudi qu'elle avait tué cent seize soldats angolais et neuf cubains au cours de six attaques les 23 et 24 janvier dans cinq provinces du pays.

A Pékin, où il se trouve en visite, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a déclaré que la Chine fournira « *toutes sortes d'armes et de munitions* » à son mouvement.

Enfin, M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, est arrivé jeudi à Luanda en provenance de l'île de Sao-Tome.

De notre correspondant

Le Cap. — Le retrait d'Angola des soldats cubains « *devrait être suffisant* » pour permettre le déclenchement de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. Répondant, jeudi 27 janvier, aux questions de la presse étrangère, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha a cependant, répété que cet aspect, capital, des négociations, dont Pretoria a fait le préalable à son retrait de Namibie, était « *l'affaire des Etats-Unis* ».

La question ne figurait pas au programme des entretiens bilatéraux avec l'Angola, le 7 décembre, au Cap-Vert. De toute évidence, elle ne sera pas non plus abordée lors de la prochaine rencontre entre les deux pays. L'envoyé spécial du ministre, M. Ecksteen, ancien ambassadeur aux Nations unies, dont le retour du Cap-Vert est attendu incessamment, n'était pas, a dit M. Botha, « *chargé de convoyer les vues du gouvernement sur tel ou tel aspect des négociations, mais de préparer de nouveaux entretiens* ».

Confirmant ainsi, indirectement, le caractère hautement prématuré des révélations de la presse portugaise concernant un cessez-le-feu imminent, le ministre a néanmoins admis que son gouvernement était bien à la recherche d'une paix séparée, quoique temporaire, avec l'Angola. « *Tout le problème de cette région est directement lié au degré de confiance qui règne entre les Etats. (...) Pour l'heure*, a-t-il expliqué, *la méfiance entre nous est réciproque. (...) Nous doutons de leur volonté de paix, l'Angola ne croit pas à la nôtre.* »

Comment sortir de ce dilemme ? « *En essayant de nous prouver mutuellement notre bonne foi. (...) En testant la paix sur un, deux ou trois mois (...)* » « *Comprenez*, a ajouté M. Botha, qu'*il n'est pas facile de coexister pacifiquement avec un voisin dont l'idéologie de base vise précisément à vous détruire. (...) Toutefois, malgré nos positions politiques diamétralement opposées, nous avons un dénominateur commun : nos sommes tous des Africains.* »

S'employant visiblement à ne rien dire qui puisse gêner les négociations en cours, le chef de la diplomatie sud-africaine s'est montré relativement bienveillant. « *En réclamant le départ de leurs alliés cubains, nous ne cherchons pas à humilier Luanda*, a-t-il plaidé, *mais comment peut-on nous demander de réduire nos troupes jusqu'à mille cinq cents hommes* (chiffre prévu par la résolution 435) *alors que trente mille Cubains armés campent aux portes de la Namibie ?* »

Au cas ou telle serait l'idée des négociateurs occidentaux sur la question, « *mieux vaut alors une confrontation immédiate car cela est inacceptable* ». Interrogé sur les relations entretenues par son pays avec les rebelles angolais de l'UNITA, M. Pik Botha a déclaré qu'il ne pouvait répondre de leurs actions. « *Ce n'est pas nous qui avons créé le général Savimbi. (...) Luanda le sait parfaitement et cette question n'a d'ailleurs pas été abordée lors de nos précédents entretiens. (...) L'UNITA, ne l'oubliez pas, est chez elle en Angola. (...) Nous ne pouvons être tenus pour responsables de ses actes.* »

En revanche, selon M. Botha, l'Angola ne peut pas esquiver aussi aisément sa responsabilité à l'égard des guérilleros nationalistes namibiens de la SWAPO. « *Luanda les abrite et les soutient, sachant qu'ils viennent commettre leurs méfaits en territoire voisin.* » C'est sans doute pourquoi, a conclu le ministre, « *l'avis de la SWAPO n'est pas indispensable à un accord entre l'Angola et nous* ».

PATRICE CLAUDE.

Tchad

AFIN D'ÉVITER UNE FAMINE MEURTRIÈRE

N'Djamena demande à Paris d'utiliser ses Transall pour le transport des céréales

N'étant pas encore entièrement délivré d'une guerre toujours présente à sa frontière nord, le Tchad est victime de deux autres calamités : la famine, qui menace des milliers de personnes, particulièrement dans le centre du pays, et la peste bovine, qui risque de ravager les troupeaux. Pierre Devoluy, de Radio-Monte-Carlo, rentrant d'un séjour au Tchad, nous fait part des informations qu'il y a recueillies.

A N'Djamena, le déficit alimentaire, pour l'ensemble du pays pour l'année 1983, est estimé à 260 000 tonnes de céréales. Le problème se complique cependant pour la zone sinistrée, car il faut acheminer à la fois les quantités immédiatement nécessaires et les stocks à constituer en prévision des semaines de saison des pluies, de juin à septembre, pendant lesquelles aucun transport ne sera possible. L'ensemble des besoins représentent environ 50 000 tonnes.

Saisies par le gouvernement tchadien et alertées par les témoins sur place, les organisations internationales et quelques pays ont décidé d'envoyer des secours. Actuellement, 30 000 tonnes de céréales sont en cours d'acheminement vers le Tchad. Toutefois, l'opération prend du retard, car beaucoup de sacs sont en souffrance au Cameroun, sur les quais de Douala, sur l'aéroport de Yaoundé, à la frontière, si bien qu'à N'Djamena 10 000 tonnes de vivres seulement attendent d'être distribués. D'ici à la fin de l'année, le stock disponible pourrait atteindre 20 000 tonnes dans la capitale, mais 9 000 tonnes seulement peuvent y être conservées dans de bonnes conditions.

Les difficultés de transport vers le nord sont considérables. Il n'y a quasiment pas de routes au Tchad, seulement des pistes défoncées, changeantes et pas toujours très sûres. Or pour transporter les vivres d'urgence, il faudrait au moins une centaine de poids lourds. Actuellement, une vingtaine de camions seulement sont disponibles. Le puissant syndicat des routiers Coopérative des transporteurs tchadiens ne dispose que d'un parc fatigué et l'on ne peut, dans ses conditions, lui reprocher de préférer les bonnes routes du sud et les chargements de coton aux pistes meurtrières des zones sinistrées, dont ses vétustes mais précieux véhicules ne reviendraient pas. N'Djamena a chiffré le coût des camions nécessaires à 5 milliards de francs C.F.A. (100 millions de francs français). C'est plus que le prix des denrées transportées. Quelques camions neufs sont attendus et dans le meilleur des cas ils pourraient acheminer vers les zones les plus touchées par la famine 4 500 tonnes de vivres au cours des quatre prochains mois.

Un pont aérien est donc indispensable. Le Tchad a essayé de l'organiser en louant pendant quinze jours un C-130 qui a pu transporter 1 200 tonnes. Le coût de cette opération a été si élevé qu'il est impossible de songer à la prolonger aux frais de N'Djamena. L'appareil le mieux adapté à cette noria salvatrice reste le Transall. Affecter trois Transall français (déjà basés en République Centrafricaine) à cette mission humanitaire permettrait d'acheminer en quelques mois vers leurs destinataires toutes les céréales stockées à N'Djamena. Le Tchad ne cesse de supplier Paris de faire ce geste et la Croix-Rouge internationale propose même de « *neutraliser* » ces appareils en les faisant voler sous son emblème. Toutefois, la décision ne vient toujours pas et les Tchadiens, consternés, se demandent si les Français sont « *obsédés de la non-intervention militaire* » au point de renoncer à une action humanitaire aussi urgente. Pourtant, le 25 janvier 1983, un Transall français a déjà, créant un heureux précédent, utilisé les pistes de l'aéroport de N'Djamena pour transporter, dit-on, du matériel de bureau.

« *Nous n'accusons personne*, nous a dit un responsable tchadien : *nous ne sommes pas seuls à avoir faim et la France, les organismes internationaux et d'autres pays font tellement !* »

Reste que la course contre la montre est engagée. Un peu d'argent, quelques avions, des spécialistes, et le fléau meurtrier pourrait être maîtrisé.

ASIE

Inde

APRÈS LA DÉMISSION DE SES MINISTRES

Mme Gandhi procéderait à une réorganisation du gouvernement et de son parti

De notre correspondant

New-Delhi. — Tous les ministres présents, jeudi 27 janvier, dans la capitale indienne ayant remis leur démission au premier ministre, Mme Gandhi, on s'attendait que le chef de gouvernement procède à un important remaniement, ainsi qu'à une profonde réorganisation des instances dirigeantes du parti au pouvoir, le Congrès (Indira). Plusieurs changements auraient lieu également à la tête des Etats qu'il contrôle.

Ainsi aurait été entendu l'appel lancé mardi 25 janvier, à la demande, semble-t-il, du premier ministre lui-même, par M. Sitaram Kesari, secrétaire d'Etat aux transports, qui, en présentant sa propre démission, avait invité ses collègues à se joindre à lui pour œuvrer au renforcement du parti. Une initiative directement inspirée d'un précédent célèbre, « le plan Kamaraj », du nom d'un ancien ministre en chef de ce qui était alors l'Etat de Madras. Le Parti du Congrès ayant subi, à la suite de la défaite infligée à l'Inde par la Chine, une série d'échecs lors de plusieurs élections partielles, ce dernier avait suggéré, en août 1963, que des responsables en vue abandonnent leurs postes pour se consacrer à la relance du parti. Son exemple avait été suivi par plusieurs ministres, dont MM. Morarji Desai, Jagjivan Ram et Lal Bahadur Shastri, ainsi que par les dirigeants de cinq autres Etats.

En suivant un tel précédent, qui lui permettrait de se défaire avec élégance de dirigeants inefficaces ou contestés, Mme Gandhi aurait ainsi choisi de créer, dans l'opinion, un choc psychologique destiné à effacer les retombées de la débâcle électorale enregistrée par son parti dans deux Etats du Sud considérés, jusqu'à présent, comme d'imprenables citadelles (*le Monde* du 8 janvier). Cette défaite a provoqué notamment la déception d'électeurs attendant toujours que soit honorée la promesse, faite par Mme Gandhi lors de sa campagne électorale de janvier 1980, de donner au pays « *un gouvernement qui gouverne* ».

Réalisant que la tâche prioritaire était de réorganiser un parti fatigué, discrédité et miné par les dissidences internes, Mme Gandhi a également demandé à M. Kamlapati Tripathi, quatre-vingts ans, ancien ministre écarté du cabinet en 1980, de s'occuper avec elle des destinées d'une formation au sein de laquelle il milite depuis soixante-trois ans. Ce choix, selon les milieux politiques, illustrerait la volonté de Mme Gandhi de renouer, en ces temps difficiles, avec la « vieille garde » quelque peu délaissée. Il est vrai que le récent fiasco électoral a démontré cruellement les limites des « jeunes loups » qui, autour de Rajiv Gandhi, le fils de Mme Gandhi, ont quelque peu fait main basse sur le parti.

PATRICK FRANCÈS.

Cambodge

Le prince Sihanouk a présidé en territoire khmer une réunion du gouvernement de coalition

Le prince Norodom Sihanouk a présidé, jeudi 27 janvier, en territoire cambodgien, non loin de la frontière thaïlandaise, une réunion du gouvernement de coalition qu'il dirige. Les Khmers rouges étaient représentés par M. Khieu Samphan, vice-président et ministre des affaires étrangères. M. Son Sann, premier ministre, étant à Paris, sa fraction était représentée par d'autres membres du F.N.L.P.K. Ce vendredi, le prince Sihanouk devait s'entretenir à Bangkok avec le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond.

Selon l'agence Chine nouvelle, le prince a déclaré, au cours d'une « *conférence de presse* » en territoire cambodgien, qu'il était partisan d'un dialogue entre la coalition et le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin, à condition que ce dernier, « *cesse d'être le fantoche du Vietnam* » (*le Monde* du 3 novembre 1982). « *Je n'ai pas eu de contact avec le Vietnam ; ni le Vietnam ni l'Union soviétique n'ont essayé d'entrer en contact avec moi* », a-t-il ajouté. Le prince a rappelé qu'un « *pays est-européen* » avait incité la coalition à engager le dialogue avec M. Heng Samrin.

Il s'agit en fait de la « *solution Ceausescu* » (*le Monde* du 4 janvier), proposée en août dernier par le président roumain. Celui-ci s'était prononcé en faveur d'une réconciliation générale entre tous les Cambodgiens par le biais d'une coalition quadripartite, estimant que la résistance ne pourra jamais vaincre l'armée vietnamienne et que le seul moyen d'obliger le Vietnam et les autres puissances étrangères à ne plus se mêler des affaires du Cambodge consistait à réaliser une réconciliation générale.

Paris et les armes chimiques

D'autre part, après l'annonce par un diplomate français en poste à Bangkok que la France posséderait des indices de l'utilisation d'armes chimiques en Asie du Sud-Est, le Quai d'Orsay a indiqué, jeudi, que les enquêtes internationales auxquelles la France avait participé « *permettent de dire qu'il y a de fortes présomptions d'utilisation d'éléments chimiques qui ne sont pas d'origine naturelle* ». Mais, « *compte tenu des conditions dans lesquelles ces enquêtes sont effectuées, il n'est pas possible d'aboutir à des conclusions irréfutables* ». Deux rapports, à ce sujet, ont été publiés récemment, l'un par les Etats-Unis, l'autre par les Nations unies (*le Monde* du 10 décembre 1982) ; ce dernier était parvenu à des conclusions similaires.

Il semble que la France cherche — en l'absence de conclusions formelles — à traiter cette affaire sur un plan non pas bilatéral avec le Vietnam, mais multilatéral, par le biais d'un renforcement des contrôles de l'application du protocole de Genève de 1925 sur les armes chimiques.

P. de B.

Chine

Deux balles dans le cœur pour crime économique

De notre correspondant

Pékin. — Coup sur coup, la presse chinoise vient d'annoncer l'exécution de deux personnes dans la province de Canton qui s'étaient rendu coupables de délits économiques : le premier, un certain Wang Zhong, avait exercé, de 1976 à 1981, les fonctions de secrétaire du parti et de président du comité révolutionnaire du district de Haifeng, situé non loin de la ville côtière de Shantou (ex-Swatow), le second était agent comptable dans une banque.

La condamnation à mort de Wang Zhong est la première prononcée contre un fonctionnaire du parti depuis le lancement, l'an dernier, d'une grande campagne contre la corruption. La sentence a été lue dans un parc de la ville devant une foule de plusieurs milliers de personnes rassemblées pour la circonstance. Mains liées derrière le dos, le condamné a été aussitôt exécuté : deux balles dans le cœur à cinq minutes d'intervalle, précise un journal local.

Dans un rapport présenté en décembre devant l'Assemblée nationale populaire, le gouvernement indiquait avoir découvert, de janvier à septembre, près de vingt-cinq mille cas de délits économiques à travers tout le pays. A peu près autant de personnes ont été condamnées à des peines diverses pour de tels délits.

Le montant des pots-de-vin acceptés par Wang Zhong (près de 70 000 yuans, soit 250 000 francs) était relativement peu élevé par rapport à d'autres cas précédemment dénoncés. Le rapport présenté devant l'A.N.P. faisait état de deux cent cinquante cas de détournement de fonds supérieurs à 100 000 yuans.

Il apparaît que, en braquant les projecteurs sur l'affaire Wang Zhong, les autorités ont voulu donner un avertissement à tous les cadres du parti et de l'Etat de la province de Canton, laquelle, en raison de sa proximité avec Hongkong, est particulièrement perméable aux « *balles enrobées de sucre* » du capitalisme.

Dans une résolution adoptée en avril dernier, le comité central du parti et le gouvernement avaient lancé une sévère mise en garde à tous les responsables qui, profitant de la politique d'ouverture du pays, s'adonneraient à la spéculation et à la contrebande. La situation, à cet égard, indiquait ce document, est « *plus sérieuse qu'avant 1952, lors de la campagne des « trois anti » contre la corruption, le gaspillage et la bureaucratie* ».

L'un des délits reprochés à Wang Zhong est d'avoir accepté des pots-de-vin en échange d'autorisations de départ données illégalement à des personnes souhaitant quitter le territoire chinois pour Hongkong. En outre, Wang Zhong aurait défendu le point de vue selon lequel « *la contrebande pouvait bénéficier au peuple et au pays* ».

Animées de sentiments analogues, les brigades navales chargées de la surveillance côtière du district de Haifeng se livraient activement à la contrebande à laquelle auraient participé plusieurs centaines de bateaux. La découverte de cette affaire aurait précipité la chute de Wang Zhong, lequel a entraîné dans son malheur une vingtaine d'autres fonctionnaires.

MANUEL LUCBERT.

Selon le « Washington Post »

Pékin aiderait le Pakistan à fabriquer l'arme nucléaire

La Chine aurait apporté une aide technique au programme pakistanais de fabrication de l'arme nucléaire, rapporte ce vendredi 28 janvier le *Washington Post*, citant des sources proches des services de renseignement américains. L'aide chinoise aurait consisté à confirmer qu'un dispositif déterminé pouvait effectivement fonctionner, évitant ainsi au Pakistan d'avoir à procéder à une expérience nucléaire — qui aurait nécessairement entraîné une interruption de l'aide militaire américaine à ce pays.

Selon des sources américaines, le Pakistan semblait se préparer ces dernières années à effectuer une expérience d'explosion nucléaire, mais aurait paru récemment y renoncer, du moins pour le proche avenir.

L'information concernant l'aide chinoise, qui aurait été transmise il y a plusieurs mois par les Britanniques aux services américains, a, selon le *Washington Post*, déjà provoqué plusieurs démarches de la part des Etats-Unis auprès du gouvernement chinois, et le sujet sera très vraisemblablement évoqué au cours de la visite que le secrétaire d'Etat, M. Shultz, doit faire à Pékin la semaine prochaine. Washington, en effet, ferait dépendre la vente éventuelle à la Chine de centrales nucléaires d'un engagement ferme des autorités chinoises de ne contribuer d'aucune manière à la fabrication d'armes nucléaires par d'autres pays.

PROCHE-ORIENT

MALGRÉ UN COMMUNIQUÉ OPTIMISTE

Les négociations israélo-libanaises paraissent toujours dans l'impasse

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré le ton positif du communiqué conjoint qui note des « *progrès sensibles* » concernant « *la fin de la propagande hostile* » et les « *liaisons entre le Liban et Israël* », les négociations libano-israéliennes, vues de Beyrouth, paraissent enlisées dans la routine des sous-commissions.

Plus encore : l'impression prévalait, à l'issue de la dixième séance de négociation tenue jeudi à Kyriat-Shmoneh, en Israël, que les pourparlers en cours ne constituent que de la figuration. Non qu'une négociation secrète libano-israélienne se déroule en parallèle, mais parce que tout dépend du dénouement de l'épreuve de force israélo-américaine. L'émissaire du président Reagan, M. Philip Habib, est rentré à Washington, et une situation d'attente s'est donc instaurée.

Conscient de ne détenir dans cette négociation que l'atout — majeur, il est vrai, — de la concordance de ses vues et intérêts avec la politique américaine actuelle, le gouvernement libanais enregistre avec satisfaction les prises de position répétées de la part des Etats-Unis en sa faveur. « *Le Liban ne doit pas être forcé à la paix* », a souligné l'ambassadeur américain à Tel-Aviv, reprenant ce qui est devenu un leitmotiv de son administration. Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, très proche de Washington, en a profité pour souligner que le Liban « *réclame la réciprocité en tout* » : bases, stations de pré-alerte, garanties de sécurité.

Mais on sait aussi à Beyrouth que c'est une arme à double tranchant, car avant que d'obliger éventuellement Israël à céder aux pressions américaines, l'attitude de Washington risque de braquer M. Begin et de l'amener à une intransigence totale, pour bien signifier au président Reagan qu'il n'y a d'autre politique possible pour les États-Unis au Proche-Orient qu'un accord complet avec Israël. Et au Liban, M. Begin dispose jusqu'à nouvel ordre des moyens d'imposer sa volonté, y détenant, en plus des gages territoriaux, la possibilité de relancer troubles et combats à sa convenance. Son point faible réside dans le harcèlement auquel ses troupes sont soumises quasi quotidiennement dans les territoires qu'elles occupent, sous forme d'attentats multiples. Une patrouille israélienne a été attaquée au cours des dernières vingt-quatre heures à Saïda ; un soldat a été blessé.

L. G.

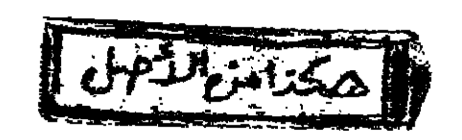
Arabie Saoudite

Selon des partis d'opposition

QUELQUE CENT CINQUANTE PERSONNES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉES

Quelque cent cinquante personnes — écrivains, journaliste ingénieurs du pétrole, ouvriers, professeurs, étudiants ou lycéens — ont été arrêtées ces derniers mois dans le royaume wahabite, a annoncé à Paris un porte-parole du comité de défense des droits de l'homme en Arabie Saoudite, organisme constitué en 1972 par les représentants de diverses formations clandestines (1). Sur une liste de soixante treize noms diffusée par le comité, on relève ceux du directeur du quotidien *Al Yom*, M. Saleh El Azzaz, et l'ancien rédacteur en chef de ce même journal, M. Mohamed El Ali, directeur de l'enseignement, poète et critique littéraire bien connu. Aucune inculpation n'a été formulée, mais la plupart des personnes arrêtées seraient favorables à l'instauration d'un régime constitutionnel et démocratique.

(1) Le parti du travail (de tendance nationaliste arabe), le Baas, le parti communiste, l'organisation de la révolution islamique (chiite), l'organisation El Salaf El Salek (sunnite) etc.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La politisation de la campagne

Les élections municipales sont politiques *« à 100 % »* car *« on ne gère pas sans référence à un grand choix national »*. M. Michel Rocard a formulé, jeudi 27 janvier, à Quimper, une réflexion de bon sens qui, il y a encore quelques semaines, ne paraissait pas aller de soi. M. Pierre Mauroy le souligne dans une interview à *Nord-Eclair* lorsqu'il remarque que la majorité ne cherche pas à politiser les élections municipales et qu'elle se contente de répondre aux attaques de l'opposition.

De ce point de vue, la publication du programme économique et social de M. Jacques Chirac a offert aux partis de gauche et au gouvernement une occasion de mobiliser leur électorat. Le premier ministre énumère ainsi trois thèmes de contre-attaque. M. Chirac, dit-il, non seulement n'est pas *« sérieux »* dans ses propositions, mais il est dangereux puisqu'il souhaite revenir sur les nationalisations, réduire le nombre des fonctionnaires, remettre en cause des acquis sociaux.

MM. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, et Laurent Fabius, ministre du budget, ont pris le relais. Le parti socialiste ne les avait pas attendus (*le Monde* du 28 janvier) et compte aussi mener campagne sur la mise en valeur de l'action gouvernementale.

Le nombre souhaitable de fonctionnaires alimente une polémique entre M. Chirac et la majorité

Les responsables des formations politiques de la majorité qui ont, en définitive, décidé de riposter avec vigueur à l'opposition, et plus spécialement à M. Jacques Chirac, ont donc surmonté le dilemme que connaît tout candidat dans une élection. Doit-on, en effet, attaquer son adversaire au risque de le valoriser ou, au contraire, l'ignorer au risque de le laisser développer ses arguments impunément ?

La majorité a accepté de courir le premier risque. Après les reproches faits à M. Chirac par certains membres du bureau exécutif du parti socialiste (*le Monde* du 28 janvier), les orateurs de la majorité passent au crible le discours prononcé par le président du R.P.R. lors du congrès du dimanche 23 janvier, ainsi que le « plan de redressement » adopté par son mouvement.

Déjà deux propositions, au moins, ont été retenues comme cibles. La notion de « désétatisation » tout d'abord. Ainsi M. Laurent Fabius, ministre du budget, a accusé M. Chirac, mercredi 26 janvier, au micro d'Europe 1, de vouloir *« démanteler l'Etat »*. M. Anicet Le Pors (communiste), ministre délégué chargé de la fonction publique, a réagi le même jour en défenseur naturel des agents de l'Etat à l'une des dispositions du « plan de redressement » du R.P.R., qui stipule : *« Stabiliser les effectifs de la fonction publique, puis revenir au niveau de 1972. »* Le ministre a calculé que cela aboutirait à diminuer le nombre actuel des fonctionnaires de quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cents personnes. Il a précisé que ces coupes sombres affecteraient, par exemple, deux cents mille emplois à l'éducation nationale, cent trente-huit mille aux P.T.T. Selon M. Le Pors, la position de M. Chirac est donc *« totalement irresponsable ! »*

Ces ripostes ont été enregistrées par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui a déclaré, jeudi 27 janvier, que *« la réaction des responsables socialistes était bien orchestrée »* mais il a jugé qu'ils étaient *« tous des menteurs »*. Il a alors expliqué : *« Nous voulons que l'Etat se consacre davantage à ses tâches essentielles. Nous ne voulons pas le démantèlement de l'Etat. Au contraire, nous voulons plus d'Etat mais moins de bureaucratie. »*

Dans l'entourage du maire de Paris, on ne s'étonne pas que les critiques de l'opposition portent sur ce thème. On suggère même que le gouvernement et la majorité qui recrute dans les rangs de la fonction publique de forts contingents électoraux veulent conserver ceux-ci et l'on s'attend au rappel des mesures prises depuis le 21 juin 1981 en faveur des agents de l'Etat. On rappelle que M. Mitterrand a d'ailleurs tenu – en grande partie – son engagement électoral de recruter cent cinquante mille agents publics par an.

Le maire de Paris : « Stabiliser et non réduire »

M. Chirac conteste en revanche l'interprétation qui est donnée de ses propos : il ne veut pas réduire mais « stabiliser » le nombre des fonctionnaires. S'il ne s'est exprimé que de façon elliptique sur ce sujet au congrès de la porte de Versailles c'est parce qu'il avait déjà précisé ses intentions lors de la campagne présidentielle de 1981. Le candidat R.P.R. à l'Elysée proposait alors que *« pendant quelques années on ne recrute – chaque année – qu'un nombre de fonctionnaires égal à la moitié du nombre de ceux qui prennent leur retraite »*. M. Chirac estime aussi que depuis vingt mois la tendance – qui existait auparavant – à la prolifération des administrations s'est accentuée. Il considère enfin que la lourdeur croissante des procédures administratives la « bureaucratisation » s'est accrue, et il demande que certains secteurs comme la police ou la santé soient mieux pourvus. Le président du R.P.R. devrait dans les prochains jours s'expliquer sur le problème du recrutement des fonctionnaires.

Cette polémique peut donner l'impression que chaque camp politique a sa propre clientèle bien délimitée. Or – si l'on excepte la défense des intérêts corporatistes et professionnels – il n'en est rien. Quel est en effet le fonctionnaire qui, un jour au moins, ne s'est pas plaint, en tant qu'usager, des tracasseries de la bureaucratie ? Mais quel est aussi l'entrepreneur privé qui n'a jamais rêvé, au moins une fois, pour lui-même ou pour ses enfants, des garanties et de la sécurité qu'offre la fonction publique ?

ANDRÉ PASSERON.

A PARIS

M. Méhaignerie assure M. Chirac du soutien des centristes

La fédération du C.D.S. de Paris, que préside M. Georges Mesmin, candidat dans le seizième arrondissement, a donné, jeudi 27 janvier, le coup d'envoi de sa campagne municipale, sans tapage excessif, mais en présence du maire de Paris, M. Jacques Chirac. Le *« dîner démocrate »* qu'elle avait organisé au Palais des congrès a réuni quelque mille trois cent cinquante personnes qui, sagement, en dégustant leur choucroute et leur gâteau praliné, ont écouté les principaux responsables nationaux du C.D.S.

Manquaient à l'appel M. André Diligent, secrétaire général du parti, et M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., retenus dans leurs villes respectives. Le parti républicain était représenté par M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur, et Jacques Dominati, député, tête de liste dans le troisième arrondissement. Le parti radical avait délégué son vice-président, M. Yves Galland, candidat dans le dix-septième arrondissement.

M. Mesmin, député, a assuré M. Chirac de la *« loyauté de* [ses] *partenaires »*.

Parmi les orateurs, M. Monory, sénateur de la Vienne, a souhaité que les élus et les militants ne mènent pas une *« campagne agressive »* qui inciterait les *« déçus du socialisme »* à ne pas s'abstenir alors qu'ils s'y *« préparent »*.

M. Jacques Chirac, très applaudi, a évoqué *« le temps où certaines nuances pouvaient nous séparer »*, avant de noter : *« Il apparaît aujourd'hui qu'elles ne représentent rien à côté de l'essentiel, qui est la défense des valeurs de société qui nous sont communes. »*

Le maire de Paris a souligné que le *« bon accord »* intervenu entre le R.P.R. et l'U.D.F. *« ne comporte d'exceptions que ce qu'il faut pour confirmer la règle »* [de l'union] (1) et s'est réjoui que Paris ait été *« la première »* à donner l'exemple. Il a toutefois estimé que si l'opposition se trouve *« en meilleure position que l'actuelle majorité »*, elle doit *« se garder d'un excès d'optimisme. L'actuelle majorité a tout de même des atouts »*, a-t-il expliqué. *« Elle a le pouvoir et deux tiers des maires sortants. »*

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., a assuré M. Chirac du *« soutien et de l'appui* [de son parti] *pour sa gestion solide, sérieuse et saine »* de Paris et parlé d'un *« contrat de confiance avec l'avenir de Paris pour la solidité et l'unité de l'opposition »*. Il a insisté sur l'importance de l'enjeu : *« Il est à Paris plus qu'ailleurs national. Nous voulons que les résultats des élections municipales soient un avertissement pour le pouvoir »*, a-t-il ajouté.

(1) Le R.P.R. et l'U.D.F. n'ont officialisé que cinq cas de primaires.

D'une ville à l'autre

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES. – La fédération du P.C. des Hautes-Pyrénées du P.C. vient de mettre publiquement en accusation celle du M.R.G. La formation par les radicaux de gauche de listes propres non plus seulement dans les centres urbains de Tarbes, Lourdes et Bagnères, mais dans l'ensemble du département, constitue pour les communistes des *« points préoccupants et graves »*. A Tarbes, le P.C. accuse la liste M.R.G., conduite par M. Jean Duprat, maire adjoint et député des Hautes-Pyrénées *« de se situer ouvertement »* contre la liste conduite par le maire communiste sortant, Paul Chastellain.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL. – M. Robert Montdargent, maire communiste sortant, député de la troisième circonscription conduira la liste d'union de la gauche, qui comprendra trente-sept communistes et seize socialistes. La liste d'opposition dont la composition n'est pas encore arrêtée sera conduite par Mme Chantal Gaffet, R.P.R.

TARN

Précision. – L'accord conclu, au sein de la majorité à Castres concerne également le P.C. et non les seuls P.S. et M.R.G. (*le Monde* du 27 janvier).

Les dirigeants communistes se veulent « raisonnablement optimistes » quant à la mobilisation de leur électorat

M. Georges Marchais a participé, jeudi 27 janvier, au deuxième *« rendez-vous »* des militants communistes de la région parisienne chargés de collecter les fonds de la souscription lancée par le P.C.F. pour les élections municipales. Lors du premier *« rendez-vous »*, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, avait indiqué que la collecte s'élevait, nationalement, à 4,7 millions de francs (*le Monde* du 27 novembre 1982). Le total se monte aujourd'hui à 19142794 francs, l'objectif final étant de 40 millions de francs.

M. Marchais a déclaré que si *« la souscription est un bon « thermomètre » de ce que pensent les travailleurs »*, les résultats atteints peuvent rendre les communistes *« raisonnablement optimistes »*. Le secrétaire général a souligné que *« le grand patronat et ses relais départementaux financent les campagnes électorales des candidats de droite »*, qui sont *« les candidats du parti de l'argent »*.

Le secrétaire général du P.C.F. doit participer, le 1er février, à un meeting organisé à Paris pour les élections municipales. Le lieu choisi – la salle de la Mutualité –, de taille relativement modeste, montre que les dirigeants communistes ne comptent pas, à ce stade de la campagne, sur une mobilisation très importante. Ils s'emploient à l'augmenter, en reprenant tour à tour les thèmes développés lors de la réunion du comité central, les 10 et 11 janvier. L'intervention de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, dans *l'Humanité Dimanche* parue jeudi, vise elle aussi à convaincre ceux des électeurs communistes qui *« expriment de l'insatisfaction, voire du mécontentement »*.

M. Plissonnier, qui est considéré comme le garant d'une certaine orthodoxie, est susceptible d'être écouté par des générations plus anciennes de cadres, de militants et d'électeurs. Il leur rappelle le Front populaire et la Libération, pour souligner que *« ce qui se passe maintenant permet de situer notre époque comme la troisième grande période d'avancée démocratique et sociale »*. *« Il faut attirer l'attention d'électeurs qui sous-estimeraient ces résultats sur la situation exceptionnelle dans laquelle nous vivons*, déclare M. Plissonnier. *Le monde capitaliste connaît une crise comme il en a rarement subi. Elle dure depuis douze ans et s'aggrave. Dans les pays occidentaux, la tendance est d'y répondre en pesant sur les conditions de vie des travailleurs. Alors qu'ici, grâce aux efforts accomplis depuis dix-huit mois, par un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes, on a pu en même temps, stopper la progression du chômage et réduire de quatre points le taux d'inflation. Il faut donc bien tout prendre en compte. Sans gommer, sans nier les insuffisances, mais sans non plus rejeter l'acquis ni demander l'impossible. »*

Cette campagne de mobilisation des communistes prend forme alors que les attaques de l'opposition sur le thème des contraintes que la participation du P.C.F. imposerait à l'action gouvernementale semblent avoir un effet dans l'opinion. En effet, selon un sondage réalisé par la SOFRES auprès de mille personnes, du 6 au 12 janvier, et dont les résultats sont publiés par un groupe de journaux de province vendredi 28 janvier, la participation du P.C.F. au gouvernement est moins appréciée qu'auparavant : 36 % des personnes interrogées (au lieu de 42 % en mai 1982 et 40 % en janvier 1982) se déclarent « satisfaites » de la présence de quatre ministres communistes dans le gouvernement, tandis que 40 % d'entre elles (au lieu de 34 % en mai et 35 % en janvier) s'en déclarent « mécontentes » (les autres étant « sans opinion »). Chez les électeurs socialistes, on compte 63 % de satisfaits et 17 %&% de mécontents.

Quarante-cinq pour cent des personnes interrogées (au lieu de 55 % en mai 1982) estiment que le P.C.F. *« se comporte comme un partenaire loyal »* et 32 % d'entre elles (au lieu de 25 %) pensent que ce n'est pas le cas. L'influence du parti communiste sur les décisions du gouvernement est jugée *« forte »* par 35 % des personnes interrogées (au lieu de 25 % en mai 1982), *« faible »* par 49 % d'entre elles (au lieu de 59 %).

L'entente entre le P.S. et le P.C.F. est considérée comme *« solide »* par 23 % des personnes interrogées (électeurs socialistes : 38 % ; électeurs communistes : 54 %) et comme *« fragile »* par 64 % d'entre elles (électeurs socialistes : 52 % ; électeurs communistes : 40 %). 36 % des personnes interrogées (au lieu de 42 % en mai 1982) estiment que le P.C.F. *« souhaite le succès de la politique de M. Mitterrand »* et 38 % d'entre elles (au lieu de 39 %) estiment qu'il *« attend le moment favorable pour entrer dans l'opposition contre les socialistes »*. 33 % des personnes interrogées souhaitent que les communistes restent au gouvernement jusqu'à la fin du septennat, 7 % jusqu'aux élections législatives de 1986 et 39 % *« le moins longtemps possible »*.

PATRICK JARREAU.

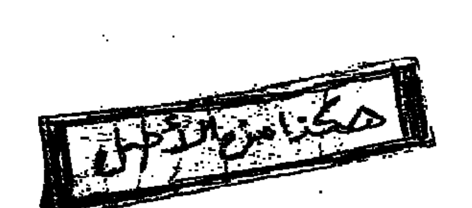
RENCONTRE P.C.F.-P.S.U.

Des délégations du P.C.F. et du P.S.U., dirigées respectivement par M. Georges Marchais et Mme Huguette Bouchardeau, se sont rencontrées, jeudi 27 janvier, au siège du parti communiste. Selon un communiqué commun, publié après la rencontre, les deux délégations se sont *« félicitées des accords pour des listes d'union de la gauche réalisés dans de nombreuses villes »* et elles ont *« décidé de résoudre dans les plus brefs délais les quelques problèmes qui subsistent encore »*.

Les délégations du P.C.F. et du P.S.U. *« engagent leurs organisations à conduire la bataille des municipales dans la plus grande unité avec l'ensemble des forces démocratiques pour assurer, avec de larges listes d'union, la réélection de toutes les municipalités de la gauche et pour lui en gagner de nouvelles dans de nombreuses communes »*.







POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

SARTHE : la rupture de la majorité est consommée au Mans

De notre correspondant

Le Mans. – Les socialistes manceaux ont décidé, jeudi soir 27 février, de s'engager dans une primaire avec M. Jean-Claude Boulard comme tête de liste, malgré l'accord national prévoyant une liste d'union dès le premier tour, derrière M. Robert Jarry, le maire communiste sortant. Mais ils se défendent d'être les responsables de cette entorse à l'accord national et de mettre en jeu l'union de la gauche au Mans : « *Nous étions partants pour réaliser l'union dès le premier tour. Mais l'union dans la dignité, pas dans l'humiliation. Une concession douloureuse avait été faite par les socialistes au plan national. Il était normal que nous exigions des contreparties. Nous n'avons pas pu les obtenir. Les électeurs trancheront. Et nous attendrons le deuxième tour pour réaliser l'union.* »

Les socialistes manceaux avaient clairement affirmé leur volonté d'obtenir de leurs partenaires communistes un nombre de sièges et des reponsabilités « *qui soient le reflet de l'électorat de gauche au Mans, où les deux tiers des voix sont socialistes* ». Ils réclamaient le poste de premier adjoint et un siège de plus que les communistes. Ils souhaitaient aussi obtenir une double garantie concernant la communauté urbaine : conserver un président socialiste et avoir l'assurance que leurs partenaires communistes ne chercheraient pas à en réduire les compétences. La seule ouverture proposée par le fédération de la Sarthe du P.C.F., dans une lettre adressée dans la soirée de jeudi à la fédération du P.S., se limitait à admettre la parité en nombre de sièges de conseillers. Les communistes refusaient toujours de céder le poste de premier adjoint, affirmant que l'accord national sur les têtes de liste incluait également les premiers adjoints. « *C'est faux. L'accord national ne porte que sur les têtes de liste, tout le reste est négociable. Même si la direction du P.S. estime que la règle est d'avoir la tête de liste et le premier adjoint de la même tendance, elle a toujours affirmé aussi que là où il y avait eu d'importantes concessions, il était souhaitable d'y faire des exceptions*, affirme M. Boulard.

ALAIN MACHEFER.

MAINE-ET-LOIRE : l'union de l'opposition et les divisions de la majorité à Angers

De notre correspondant

Angers. – L'opposition ira groupée à la bataille des municipales et la majorité sortante devrait se présenter en ordre dispersé.

A droite, on a tiré la leçon du scrutin de 1977, où la fratricide querelle entre M. Jean Turc, maire sortant (C.N.I.) et son adjoint, M. Auguste Chupin (C.D.S.), sénateur, qui devait finalement prendre la tête de la liste, a permis à M. Jean Monnier de conquérir la municipalité. L'union s'est faite – laborieusement – autour de M. Jean Narquin député et homme fort du R.P.R. Il conduira une liste R.P.R.-U.D.F. savamment dosée aux côtés de M. Jean Turc (qui deviendra président du district urbain en cas de victoire) et de M. Hubert Grimault (C.D.S.), poulain de M. Jean Sauvage (C.D.S.), sénateur et président du conseil général.

A gauche, pas de surprise. M. Jean Monnier avait retiré sa délégation à ses adjoints communistes en 1979 et délibérément refusé de profiter de l'état de grâce de l'après 10 mai pour ressouder l'union. Cohérent dans sa démarche et malgré l'accord national P.C.-P.S., il a très fermement confirmé qu'il se présenterait sans les communistes dont il « *ne partage pas la conception du socialisme* ». Les communistes pour leur part ont annoncé qu' « *ils œuvreraient pour l'union jusqu'à la dernière minute du délai de dépôt des candidatures* », ce qui ne les empêche pas de préparer leur propre liste dont la conduite sera confiée à l'adjoint sortant (sans délégation), M. Jack Proult.

Le pari de M. Monnier, socialiste rocardien, est de trouver au centre les voix qui lui manqueront sur sa gauche. Un pari risqué dans une ville où la majorité présidentielle s'est régulièrement située au-dessous de la barre des 50 % dans toutes les consultations électorales depuis 1977 (sauf aux législatives de 1981) et où les communistes, certes en perte de vitesse, représentaient tout de même en moyenne près de 10 % des suffrages.

Pour gagner, le maire sortant compte sur son influence personnelle que ses adversaires ne nient pas – « *s'il s'agissait seulement de battre la gauche, ce serait gagné d'avance*, déclarait récemment M. Jean Foyer (R.P.R.), ancien ministre, *mais il s'agit de battre Jean Monnier et c'est différent...* ». Il compte aussi sur l'image de bon gestionnaire qu'il s'attache à donner depuis six ans. M. Narquin ne se prive pourtant pas de contester la gestion du maire socialiste sortant : notamment la réalisation d'un centre de congrès de 90 millions de francs – « *un équipement disproportionné qui coûtera à la ville 40 000 F par jour pendant quinze ans* » – et le taux d'augmentation des impôts locaux qui a atteint, entre 1977 et 1982, le chiffre de 143 % quand le coût de la vie n'a progressé que de 73 %. – C.H. G.

Un appel au président de la République en faveur des déserteurs et insoumis

L'Union de résistance populaire contre la réaction, le fascisme et la guerre (U.R.P.) adresse au président de la République une lettre rédigée le 2 décembre 1982, pour protester contre la loi effaçant les dernières séquelles des événements d'Algérie. Les signataires demandent une mesure analogue pour les déserteurs et les insoumis. Ils écrivent notamment :

« *La loi de réhabilitation des généraux fascistes et putchistes de l'O.A.S. que vous avez imposée au Parlement inquiète l'opinion progressiste de notre pays, qui, sur la base de vos promesses, vous a porté à la présidence de la République, espérant trouver en vous un défenseur de la démocratie, un opposant irréductible aux ennemis de la liberté et du progrès social.*

» *Aujourd'hui encore, nombreux sont les anciens déserteurs et insoumis qui ont été l'honneur de notre pays, qui ont interrompu leurs études, perdu leur métier et vécu pendant des années dans des conditions précaires à l'étranger.*

» *D'un président de gauche et sur la base de vos engagements, l'opinion progressiste s'attendait à ce que vous renonciez aux méthodes utilisées par vos prédécesseurs de droite et que vous procédiez par contre à des réformes allant dans le sens d'un élargissement de la représentativité et des droits des élus de la nation. Il n'en est rien.* »

Ils demandent « *que les droits des déserteurs, insoumis et de tous ceux qui ont combattu pour la liberté soient reconnus et pris en compte ; que vous preniez clairement position contre toute tentative pour réhabiliter Pétain.* »

Le texte, qui a recueilli environ quatre-vingts signatures, est dû à l'initiative de M. Alfred Zimmer, président de l'U.R.P., 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* n'a pas pris part jeudi 27 janvier, à Clermont-Ferrand, au vote du conseil général du Puy-de-Dôme, estimant que « *l'endettement du département et l'augmentation de 17 % des dépenses font peser de graves dangers sur l'avenir* ».

LE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME CONGRÈS DU PARTI RADICAL

M. Bariani propose la « révolte républicaine »

Des résultats qu'il obtiendra aux élections municipales dépendra la survie du parti radical. S'il n'arrivait pas à reconstituer son tissu d'élus locaux qui, depuis la Libération, n'a cessé de s'effilocher, il devrait renoncer définitivement à jouer un rôle. L'enjeu est d'importance. M. Didier Bariani, président du parti radical, ne devait pas manquer de le rappeler dès l'ouverture du quatre-vingt-deuxième congrès de son parti, réuni à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), du vendredi 28 au dimanche 30 janvier.

Il refuse de considérer que « *le radicalisme est à l'agonie* ». « *Le radicalisme fait toujours partie des grands courants de pensée. Il nous faut seulement retrouver un pouvoir d'influence* », estime M. Bariani. Il soumettra à la réflexion des congressistes un texte intitulé « *La révolte républicaine* », dont les grandes lignes avaient déjà constitué la trame de la contribution radicale au récent congrès de l'U.D.F.

Il développe l'idée qu'il n'y a pas « *d'espace politique possible pour le radicalisme avec le socialisme à la française, que ce soit à gauche ou à droite* » et définit l'attitude du parti radical : « *L'opposition républicaine* », une opposition qui peut être « *violente contre l'exercice du pouvoir* » mais ne peut consister à des « *mises en cause personnelles* » contre les hommes qui exercent ce pouvoir.

Trois priorités sont définies : « *L'établissement d'un cordon sanitaire de contre-pouvoirs à l'Etat socialiste* », la défense de la laïcité, dont « *l'idéal* » a été détourné par le pouvoir qui s'en sert « *comme d'une arme de gouvernement* », enfin le retour à « *l'esprit d'entreprise, annihilé par les progrès implacablement continus du collectivisme* ».

Aucune élection n'est prévue lors de ce congrès. Renouvelé au mois de novembre 1981, le mandat de M. Bariani ne s'achèvera qu'à l'automne prochain.

C. F.-M.

APRÈS LE DÉCÈS DE GEORGES BIDAULT

Le président de la République salue le « grand résistant » et l' « homme de conviction »

Les obsèques de Georges Bidault, décédé dans la nuit du 26 au 27 janvier (*le Monde* du 28 janvier), auront lieu mardi 1er février à Saint-Louis des Invalides, à Paris. L'ancien président du conseil sera inhumé le même jour à La Celle-les-Bordes (Yvelines).

Evoquant la question algérienne, Mme Bidault a souligné que son mari avait « *pris un parti* » (celui de l'Algérie française) et n'en a « *jamais changé* ». « *Le général de Gaulle semblait avoir pris le même parti, mais lui il a changé* », a-t-elle observé avant d'ajouter : « *Comme mon mari était un rebelle aux yeux du général de Gaulle, ce dernier ne lui a jamais pardonné, car il ne pardonnait pas que l'on ne soit pas à sa botte.* » « *Depuis son retour en France, mon mari a été tenu à l'écart de tout par tous les hommes politiques, Giscard y compris : une sorte d'exil en France, si vous préférez* », a indiqué Mme Bidault, qui a affirmé « *ne plus avoir de rancune contre les gaullistes, mais du mépris* ».

Le président de la République a adressé à Mme Bidault un télégramme de condoléances dans lequel il écrit : « *La disparition de Georges Bidault attriste tous ceux qui ont connu le courage du grand résistant, successeur à la présidence du C.N.R. de Jean Moulin, l'homme d'Etat qui exerça de hautes responsabilités tout au long de la IVe République, et, quelque opinion qu'on en ait, l'homme de conviction de tous les combats qu'il estima devoir mener.* ».

MM. Mauroy, Defferre et Chaban-Delmas entendent garder le souvenir du Bidault de la Résistance.

M. Lecanuet, président du C.D.S., ancien président du M.R.P. (que Bidault avait fondé à la libération), a estimé : « *Chef du gouvernement de la France ou isolé dans l'exil, il fut toujours l'homme du courage au service de ses convictions jusqu'à l'intransigeance, mais aussi jusqu'au sacrifice par le refus du compromis. Comme tel, mes amis et moi lui gardons notre respect et notre gratitude pour le témoignage de sa vie..* »

Parmi les autres déclarations, notons celle de M. Jacques Roseau, porte-parole de la confédération du RECOURS, qui indique que les Français rapatriés d'Afrique du Nord rendront un hommage solennel à Georges Bidault lors de leurs assises nationales du 29 janvier.

AÉRONAUTIQUE

POLÉMIQUE A PROPOS DE L'AIRBUS

L'optimisme de M. Fiterman tranche sur les préoccupations du général Mitterrand

« S'il est indéniable que le programme Airbus n'échappe pas aux conséquences de la crise du transport aérien, il y fait face plutôt mieux que ses concurrents et il se trouve dans une situation qui n'autorise en rien la présentation alarmiste qui est faite dans un article du Monde *sur une prétendue mévente de l'Airbus.* » Tel est le commentaire de M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, après la publication dans le *le Monde* du 28 janvier d'une lettre du général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société générale aérospatiale (SNIAS), sur la situation commerciale jugée « *préoccupante* » et le bilan « *négatif* » de l'Airbus en 1982 et jusqu'en 1984.

« *Contrairement à ce que laisse entendre ce journal*, explique M. Fiterman, *je n'ai pas reçu le document dont il est fait état et n'en avait donc pas jusqu'ici connaissance.* » Ce document de vingt et une pages, dont la SNIAS a reconnu l'existence, a été adressé à diverses autorités gouvernementales, et notamment, pour le ministère des transports, à M. Guy Braibant, chargé de mission auprès de M. Fiterman, et à M. Daniel Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile au ministère des transports.

« *Des milliers de lettres* (...) *circulent chaque jour entre les entreprises, les administrations et les ministères, dans lesquelles chaque partie s'efforce de faire valoir son point de vue en fonction de la conscience qu'elle a de ses responsabilités*, ajoute M. Fiterman, *il est ridicule et malhonnête d'en faire à l'occasion une publication tapageuse pour en tirer des conclusions qui n'ont rien à voir avec la réalité des faits* ».

Dans ce document, le général Mitterrand affirmait : « *Il reste aujourd'hui à vendre vingt et un avions sur la production à la fin de 1983* » et « *il n'est pas du tout impossible que des contrats, considérés comme sûr aujourd'hui soient remis en cause dans les semaines ou les mois qui viennent, si la situation des compagnies aériennes continue à se dégrader* ». Dans un tableau qui accompagne cette observation le général Mitterrand constatait qu'il restera à vendre quarante et un Airbus en 1984 et soixante-dix-huit en 1985.

Il est bien évident que le gouvernement français, ajoute de son côté le ministre des transports, *suit en permanence — pour ce qui relève de ses reponsabilités — l'évolution de cette situation liaison avec ses partenaires européens* ».

Le ministre d'État conclut : « Je regrette profondément une « opération » dont je ne sais si elle a quelque rapport avec les prochaines échéances électorales, mais dont je suis certain qu'elle ne dépalaira pas aux firmes concurrentes. »

A-320 : deux gros problèmes

A propos du futur Airbus A-320, « *nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour que cet avion soit construit dans des délais rapprochés* », avait d'autre part affirmé le ministre des transports, le mercredi 26 janvier. M. Fiterman avait ajouté que le financement de l'entreprise ne pose « *pas de problème difficile* ». Il est à noter que là encore l'optimisme du ministre tranche sur les préoccupations du P.-D.G. de la SNIAS.

Le général Jacques Mitterrand indique en effet dans l'une des annexes à sa lettre du 14 janvier que « *si (...) plusieurs compagnies aériennes représentatives commandent un nombre significatif d'avions, le lancement du programme pourrait ête décidé dans le deuxième semestre de cette année pour un premier vol au printemps 1987 et une mise en service au printemps 1988* », avant d'ajouter : « *d'ici là un certain nombre de problèmes doivent être résolus dont les deux plus importants sont le partage du travail et la participation des gouvernements partenaires au financement du développement et de l'industrialisation, dont le montant est estimé aujourd'hui à 1850 millions de dollars aux conditions économiques et monétaires de janvier 1982* ».

MÉDECINE

A NANCY

M. Ralite a inauguré un hôpital pour enfants dans un climat de « résistance passive »

De notre correspondant

Nancy. — M. Jack Ralite, ministre de la santé, a inauguré jeudi 27 janvier, à Nancy, un hôpital pour enfants d'une capacité d'accueil de trois cent trente-deux lits où travailleront à terme plus de sept cent cinquante personnes (deux cent vingt-deux postes ont été créés en 1982) et qui groupera sur 33 000 mètres carrés des services de médecine et de chirurgie infantiles jusqu'alors disséminés.

L'annonce de la venue du ministre a déclenché une « résistance passive » des médecins hospitaliers nancéiens (notamment ceux qui sont affiliés au Syndicat des médecins à plein-temps hospitalo-universitaires, au syndicat des médecins des hôpitaux publics et au syndicat autonome des enseignants). Ceux-ci avaient annoncé qu'ils boycotteraient l'inauguration afin de ne pas cautionner par leur présence les avant-projets de réforme des hôpitaux et des études médicales. Peu après, dans un communiqué rendu public, le conseil départemental de l'ordre des médecins de Meurthe-et-Moselle annonçait qu'il s'associait au mouvement des hospitaliers « *conscient que la politique actuelle de la santé (...) mène à une étatisation autoritaire* ». Se disant aussi « *conscient d'exprimer ainsi l'inquiétude de la grande majorité des deux mille médecins de Meurthe-et-Moselle* », le conseil précisait que son président, le docteur Werner, ne se rendrait pas à l'inauguration.

Cette prise de position déclenchait une réaction immédiate de l'intersyndicale C.F.D.T. du C.H.R. de Nancy, qui accusait le conseil de l'ordre de Meurthe-et-Moselle de « *sortir manifestement de son obligation de neutralité* » et estimait que « *sa suppression, jusqu'ici différée, s'impose désormais dans les plus brefs délais* ».

Dans un dossier remis au ministre, le syndicat s'est, d'autre part, attaqué à la taille du nouvel hôpital d'enfants : « *Sa construction n'a été basée sur aucune analyse des besoins régionaux et sur aucune perspective de santé autre que l'hospitalisation.* » Enfin, réunis en assemblée générale la veille de la cérémonie, les internes des hôpitaux de Nancy avaient décidé de se mettre en grève pour la venue du ministre.

Après être passé devant quelques banderoles revendicatives, et sans le moindre problème, M. Ralite a ensuite visité les différents étages du nouvel hôpital d'enfants de Nancy-Brabois où se trouvaient les enfants hospitalisés, le personnel de garde et les non-grévistes. Puis, dans un long discours, M. Ralite a réaffirmé point par point la nécessité de la réforme envisagée : « *En 1984, la Sécurité sociale appliquera le budget global. Je ne souhaite pas que la Sécurité sociale gère les hôpitaux. Mais ceux qui n'auront pas départementalisé leur établissement à temps auront tout simplement des difficultés de négociation.* » Dans une lettre ouverte signée par sept syndicats de médecins et transmise au ministre, les praticiens nancéiens ont réaffirmé que le délai du 31 décembre 1983 était « *irréaliste et totalement inapplicable* ».

Répondant indirectement à une de leurs questions écrites, M. Ralite a avancé la date du 15 février pour une définition précise du statut de médecin hospitalier.

JEAN-LOUIS BEMER.

ÉDUCATION

Les élections de parents d'élèves dans les établissements scolaires

- *La participation progresse légèrement*
- *La Fédération Andrieu conserve la première place*

Les résultats des élections aux comités de parents (école maternelles et élémentaires) et aux conseils d'établissement (collèges et lycées) font apparaître une légère augmentation de la participation des parents, confirmant un mouvement qui s'était amorcé l'an dernier. De légères fluctuations sont à remarquer dans la répartition des voix entre les quatre grandes associations de parents, les listes d'union et les divers.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, la participation atteint 38,73 %. Elle était de 50,65 % en 1977, et avait connu ensuite une chute considérable, jusqu'à 36,46 % en 1980. En 1981, elle était de 38,45 %. On constate donc une très légère progression. Les suffrages vont en majorité à la F.C.P.E. (fédération Andrieu), qui totalise 49,76 %. En 1981, elle obtenait 51,72 % des voix. La PEEP fédération Schléret) recueille 10,43 % des voix (10,17 % en 1981). L'UNAAPE (autonome) obtient 1,2 % (1,16 % en 1981). La FNA-PEEP (fédération Démaret) obtient 0,42 % (0,48 % en 1981). Les « listes d'union » totalisent 10,24 % des suffrages (9,5 % en 1981) et les « divers » 27,93 % (26,97 % en 1981).

Dans les collèges et lycées, la participation connaît une légère remontée, plus sensible encore que dans les écoles, en particulier dans les collèges, où le taux des suffrages passe de 39,2 % en 1981 à 40,2 % en 1982. Dans les lycées, la progression est plus faible : 37,4 % (36,9 % en 1981). En revanche, les lycées d'enseignement professionnel enregistrent un fléchissement du nombre de votants, avec 24,4 % (25,2 % en 1981). Comme dans l'enseignement primaire, la F.C.P.E. conserve une nette majorité, malgré un tassement d'ailleurs plus faible que dans les écoles : elle totalise 59,3 % des suffrages (60,7 % en 1981). La PEEP progresse légèrement (28,6 % en 1981, 29,3 % en 1982), l'UNAAPE est en très légère progression (1,9 % en 1981, 2,1 % en 1982). La FNA-PEEP est stable (0,5 % en 1981, 0,5 % en 1982), comme les « listes d'union » (19 % en 1981 comme en 1982). Les « divers » passent de 6,4 % en 1981 à 6,8 % en 1982.

Globalement, ces élections confirment la tendance à la hausse observée l'an dernier dans la participation des parents, surtout dans les collèges.

Le tassement des voix de la F.C.P.E., plus sensible dans les écoles que dans les collèges et lycées, vérifie sans doute cette loi que les suffrages des mécontents rallient plus facilement les listes plus proches de l'opposition. Ce sont d'ailleurs la PEEP, les « listes d'union » et les « divers » qui profitent de ces légers déplacements de voix. Mais la fédération que préside M. Jean Andrieu conserve de très loin sa première place et continue à devancer de plus d'un million de voix la fédération présidée par M. Schléret. Les autres fédérations sont bien loin derrière. A noter, néanmoins, l'importance des listes d'union et des divers dans les résultats des élections rux conseils d'école.

SPORTS

Walter Rohrl (Lancia) gagne le Rallye de Monte-Carlo

Monaco. — *L'écurie italienne Lancia a exercé jusqu'au bout sa domination dans le parcours final du cinquante et unième Rallye de Monte-Carlo qui s'est achevé, vendredi 28 janvier, par la victoire de l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl. Le champion du monde en titre, déjà vainqueur à Monte-Carlo en 1980 avec Fiat et en 1982 avec Opel, a devancé son coéquipier, le Finlandais Markku Alen, deuxième, de 6 min. 50 sec., le Suédois Stig Blomqvist (Audi Quattro), troisième, à 11 min. 18 sec., le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro), quatrième, à 14 min. 5 sec. Deux autres Finlandais occupent les cinquième et sixième places : Ari Vatanen (Opel Ascona), à 15 min. 6 sec. et Henri Toivonen (Opel Ascona), à 16 min. 57 sec. Jean Ragnotti (Renault-5 turbo), vainqueur avec le Finlandais Mikkola de la dernière épreuve spéciale, s'est classé, pour sa part, à la septième place à 19 min. 13 sec. du vainqueur. Jean-Claude Andruet (Lancia) a dominé, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28, le parcours final en remportant six des dix épreuves spéciales.*

De notre envoyé spécial

A force d'entendre ici et là que Walter Rohrl était un homme discourtois, on avait presque fini par le croire. Une déclaration peu amène à propos de Michèle Mouton, qu'il avait cependant démentie, son attitude lors du dernier Rallye de Grande-Bretagne, auquel il avait refusé de participer plutôt que d'assister à une réception donnée par son employeur d'alors, son absence, enfin, à la remise des prix 1982 de la Fédération internationale de sport automobile (FISA), ont largement contribué à donner du champion du monde en titre une image peu conforme à la réalité.

Sur les reproches qu'on lui fait, Walter Rohrl explique qu'il hait les mondanités. Après avoir conquis le titre de champion d'Europe en 1974, il avait déjà récusé l'invitation qui lui avait été faite. « *Personne*, dit-il, *à ce moment-là ne m'avait fait part de sa réprobation. Je n'ai jamais imaginé que le président Jean-Marie Balestre en serait contrarié.* » Fausse naïveté d'un champion qui ignorerait le professionnalisme du sport automobile ?

L'explication est plus convaincante quand Walter Rohrl développe son idée. « *Je conduis*, dit-il, *pour le plaisir. Être pilote de rallye n'est pas un métier. Je regrette alors que ce sport ait pris depuis quelques années un virage. L'argent apparaît désormais au premier plan. C'est devenu une affaire de professionnels. Les commanditaires y ont une place prépondérante.* » Le champion allemand porte un jugement identique sur la formule 1. « *Je n'ai jamais pensé à conduire une monoplace*, dit-il. *Je suis indépendant et j'entends faire du sport.* » On aura compris. Rohrl est un amateur dans l'âme. C'était pour lui, en tout cas, une raison suffisante pour qu'il change d'écurie à la fin de la saison dernière, même s'il se défend de faire porter à Rothmans, fabricant britannique de cigarettes, la responsabilité de son départ. « *J'avais*, dit-il, *d'excellentes relations avec le groupe Fiat et j'estimais déjà que la Lancia 037 était une très bonne voiture.* »

L'argent pourtant ne le laisse pas indifférent. « *Dieu soit loué*, avoue-t-il, *j'en ai besoin pour vivre.* » Combien gagne-t-il chaque année ? La question était directe, la réponse ne s'est pas faite attendre : « *1 million de francs* ». Et pour justifier son salaire, il ajoute : « *J'ai économisé l'argent que j'ai gagné, j'ai une maison avec un grand jardin à Regensburg et un terrain dans les environs de la ville.* »

Le meilleur pilote du monde est semble-t-il comblé. Ses adversaires reconnaissent sa supériorité. Le champion allemand se satisfait apparemment de la situation. Il n'envisage pas de stopper sa carrière dans les années à venir, « *peut-être dans cinq ans, six ans*, dit-il, *quand je n'aurai plus d'enthousiasme pour conduire* ». A trente-six ans, il ne veut pas cependant y songer sérieusement.

Walter Rohrl, en revanche, pense à son avenir, lui qui « *a peur des lendemains* ». Paradoxalement pourtant, il n'envisage pas de rejoindre sa femme, qui dirige les quarante employés de son entreprise de carrosserie et de peinture : « *Je serais très malheureux de travailler dans un bureau* ».

GILLES MARTINEAU.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance, de TOULOUSE.

D'un jugement rendu le 4 octobre 1982 contradictoire, par le Tribunal Correctionnel de TOULOUSE, 3e Chambre, entre le Ministère Public et le nommé FRECHOU Jean, né le 31 juillet 1933, conducteur de travaux, demeurant, 32, rue Paul-Descamps, TOULOUSE (31). Il est extrait ce qui suit : M. FRECHOU Jean a été condamné à la peine de seize mois d'emprisonnement avec sursis pour le délit de BANQUEROUTE simple, escroqueries, infraction à la législation sur la construction commise courant 1977, 1978 et 1979. Faits prévus et réprimés par les articles 126, 130, 131. LOI du 13/7/1967, L. 231-1, L. 231-2, L. 241-1, R. 231-15 du CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION 402 et 405 du Code Pénal. Dont extrait délivré aux fins d'insertion dans « LA DÉPÊCHE DU MIDI » et « LE MONDE ».
LE SECRÉTAIRE GREFFIER.

Par jugement contradictoire rendu le 26/5/1982, le T.G.I. de THONON-LES-BAINS (74), a condamné : MAILLET Henri, artisan, à MASSONGY (74) à dix-huit mois de prison dont dix avec sursis, pour : PUBLICITÉS MENSONGÈRES, ESCROQUERIES, MAILLET Daniel, aide caviste à LOISIN (74) à six mois de prison avec sursis, 1.500 F d'amende, pour :COMPLICITÉ DE PUBLICITÉS MENSONGÈRES et ESCROQUERIES.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS
CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE
Par jugement contradictoire en date du 11 juin 1982, la 11e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour FRAUDE FISCALE à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec sursis et HUIT MILLE francs d'amende, le sieur NOEL Guy, né le 20 septembre 1935 à CONSTANTINE (Algérie), Ingénieur, demeurant à LOME (Togo), boîte postale 1915. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le Journal Officiel et dans « LE FIGARO » et « LE MONDE ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de police de PARIS.

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Police de PARIS, 4-14, rue Ferrus - 75014 PARIS, en date du 5 novembre 1982, que Monsieur BAB Messaoud, né le 31 décembre 1933, à TITTERI (Algérie), domicilié au 21, rue Croix-Lion, 78800 HOUILLES, pris ès qualités de Propriétaire exploitant de l'Établissement « l'Étoile d'Orient », a été condamné à une amende de 2.500 FRANCS, ainsi qu'à l'insertion dans « LE MONDE » et « LE MATIN » du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge ; l'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis : 75018 PARIS, 20, boulevard Barbès, en vertu de l'article L. 341-6, alinéa 3 du Code du Travail pour avoir contrevenu aux articles L. 341-6 et R. 364-1 du Code du Travail pour motif ci-après : EMBAUCHE OU MAINTIEN D'UN ÉTRANGER EN SITUATION IRRÉGULIÈRE D'EMPLOI. Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère Public. Le Greffier en Chef, soussigné.

« Par arrêt en date du 12 juin 1981, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné BIRENE Michel, né le 8 mars 1921, à RADOM (Pologne), demeurant, 15, rue Le Bua, PARIS (20e), à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour FRAUDE FISCALE et omission de passation d'écritures ».

« Par arrêt en date du 15 juin 1982, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné PONS Michel, né le 22 mai 1935 à PARIS (9e), demeurant, 10, rue Mesnil, PARIS (16e), à UN AN d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la législation sur les douanes et sur les changes. »

« Par arrêt en date du 9 octobre 1981, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné STARCKMANN Georges, né le 18 mai 1927, à PARIS (10e), demeurant à MADRID (Espagne), 7, Alberto Alcocer à six mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la réglementation sur les changes. »

« Par arrêt en date du 9 octobre 1981 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné CERISE Michel, né le 24 mai 1934, à CHELLES, demeurant, 3, rue Duschêne, CHELLES (77) à TROIS mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la réglementation sur les changes. »

Extrait des Minutes du Secrétariat. Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.

D'un jugement rendu le 4 octobre 1982 par défaut, par le Tribunal Correctionnel de TOULOUSE, 3e Chambre entre le Ministère Public et le nommé TALIEU Michel, né le 16 août 1941, à TOULOUSE (31), chauffagiste, demeurant, 40, route de Pin Balma, à Balma (31). Il est extrait ce qui suit : M. TALIEU Michel a été condamné à la peine de seize mois d'emprisonnement avec sursis, pour délit de BANQUEROUTE simple, escroquerie, infraction à la législation sur la construction. Infraction aux Lois sur les Sociétés ; commises courant 1977, 1978 et 1979. Faits prévus et réprimés par les articles 126, 130, 131. LOI du 13/7/1967, 428. LOI du 24/7/1964, L. 231-1, L. 231-2, L. 241-1 et R. 231-15 du CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION. Dont extrait aux fins d'insertion dans le journal « LE MONDE ».
LE SECRÉTAIRE GREFFIER.

Par arrêt en date du 13 janvier 1982, la 9e chambre de la cour d'appel de PARIS a condamné

BRISSET Jean-Baptiste, né le 4 avril 1927 à La Rochemard-79, demeurant 124, rue de la Convention, PARIS-15e à un an d'emprisonnement dont cinq mois avec sursis pour importation et exportation sans autorisation de marchandises ou billets de banque.

DUFFAU René, né le 1er mai 1912 à Rabastens-de-Bigorre-31, demeurant 46, rue de Tocqueville, PARIS-17e à dix-huit mois d'emprisonnement dont neuf mois avec sursis pour complicité d'importation et exportation sans autorisation de marchandises probibées ou billets de banque.

DE POPLAVSKY Georges, né le 5 mars 1924 à Varna (Bulgarie), demeurant 11, rue Maspéro, PARIS-16e, à deux ans d'emprisonnement pour complicité d'infractions douanières et de changes.

SCIENCES

Une photographie mondiale de la biotechnologie industrielle

Face aux États-Unis et au Japon, les réalisations de l'Europe se font lentement et en ordre dispersé

Les dix dernières années ont été marquées par le développement rapide des biotechnologies au plan industriel et par la création d'un bon nombre de sociétés d'ingénierie biotechnologique. *Des sociétés se créent, quelques-unes se développent, d'autres enfin connaissent des difficultés* (faillite ou licenciements) [1]. Mais il paraît clair que ces accidents de parcours ne sauraient représenter un obstacle à la constitution par les biotechnologies d'un *« nœud technologique et industriel reliant des activités jusque-là relativement étrangères, à partir duquel des stratégies industrielles se définissent en termes nouveaux »*. Comment analyser ces mutations, comment se retrouver dans le labyrinthe de ce nouveau secteur d'activité, c'est ce que la Dafsa, société d'études financières avec l'aide de M. Laurent Faibis, économiste, et de la revue *Biofutur* a tenté de faire en rendant public, jeudi 27 janvier à Paris, une sorte de portrait (2) de ce qui existe.

Même si les avis divergent pour ce qui concerne les délais, nombreux sont ceux qui pensent que les technologies du vivant qui exploitent à des fins industrielles les potentialités offertes par les micro-organismes, les cellules animales et végétales et les fractions subcellulaires qui en dérivent, ont toutes chances de donner lieu à *« une révolution scientifique et industrielle »* du même ordre que celle qui a été engendrée par le développement de l'informatique. Certes, il convient d'être prudent dans la mesure, où les *« réalisations industrielles liées aux biotechniques sont encore bien modestes en regard de la multiplicité des procédés et des produits encore en phase de développement »*. Mais la soixantaine de sociétés — les trois quarts de celles qui existent sont américaines — passées en revue par le rapport de la Dafsa constituent déjà plus qu'une amorce.

Cependant, *« la fragilité financière des sociétés d'ingénierie biotechnologique laisse penser que seul un nombre restreint d'entre elles parviendra à conserver son autonomie »*. La plupart dépendent, en fait, financièrement des grands groupes industriels et financiers, soit par le biais des contrats de recherche, soit par celui des capitaux et bien peu présentent des comptes d'exploitation qui ne soient pas déficitaires. Pour toutes ces raisons, il est probable que les plus vulnérables disparaîtront rapidement, mais que, comme dans l'électronique et l'informatique, quelques-unes résisteront et deviendront des pôles importants de ce nouveau secteur industriel.

Dans ce domaine, les États-Unis auront vraisemblablement le premier rôle. La qualité des équipes *scientifiques, la puissance* et le dynamisme de leur industrie et de leur marché financier favorisent une telle évolution dont témoigne la création outre-Atlantique d'une centaine d'entreprises, sous l'impulsion, notamment, de l'industrie pharmaceutique, chimique et pétrolière. Les firmes alimentaires américaines paraissent, en revanche, ne prendre que lentement conscience de ces technologies.

Le Japon sera là aussi. Ses ambitions sont claires : il n'a guère l'intention de faire de la figuration. A cet égard, le rapport de la Dafsa met en évidence les efforts consentis par les entreprises en collaboration étroite avec les pouvoirs publics. Même si le Japon occupe dans plusieurs secteurs de productions bio-industrielles une place enviée — premier dans le domaine des acides aminés, deuxième dans celui des antibiotiques, — ses dirigeants sont parfaitement conscients de leur vulnérabilité dans certaines techniques de génie génétique et cherchent à combler leurs lacunes par une intensification de leurs efforts de recherche et par une coopération accrue avec les firmes américaines.

Et l'Europe dans tout cela ? *« Mis à part certains cas isolés,* note le rapport, *la prise de conscience de la formation d'une industrie nouvelle s'est effectuée plus lentement et en ordre dispersé »*. *« Dans plusieurs pays, et notamment en France et en Allemagne, les pouvoirs publics jouent un rôle décisif pour impulser et financer une part importante des activités biotechnologiques »*. Dans certains pays d'Europe du Nord même, des entreprises ont réussi *« à occuper certains segments précis »*. Mais *« les compétences spécifiques des industries biotechnologiques en Europe (...) n'apparaissent pas encore clairement »*. Beaucoup reste à faire encore, car ces nouvelles technologies risquent de modifier profondément le tissu industriel en raison des opportunités de croissance qu'elles peuvent apporter ou laissent supposer et qui suscitent l'intérêt de firmes spécialisées dans la production du verre ou du ciment ou dans la chimie (c'est le cas de Du Pont de Nemours, numéro un mondial) pour des secteurs que certains considéraient à tort comme des chasses gardées. Cela, le milieu pharmaceutique pour lequel les tensions risquent, à court terme, d'être les plus vives l'a très bien compris. En va-t-il de même pour tous ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Southern Biotech, par exemple,* est en faillite et la firme CETUS a entrepris de licencier. Les deux sociétés sont américaines.

(2) *Les biotechnologies dans le monde : Stratégie des entreprises et structures industrielles,* édité par la Dafsa, 7, rue Bergère, 75009 Paris. Prix : 7 490 F.

LA PLACE DE LA FRANCE

Si la France occupe une place notable dans le monde par ses recherches en biologie fondamentale, les sociétés françaises de biotechnologie n'ont pas, contrairement à celles des Etats-Unis et du Japon, de position forte sur les grandes productions industrielles actuelles dans ce domaine. Il n'existe, en France, que deux sociétés d'ingénierie biotechnologique opérationnelles : Transgène et Genetica.

***Cette situation s'explique en partie par « les difficultés de l'interface entre la recherche publique et l'industrie »*, mais il semble que la prudence des milieux industriels et financiers français et la prise de conscience, tardive en France (elle remonte à 1976), de l'importance à venir des biotechnologies en soient plus responsables encore.**

Tout récemment, un certain nombre d'actions ont été lancées, comme le plan mobilisateur sur les biotechnologies publié dans le courant du mois de juillet 1982. L'initiative est bonne en soi, mais il convient de remarquer que les Japonais se sont posé les mêmes questions dès le début des années soixante-dix. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans ce domaine, un texte officiel ait fait sévèrement état, l'été dernier, de l'attitude relativement attentiste des acteurs potentiels français, qui s'est traduit *« par un retard inquiétant sur les Etats-Unis et le Japon, par des lacunes dangereuses, par une inadéquation inquiétante des structures et des mentalités au défi mondial que représentent les biotechnologies »*. — J.-F. A.

JUSTICE

UNE AFFAIRE DE « FAUSSES FACTURES »

Le maire d'Aix-en-Provence demande à être entendu par le procureur de la République

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — M. Alain Joissains, maire (*U.D.F., rad.*) d'Aix-en-Provence, a déclaré « tout ignorer », le jeudi 27 janvier, des poursuites qui pourraient être engagées contre lui dans le cours de l'enquête sur la construction, à Saint-Antonin-sur-Bayon (Bouches-du-Rhône) de la villa de son beau-père, M. Roger Charton (nos dernières éditions). Les rumeurs concernant son éventuelles inculpation ont pris naissance après la *présentation au parquet* d'Aix-en-Provence, jeudi, en fin de journée, de six personnes, parmi lesquelles M. Charton, qui avaient été entendues par la police et dont trois avaient été placées en garde à vue pendant quarante-huit heures.

Le procureur de la République, M. Lucien Dupré, aurait décidé, au vu des faits révélés par l'enquête, de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour que celle-ci désigne une juridiction d'instruction en dehors du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Or cette requête ne se justifie que si une personne possédant la qualité d'officier de police judiciaire — ce qui est le cas d'un maire — est susceptible d'être mise en cause dans une procédure pénale. Il semble donc que M. Joissains pourrait effectivement être impliqué dans cette affaire.

Interrogé le vendredi 28 janvier, M. Dupré s'est cependant refusé à toute confirmation de ces informations et de cette hypothèse. En tout état de cause, aucune information judiciaire n'a encore été ouverte et, *a fortiori*, aucune inculpation prononcée, ce qui laisserait supposer que les résultats de l'enquête ont été suffisamment probants pour ne pas nécessiter des mesures conservatoires. L'opportunité des poursuites sera décidée par la chambre d'accusation qui aura à connaître du dossier.

Les six personnes interpellées seraient soupçonnées d'avoir commis ou de s'être rendues complices d'irrégularités tendant à l'utilisation de fonds occultes pour le financement de la construction de la villa de M. Charton. Il s'agit du directeur de la société Mistral Travaux et d'un adjoint de celui-ci, ainsi que du directeur de l'entreprise Mirabeau Construction, qui a affectué les travaux de la villa en sous-traitance, ainsi que deux architectes et de M. Charton lui-même.

Il semble que des marchés fictifs aient été passés entre Mistral Travaux et Mirabeau Construction, donnant lieu à des faux en écrituree de commerce. Le montant des fonds puisés dans la trésorerie de Mistral Travaux serait de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs. D'après M. Joissains, le coût de la villa — dont la superficie est de 206 mètres carrés — serait de 1 million de francs et aurait été financé par un prêt et le produit de la vente d'une maisonnette appartenant à son beau-père à Toulon. Pour les enquêteurs, le pris de revient de la construction dépasserait sensiblement cette somme.

Le maire d'Aix-en-Provence aurait été mis en cause par certaines des personnes interpellées qui l'auraient désigné comme le véritable bénéficiaire des « cadeaux » de la société Mistral Travaux dans la mesure où il aurait lui-même commandité les travaux de la villa. M. Joissains conteste avec vigueur ces assertions et se dit prêt à prouver par de nombreux documents, notamment des lettres échangées entre l'architecte et son beau-père, la *« parfaite clarté »* du financement de cette construction. Indigné par ce *« coup bas politique »*, il a demandé à être entendu par le procureur de la République d'Aix-en-Provence.

GUY PORTE.

Vol de bijoux chez Cartier

Un vol de bijoux d'une valeur totale avoisinant les 10 millions de francs a été commis, le 27 janvier, vers 17 h 30, dans l'une des succursales de la joaillerie Cartier, 12, avenue Montaigne, Paris-8e.

Trois employés, dont une femme, se trouvaient dans le magasin en compagnie d'un client lorsqu'un homme est entré, demandant à se faire présenter des bijoux. Quelques minutes plus tard, un complice entrait à son tour dans la boutique et braquait aussitôt une arme, imité en cela par celui qui l'y avait précédé. Sous la menace de leurs armes, les deux hommes conduisaient alors les trois employés et le client au sous-sol, les immobilisant à l'aide de menottes. Après avoir fait main basse sur le contenu du coffre-fort et des vitrines, les deux malfaiteurs se sont enfuis.

Les policiers n'écartent pas l'hypothèse selon laquelle les auteurs de ce vol peuvent également être ceux d'un hold-up commis le 21 janvier vers 12 h 30 dans une bijouterie de la rue Quentin-Bauchard, près des Champs-Elysées. Les signalements coïncident, ainsi que la manière d'opérer.

● *Attentat contre une gendarmerie.* — *Un attentat* à l'explosif a été commis dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 janvier, contre les locaux de la gendarmerie de Conques (*Aveyron*). Une bouteille de gaz piégée a explosé à 3 h 20 dans le hall d'entrée menant aux logements des cinq familles de gendarmes habitant la caserne. *« Les dégâts sont considérables »*, selon le capitaine Lambert, commandant la compagnie.

Toulon : la constance d'un maire

De notre envoyé spécial

Toulon. — Même ses adversaires politiques le reconnaissent quelquefois : M. Maurice Arreckx (U.D.F.), maire de Toulon *depuis vingt-trois* ans, est homme de cœur. Dans son impressionnant bureau de l'hôtel de ville, d'où l'on devine la rade de Toulon, *« la plus belle d'Europe »* d'après Vauban, le maire se présente comme *« un humaniste »*, un esprit *« peu sectaire »*, le père adoptif de cinq *enfants* de l'Assistance publique. Le même pourtant, vice-président de la Commission nationale des maires pour la sécurité, en présentant, le 8 *janvier, sa liste « Toulon avenir »*, affirmait la nécessité pour son pays *« de ne pas devenir la poubelle de l'Europe »* à propos des immigrés assimilés à des détritus (*le Monde* du 11 janvier). Les applaudissements particulièrement chaleureux de ses amis politiques, lorsqu'il aborda les problèmes de l'immigration, valaient-ils un tel écart de langage ?

M. Arreckx plaide non coupable : il n'aurait eu en tête, en utilisant l'image contestée, que les terroristes, *« brigades rouges ou autres »*. La bande magnétique enregistrée par son propre service de presse dément-elle cette explication ? *« Simple confusion »*, tranche le maire qui invoque l'animation d'une réunion électorale. *« La population, ajoute-t-il, ne s'y est pas trompée. Je sens son exaspération en tout cas sur cette question de l'immigration et je dis : attention ! »*

L'avertissement, à deux mois des élections, peut apparaître de circonstance. On doit pourtant reconnaître au maire de Toulon en matière d'immigration une certaine constance : *« Toulon veut rester Toulon »*, affirmait dès 1973 une motion du conseil municipal qui utilisait *les mêmes arguments que ceux* du maire aujourd'hui : Toulon compte définitivement trop d'immigrés *« par rapport aux besoins »*.

Les immigrés en tout cas n'ont guère été encouragés à s'installer à Toulon. Deux foyers seulement ont été construits à leur intention dans cette ville de 185 000 habitants, et un troisième, de soixante places seulement, est en voie de réalisation. Une cité de transit provisoire prévue *pour deux ans a hébergé pendant* onze années, jusqu'à l'année dernière, dans des conditions indignes, soixante-seize familles. Surtout, la *qualité des logements dans la vieille* ville, où résident la plupart des immigrés, *n'a cessé de se dégrader.* Si saint Vincent-de-Paul revenait en 1982, explique une exposition à l'église Saint-François, il verrait les rampes *détruites, les escaliers effondrés,* l'hygiène inexistance et le surpeuplement de nombreux quartiers anciens. Ainsi, à Besagne, des étais *ont été posés pour* soutenir des immeubles trop dégradés.

Des personnalités toulonnaises, comme le général Philippe Fondacci, *s'inquiètent publiquement* de la détérioration du patrimoine architectural de la ville. Les travaux de rénovation de la vieille ville n'ont commencé sérieusement que dans le quartier de la Visitation, au début du mois de janvier, huit ans après *les premières études. Depuis quelques années,* les commerçants rachètent progressivement les immeubles insalubres pour en faire de *bien jolis magasins.* La vieille ville immigrée rétrécit et se limitera bientôt à « Chicago », le nouveau quartier réservé d'un port *qui reste actif.*

La population immigrée de Toulon, dans ces conditions, diminue : *6,75 % en 1979, 6,05 % en 1981 — une ville, en somme,* bien peu cosmopolite dans cette région de Provence-Côte d'Azur, dont plus de 10 % *de* la population *est immigrée.* Le maire juge ces chiffres officiels de la préfecture terriblement sous-évalués. *Ils* sont pourtant à mettre à l'actif de sa politique.

Le racisme ou l'irritation

Les déclarations de M. Arreckx n'ont pas fait scandale à Toulon : quelques *communiqués* de la C.G.T. et du parti communiste. Aucune démarche spectaculaire, à l'exception *de la plainte du Mouvement* contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, au niveau national. Les responsables de l'amicale des Algériens n'apparaissent guère plus indignés : *« Nous défendons les intérêts et les droits de la vraie immigration algérienne »* répétera invariablement son président, sans prendre position. Que dire enfin de ces femmes d'immigrés de la vieille ville qui sont les premières à dénoncer *« les sans-papiers et les mauvais étrangers »*, autant de concurrents sur un marché du travail tendu.

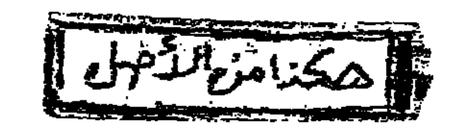
Optimiste, M. Jean-Paul Ferrier, *suppléant du député socialiste* du Var, M. Guy Durbec, explique le silence apparent des Toulonnais par l'apparition d'autres formes d'engagement : *aux militants antiracistes d'hier aurait succédé* une génération d'hommes de terrain au fait des problèmes de l'immigration : ici, c'est la Maison des jeunes et de la culture *qui accueille depuis peu cinquante femmes maghrébines* ; là, l'école des œillets où trois classes pilotes accomplissent un important travail interculturel ; *ailleurs,* ce sont des magistrats moins prompts à l'expulsion, plus ouverts au dialogue.

Ces exemples restent malgré tout marginaux. Est-ce à dire que les Toulonnais sont *« épouvantablement racistes »*, comme l'affirme l'abbé Auric qui se dit bien isolé dans son asile de nuit du quartier de la Visitation pour mener ses combats en faveur de tous les *« enfants perdus »* ? La frontière reste délicate entre *l'irritation* de beaucoup et le racisme de quelques-uns. Est-il raciste ce chauffeur de taxi qui dénonce *« ces délinquants toujours immigrés »*, alors que, le l'avis même du commissaire principal de police, M. François Ferrandi, 15 à 20 % seulement des personnes arrêtées sont étrangères ? Est-elle raciste, cette présidente d'une association de parents d'élèves de *l'école publique* qui, à la sortie des établissements scolaires, *« ne se sent plus en France »* ? Est-elle raciste, enfin, cette vendeuse de fleurs du cours Lafayette levée dès l'aube, irritée de tous ces jeunes Arabes — *« enfin, Maghrébins, comme on dit aujourd'hui »* — qui traînent à ne rien faire ?

La *maire,* à quelques semaines des élections, affaibli par une affaire de fausses factures *qui touche plusieurs employés* municipaux, tente de tirer parti de ces inquiétudes réelles. Le parti socialiste, dans son manifeste *municipal, ne traite de l'immigration* qu'au chapitre de la sécurité. Les immigrés à Toulon sont bel et bien isolés.

NICOLAS BEAU.

● *Un conseiller municipal de Lécluse*, petite commune du Nord, proche de Douai, M. Albert Lernoyer, un ouvrier papetier de quarante-sept ans, a été tué d'une balle tirée à bout portant dans la tête. C'est la belle-sœur de la victime qui l'a découvert, le matin du 25 janvier, dans son lit. Célibataire, M. Lernoyer vivait seul dans une fermette.





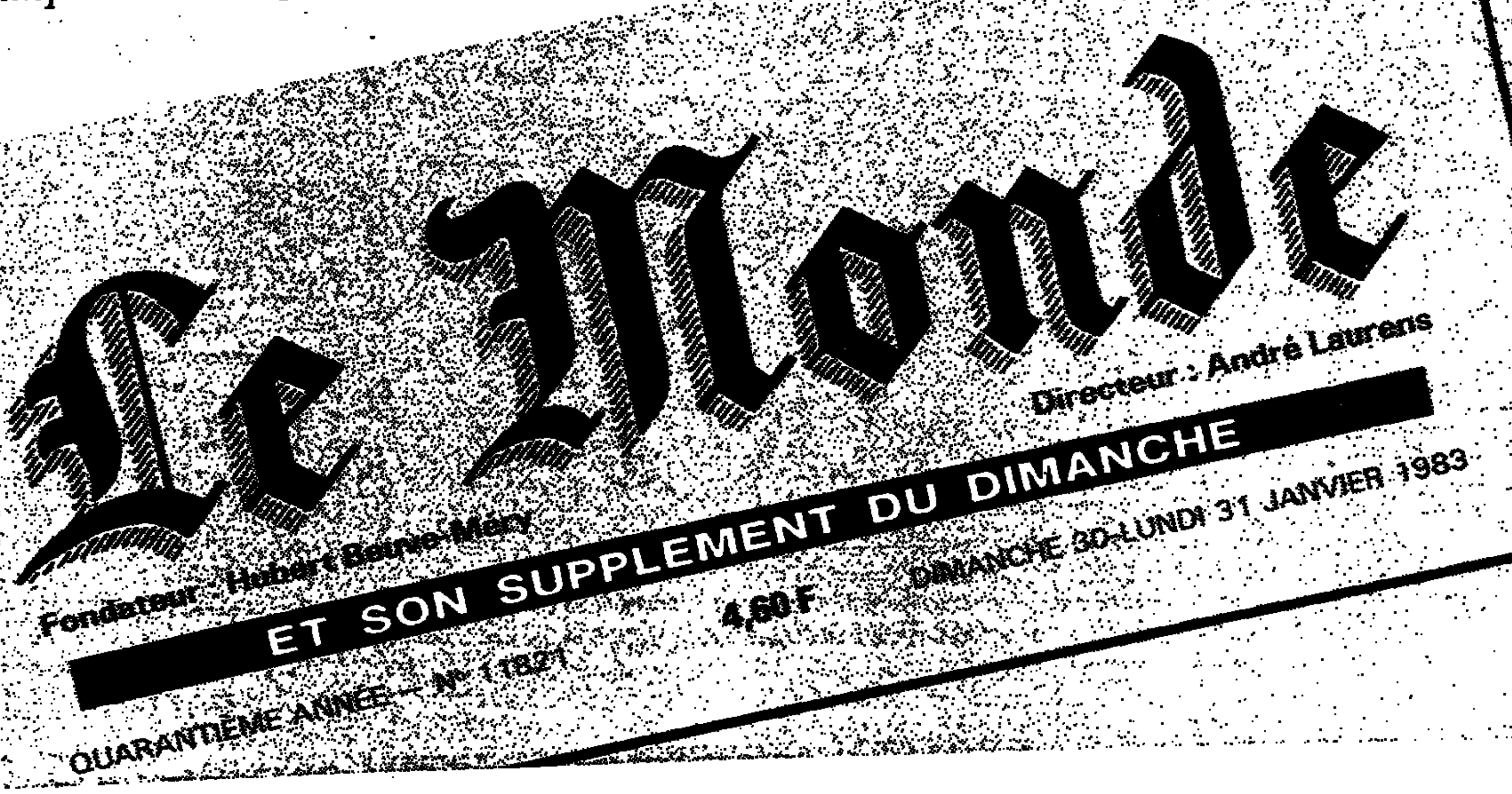
- La « solution finale » arménienne
- Israël : chef d'État au chômage
- Roumanie : le P.C. et sa femme
- Pérou : Mao n'est pas mort
- France : les prisons en révolte
- Famille : inventer une politique ?

Et dans le supplément le Monde Dimanche :
4 pages sur les programmes télévision radio de la semaine prochaine

Une nouvelle lecture de l'actualité pour le week-end

Le samedi, le Monde *change la présentation de son édition du 6e jour pour vous proposer, pendant le week-end, une nouvelle lecture de l'actualité.*

Élargir la couverture de l'information internationale, développer une réflexion de fond sur les événements marquants, présenter les rendez-vous importants de la semaine à venir, telles sont les trois idées directrices qui inspirent ce changement.



RÉGIONS

Ile-de-France

Une association demande la démolition de quatre étages d'un immeuble avenue du Maine

Un promoteur sur les bancs de la correctionnelle, cela ne se voit pas tous les jours. C'est pourtant ce qui arrive à M. Francis de Mesmay, gérant d'une société de construction qui a comparu, mercredi 26 janvier, devant la trente et unième chambre du tribunal de grande instance de Paris. Sa société de construction, la Sinvim, avait obtenu en juillet 1977 de la préfecture et de la mairie de Paris l'autorisation de construire un immeuble de dix-sept étages (50 mètres de haut) avenue du Maine, dans le quatorzième arrondissement. Les travaux allaient bon train lorsqu'en mai 1981 l'association SOS Paris, qui se bat depuis dix ans pour un urbanisme à l'échelle humaine, obtenait du tribunal administratif l'annulation du permis de construire.

L'arrêt des travaux aurait provoqué, selon le promoteur, une perte de 2,5 millions de francs et mis en chômage quarante ouvriers. M. de Mesmay fait appel devant le Conseil d'Etat et consulte la préfecture. « *Continuez*, lui dit-on, *nous allons vous établir un nouveau permis qui, cette fois, sera conforme.* » Les étages s'ajoutent donc aux étages. Mais, en janvier 1982, le jour même où le constructeur obtient sa nouvelle autorisation, le Conseil d'Etat confirme le jugement du tribunal administratif.

Le plan d'occupation des sol (POS) adopté à Paris en 1975, fixe la hauteur maximum des constructions à 37 mètres. L'immeuble Le Maine en compte cinquante. Le permis qui lui a été accordé était donc irrégulier et il doit bien être annulé. Conséquence : les quatre étages qui ont été édifiés entre mai 1981 et janvier 1982 l'ont été sans autorisation. Apparemment la SINVIM s'est mise en infraction avec la législation sur l'urbanisme. S.O.S. Paris et son conseil, Mᵉ Henri Fabre-Luce, portent donc l'affaire devant la juridiction pénale. Ils demandent des dommages-intérêts, la condamnation du promoteur et la démolition des quatre étages litigieux. M. de Mesmay risque gros : l'amende maximum peut atteindre 60 millions de francs.

La plainte de l'association est-elle recevable ? La SINVIM a-t-elle ou non commis une infraction caractérisée ? Si oui, faut-il accorder à S.O.S. Paris les 10 000 francs de dommages-intérêts qu'elle réclame ? Quelle amende infliger à M. de Mesmay ? Ira-t-on jusqu'à ordonner la démolition des quatre étages litigieux ?

Leur décision peut avoir des conséquences considérables sur le comportement futur de l'administration, des promoteurs et des associations. Il s'agit en effet de savoir si les services de l'urbanisme et les promoteurs peuvent tenir pour quantité négligeable les décisions que les tribunaux administratifs prennent solennellement « *au nom du peuple français* ». En d'autres termes, va-t-on mettre le holà à l'urbanisme dérogatoire, à la régularisation des « coups partis », au laxisme qui a trop longtemps régné dans ce domaine ? On comprend que les magistrats parisiens se soient donné jusqu'au 16 février pour y regarder à deux fois et rendre leur jugement.

MARC AMBROISE-RENDU.

OU RELOGER LES HABITANTS DE L'ILOT CHALON, A PARIS ?

Où, quand, comment les habitants de l'îlot Chalon, ce secteur du douzième arrondissement, proche de la gare de Lyon, qui doit être remis à neuf (*le Monde* du 14 décembre 1982), seront-ils relogés ? C'est l'une des questions posées par le comité Chalon, qui groupe plusieurs associations du quartier, lors d'une conférence de presse réunie récemment. En effet, le projet mis à l'enquête publique jusqu'au 4 février prévoit la disparition de neuf cents logements, donc le départ de deux à trois mille habitants.

« *On promet de nous reloger dans l'arrondissement*, disent ceux-ci, *mais les immeubles ne sont pas construits et parfois les terrains n'ont même pas été achetés. Enfin, que vont devenir les douze entreprises et les soixante-sept commerçants installés dans l'îlot ?* »

A CERGY-PONTOISE
Un cirque neuf pour une ville neuve

Le cirque est entré dans la ville. Après s'être promené à Jouy-le-Moutier et à Eragny-sur-Oise — deux des quinze communes de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), — le cirque Reno s'est installé à Cergy même, terrain des Montalants où il séjournera jusqu'au 2 février.

Un chapiteau de sept cents places, une équipe de dix-huit personnes, le cirque Reno n'est pas un cirque comme les autres. Depuis trois ans, son seul objectif est de redonner à cet art, ses lettres de noblesse en en faisant connaître les différents aspects. Ses moyens : s'adresser principalement aux écoliers, « le public adulte de demain », pour les familiariser avec la vie quotidienne des gens du cirque.

Les élèves des classes maternelles et primaires sont ainsi invités à participer, en compagnie des enseignants, au montage et au démontage du chapiteau ainsi qu'à la préparation de numéros de cirque au cours de différents ateliers. Après des villes comme Brest et Rennes, c'est maintenant Cergy-Pontoise qui accueille le cirque Reno : au total plus de quatre mille enfants, venus de cent-trois classes primaires et quarante-huit classes maternelles de la ville nouvelle, ont reçu ou recevront ces « leçons de cirque » dispensées aussi bien sous chapiteau qu'à l'intérieur des classes. Ce qui n'empêche pas les artistes de donner chaque vendredi à 21 heures, une représentation dans la plus pure tradition du cirque.

Tout ce que compte la ville nouvelle d'organismes culturels, s'est mis à l'unisson de ces gens du voyage. La bibliothèque de Cergy présente jusqu'au 5 février au centre culturel, place des Arts à Cergy-Pontoise, une exposition, « dompteurs et dresseurs », composée notamment d'affiches anciennes du cirque français et étranger.

Le Conservatoire national de musique de la ville nouvelle offre plusieurs concerts de musique de cirque, en prélude aux représentations.

JACQUELINE MEILLON.

Limousin

Brive-la-Gaillarde se voit déjà préfecture

Si l'administration française devait se décider un jour prochain à créer un nouveau département, il faudrait que celui-ci soit le département de la Vézère. Brive-la-Gaillarde en serait le chef-lieu ! C'est là le rêve secret des trois cent mille habitants de cette entité que l'on appelle « *le Pays de Brive* » et qui s'étend depuis le bas Limousin à la Dordogne et au Lot proches. Et c'est aussi celui, à peine dissimulé, de l'ancien ministre M. Jean Charbonnel, qui préside aujourd'hui à la destinée de la ville.

A cela, il y aurait de nombreuses justifications : Brive est un carrefour régional en matière d'économie, d'agriculture, de commerce, de tourisme et un lieu de passage de première importance à la croisée des axes Paris-Toulouse et Bordeaux-Clermont.

Sans doute est-ce en pensant que ce vieux rêve se réaliserait un jour que M. Charbonnel a conduit les Brivistes à se préparer à cet avenir et à se doter d'équipements de circonstance : centre hospitalier géant, parcs de stationnement de deux mille places, usine « régionale » d'incinération des ordures ménagères, zones industrielles, zones artisanales, marché de gros et nombreux équipements de loisirs. Les Brivistes suivent, même si quelques-uns s'en inquiètent et avouent : « *Le maire se prend pour le Roi-Soleil* », tandis que d'autres, plus esthètes, affirment : « *C'est un Louis II de Bavière... pardon, de Corrèze !* »

Après s'être étendue dans toute la périphérie et les communes voisines, la vie briviste semble maintenant s'intéresser au centre-ville, déserté depuis les années 60, à la faveur de constructions particulières sur les coteaux ensoleillés du Riant- Portail. Il faut dire que dans ces années-là et jusqu'en 1968, dans le centre, trois logements sur quatre n'étaient pas desservis ni en eau ni en gaz au- delà du premier étage. Plutôt que d'entreprendre leur rénovation, les habitants achetaient à l'extérieur ou faisaient construire une maison individuelle avec jardin. Ce fut d'ailleurs une telle mode que très vite, en quelques années, le centre-ville fut d'une certaine façon « squatterisé » ou, dans le meilleur des cas, occupé par des travailleurs immigrés.

Convaincue qu'une vraie vie est possible dans le centre, la municipalité a entrepris depuis quelques années une rénovation complète de sa première ceinture : un vieux collège accueille aujourd'hui la mairie. Les anciens bâtiments municipaux sont devenus l'une des plus belle médiathèque de France. Avec un conservatoire national de musique, des rues piétonnières, un musée régional et un théâtre baroque transformé en P.C. culturel, Brive prend des allures de préfecture avant l'heure, avec trois fois plus d'habitants que sa voisine, Tulle, vraie préfecture de la Corrèze. On accueille une exposition Chagall, une foire du livre au retentissement national, de grands mouvements choristes ; on dalle les rues et on pave les places où l'on convie saltimbanques et cracheurs de feu.

Les deux hectares et demi de la place Brassens, à trois minutes à pied de la mairie, sont désormais la plate-forme tournante de l'économie, de l'agriculture et de la culture. Un vaste complexe où, en été, les Brivistes pourront applaudir les concerts donnés en plein air dans le théâtre de verdure qui, lui aussi, a poussé là. Pour M. Charbonnel, qui a inauguré le 7 janvier, jour de la Foire des rois, le nouveau visage de Brive, tous les espoirs sont permis : « *L'heure est venue*, a-t-il déclaré aux Brivistes, *de postuler au titre de capitale régionale.* » Une vocation que Limoges regarde d'un œil inquiet, mais qui n'inquiète ni le Lot ni la Dordogne. Reste à savoir si l'administration rêve aussi.

ALAIN GALAN.

● *Manifestation interdite à Chooz.* — Le préfet, commissaire de la République, des Ardennes, M. Jean-Paul Marty, a décidé d'interdire toute manifestation, samedi 29 janvier, dans les quatorze communes concernées par l'enquête d'utilité publique avant la construction d'une deuxième centrale nucléaire à Chooz (Ardennes).

● *Militants antinucléaires inculpés.* — Les huit militants antinucléaires qui avaient occupé, le 26 janvier, deux portiques du terminal ferroviaire de Valognes (Manche) pour protester contre l'arrivée prochaine à Cherbourg du navire suédois *Sigyn* chargé de combustibles irradiés, ont été inculpés de violation de domicile. Laissés en liberté, ils comparaîtront le 8 février devant le tribunal de grande instance de Cherbourg.

● *Puy-de-Dôme : signature de la première charte pour le développement économique.* — La première charte pour le développement économique d'un département a été signée le 27 janvier à la préfecture du Puy-de-Dôme, entre le conseil général et les principales compagnies consulaires du département. Cette charte permettra notamment au conseil général de « *faire appel aux compagnies consulaires pour les actions qu'il décidera de conduire dans le cadre d'interventions économiques ou pour l'aide qu'il apportera aux communes* ».

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Australie et Mᵐᵉ Peter Curtis ont donné une réception mercredi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. Georges CANCES et Mᵐᵉ, née Claude PIATIER, sont heureux d'annoncer la naissance de leur troisième enfant

Mathilde.

Grenoble, le 26 janvier 1983.
4, avenue d'Alsace-Lorraine,
38000 Grenoble.

— M. Xavier GUETIN et Mᵐᵉ, née Jacqueline DESESQUELLES, Arnaud et Christine ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Laure,

le 24 janvier 1983.
50, rue Corvisart, 75013 Paris.

Mariages

— La section française de l'association des amis d'Henry Bertieux a le plaisir de faire part du mariage de

Henry BERTIEUX,
son président d'honneur,
avec
Roseline GUIOTH,

en l'église de Draveil, Essonne, samedi 29 janvier, à 16 heures.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jules CHAVENEAU,

endormi dans la paix du Christ, le 26 janvier 1983, dans sa centième année.

De la part de :
Roger et Florence Chaveneau
et leurs enfants,
Myriam, Claire et Emmanuel

L'enterrement a eu lieu à Rennes, dans l'intimité familiale.

16, rue de la Glacière,
75013 Paris.
5 *bis*, rue Francis-Merlant,
44000 Nantes.

— M. Didier Paturle et Mᵐᵉ, née Françoise Crémont, ses enfants,
Mˡˡᵉˢ Isabelle Chartois et Aude Paturle, ses petits-enfants,
M. Raoul Champagne, son frère,
ont la profonde douleur d'annoncer à tous ceux qui ont aimé et connu

Mᵐᵉ Louis CRÉMONT,
née Madeleine Champagne,

qu'elle a rejoint dans la paix éternelle l'amour de son mari, le 26 janvier 1983, dans sa soixante-dix-neuvième année, après vingt-huit ans de fidèle attente.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Cochin le mardi 1ᵉʳ février, à 13 heures. Le service religieux sera célébré le même jour en l'église Sainte-Anne, 63, rue Vulfran-Warmé, à Amiens, suivi de l'inhumation à l'ancien cimetière de Saint-Acheul.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue des Cordelières,
75013 Paris.

— Mᵐᵉ Jacques Gagnez,
M. Alain Gagnez,
M. et Mᵐᵉ Philippe Gagnez
et leurs fils,
M. et Mᵐᵉ Thierry Gagnez
et leurs fils,
Mᵐᵉ Lemaire,
Mᵐᵉ Pierre Tinchant,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques GAGNEZ,

le 26 janvier 1983, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1ᵉʳ février, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16ᵉ.

Une messe sera dite le même jour, à 15 h 30, en l'église de Châtillon-sur-Saône (Vosges).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Limoges. Brigneuil. Cieux.
Mᵐᵉ Alphonse Guerlach,
M. et Mᵐᵉ Jean-Louis Guerlach
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Mouleyre
et leurs enfants,
Le professeur et Mᵐᵉ Jean-Pierre Dupin et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Tarrant,
M. Nicolas Guerlach,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse GUERLACH,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,
croix de guerre 1939-1940,

décédé le 26 janvier 1983.

Les obsèques auront lieu en l'église de Cieux (Haute-Vienne), le samedi 29 janvier à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean Audier, son époux,
Marion, sa fille,
Mᵐᵉ Alice Guillemin, sa mère,
Annabelle et Virginia Belaïeff, ses sœurs,
Christophe Guillemin, son frère,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Merriel GUILLEMIN,

survenu le 16 janvier 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Paris. Bayonne. Biarritz.
Mᵐᵉ René Noël Guillaume
et sa fille Laurence,
Mᵐᵉ veuve Pierre Guillaume,
Les familles Touet, Bousquet,
Parents, alliés et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. René Noël GUILLAUME.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 26 janvier 1983, en l'église Saint-Esprit de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

— M. et Mᵐᵉ Pierre Petit, ses enfants,
M. Pierre Marc Petit, son petit-fils,
ont le regret de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marcel PETIT,
née Galliomet,

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 27 janvier 1983.

Les obsèques auront lieu le samedi 29 janvier 1983 à 15 h 30, en l'église de Biozat (03800).

M. et Mᵐᵉ P. Petit,
Clair-Bois - 03800 Biozat.
3, rue du Parc, 94220 Charenton.

La direction et le personnel des Transports Petit,
ont le regret de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marcel PETIT,
née Galliomet,

leur ancienne présidente,
qui s'est endormie dans la paix du Seigneur le 27 janvier 1983.

Les obsèques auront lieu le samedi 29 janvier 1983 à 15 h 30, en l'église de Biozat (03800).

Transports Petit,
14, rue Denis-Papin,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Mᵐᵉ Denise Sergent,
M. et Mᵐᵉ Robert Misson
leurs enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ Amédée Evrard et son fils,
M. et Mᵐᵉ Louis Sergent,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Paul Sergent,
M. et Mᵐᵉ Guy Boissol,
Mˡˡᵉ Marie-Louise Sergent,
Les familles Sergent, Dance, Cottet, Cousin, Auger de Beaulieu, Wache et Charreau
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Louis SERGENT,
née Jeanne Cottet,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
survenu le 26 janvier 1983 munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée).

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes, mais des messes et des prières seront reçues avec reconnaissance.

Remerciements

— Mᵐᵉ Robert Rateau,
M. le vice-président du conseil d'administration,
M. le directeur
Et l'ensemble des agents de la caisse primaire d'assurance-maladie des Hauts-de-Seine,
Très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de :

M. Robert RATEAU,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Germaine et Martine Uzan remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leur amitié lors du décès de leur cher

Jacques UZAN.

Anniversaires

— Il y a un an nous quittait notre ami le

professeur Robert FAURE.

Il reste présent parmi nous par ses qualités humaines et par son œuvre.

Communications diverses

— Le colloque de la Société des études romantiques : « Lucien Leuwen, le plus méconnu des romans de Stendhal », se tiendra le samedi 12 février, à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, à partir de 9 h 15, et le dimanche 13 février (à 9 h 15), à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris-5ᵉ. L'ouvrage sera publié par les Editions C.D.U. & S.E.D.E.S. réunis, 88, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

— Le Cercle républicain organise cinq débats :

— Le 2 février, à 13 heures, un déjeuner-débat avec M. André Laurens, directeur du journal *le Monde*, qui répondra à la question : « A quoi sert *le Monde* ? ».

— Le 7 février, à 18 h 30, une rencontre avec M. Pierre Pascallon, professeur agrégé à la Faculté des sciences économiques et sociales de Clermont-Ferrand. Thème : « Y a-t-il une issue à la crise ? »

— Le 10 février, à 13 heures, un déjeuner-débat avec M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, sur « La décentralisation de l'urbanisme ».

— Le 24 février, à 13 heures, un déjeuner-débat avec M. Olivier Stirn, ancien ministre : « Le radicalisme a-t-il un avenir ? »

— Le 1ᵉʳ mars, à 20 heures, un dîner-débat avec le professeur François Luchaire sur « La protection constitutionnelle des libertés ».

Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 29 janvier à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mᵐᵉ Martine Bercot : « La seconde esthétique de Baudelaire ».

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), samedi 29 janvier à 14 heures, salle Gréard, Mᵐᵉ Ginette Egretier : « Reginald Pole humaniste et réformateur ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 29 janvier à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Denis Buican : « Du développement de la génétique classique en France ».

— Université Paris-V (René-Descartes), samedi 29 janvier à 15 heures, salle 220 (centre Henri-Piéron), Mᵐᵉ Hélène Stork : « De la psychopathologie à la psychologie transculturelle du jeune enfant ».

— Université Paris-II, samedi 29 janvier à 16 heures, salle des Commissions, M. René Seve : « La pensée juridique et politique de Leibniz ».

DÉFENSE

CINQ ESSAIS RÉUSSIS EN 1982 DU MISSILE STRATÉGIQUE M-4

Cinq missiles expérimentaux M-4 ont été tirés par la France en Atlantique en 1982 et, selon la Délégation générale pour l'armement, les cinq tests ont été couronnés d'un plein succès.

Trois de ces tirs ont été réalisés à partir du sous-marin expérimental *Gymnote*, les deux autres à partir du sol, depuis le centre d'essais des Landes et d'une annexe de Quimper, en Bretagne, d'où peuvent être organisés des tirs à plus longue portée.

Le missile M-4 est destiné à équiper, après 1985, les sous-marins nucléaires lance-engins de la force océanique stratégique. C'est un missile à trois étages qui devrait porter plusieurs têtes thermonucléaires à plus de 4 000 kilomètres de distance.

Bande dessinée :
dix ans de consécration à Angoulême

LE Salon international de la bande dessinée d'Angoulême célèbre son dixième anniversaire. Durant trois jours, les 28, 29 et 30 janvier, plus de cent mille visiteurs, cent quarante dessinateurs et scénaristes français et étrangers et une vingtaine d'éditeurs spécialisés sont attendus dans le chef-lieu paisible mais dynamique de la Charente.

Les amateurs de B.D. n'auront que l'embarras du choix entre la visite du chapiteau (« la bulle »), où sera présentée la production éditoriale, les expositions consacrées à des auteurs tels que Bretécher, Paul Gillon, Will Eisner, Druillet, David Pascal, une rétrospective sur les dix ans de bandes dessinées d'Angoulême, des conférences, des rencontres entre dessinateurs et élèves, des projections de films adaptés de bandes dessinées, etc. On y fera aussi la fête avec, en particulier, une Nuit de la B.D.

Angoulême est devenue la capitale permanente et un peu inattendue de la bande dessinée. Depuis que, il y a dix ans, quelques « mordus » eurent l'idée un peu folle de lancer un Salon où se rencontreraient auteurs et lecteurs dans une cité que rien ne vouait particulièrement à la B.D., sinon une ancienne tradition de papeterie, la consécration officielle est venue. Angoulême dispose désormais d'une maison permanente de la bande dessinée, d'un Centre de documentation, d'information et de recherche sur la bande dessinée, d'un département bandes dessinées à l'Ecole des arts appliqués, d'une médiathèque à la bibliothèque municipale, alimentée par le dépôt légal, et de la galerie Saint-Ogan du musée d'Angoulême, enrichie chaque année par des planches originales offertes par des artistes du monde entier ou achetées – désormais – par le ministère de la culture.

Autre symbole de consécration : une convention internationale, organisée par le Salon d'Angoulême, aura lieu du 20 au 26 avril à New-York et réunira des auteurs et des éditeurs français et américains.

Commencé dans la spontanéité et le bénévolat, le Salon d'Angoulême s'est acquis l'appui de la municipalité et des ministères intéressés. Cela prouve aussi qu'il est plus facile de mêler la population d'une ville moyenne à une fête de la culture que celle de nos mégalopoles. Aux organisateurs de prouver qu'ils sont capables de conserver à leurs manifestations cette apparence de décontraction, après avoir contribué à sortir la bande dessinée de la marginalité.

Sacrée officiellement désormais parmi les arts majeurs, la bande dessinée française est, comme eux, traversée par des courants, de l'avant-garde à la tradition. Des revues, des auteurs, des éditeurs, illustrent ces débats et donnent l'occasion, ainsi que le dixième anniversaire de la bande dessinée à Angoulême, de faire le point. – B.A.

★ Dessin de Paul Gillon
★ Copyrigth KFS/Opéra Mundi/Les Humanoïdes associés

Les années 80

QUI veut voir clair dans cette explosion qu'a connue la B.D. depuis *1968* a fort à faire. Courants, tendances, groupes, écoles : cent fleurs simultanément ont fleuri, auxquelles il faut parfois rattacher les mêmes dessinateurs.

A la génération légendaire des Bretécher - Moebius - Gotlib - Druillet - Fred - Alexis - Cabu- Reiser - Wolinski - Gébé - Willem - Mézières, des années 1968-1975, avaient succédé de brillants continuateurs : Solé, Bilal, Auclair, Carali, Veyron, *Binet*, Pétillon, F'Murr, Tardi, etc. Cette seconde « vague », dont les auteurs vendent aujourd'hui, à chaque album, entre 15 000 et 80 000 exemplaires, a fait son trou entre *1975* et *1980*.

Puis les grands journaux lancés et réalisés par un ou plusieurs dessinateurs *(l'Echo des savanes, Charlie, Métal hurlant)* ont été rachetés, repris en main, détournés de leur cours initial, dans une perspective plus « capitaliste ». Ces années 1979-*1980 ont été* une charnière pour l'indépendance des auteurs, mais ont vu aussi naître une troisième vague de dessinateurs, ceux qui marqueront vraisemblablement les années 80. Au premier abord, ce qui frappe, c'est leur nombre et leur diversité. Tout classement est arbitraire. Mais on peut tirer quelques ficelles.

B.D. noires

Avant tout, le besoin d'un retour à une narration bien construite s'est fait sentir, après l'éclatement surtout formel du dessin dans les années 70. Intrigues solides, découpages scrupuleux, atmosphères précises, tout cela avait été un peu occulté. Quoi de mieux pour le restaurer que le « polar » ?

Il a fait depuis cinq ans un spectaculaire retour, que ce soit dans le réalisme le plus sobre comme le plus complexe, dans le comique échevelé, voire un mélange des deux (Benoît Sokal, *Canardo*).

Des tandems sont nés : Jean-Louis Hubert et le romancier J. G. Imbar *(le Pôlar de Renart)*, Golo et Frank *(Ballades pour un voyou, Same Player Shoots again)*. On compte des maniaques travaillant avec des photos : Michel Duveaux *(Pierrot le fou, l'Affaire Fourneaux)* J. C. Claeys *(Magnum Song, Paris-Fripon)* ou Jean Teulé (qui adapte le *Bloody Mary* de Vautrin).

Banlieues grises

Le polar, c'est la ville. Mais la banlieue aussi vit des aventures trépidantes. Les rapports entre adolescents, avec le monde des adultes, les H.L.M. et les loubards fournissent le sujet de bien des albums. En Belgique, un Frédéric Jannin connaît le succès avec *Germain et nous*, dont les parents résignés sont de parfaits soixant-huitards. En France, Teulé s'est fait le chantre de la *Banlieue Sud*, Serge Clerc du monde du *Rocker*, Gibrat (scén. Berroyer) du peuple des H.L.M. *(Goudard)* Chantale Montellier visite d'inquiétants supermarchés *(Shelter)*. Plus superficiels, Ben Radis et Dodo guettent la dernière mode graphico-musicale *(Paris skouille-t-il ?)*.

Le déjà vétéran du genre Frank Margerin fait un triomphe avec ses *Ricky Banlieue, Votez Rocky* et autres porteurs de *Bananes métalliques*. Il a la sagesse de décrire un monde ancien, celui des années 60 de sa jeunesse, référence suprême.

Les « petits jeunes qui montent », ce sont Tramber et Jano, dont le loubard Kébra (un rat en jeans, cuir et « santiags ») est parfaitement adapté à l'époque *(Fait comme un rat)*. Au désespoir de leurs fans, Tamber et Jano, qui dessinent et « scénarient » tous deux, viennent de se séparer – exactement comme un groupe de rock.

On pourrait croire le monde de la campagne exclu de la B.D. des années 80. Il n'en est rien, même si la ruralité exige souvent un plus grand talent : les ratages y sont plus évidents.

Histoires rurales

Michel Crespin, avec *Marseil* ou *Armalite 16* (tomes), évoque des conflits futurs entre tenants de l'ordre et ceux d'un autre mode de vie. Jean Caillon, lui, rajoute des lapins rigolos à de superbes corps-décors de femmes réalistement traités « au petit point » *(Aulge)*. Avec deux albums dans l'année, Michel Riu est un espoir remarqué *(Solitudes)*. Quant à Jacques Ferrandez, un Niçois, son *Arrière-pays* est un coup de maître.

Mais le plus doué reste Max Cabanes, Biterrois exilé, dont la série *Dans les villages*, au rythme lent mais sûr, témoigne de la personnalité déconcertante de son auteur, qui joue sur les oppositions réaliste/humoriste, médiéval/science-fiction, personnages animaliers/humains, etc..

Le rétro

A ces catégories géographiques il faut ajouter des différenciations temporelles. La B.D. aime bien travailler sur le passé, ne serait-ce que pour les formes des objets, des vêtements, etc. Il y a des spécialistes (Tardi pour la guerre de 14, Duveaux pour les années 50, Margerin pour les « sixties », Caro pour l'occupation, etc.).

Mais la B.D. elle-même est sa propre référence dans le temps. La période 1950-1968 est considérée comme un âge d'or de la narration, à juste titre, en particulier la B.D. belge classique. On vante la rigueur d'un Jacobs, le dépouillement efficace d'un Hergé, la sobriété d'un De Moor, la virtuosité d'un Franquin, l'humour rageur d'un Tillieux, la fraîcheur sublime des premiers Peyo, la perfection américaine et ringarde d'un Hubinon, le réalisme désuet d'un Paape. Tout un courant s'occupe de remettre cela debout, de parodier les techniques, de pervertir les personnages. Courant discuté, qui englobe des virtuoses comme Joost Swarte *(l'Art moderne)* ; des amoureux d'un type de narration baptisé pour rire « ligne claire », comme Ted Benoît *(Vers la ligne claire, Ray Banana)* ; des insolents iconoclastes (Cornillon, Chaland, Biard, Terpant) ; et quelques vulgaires plagiaires.

Ricanement de l'histoire, à force de parodier les *Spirou* de son enfance, Chaland va les dessiner, désormais, parodie en moins. Quant au rétro, il bat déjà de l'aile.

Le réalisme

Reste à examiner les deux grandes divisions traditionnelles : B.D. réaliste et B.D. humoristique. Le réalisme pur a encore de beaux jours devant lui et d'exemplaires *modèles fascinant les débutants*. Certains ne cherchent pas le spectaculaire, mais réalisent des œuvres aussi discrètes que solides. Michel Rouge, par exemple, ou Régis Loisel. Annie Goetzinger (avec ses scénaristes V. Mora ou P. Christin) passe allègrement des années folles *(Félina)* à la guerre d'Algérie *(la Demoiselle de la Légion d'honneur)*, tandis que Ramaïoli (scénariste, R. Durand) déchaîne une violence inhabituelle, que ce soit dans l'Ouest américain *(l'Indien français)* ou dans le post-apocalyptique *(la Terre de la bombe)*.

YVES FRÉMION.

(Lire la suite page 16.)

Les sept piliers de la presse

LES journaux de bandes dessinées sont aussi indispensables à la B.D. que les rails aux chemins de fer. Un album n'est, neuf fois sur dix, que la republication d'une série parue dans un journal. *C'est une habitude ancienne*, car la presse est aux sources du genre. Les hebdos de naguère s'adressaient aux enfants. Ceux qui marquent sont des mensuels pour adultes.

Vus de loin, ils se ressemblent *tous. A y regarder de plus près*, chacun a son style – son « créneau », de l'humour *à la science-fiction, ses* manies, ses auteurs. Le public ? C'est souvent le même, qui les lit tous.

La tendance actuelle, illustrée pour le nouvel *Echo des savanes* de Wolinski, est de ne plus se limiter à *la B.D. Et l'on voit souvent* – trop souvent au gré des fanatiques – s'enfler démesurément la partie magazine des sept journaux qui devraient veiller à rester les sept piliers de la B.D. Les voici, pour ne vexer personne, par ordre alphabétique.

(A suivre), c'est la B.D. de haut vol, dont on sent bien qu'elle voudrait être, dans sa catégorie, ce que fut la N.R.F. pour le roman français du XXe siècle. Lancée il y a quatre ans par les éditions Casterman et confiée à un rédacteur en chef passionné par le récit, M. Jean-Paul Mougin, elle a été taxée d'intellectualisme par ses rivales.

Elle inspire une jalousie qui n'a d'égal que le plaisir qu'on éprouve à la lire. *Son succès* – elle diffuserait actuellement à plus de cinquante mille exemplaires – est fondé sur la qualité des bandes proposées et sur une révolution formelle. Parmi les premières, elle a fait éclater un des « standards » de la B.D. qui voulait qu'une aventure ne dure pas plus d'une cinquantaine de pages. *Jacques Tardi, l'auteur de tant de merveilles* tristes et vraies, a été l'un des principaux bénéficiaires de la formule.

Sur le plan du graphisme, on a assisté *à un retour progressif* au classicisme ; la B.D. est revenue à une simplicité de forme qui exige des scénarios plus forts et mieux construits. Le récit lui-même a changé. « *Nous publions*, explique M. Mougin, *moins de récits purement littéraires qu'avant. Nous privilégions le récit d'aventures.* »

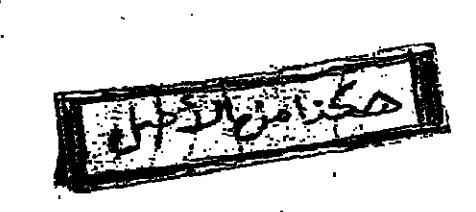
Avec *Charlie*, on marche sur les traces de Nikita Mandryka, l'inventeur de *l'Echo des savanes* et de l'illustre *Concombre masqué*. Un parcours étonnant pour ce dessinateur-rédacteur en chef, débutant à *Pif*, abrité par Dargaud, parti de *Pilote* en claquant la porte, lançant *l'Echo* en manière de blague. – « *C'était un canular et tout le monde nous prit au sérieux !* » – et se retrouvant, la boucle bouclée, chez Dargaud qui lui confie le *Charlie Mensuel* largué par Wolinski, puis par les éditions du Square.

Pour Mandryka, la B.D. c'est l'aventure. « *Il faut*, dit-il, *renouer avec la B.D. classique et traditionnelle. Avec* l'Echo *et ce qui a suivi, la B.D. humoristique a évolué ; en revanche, la B.D. réaliste a été négligée, méprisée, oubliée. Il y a une forme, une structure du récit classique, il faut s'y tenir : une aventure, un héros, une héroïne.* » Résultat : soixante mille exemplaires de diffusion proclamée.

Circus, édité par le jeune et dynamique grenoblois Jacques Glénat pratique le « *tout couleurs* ». La principale locomotive de *Circus* aura été, et reste, l'une des plus belles découvertes de la B.D. française : François Bourgeon et ses *Passagers du vent*, tendres aventuriers, légèrement érotiques, admirablement dessinés, et dont la richesse de couleurs a inspiré plus d'un autre dessinateur. *Circus*, ainsi que l'expliquent ses abimateurs, veut être « *un journal grand public qui renoue avec la B.D. traditionnelle, avec des histoires et des dessins de forme assez classique* ».

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 16.)



L'univers parallèle de Fred

DEPUIS vingt ans, avec les albums de Philémon, *Fred a créé un univers parallèle au nôtre qui reste à l'écart de toutes les tendances de la bande dessinée. Il ressemble plutôt aux inventions merveilleuses de Lewis Carroll et de Marcel Aymé.*

Délires logiques, paradoxes et métaphores se retrouvent dans une œuvre de ses débuts, le Petit Cirque, *qui est désormais un classique, jusqu'à ses dernières productions. Il nous décrit son évolution et sa « carrière ».* — R. S.

« Vous avez débuté à la grande époque, dans Hara-Kiri *et* Pilote...

— Bernier était vendeur de journaux. Cavanna dessinait. On s'est connus dans les salles de rédaction, à *Ici Paris* ou à *Match*, en essayant de placer des dessins d'humour. Les journaux cherchaient des trucs médiocres, du genre *« Ciel, mon mari ! »* Le grand homme, c'était Bellus. Nous, on voulait faire autre



chose. Alors on a sorti des petits canards vendus au colportage.

» *Hara-Kiri* est né en 1960. Très vite, Cabu, Gébé, Topor, puis Reiser et Wolinski nous ont rejoints. On venait tous du dessin d'humour, mais, comme on avait des pages à remplir, il a fallu écrire des contes, des articles... et faire des bandes dessinées. J'ai commencé avec des histoires de deux, quatre et six pages. Au bout de six ans, comme ça arrive souvent, on s'est séparés.

» J'ai commencé *Philémon*. A *Pilote*, alors que *Spirou* m'avait jeté, Goscinny m'a pris une histoire. Gébé et Reiser ont aussi rejoint *Pilote*, mais la grande époque du journal n'a commencé qu'à partir de 1970 et elle a duré quatre ans. Quand les journaux comme *Fluide* et *l'Écho* ont débuté, je suis resté à *Pilote*. J'y faisais ce que je voulais. Il faut dire que j'avais connu l'expérience de la marginalité à *Hara-Kiri*. Et ni le sexe ni la violence pour la violence ne m'intéressent.

— Bretécher a été influencée par Feiffer, Gotlib par le journal Mad, *Tardi par les Belges. Vous, on se demande par qui.*

— J'ai été marqué par les grands du dessin d'humour : Chaval, André François ou Steinberg. Mais, aujourd'hui, ce que les autres font ne m'influence pas du tout. Mon évolution, depuis *Hara-Kiri*, est lente et régulière, avec des périodes fiévreuses où j'ai l'impression de faire un bond en avant, jusqu'à une nouvelle étape. Je me méfie de la mode actuelle du pastiche. Il y a des tas de plagiats qui commencent par des « hommages ». Hergé et Franquin, dont on a tellement pillé le style, la « ligne claire » et le découpage, finiront par avoir l'air de plagier leurs imitateurs ! Moi, j'ai un plagiaire notoire, un seul. Heureusement. Je crois que je suis difficile à imiter. Mon « univers » est trop personnel pour ça.

— Après Got et quelques autres, vous avez auto-édité deux albums.

— J'ai produit moi-même *Parade*, un recueil d'histoires courtes, et *Magic Palace Hôtel*, un roman dessiné, comparable au *Petit Cirque*. C'est l'histoire d'un voyageur qui cherche une chambre. Chaque fois qu'il ouvre une porte, il se passe quelque chose d'extraordinaire. Les deux albums sont diffusés par B. Diffusion. Je me suis lancé dans l'auto-édition avec ces albums parce que je ne disposais pas d'un autre matériel. Dargaud continue à publier le reste. Ils tirent un *Philémon* à trente-cinq mille exemplaires pour commencer. Moi, j'ai fait un tirage de quinze mille pour *Magic Palace Hôtel* et j'en ai déjà réimprimé sept mille.

» Ce n'est pas une opération tellement rentable, mais, au moins, j'ai un contrôle absolu sur l'impression de l'album et je ne risque pas une de ces fameuses « ruptures de stock »... C'est aussi un élément de discussion avec mon éditeur. Je n'ai d'ailleurs pas à me plaindre. Je fais absolument ce que je veux. En ce moment, je termine un *Philémon*. Quand il sera fini, pour me défouler, je dessinerai une histoire de quelques pages, plus satirique, et une autre encore, jusqu'au prochain album. »

Sur scène et à l'écran

LA B.D. investit les scènes parisiennes. Jérôme Savary présente Superdupont ze show ! *d'après Lob et Gotlib, à l'Odéon.* Vive les femmes ! *une adaptation de Reiser par Claude Confortès, au théâtre Fontaine.* Tranches de vie *de Lauzier continue au Point Virgule.*

Mais ce sont les cinéastes qui sollicitent le plus les créateurs de bandes dessinées. Après Popeye, Superman, Barbarella *et* Flash Gordon, Annie, *créé en 1924 par Harold Gray, vient d'être tourné par Huston. Giraud (Moebius) a mis son talent au service des studios Disney pour* Tron. *Bibal et Resnais ont collaboré sur* la vie est un roman.

Dans un livre très informé (1), Jean-Paul Tibéri étudiait les liens entre la bande dessinée et le cinéma. D' Astérix à Zorro, *en passant par* Batman *et* Félix le Chat, *les héros de papier n'ont cesser de se retrouver à l'écran. En retour, le cinéma a influencé la B. D.*

Patrice Leconte, le réalisateur des Bronzés *et de* Viens chez moi, j'habite chez une copine, *a débuté à* Pilote. *Depuis, il a écrit certains de ses films avec Gotlib, Pétillon et Martin Veyron. Il parle donc des « retombées » de la B. D. à partir de son expérience de dessinateur et de cinéaste.* — R. S.

« Entre 1969 et 1975, j'ai été un auteur de B.D. à plein temps. En autodidacte. Comme dessinateur et scénariste. Je sortais de l'IDHEC et je lisais *Pilote* chaque semaine. Moebius me semblait indépassable. Comme Steinberg. Notre passion commune pour le cinéma m'a rapproché de Gotlib, qui a montré mes dessins à Goscinny. On a d'abord pris des petits culs de lampes, puis des histoires de cinq à huit pages. J'ai quand même pu financer mes premiers courts métrages avec l'argent gagné à *Pilote*. Je n'avais qu'une idée en tête, faire mon long métrage.

— Et vous en avez écrit le scénario avec Gotlib.

— Oui. *Les vécés étaient fermés de l'intérieur*, qui n'a fait que cent quarante mille entrées à Paris et que Poiré a produit pour la Gaumont. Coluche plus une superbe affiche de Solé n'ont pas suffi à remplir les salles. Avec Gotlib nous avions envie de parodier les films français des années 50, ces policiers un peu ringards où jouait Dominique Wilms... La musique était de Paul Misraki. *Les vécés* reprenait le problème classique, chambre close, mais, après la découverte d'un cadavre dans les toilettes, il n'y avait plus que des gags ! Pas de scénario, pas de métier, ce n'était pas un très bon début. Heureusement, la troupe du Splendid a quand même aimé le film.

— Vous avez tourné plusieurs films ensemble...

— Le producteur Yves Rousset-Rouard a décidé d'adapter leur pièce, *Amours, coquillages et crustacés*. Ils m'ont proposé comme réalisateur. C'est devenu *les Bronzés*, qui a fait un malheur. Après mes années B.D., j'ai connu ma « période de café-théâtre ». J'ai écrit, avec la troupe, *les Bronzés font du ski* et, avec Michel Blanc seul, *Viens chez moi, j'habite chez une copine* et *Ma femme s'appelle reviens*. Pour le cinéma comique que je veux faire, où trouver des auteurs ? La B.D. et le café-théâtre, ce sont des moyens d'expression de ma génération.

— Depuis quelque temps, vous travaillez avec Veyron.

— J'aimais beaucoup ses bandes avant de le connaître. Je voulais tourner des histoires moins gentilles, plus dures. Il est donc tombé à pic ! Nous avons commencé par un petit film pour TF-1, *Chers amis, bonjour*, une vie romancée de Lucien Jeunesse. Je devais le réaliser en 16, comme un reportage. Le départ d'Olivier Barrot a fait capoter l'affaire. Je viens de terminer *Circulez, y'a rien à voir !* qui doit sortir en mars. Je l'ai écrit avec Veyron. Jane Birkin et Michel Blanc en sont les principaux interprètes. Veyron et moi, nous nous complétons parfaitement. Chacun écrit sa version des scènes de son côté, en cherchant à épater l'autre. Grâce à lui, je songe à des projets plus ambitieux.

— Vous lisez encore des B.D. ?

— Non, presque pas. Je ne lis même plus *Pilote*. Parmi les nouveaux auteurs, j'aime bien le trait de Goosens. Et Pétillon est toujours très fort. »

Propos recueillis par
RAPHAËL SORIN.

(1) *La Bande dessinée et le cinéma.* B. Diffusion, 1981.

Le roi Casterman

IMPRIMEUR à Tournai (Belgique) depuis 1780, et en 1857 à Paris, Casterman éditait des « livres de prix », des ouvrages de spiritualité et éducatifs. Pour Tintin chez les Soviets, *le premier album de Hergé, il se lance dans la B.D. en 1932. Il aura, ensuite, deux auteurs vedettes, Jacques Martin, avec* Alix, *Hugo Pratt, avec* Corto Maltese.

La création du mensuel A suivre, *en février 1978, ouvre la saison des créateurs d'aujourd'hui. Y sont publiées, avant d'être reprises en album, des bandes aussi remarquables que* Silence, *de Didier Comès,* Ada, *d'Altan,* Alack Sinner, *de Munoz/Sampayo. Louis Gérard, qui dirige* A suivre, *travaille chez Casterman depuis vingt ans.*

« Depuis le premier album de Hergé jusqu'à Berceuse électrique *de Ted Benoît, qui pastiche « l'école belge », Casterman a été mêlé à l'histoire de la B.D.*

— Hergé a joué un rôle capital en faisant lire des albums à un public adulte. « *De 7 à 77 ans* », vous vous



souvenez de ce slogan. On a parlé ensuite de la « guerre » entre Tintin et Astérix. Pour Hergé et Goscinny, que j'ai souvent vus ensemble ici, tout ça n'était pas sérieux. Ils en riaient volontiers. Le lancement de *Pilote* a été déterminant. Nous avons senti que la B.D. éclatait, qu'un public se créait et que les créateurs allaient suivre. A Angoulême, où j'ai rencontré des auteurs, l'idée de fonder une revue a fini par germer dans mon esprit.

— Au début, A suivre *a surtout fait connaître Pratt et Tardi...*

— Pratt n'avait pas marché dans *Pif*. Nous en vendons maintenant chaque année deux cent cinquante mille albums noir et blanc. On le trouve chez tous les libraires. Il y a dix ans, il nous a fallu six mois pour épuiser un tirage de douze mille exemplaires. Pratt a introduit une autre dimension dans la B.D. : il a accompli une sorte de révolution avec *la Balade de la mer salée*. Cette histoire sortait des quarante-huit pages habituelles. Peu de gens ont la force de Pratt, sa dimension, pour en faire autant.

» Nous avions aussi publié la série d'*Adèle Blanc-Sec*, de Tardi. Lui, il séduisait par son exigence dans le dessin et le scénario, et il vient de triompher avec l'adaptation du roman de Léo Malet, *Brouillard au pont de Tolbiac*.

» *A suivre* a continué en respectant une « ligne » : le retour au récit, à l'aventure. Un dessinateur très jeune comme Sokal est déjà un grand nom. La revue lui a permis de s'exprimer. Dans le dernier numéro, nous révélons une jeune femme, Anguera. Elle vient d'avoir vingt ans.

— La situation de la B.D. est-elle aussi florissante qu'on le dit ?

— Globalement, la vente des albums est en progression. *L'Arme absolue*, le dernier Lefranc de Jacques Martin, a été tiré à quatre-vingt mille exemplaires. *Brouillard au pont de Tolbiac* devrait dépasser les cent mille. Nous sortons une trentaine d'albums par an, ce qui n'est pas énorme. Notre ambition, c'est aussi de mettre sur le marché des créateurs qui apportent un frisson nouveau. Mais il arrive que ça ne marche pas du premier coup. *Ada*, un album que j'aime énormément, est un échec.

» La création, dans le domaine du livre d'enfants, est peu brillante et, à l'avenir, cela risque d'avoir des conséquences néfastes. Croyez-vous que nos enfants, qui sont le public de demain, seront assez curieux et assez exigeants pour lire des B.D. de grande qualité ? Il y aurait beaucoup à dire également sur les effets de la loi Lang. Elle nous a en partie fermé un débouché immense, celui des grandes surfaces. On y vendra trois fois moins d'albums. Il ne suffit pas de mettre la B.D. au musée... »

Propos recueillis par
RAPHAËL SORIN.

De Lumière d'août à M'enfin

LES mercredis ne sont pas tristes, rue de l'École, pour les lycéens rouennais. Ce jour de semi-liberté, ils peuvent envahir les locaux étroits de la librairie Lumière d'août. La rue piétonne est un peu grise et, les jours d'hiver, la luminosité ne franchit pas les remparts des maisons à pans de bois. C'est à cette époque que les couleurs de la vitrine de Lumière d'août éclatent le plus : jaune, le Sokal, bleue, un *Corto Maltèse*, bleue aussi, le dernier *Gaston* polychrome. Le Margerin...

« Il faut aimer les livres, évidemment, mais aussi avoir la passion des bandes dessinées », raconte Bruno derrière son petit bureau d'écolier qui fait fonction de caisse dans un angle du magasin. En 1975, ce grand jeune homme se lance dans l'aventure en investissant toutes ses économies pour créer à Rouen la première librairie spécialisée en B.D. et série noire. Deux murs-présentoirs pour toutes les bandes — *« je m'efforce d'avoir toujours un exemplaire des B.D. anciennes »*, explique Bruno, — une série de petits rayons pour les livres policiers et de science-fiction, la place est comptée.

Le samedi après-midi ou le mercredi, les visiteurs se bousculent dans la boutique en feuilletant les nouveautés ou en recherchant le livre qui manque à leur collection. Bruno connaît ses clients. Depuis huit ans, il en a vu beaucoup devenir adultes. Il se souvient de *« celui qui venait avec sa mère acheter ses premiers albums et qui, maintenant, utilise un carnet de chèques pour satisfaire sa passion, toujours aussi grande »*.

En 1975, quand Lumière d'août a ouvert ses portes, les amateurs de B.D. de la région de Rouen ont espacé leurs visites dans les librairies spécialisées parisiennes : Dupuis et autres, Album ou Temps futurs.

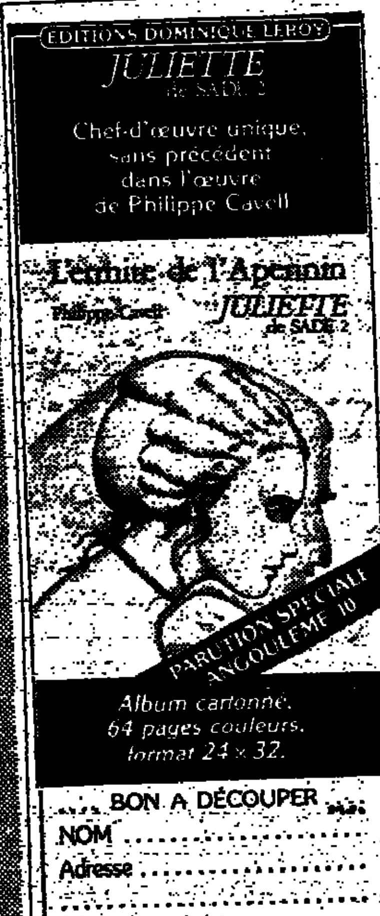
Dans d'autres villes de province, généralement des villes universitaires, se sont aussi créés des magasins spécialisés qui répondent aux attentes d'un public jeune ou adulte insatisfait de ne trouver dans les librairies générales que *« la dernière nouveauté qui se vend bien »*. A Reims, la boutique-galerie s'appelle B.D.-Bulle ; à Rennes, les amateurs connaissent M'enfin ; à Montpellier, le petit magasin aux couleurs acides est à quelques mètres de l'université de droit...

SERGE BOLLOCH.









de la bande dessinée

Un siècle de succès

AUTREFOIS, nous lisions des *illustrés*, *aujourd'hui*, nous apprécions la bande dessinée, *plus noble*, *plus chic* et beaucoup moins infantile. Changement de vocabulaire qui symbolise près d'un siècle d'existence des histoires en images diffusées par la presse. Longues décennies qui devraient convaincre tous ceux qui semblent la découvrir sur le tard que la bande dessinée, par son audience et sa diffusion, n'a pas attendu d'être bénie par les détenteurs de culture pour séduire des millions de lecteurs.

En France, le journal illustré pour enfants s'est développé avec le siècle. S'appuyant sur la tradition de l'imagerie d'Épinal, profitant des progrès de l'alphabétisation de



masse, de l'évolution des techniques d'impression et des facilités de diffusion, divers magazines virent le jour, avec des tirages de plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. *Le Petit Français illustré*, fondé en 1889, accueillait les œuvres du professeur Colomb (dit Christophe...) : *la Famille Fenouillard* (1889), *le Sapeur Camember* (1890) et *le Savant Cosinus* (1893), de glorieuse mémoire. Nouveauté non négligeable, la revue offrit, dès 1900, deux belles pages couleur sur papier glacé. Dans cette même lignée, on peut ranger *la Semaine de Suzette* (1905, avec Bécassine comme héroïne), *le Petit Illustré* (1906), *l'Épatant* (1908, avec *les Pieds nickelés* en tête d'affiche), etc.

A la même époque, l'Amérique s'essayait aux premiers *comics* par la parution dans les suppléments dominicaux des grands quotidiens d'information du *Yellow Kid* (1896) et des *Katzenjammer Kids* (1897, plus connus en France sous le nom de *Pim Pam Poum*). Le public américain salua avec enthousiasme ce nouveau moyen d'expression graphique et narrative. Entre 1900 et 1904, soixante-cinq nouveaux titres de bandes dessinées furent créés, et cent soixante-cinq de 1905 à 1909. Parallèlement à la série hebdomadaire (le *weekly strip*), il devint de règle de proposer aux lecteurs des bandes quotidiennes (les *daily strips*), qui, après quelques tâtonnements, eurent leurs premières parutions dans le *San Francisco Chronicle* (1907).

Des deux côtés de l'Atlantique, les récits illustrés voguaient vers la diffusion de masse et le succès public. A cette nuance près que les Yankees accueillaient les *comics* dans leurs journaux habituels alors que les Français (et les Européens en règle générale) réservaient ce type de littérature à des publications spécifiquement destinées aux enfants. Publications que les chers petits recevaient pour se distraire, parfois comme à regret de la part des adultes, qui n'y voyaient qu'amusements sans conséquence, alors que se dressait, sourcilleuse, la corporation enseignante, décelant dans ces nouveautés en images une atteinte inqualifiable à la primauté de l'écrit. Mais autant arrêter la mer avec les doigts. Les rotatives tournaient, les exemplaires se multipliaient.

Croquignol, Ribouldingue et Filochard, les ineffables Pieds nickelés (créés en 1908), dépouillaient le bourgeois avec le même enthousiasme que Bécassine mettait à servir l'aristocratie déclinante. L'après-guerre vit l'irruption de nouveaux héros, dont *Zig et Puce*, dus à Alain Saint-Ogan (1925) et *Tintin* (Hergé, 1929), premières véritables bandes dessinées au sens strict du terme. *C'est-à-dire avec bulles ou* ballons abritant paroles ou sentiments des personnages, et non plus description de l'action par un texte linéaire situé sous les cases.

Le lancement du *Journal de Mickey* en 1934 marque une autre révolution. La petite souris noire à grandes oreilles et culotte courte était déjà connue dans notre pays à cette date, mais le succès du nouvel hebdomadaire fut essentiellement assuré par son grand format, qui permettait de ne rien perdre des dessins originaux, par l'utilisation de la couleur et par l'équilibre subtil instauré entre séries d'humour et d'aventures. Il s'en vendit bientôt près de quatre cent mille exemplaires par numéro. On y trouvait *Mickey*, bien sûr, mais aussi *Pim, Pam, Poum, Jim la Jungle, Richard le Téméraire*, et bien d'autres merveilles. L'année suivante vit la naissance, sur le même mode, de *Robinson* (qui hébergeait *Guy l'Éclair, Mandrake, Popeye...*, toutes séries également d'origine américaine). Le groupe Del Duca lança ensuite *Hurrah* et *l'Aventureux*, à base de créations venant d'Italie.

A cette époque, l'écrivain et critique Georges Sadoul calcula que, pour cinq millions d'enfants environ en âge de lire des illustrés, il se tirait, chaque semaine, plus de trois millions d'exemplaires. Ces nombreux jeunes lecteurs, devenus grands, ne sont sans doute pas pour rien dans l'entreprise de reconnaissance culturelle de la B.D. qui débuta dans les années 60...

Cet engouement n'était pas propre à la France et se notait aussi en Italie et, dans une moindre mesure, en Espagne et en Grande-Bretagne. Les États-Unis, à *l'origine du genre*, se délectaient des aventures de Tar-



zan, Blondie, Popeye et Superman (1938), premiers héros des *comic books*, fascicules bon marché uniquement consacrés à la bande dessinée. La plupart des grandes séries américaines paraissaient dans des dizaines de journaux entre New-York et San-Francisco. Les *syndicates* qui les diffusaient s'attaquèrent avec succès à la presse étrangère et réussirent à s'implanter un peu partout dans le monde, engageant au côté du cinéma des processus d'acculturation qui firent de *l'American way of life* un modèle pour des dizaines de millions de lecteurs.

La dénonciation de cette influence, jugée pernicieuse et politiquement douteuse par certains, fut à l'origine de la promulgation en France de la loi de juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Calculée pour mettre un frein au retour massif des productions des États-Unis, elle atteignit en partie son objectif et permit l'éclosion d'une bande dessinée francophone présente dans les hebdomadaires français *Cœurs vaillants, Vaillant, Coq hardi* et dans les hebdomadaires belges *Spirou* et *Tintin*, dont les tirages approchaient ceux des publications d'avant guerre.

Mais moins que jamais instituteurs et professeurs étaient prêts à tolérer l'invasion, dans les cartables ou sous les pupitres, des illustrés honnis, source, selon certains, de toutes les infâmies et de toutes les perversions. Une impressionnante croisade se dressa, au début des années 50, sous la bannière de la plume contre le pinceau, du texte contre l'image. La longue traque des illustrés ne cessa qu'à l'aube des années 60, lorsque la France subit une formidable mutation culturelle due pour partie à l'apparition de la télévision comme loisir de masse.

C'est à cette époque que les hebdomadaires illustrés pour enfants entrèrent en léthargie (à l'exception de *Pif Gadget*, créé en 1969, et du *Journal de Mickey*, frôlant tous deux les cinq cent mille exemplaires, et parfois plus, vendus par semaine). Mais la défection du public des hebdomadaires fut largement compensée par l'assiduité de celui des albums, lequel préférait retrouver ses héros dans une histoire complète sous couverture cartonnée que de les suivre, semaine après semaine, dans un magazine spécialisé. Le succès d'*Astérix* (1959), à la lecture polysémique, capable de séduire les enfants et leurs parents, ouvrit la voie à ce nouveau marché. *Parallèlement, certains auteurs*, lassés de s'adresser uniquement à de *jeunes lecteurs, tentèrent de donner* un langage adulte, pour des adultes, à la bande dessinée.

Après quelques tâtonnements, diverses revues mensuelles (*Fluide glacial, Métal hurlant, l'Écho des savanes, Circus, Pilote, A suivre...*), par la variété des styles proposés et le talent de nombreux auteurs, trouvèrent leur public. Le marché des albums devint pléthorique (près de mille titres par an ; près d'un album sur deux, depuis les origines du *genre, a moins de quatre ans* !), et des instances de reconnaissance *culturelle se mirent en place (festivals*, prix, colloques, présence dans les manuels scolaires). *Ainsi* s'acheva le temps des punitions dévolues aux élèves plongés dans les verts paradis des images enfantines. Aujourd'hui, la honte est réservée à l'adulte qui ose avouer qu'il ne comprend rien aux cases faites d'images et de bulles. *O tempora ! O mores !* comme on dit dans *Astérix*...

MICHEL PIERRE.

Le renouveau de l'Imagerie d'Epinal

PENDANT plus de cent cinquante ans, l'Imagerie Pellerin, créée en 1735, avait répandu sur la France et sur bien d'autres pays ses images d'Epinal colorées, parfois à plus d'un million d'exemplaires, montrant aux gens d'ici le monde d'ailleurs et ses reflets. Puis elle s'était assoupie.

Renaître, pour l'Imagerie, *était* à la fois simple et complexe : il *fallait respecter la tradition* et l'actualiser. C'est ce qui fut entrepris, à partir de 1979, avec l'arrivée de J.-C. Dumont-Pellerin.

Il était élémentaire pour l'Image*rie de poursuivre le tirage d'images* anciennes – coloriées au pochoir et



★ Dessins de Claude Ponti.

à la main – et de mettre à la disposition du public les rééditions – toujours en techniques traditionnelles – d'albums recherchés et introuvables. C'est chose faite : les albums de « contes » et de « chansons » sont *maintenant largement diffusés*.

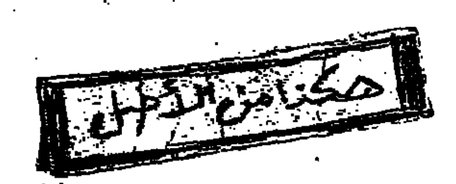
Mais il fallait aussi faire reconnaître toute une part jusqu'ici négligée du patrimoine *du dix-neuvième siècle*. Ce qui se traduit par des livres de journalistes, conçus par de grands reporters contemporains, dont le premier, consacré à la conquête de l'Algérie, sortira en janvier 1984.

L'Imagerie recèle des trésors *d'histoires merveilleuses* aux personnages pittoresques qui ne demandaient *qu'à s'animer... et qui s'animeront* sur les écrans de la télévision dès novembre 1983 *en de nombreuses* séquences entièrement réalisées par l'Imagerie. Le *cinéma* d'Epinal après les images d'Epinal !

Dans le domaine de la B.D. – *tout aussi considérable* que celui de l'audiovisuel, – l'Imagerie se devait *de faire œuvre originale et d'offrir* aux amoureux de l'image une production inimitable.

D'une part, une collection d'albums de grand format, composés de *vingt planches recto, dans le style* classique d'Epinal, est créée. Chaque album est dessiné et construit par un artiste d'aujourd'hui. Roland Topor, Jean Teulé, Martin Veyron, Jean Solé sont partants. Jacques Tardi réfléchit sur la forme exacte de son projet, quant à Fred, il travaille sur le premier album, qui doit sortir en décembre 1983.

Dans le même esprit que la série des nouveaux albums, une collection d'images contemporaines est créée. Ces images seront tirées dans la pure tradition d'Epinal, c'est-à-dire coloriées une à une, au pochoir et à *la main, dans les ateliers de l'Imagerie*. Par leurs tirages de qualité sur papier d'Arches de haute tenue, ces images seront chacune une œuvre unique. Fred, Jacques Tardi et Claude Ponti ont dessiné trois de ces nouvelles images d'Epinal que l'on verra à Angoulême, où l'Imagerie est désormais régulièrement présente.





ANGOULÊME 1983 : dixième Salon de la bande dessinée

Les années 80

(Suite de la page 13.)

Immense succès, la série des *Passagers du vent*, de François Bourgeon, éclatante de couleurs et très documentée, réconciliera les plus réticents avec la B.D.

Ayant percé dans un style animalier et comique avec *Edmond le Cochon* (scénariste, Veyron), J.-M. Rochette a hérité du beau scénario du *Transperceneige* que J. Lob ébaucha jadis avec le regretté Alexis.

Ce genre est plus délaissé par les dessinateurs, parce que le plus délicat, mais pas par les lecteurs. En témoigne le spectaculaire succès de *Fluide glacial*, journal dont c'est le « créneau » (*plus de 30 % de ventes* en plus ces derniers mois, soit près de 80 000 exemplaires). Son équipe, régulière, est connue. A Gotlib (qui a presque cessé de dessiner) et à Binet, que son incursion au *Matin* a transformé en star, se sont joints les Goossens *(la Vie d'Einstein)*, Coucho *(Poumo-Thorax)* ou Edika *(Débiloff Profondikrum, Homo Sapiens Conardus)*. Chacun a ses supporters acharnés, comme en a déjà le dernier arrivé, le jeune Belge Foerster, grinçant et inquiétant *(Certains l'aiment noir)*.

Si le vétéran Francis Masse s'est remis à la B.D. après une désolante éclipse *(Encyclopédie)* ; si Florence Cestac, la seule femme du genre, publie trop peu *(Harry Mickson)*, on peut citer quelques nouveaux.

Bercovici *(les Grandes Amours contrariées)* n'a pas vingt ans mais déjà un style et un univers. Kamagurka, le fou flamand, déconcerte même ses inconditionnels, tant son absurde est puissant *(le Monde fantastique des Belges)*. Les miniscules dessins de Filipandré *(le H.L.M., B.D. papales)* ou ceux de Belom sont tellement drôles qu'on les trouve partout : ils tiennent si peu de place... Quant à Charlie Schlingo, dont les journaux bien-pensants ont du mal à citer le nom, ses personnages odoriférants dégagent une troublante impression de second degré mêlé à un esprit primaire. L'auteur entretient la confusion avec des personnages appelés Tamponn Destartinn, Désiré Gogueneau ou Kokott Desnougats ! *(Gaspation !, Josette de Rechange)*.

Groupes et avant-garde

Ecoles et journaux fleurissent comme au bon temps de Dada. Bazooka avait fait un malheur. On lui a tout emprunté. C. Chapiron et Olivia Clavel *(Matcho Girl)* se sont bien adaptés. Les deux membres de *Elles sont de sortie* (titre de toutes leurs publications), Bruno Richard et Pascal Doury, travaillent en marge complète. Leur dernier album, *(Pornographie catholique)*, a effrayé bien des libraires et a été rayé par la plupart des bibliothécaires. Il est magnifique.

Plus confidentiel encore, le *Journal de Placid et Muzo* (J. Fouval et Masson) est un véritable manifeste.

La nouvelle vague belge, après *le Neuvième Rêve*, journal-anthologie des élèves de Saint-Luc (une des rares écoles de B.D.), est apparue en 1982 *avec le Journal illustré le plus grand du monde*, dont l'invraisemblable format met en valeur, sur papier journal, des dessinateurs de talent, comme Tony Cossu.

Francs-tireurs inclassables, le couple qui signe Cathy Millet de trop rares dessins d'une modernité constante *(Show)* ; ou Vauchelet (qui signe aussi bien Wochlé ou Telehcuav), dont l'univers est une cuisine de H.L.M. *(Maman est dans la cuisine)* ; Caro, dont le dessin noir, expressionniste, violent et sordide, n'a pas d'égal *(Tot)*.

Certains peignent directement ; Jéronaton, belge, peint d'après diapositives des histoires précolombiennes *(Champakou)* ; Marcelé esquisse avec finesse des tragédies blêmes *(Conte suave)* ; l'œuvre d'Alex Barbier raconte l'interrogation de garçons burroughsiens sur des plages ou des lits d'hôtel *(Lycaons, le Dieu du 12)*. Où les classer ?

Les frères Varenne se sont imposés comme les colosses d'une B.D. vraiment adulte. Seul à pouvoir rivaliser, Philippe Vuillemin, dont la silhouette étrange hante les festivals. Fasciné par la peur, la lâcheté, la cruauté, la bassesse humaine, il décortique sans pitié de pauvres personnages hachés déjà par son crayon avant de l'être par la vie. Dessin fulgurant, scénario achevé : *Saine ardeur* ou *Sueurs d'hommes* sont des chefs-d'œuvre.

Retour aux scénaristes

Aux Christin et Lob, qui ont fait à eux deux les années 70, succèdent aujourd'hui les Rodolphe, François Rivière, René Durand, Laurence Harlé, qui chacun ont leur univers.

Partagé entre la Belgique et la France, Jean P. Bucquoy (qui signe parfois Jan Bucquoy) est arrivé comme une bombe. En trois ans, il a entamé trois séries, avec des dessinateurs presque tous débutants mais déjà intéressants (J.F. Charles, Tito, Santi, Hernu). Une série fantastique, dont *le Bal du rat mort* a battu tous les records ; une autre, politico-policière, *Jaunes* (2 tomes) ; une ultra-politique, *Gérard Craan* (2 tomes) sur le renouveau fasciste en Belgique contemporaine. Une révélation. On le voit : il n'est guère d'autre art, d'autre moyen d'expression, d'autre industrie de la création qui peut offrir autant en 1983. Qui voudra étudier ce siècle aura du mal à faire l'impasse sur la B.D. C'est peut-être pour ça que ceux qui ont raté le coche des années 60-70 cherchent désespérément à se raccrocher au genre. Exercice pour la prochaine fois : combien de ministres, depuis mai 81, ont préfacé un album de B.D. ?

YVES FREMION.

« Blueberry » inédit



★ Extrait de *Blueberry : la dernière carte*, de Jean-Michel Charlier (scénario) et Jean Girand (dessins), à paraître à l'automne aux éditions Hachette.

Les sept piliers de la presse

(Suite de la page 13.)

D'une lecture agréable, *Circus* n'est pas, on l'a compris, un laboratoire de recherche pour la B.D. de demain. Elle cultive des champs déjà bien explorés, balisés. On peut y trouver souvent du plaisir mais on n'y est que rarement étonné.

L'Echo des savanes façon Wolinski nous fait quitter le monde de la pure B.D. Si les autres sont des revues de bande dessinée avec un peu de texte autour, *l'Echo* nouvelle version veut être *« un magazine avec des bandes dessinées »*. Ça change tout. Les lecteurs de l'ancien *Echo*, lancé naguère par Mandryka et des dessinateurs en rupture de Dargaud et en révolte contre le père (Goscinny), n'y retrouvent pas leur petit. Les lecteurs d'*Actuel*, magazine sans B.D., y sont plus à l'aise.

Georges Wolinski, à qui Albin Michel a confié *l'Echo des savanes*, n'a pas raté son entrée. Il annonce 80 000 à 90 000 *exemplaires vendus* pour le numéro un. Le second et le troisième ont été tirés à 130 000 exemplaires. Pour le quatrième, on parle de 160 000 exemplaires. « *Notre projet*, dit Wolinski, *a été d'atteindre un public différent de celui de la B.D. traditionnelle.* » Il est vrai qu'il y a en France quarante-cinq à cinquante mille fanatiques qui lisent tout. *S'il existait soixante revues sur le marché, ils les liraient.* Mais au-delà de ce noyau dur, il y a un public qui n'est ni obsédé par la B.D. ni hostile. C'est ce deuxième cercle que visent Albin Michel et Wolinski. Pour l'instant, c'est gagné.

Dites *Fluide glacial*. Si vous restez de marbre, c'est raté. L'humour est au mensuel de Jacques Diament et Gotlib, créé en 1975, ce que le sang est à l'homme. Selon M. Diament, « Fluide glacial *est le seul journal de bandes dessinées qu'on lit à plus de 80 %.* » Il est vrai qu'il faut être particulièrement grincheux pour ne pas déguster intégralement, immédiatement, les « Bidochon » de Binet, les délires d'Edika, les « Idées noires » de Franquin, les souvenirs de Gimenez, etc.

Fluide glacial est le seul journal de B.D. à ne pas appartenir à une grande maison d'édition. *Fluide glacial*, c'est *Fluide glacial*. Et c'est le succès : *depuis deux ou trois ans, il a* enfoncé la concurrence et il a la plus forte diffusion, 70 000 exemplaires chaque mois.

Métal hurlant, inutile de l'ouvrir si vous n'aimez pas la science-fiction. C'est son créneau. Mais ce n'est pas le seul. Le journal lancé en 1975 par Moebius, Druillet et Jean-Pierre Dionnet – des transfuges de *Pilote* – s'est ouvert depuis trois ou quatre ans à l'humour, et sa plus belle réussite, dans ce domaine-là, ce sont les bandes de Margerin.

Autre originalité, le journal a centré sa partie magazine sur le rock, sous la houlette de Philippe Manœuvre.

Troisième originalité : de tous les journaux de bandes dessinées pour adultes, *Métal hurlant* est le seul à continuer dans la voie de la recherche graphique, délaissée par les autres au profit d'un classicisme assagi. *Son nouveau rédacteur en chef*, Marc Voline, souhaite *« maintenir la recherche dans cette direction »*.

Et, quatrième originalité : *Métal hurlant* est le seul du club des sept à n'être pas la propriété d'un éditeur français. Les Humanoïdes associés, auxquels il appartient, *ont été rachetés* en location-gérance, il y a deux ans, par leur imprimeur espagnol. Cela n'a rien enlevé à l'attrait du produit, dont la diffusion serait de 70 000 à 80 000 exemplaires.

Pilote, c'est le grand ancien à la carrière en dents de scie et à la formule variable. Depuis un quart de siècle, il a beaucoup changé. On est loin d'*Astérix*. *Pilote*, après la mort de Goscinny, s'est cherché. Il a abandonné le public enfantin à son triste sort et tenté de gagner un public adulte à coups de couvertures « politiques », notamment en 1981.

Aujourd'hui, fini de rire. La baisse des ventes qui lui a fait perdre la *première place a contraint le* journal à rectifier la position. Sous la houlette d'un jeune rédacteur en chef nommé l'an dernier, Jean-Marc Thévenet, *Pilote* illustre la tendance générale à « *muscler* » la partie magazine des journaux de B.D. Sur le plan de la B.D., *Pilote* a l'ambition de « *garder le côté éclectique qui a séduit et continue à séduire* », de Martin Veyron à Druillet et Bila-Christin, en passant par le bavard mais décapant Lauzier.

Restera à persuader les amoureux de la B.D. que tout l'habillage rédactionnel n'est pas du superflu.

BRUNO FRAPPAT.

Un centre de documentation à Marseille

DEPUIS 1979 fonctionne à la Bibliothèque municipale de Marseille un Centre de documentation sur l'image (Cedoci), divisé en deux sections, l'une consacrée à la photographie, l'autre à la B.D.

Cette dernière, dirigée par le conservateur Jean-Claude Faur, lui-même fondateur autrefois du Salon de la B.D. de Toulouse et du fanzine *Haga* (qui paraît toujours), est désormais opérationnelle. Qu'on en juge : trois mille cinq cents albums, cinq cents revues, six cents brochures, cinquante thèses universitaires sur la B.D., cent vingt originaux et pas moins de douze mille fiches classées par matières, auteurs, dessinateurs, coloristes, héros, etc. Tous les albums essentiels y figurent, et la plupart des périodiques du siècle. Le Cedoci cherche à reconstituer l'intégrale de toutes les revues existantes, et même des fanzines consacrés au genre. De nombreux dons ont pu compléter leurs acquisitions.

Malheureusement, la fragilité de bien des documents ne permet pas la consultation publique. L'accès en est réservé aux chercheurs, mais n'importe quelle bibliothèque peut emprunter un ouvrage au Cedoci. Ce dernier fournit aussi une banque de réponses : bibliographies, listes de librairies spécialisées, etc.

★ CEDOCI, c/o Bibliothèque municipale, 38, rue du 141e R.I., 13331 Marseille Cedex 3, tél. (91) 50-25-26.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

AIR — TERRE

LOUEURS D'AVIONS

Air France court après le charter

LA bataille de la Réunion ne dura que quelques semaines, à l'automne dernier. Si elle fit à l'époque certains remous, elle est aujourd'hui presque oubliée. Curieux conflit qui n'aura fait que des victimes : d'après la direction générale de l'aviation civile, la part du charter français sur son propre marché a continué de baisser en 1982, revenant en une seule année de 43 à 37 %. Autrement dit, sur trois passagers de vols à la demande, deux ont utilisé, l'an passé, les services de compagnies étrangères.

Arbitre – otage ? – de la situation, le gouvernement voudrait bien mettre fin à la guerre civile qui oppose les transporteurs français. Mis en demeure de trancher, il n'a pas fait dans la nuance. Il a décidé qu'Air Charter International (filiale d'Air France et d'Air Inter) aurait tout, et les autres, ceux qui refusent de comprendre et de « faire corps », rien : Minerve, trop farouchement indépendantiste, n'ira pas à la Réunion, et le Point Air certainement pas non plus, les tergiversations actuelles à son égard n'étant pas de bon augure.

C'est que, pour les pouvoirs publics, l'heure n'est plus aux rivalités intestines. Les ennemis d'hier doivent faire front contre le vrai danger : l'invasion étrangère.

A des raisons économiques – l'évasion du trafic engendre une hémorragie de devises – s'en ajoute une autre, politico-affective, le charter prenant, dans la symbolique de la gauche d'après 1981, la même place que le billet de congés payés pour le Front populaire.

Pourtant, tout est à refaire – pour ne pas dire à faire – pour hausser le charter français au niveau international. Et l'issue de l'entreprise dépendra moins des dissidences de quelques marginaux que d'une volonté réelle de réussite d'Air France sans laquelle aucune politique aéronautique ne peut se construire dans ce pays. Or, pendant une vingtaine d'années, Air France n'a pas cru au charter, et sans le 10 mai, elle n'y croirait certainement pas encore. Ses arguments traditionnels contre les vols « nolisés » ne manquent d'ailleurs pas d'intérêt et tiennent aux caractéristiques bien particulières du marché français des voyages, notamment sa saisonnalité très forte qui condamne les flottes spécialisées à l'inactivité ou au sous-emploi pendant une grande partie de l'année, et à la concentration sur certaines destinations qui déséquilibre les trafics. Toutes choses qui, selon les responsables d'Air France, interdisent un développement du charter aussi important qu'en Suisse ou en Allemagne où le marché est plus régulier.

En même temps, la compagnie prenait cependant conscience que l'essor, même limité, du charter national risquait de détourner une partie de sa clientèle de « bas de gamme ». Cette analyse l'a donc conduite à développer un système original de bas tarifs : le « vol vacances » qui, dans l'esprit de ses promoteurs, devait offrir « les avantages du vol régulier au prix du charter ». L'idée était certainement bonne, mais elle fut, au départ, mal appliquée.

A.C.I. : dix-sept ans de demi-sommeil

La formule des « vols vacances » s'est, depuis, heureusement améliorée, humanisée – après le vin gratuit et les couvertures, on va introduire le cinéma – mais elle demeure dans beaucoup d'esprits marquée par cette tare originelle. Et surtout, le « vol vacances » n'a jamais attiré ce fort carré d'irréductibles pour qui le « charter » recèle une part de rêve, d'aventure, et une signification passionnelle indélébile, même si les vols se font sur des compagnies aussi peu « non régulières » que Transamerica ou Alia, et même si les prix sont à l'occasion plus élevés que bien des tarifs réguliers « discountés ».

Ces raisons, et quelques autres, expliquent la fuite d'une partie de la clientèle française – cinq cent mille voyageurs par an selon un rapport remis l'été dernier au ministre des transports – vers des aéroports périphériques d'où opèrent des transporteurs attrayants, et surtout l'invasion massive du territoire français par les compagnies étrangères.

Sous la pression des événements, et non sans avoir obtenu l'assurance que la maîtrise de l'opération lui reviendrait, Air France accepte à présent de croire au charter. Du coup, elle sort sa filiale spécialisée, Air Charter International, d'un demi-sommeil de dix-sept ans. Sans équipage propre – la maison-mère prête les siens – sa flotte de quatre Boeing-727 ne permettait guère à celle-ci de faire de manière totalement autonome que dix mille heures de vol par an, uniquement sur des lignes moyen-courriers, par nature les plus saisonnières. Pour le long-courrier, elle était entièrement tributaire d'Air France qui fournissait les avions selon ses disponibilités et son bon vouloir. Les rapports entre les deux entreprises ne manquaient d'ailleurs pas toujours d'ambiguïté puisque, tandis qu'A.C.I végétait, Air France affrêtait depuis trois ans des vols à la demande à la compagnie américaine Transamerica.

Brusquement, A.C.I. sort de sa torpeur. Pour bien le marquer, Air France met à sa tête un « jeune loup », M. Jean-Didier Blanchet, l'homme qui monte au sein de la compagnie nationale dont il demeure directeur général-adjoint, chargé des affaires commerciales. En même temps, grâce à une « fédération » avec trois compagnies indépendantes – E.A.S., T.A.T. et Eurulair, A.C.I. accroît considérablement son parc : à ses quatre trioréacteurs s'ajoutent désormais trois Boeing-737, dans Fokker-28, un DC-9 et cinq Caravelle-10 B3. Air France et Air Inter s'engagent de leur côté à mettre leurs avions de manière plus libérale à sa dispo- sition. C'est ainsi qu'A.C.I. pourra offrir, de juin à septembre, commercialisés par la filiale touristique d'Air France, Sotair, deux vols hebdomadaires en Boeing-747 sur New-York et un sur Montréal à des prix légèrement inférieurs aux tarifs « vacances ».

L'Atlantique-Nord représente un élément important de la stratégie de reconquête, mais il n'est pas le seul. Simultanément, A.C.I. et la Sotair se tournent vers Israël avec l'ambition de reprendre cette année une dizaine de milliers des cent cinquante mille voyageurs charter attendus sur cette destination, trafic qui profitait jusqu'ici à 60 % aux Israéliens.

L'effort devrait se développer au cours des prochaines années, l'objectif de M. Blanchet étant d'augmenter l'activité d'A.C.I. de 15 % par an afin de ramener à moyen terme le pavillon français à parité avec les étrangers, au moins sur les destinations moyen-courriers. Une perspective ambitieuse qui suppose une grande vigilance envers la concurrence : il faudra vraisemblablement « tirer » les prix, donc les coûts. A cet égard, A.C.I. souffre d'une situation hybride de compagnie charter contrainte de travailler avec des prix de revient tendant vers ceux des transporteurs réguliers.

A la conquête de la province

Il ne faut pas non plus se faire trop d'illusions sur les dimensions du marché strictement national. Les professionnels du tourisme évaluent à deux millions le potentiel français de voyageurs à forfait. Un potentiel qu'il serait, selon eux, illusoire de prétendre conquérir dans sa totalité. Les voyagistes émettent en particulier quelques réserves sur les possibilités d'augmenter de beaucoup le volume des affaires au départ de la province, qui ne représente actuellement que le quart du marché français. Hormis à Lyon et à Marseille, le trafic se révèle trop diffus et trop irrégulier pour permettre une exploitation rentable et des prix attractifs.

« On peut remplir des charters sur Paris-New-York, pas sur Montpellier-New-York », résume M. Roger Darmon, directeur général de la Jet-Tours.

A.C.I. s'est pourtant engagée à augmenter ses capacités sur la province de 41 % par an. Quelques expériences sont déjà programmées, comme Lyon-Palma avec un biréacteur Fokker de soixante-cinq places. Mais une étude réalisée à la demande de la D.G.A.C. montre, par exemple, qu'un charter Strasbourg-Tel-Aviv n'attirerait pas plus de cent vingt clients chaque semaine, un nombre insuffisant pour rentabiliser un vol de Boeing-727 de cent quatre-vingts places. Alors, on avance avec beaucoup de précautions.

Si la France est petite, il reste le monde. Et le succès du charter français dépendra, pour une large part, de sa combativité sur les marchés étrangers. Publiques ou privées, les compagnies françaises ont été trop souvent timorées, se contentant de transporter des passagers français. Beaucoup d'avions partent ainsi de France pleins et rentrent vides, ou l'inverse, ce qui alourdit les coûts. Pendant ce temps, le trafic charter « à l'importation » est entièrement accaparé par des étrangers, et c'est sur ce terrain que l'agressivité des compagnies et des voyagistes français devrait s'exercer au plus vite. La Sotair va déjà tenter, par l'intermédiaire de sa filiale locale Jet-Vacations, de faire voler des touristes américains sur les avions d'A.C.I. la saison prochaine. Une offensive va également être lancée vers l'Europe du Nord. Le charter français se sentirait-il enfin pousser des ailes ?...

JAMES SARAZIN.

LOUEURS DE VOITURES

Vérifiez l'addition avant de prendre le volant

OU louer une voiture sans chauffeur en France ? Les adresses ne manquent pas. Mais il n'est pas aisé de faire un choix parmi les différents loueurs, d'autant que chacun semble proposer des tarifs plus alléchants que son concurrent. A travers quelques sociétés de location offrant globalement des prestations de services comparables, nous avons tenté de dégager quelques critères de sélection.

4 500 000 contrats signés chaque année, un parc de 80 000 voitures particulières âgées de dix mois en moyenne ; un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs. Le marché de la location à courte durée de voitures sans chauffeur ne se porte pas trop mal, malgré la crise.

A la traditionnelle clientèle des hommes d'affaires – qui représente les deux tiers du marché – s'est ajoutée, ces dernières années, une clientèle de loisirs, composée d'automobilistes dont le véhicule est momentanément immobilisé, de futurs acheteurs qui veulent tester le nouveau modèle qui les séduit, de familles sans voiture, pour qui la location de week-end ou de vacances constitue une solution rentable. Une étude de la branche « loueurs de véhicules » de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile fait apparaître que le coût d'une voiture (type R 5 GTL ou Peugeot 305), achetée neuve et revendue au bout de deux ans avec 27 500 km environ, équivaut à la location en kilométrage illimité de cette même voiture pendant un mois et pendant 20 à 35 week-ends.

Apparue de façon artisanale pendant l'entre-deux-guerres, la location de voitures particulières a connu un essor considérable à partir des années 50.

Aujourd'hui, on dénombre dans 500 villes de France plus de 2 000 points de location, situés dans lesaéroports, les gares, les centresurbains, offrant, selon leur enseigne, des services différents. Le dirigeant d'entreprise qui descend de l'avion ou du train à 8 h du matin dans une ville inconnue, avec un rendez-vous une heure plus tard à 60 km de là, n'a pas les mêmes exigences que la famille qui part à l'occasion du week-end de Pâques découvrir la campagne environnante. Il convient donc de porter son choix sur le loueur qui offre la formule la mieux adaptée aux besoins pour le prix le plus compétitif.

Lorsque l'on compare les différents dépliants, on s'aperçoit tout d'abord que les classifications ne sont pas identiques chez tous les loueurs. Par exemple, Budget S.N.C.F. et Mattei proposent dans la catégorie « économique » supérieure une R 5 GTL et une Talbot Samba, alors que Hertz et Avis mettent la Samba dans la catégorie inférieure, offrant dans la catégorie supérieure une R 5 GTL et une Visa II.

Dans la catégorie « moyenne » supérieure, on retrouve fréquemment la R 18 et la 305 SR. Mais Citer classe cette dernière dans la catégorie inférieure, la remplaçant dans la catégorie supérieure par la BX. Inter Rent ne fait pas de distinction entre « moyenne » inférieure et « moyenne » supérieure, louant au même tarif R 9 TS, R 14 TS et 305 GR. Les soixante-dix loueurs indépendants qui appartiennent à cette association ne peuvent avoir un parc rigoureusement identique.

Autre constatation : les écarts de prix. Ils vont du simple au double, et parfois plus, pour une même voiture. Ainsi, une R 5 GTL pour une journée et 100 km coûte 137,28 francs chez Transam et 333,06 francs chez Hertz. Ancien déménageur reconverti dans la location d'utilitaires, puis de voitures particulières, Transam, avec ses quatre points de location Paris-banlieue, n'a pas les mêmes charges, mais n'offre pas non plus les mêmes services que le n° 1 mondial aux 255 stations réparties dans l'Hexagone. Le premier vise essentiellement une clientèle de jeunes (vingt et un ans et un an de permis) et d'étudiants (à qui il accorde 10 % de réduction depuis l'année dernière). Le second, grâce à un système informatisé à l'extrême, simplifie au maximum les formalités de sa fidèle clientèle d'affaires. Cette comparaison entre deux sociétés aux options diamétralement opposées peut surprendre.

Prenons donc un autre exemple. Budget S.N.C.F., qui mène une « politique de petits prix pour mettre ses voitures à la portée de tous », loue la R 5 102,90 francs de moins que Hertz. L'ancien « train + auto » a repris depuis mai 1982, par l'intermédiaire de la Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires, la franchise pour la France du loueur américain Budget International. A présent, il ne se contente plus de faire monter les candidats à la location dans le train ; il a, en effet, étendu son réseau à dix-huit aéroports français, mais a conservé le monopole à l'intérieur des gares.

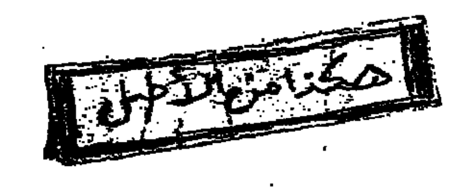
Lorsque l'on « décortique » les forfaits week-ends, on découvre que ceux offerts par les loueurs nationaux sont très attractifs : une R 5 GTL pour 48 h et 500 km coûte 220 francs chez Inter Rent contre 390 francs chez Transam (pour 10 francs de plus, on a une R 18 chez Europcar). Pour rentabiliser sept jours sur sept les voitures utilisées principalement en semaine par les hommes d'affaires, les grandes chaînes cassent les prix des week-ends. Certains inventent même des formules plus « élastiques », moyennant de petits suppléments, 395 francs la R 18 du vendredi 17 h au lundi 9 h chez Avis. Pour 124 francs de plus, on la garde du vendredi 9 h au lundi 18 h.

Cette idée de « super week-ends » est reprise par Citer pour les grands ponts de Pâques, Pentecôte, l'Ascension et la Toussaint. La société anonyme, issue d'un groupement économique créé en 1969 par les transports Citroën, met à votre disposition une Visa ou une GSA berline pour respectivement 380 et 550 francs, sauf dans le Midi.

Mis à part Mattei, société marseillaise privée lancée dans la location depuis 1938, qui limite les forfaits hebdomadaires à 700 kilomètres gratuits, les autres grands loueurs proposent des semaines en kilométrage illimité. Ces formules s'avèrent intéressantes si vous devez rouler beaucoup, même si vous n'utilisez pas le véhicule pendant les sept jours prévus. Par exemple, pour un parcours de 1 000 kilomètres et cinq jours, on note sur une voiture de moyenne catégorie une différence de 1 152,15 F chez Avis et de 577,95 F chez Europcar.

MIREILLE GIGNOUX.

(Lire la suite page 18.)



UN CONGRÈS POUR LE TOURISME SOCIAL

V.V.F. joue la province

Villages, Vacances, Familles (V.V.F.) réalise son bilan de santé tous les trois ans, à l'occasion de son congrès statutaire. Celui qui va se tenir les 28, 29 et 30 janvier à Dourdan sera consacré à la décentralisation, tant il est vrai que celle-ci ne concerne pas seulement les institutions politiques, mais aussi les vacances.

LA filiale de la Caisse des dépôts et consignations V.V.F., a proposé, en 1982, 57 021 places dans 124 villages et centres de séjour implantés dans 98 communes. La particularité de ce patrimoine de 1,6 milliard de francs tient au fait qu'il appartient aux collectivités locales, communes et départements, et non à l'association elle-même.

L'autre caractéristique de V.V.F. est son indépendance à l'égard des pouvoirs commerciaux, syndicaux, corporatifs et politiques. En effet, V.V.F. a été l'intermédiaire qui a permis de faire converger fonds publics et fonds privés de toute provenance. Quatre cents comités d'entreprise, des comités paritaires et des services sociaux, les caisses d'allocations familiales, des communes et des caisses de retraite, ont apporté l'argent nécessaire pour construire des lits de vacances.

Le congrès sera l'occasion, pour tous ces partenaires, de se rencontrer et de mieux connaître leurs besoins parfois divergents : le maire de la commune où est construit le village de vacances souhaite que les touristes dépensent le plus possible chez les commerçants ; à l'inverse, le comité d'entreprise, qui envoie des salariés dans ce village, préfère que ceux-ci ne soient pas systématiquement « tondus ».

La décentralisation sera aussi à l'ordre du jour. V.V.F. s'est soucié, depuis six ans, de confier à huit centres régionaux la gestion, la comptabilité et les réservations. L'association a créé des relais V.V.F. dans les départements d'outre-mer. Des comités régionaux seront appelés à la rescousse pour représenter V.V.F. localement et pour promouvoir, hors saison, les installations de loisirs et de vacances.

Donner satisfaction à tous

Mais André Guignand, président de V.V.F., veut aller lentement et prudemment, dit-il, *« parce que certains de nos villages ne sont pas rentables et n'auraient pas été créés si une optique d'aménagement du territoire n'avait prévalu ».* Certaines régions, comme Rhône-Alpes, pourraient se développer sans entraves alors que d'autres, tels la Haute-Loire et l'Aveyron, seraient contraintes de fermer des installations déficitaires parce qu'elles ne sont pas construites dans des endroits à la mode.

« Nous nous trouvons pris, du fait de ces exigences décentralisatrices, dans d'autres contradictions. Par exemple, nous essayons de recruter sur place notre personnel, mais notre convention collective nous fait obligation de proposer les postes à pourvoir au personnel titulaire de V.V.F. D'autre part, c'est très bien de nommer un directeur de village de trente ans dans son pays, mais s'il reste jusqu'à la retraite en place, il sera sclérosé avant longtemps. « Volem viure al païs », c'est tout à fait souhaitable, mais l'efficacité technique n'y trouve pas toujours son compte. »

Les congressistes discuteront aussi des revendications formulées par V.V.F. auprès des pouvoirs publics. En premier lieu, l'association réclame un plus grand étalement des vacances afin de ne plus perdre 5 millions de francs parce que l'on a avancé, en 1982, d'une semaine la rentrée des classes. Par ailleurs, V.V.F. demande à cor et à cri le maintien d'une aide à la pierre dans le domaine des congés, parce que le chèque-vacances, qui se met en place, ne résoudra pas le déficit très important des places dans les villages. Rappelons que V.V.F. se désole de ne pouvoir donner satisfaction, aux mois de juillet et d'août, à soixante-dix mille familles contraintes d'aller chercher ailleurs une place au soleil...

ALAIN FAUJAS.

MUSÉE D'HISTOIRE

Marseille remet ses épaves à neuf

EN février prochain, le Musée d'histoire de Marseille ouvrira ses portes au cœur de l'ensemble commercial du « Centre-Bourse ». Evénement exceptionnel : c'est la première fois depuis un siècle qu'un musée de cette importance est créé à Marseille. Les premières salles, qui seront inaugurées à la fin de février, évoquent la vie de la cité de 600 avant Jésus-Christ à 600 après. Il sera aussi l'un des plus modernes de France, faisant appel aux technologies muséographiques les plus avancées.

Construit au rez-de-chaussée du centre commercial, en balcon sur le jardin des vestiges de la Bourse, qui sera en quelque sorte sa première « salle » en plein air, le Musée d'histoire de Marseille comptera dans ses collections une pièce maîtresse à la fois par la taille (30 mètres de long sur 8 mètres de large) et par l'intérêt archéologique : l'épave d'un navire marchand romain du deuxième siècle découverte dans le chantier de la Bourse en novembre 1974, lors du creusement d'un parc de stationnement souterrain.

Le sauvetage de cette épave a donné lieu à une grande première scientifique. Les bois dont elle était faite, gorgés d'eau et qui ont passé près de dix-neuf siècles à l'abri de l'air, sont en effet très fragiles. Si l'eau qu'ils contiennent s'évapore trop brusquement, le bois tombe en poussière. Il eût été dommage que cette découverte majeure ne pût être conservée. Aussi, la ville de Marseille a-t-elle fait appel à M. Daniel Drocourt, directeur de l'Atelier du patrimoine. Celui-ci s'est rendu dans plusieurs pays d'Europe pour étudier les divers systèmes de conservation déjà utilisés.

Par le froid et le vide

Finalement a été retenu un procédé bien connu dans le système de la conserve alimentaire : la lyophilisation, qui consiste à faire agir à la fois le froid et le vide pour débarrasser un corps de l'eau qu'il contient. Après avoir été placée dans une « piscine » provisoire, l'épave a été transportée en 1975 dans le bâtiment du musée à peine achevé pour être placée dans un caisson à sa taille où elle a été, durant près de dix-huit mois, soumise à la lyophilisation grâce aux techniques mises au point par la firme UNIFROID, filiale d'Air liquide. L'opération est terminée depuis le printemps dernier. C'est une réussite.

« Le bois de l'épave, explique M. Drocourt, est actuellement stabilisé. Il a retrouvé une apparence très proche de celle qu'il avait au moment où le navire était en service. Les diverses essences, une dizaine, qui composent la coque ont retrouvé leur texture particulière. Aucune technique n'avait, jusqu'à présent, permis d'atteindre ce résultat et nous sommes très fiers de cette « première », qui a été suivie avec intérêt par de nombreux scientifiques. »

L'épave telle qu'on peut la voir aujourd'hui représente un témoignage particulièrement précieux et l'opération de lyophilisation a été l'occasion d'expériences très concluantes conduites sur d'autres pièces de navires prêtées par l'Allemagne (en provenance d'un coggue — barque à fond plat — de Brême), la Grande-Bretagne (le vaisseau *Marie-Rose* coulé en rade de Plymouth) et la Hollande (un navire du dix-neuvième siècle).

Aujourd'hui, l'opération sauvetage entre dans sa phase ultime : on va faire la « toilette » du navire pour le présenter. Dans sa cage de métal et de verre, l'épave racontera l'époque la plus glorieuse de l'histoire de Marseille.

JEAN CONTRUCCI.

Loueurs de voitures

(Suite de la page 17.)

Avant de vous décider, examinez aussi les problème de l'assurance qui, selon le cas, peut augmenter sensiblement la facture. Les trois-quarts des contrats comprennent une assurance au tiers illimité. En option, ils proposent une garantie complémentaire pour le conducteur et les passagers (de 12,10 F à 26,90 F par jour), qui inclut également une assistance médicale et technique. Les frais de rapatriement du véhicule, en cas de panne ou d'accident, font aussi partie du forfait. Mais pour les dégâts matériels, la franchise varie de 1 800 F à 2 447 F ; ce qui incite de nombreux clients à la racheter moyennant 26,90, F à 36,40 F par jour pour n'avoir pas à la supporter en cas de collision.

Une lourde structure commerciale, dotée de nombreux avantages, justifie les tarifs élevés des grands loueurs. Le service *« louez ici, laissez ailleurs »* — instauré par John Hertz et copié par les réseaux suffisamment développés — ne vous oblige pas à rendre la voiture à la station de départ. La carte accréditive « maison » pour les habitués, comme celle émise par une banque agréée par le loueur, évite de verser une caution d'environ 1 000 F lors de la prise du véhicule, mais aussi de régler la facture à sa restitution.

Pour gagner quelques minutes supplémentaires, certains loueurs ont créé un système encore plus rapide. Avec la Carte Super Service Europcar, le client présente uniquement son permis de conduire et signe le contrat (toutes les informations le concernant sont inscrites sur piste magnétique). Avis va plus loin, jumelant la Carte Express à une plaquette porte-clefs sur laquelle sont codés les renseignements relatifs à la voiture.

Autre élément positif : les tarifs abonnements consentis aux grandes sociétés dévoreuses de kilomètres, qui font chuter considérablement le coût final.

Toutes les voitures, sauf quelques catégories « économiques » inférieures, sont équipées d'un autoradio. Il est même possible, à condition de prévenir le loueur à l'avance, d'obtenir une galerie (40 à 50 F), un porte-skis et des pneus-neige ou des chaînes (50 à 60 F). Dans la zone blanche délimitée par le triangle Lyon, Grenoble, Annemasse, Citer offre même du 15 septembre au 15 mars des Visa (650 F) et des GSA (720 F) « équipées neige » avec porte-skis, pneus spéciaux, raclette... pour trois jours en kilométrage illimité, assurances incluses.

A signaler chez la plupart des loueurs, la livraison ou la reprise du véhicule à votre domicile pour un tarif forfaitaire de 60 à 70 F, si vous habitez la même ville que le loueur. Cette pratique est assez peu utilisée, bien qu'elle soit, selon la distance, moins onéreuse qu'un déplacement en taxi.

Avant de vous engager, assurez-vous que vous possédez bien les tarifs toutes taxes comprises, souvent inscrits en maigre sur les dépliants, alors que les tarifs hors taxes sont inscrits en caractères gras.

Avant le départ, vérifiez que la voiture louée est en bon état de marche et de carrosserie (les loueurs n'ont pas toujours le temps entre deux contrats d'effectuer toutes les révisions de détail). Or, en cas de détérioration excédant l'usure normale, vous êtes considéré comme responsable. Chez Transam, le client, accompagné d'un employé, fait le tour de la voiture avant de signer une feuille de sortie. Une telle procédure n'est pas envisageable dans un aéroport lorsqu'une quinzaine de clients pressés s'impatientent devant le guichet.

Avant de rendre la voiture, faites le plein pour éviter un éventuel litige au reçu de la facture, car il est déjà arrivé que le prix de l'essence ajouté dépasse la capacité réelle du réservoir...

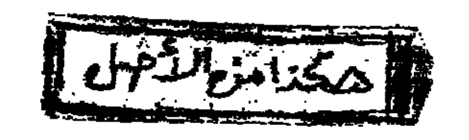
MIREILLE GIGNOUX.

TARIFS	AVIS	BUDGET-S.N.C.F.	CITER	EUROPCAR	HERTZ	INTERRENT	MATTEI	TRANSAM
JOURNÉE								
Économique	145,88 + 1,87	116,16 + 1,20	128,09 + 1,20	145,87 + 1,76	147,06 + 1,86	144,31 + 1,78	136,39 + 1,41	78,28 + 0,59
Moyenne	200,43 + 2,49	137,98 + 1,68	177,90 + 2,02	169,59 + 2,13	205,18 + 2,49	152,88 + 1,89	169,60 + 1,86	110,90 + 0,77
WEEK-END	Km ill.			Km ill.	Km ill.	500 km	500 km	500 km
Économique	329		250 F/250 km	307	296	220	296	390
Moyenne	395		350 F/350 km	400	439	235	400	520
SEMAINE	Km ill.	Km ill.	Km ill.	Km ill.	Km ill.	Km ill.	700 km	1 000 km
Économique	1 750	1 528,80	1 695,98	1 800	1 784,93	2 264	1 535,87	920
Moyenne	2 350	2 049,18	2 994,65	2 400	2 631,73	2 798	1 967,57	1 340

Nous avons classé par ordre alphabétique les grands loueurs internationaux implantés sur le marché français et les nationaux les plus représentatifs. Mais il nous a paru intéressant de citer également, à titre d'exemple, l'un des petits loueurs de la région parisienne. Certes, ses services ne sont pas comparables à ceux des grands, mais ses tarifs plus abordables sont susceptibles d'intéresser à l'occasion de circonstances particulières.

Pour chacun d'eux, nous avons choisi le modèle supérieur des catégories « économique » et « moyenne », laissant de côté les « grandes routières », les versions « automatiques », « grand luxe » et « sportives ». Nous avons indiqué les tarifs journaliers (location + prix par kilomètre) ainsi que les forfaits week-end et semaine, généralement donnés en kilométrage illimité. Mais certains loueurs n'accordent que 250 ou 500 km gratuits pour 48 h et 700 ou 1 000 km gratuits pour sept jours. Au-delà, il faut ajouter, selon la société de location et la cylindrée, de 1,20 F à 1,82 F par kilomètre supplémentaire.

(Prix T.T.C. en vigueur au 15 décembre 1982. La Chambre syndicale des loueurs annonce une augmentation de 3,5 % en vigueur depuis le 1er janvier 1983.)



TOUTES VOILES DEHORS

CHANTIERS NAVALS

La grande course au large de l'exportation

AU palais du CNIT de la Défense, pendant le Salon nautique de Paris, Mme Annette Roux, présidente de Bèneteau, a éprouvé l'agréable surprise de recevoir deux commandes du nouveau First 456 – croiseur rapide et confortable de 14 mètres, – émanant de deux New-Yorkais. Le chantier vendéen, qui est le premier *producteur mondial de voiliers*, est représenté par douze agents aux Etats-Unis. Ce pays est devenu le premier marché d'exportation de Bèneteau, qui, dès 1976, avait exposé un Evasion 32 au Salon d'Annapolis. Après être demeurées longtemps modestes, ses ventes à l'étranger dépassent maintenant *30 % du chiffre d'affaires global et* elles continuent de progresser.

Autre élément positif : s'il n'est pas, chronologiquement, le premier de l'année (il est précédé par le Boat Show britannique) le Salon de Paris reçoit un nombre croissant de visiteurs. Par rapport à l'an dernier, le nombre des entrées a progressé de 7 %, ce qui correspond pratiquement à un gain de 10 %, car, cette année, le Salon de la piscine ne fait plus *partie du Salon nautique*. Celui-ci prend de l'importance au détriment, notamment, du Salon de Londres. Quelles que soient les difficultés économiques, il apparaît que, chez nous, la plaisance bénéficie d'une situation favorable due à plusieurs *facteurs : les initiatives de pionniers* tels que l'architecte naval Jean-Jacques Herbulot (Vaurien, Corsaire, Caravelle...) et le Centre nautique des Glénans ; le succès des navigateurs français dans les grandes compétitions océaniques ; *l'habileté et le dynamisme de chan*tiers dont le rayonnement est loin de se limiter à celui de deux géants – Bèneteau et Jeanneau, – comme on a trop tendance à le dire.

Il reste que les immatriculations sont en régression ; 1983 s'annonce difficile. Les entreprises qui surmontent le mieux les difficultés actuelles sont celles qui développent leurs exportations, qui soignent leur image et qui proposent des bateaux correspondant aux goûts du public.

Une *constatation s'impose* : les voiliers de plus de 10 mètres se vendent relativement mieux que ceux de 5 à 6 mètres. On aurait tort de tirer de ce fait des conclusions définitives. Ce phénomène semble dû, avant tout, au développement de la location. Plusieurs chantiers précisent que, pour les unités de plus de 10 mètres, la moitié au moins des transactions sont réalisées avec des professionnels ou avec des plaisanciers qui louent leur bateau.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les Antilles et la Méditerranée ne détiennent pas le monopole de la location. Celle-ci prospère aussi dans la Manche. Une entreprise spécialisée de Granville accroît régulièrement son activité.

Un autre facteur joue en faveur du voilier très confortable. Parmi les acquéreurs d'unités assez importantes, les possesseurs de résidences secondaires, très nombreux il y a quelques années, sont devenus minoritaires. On note un glissement significatif de l'immobilier vers la « résidence mobile ».

A l'autre extrémité de l'échelle des prix, la planche à voile continue, sous des formes diverses, à bénéficier de l'engouement du public. Les professionnels persistent à s'interroger sur l'évolution ultérieure des innombrables véliplanchistes. Quel type de bateau choisiront-ils, le jour où ils s'éloigneront de la planche ? Un catamaran léger et sportif, du *genre Hobie Cat* ? Peut-être. Nul n'ose formuler des prévisions dans *un domaine* qui peut ménager bien des surprises.

Les multicoques

Les multicoques de croisière n'étaient pas tellement nombreux sous les voutes du CNIT. On a remarqué l'Edel Cat-26 du chantier Edel (plans Sylvestre Langevin) de 8,20 mètres de long, à quatre couchettes, *séduisant par la vitesse qu'il* autorise. La suprématie affichée par les catamarans et les trimarans dans les épreuves transocéaniques imposera-t-elle aux plaisanciers le choix d'un multicoque habitable ? Qui pourrait l'assurer ? Le fossé qui s'est creusé, dans le sport automobile, entre les bolides de circuit et *les berlines courantes peut très bien* se retrouver dans le domaine de la voile.

Au reste, les multicoques de croisière apparaissent rarement sur les stands des très grands chantiers. Les ténors préfèrent proposer des nouveautés plus classiques. Ils élargissent ou renouvellent leurs gammes à un rythme à la fois étonnant et logique, si l'on considère que la durée moyenne de commercialisation d'un modèle – en dehors de quelques exceptions notables – ne doit guère dépasser cinq ans, et que les modèles récents se vendent mieux que les autres.

Chez Bèneteau, on remarque notamment, parmi les créations, le First-24 de 7,20 mètres (plans Jean-Marie Finot), le First-456 de 14,20 mètres (plans German Frers) et la nouvelle série *Idylle*, « troisième voie » jalonnée de voiliers confortables, à pare-brise et à moteur puissant, qui devrait plaire aux Etats-Unis.

Chez Jeanneau apparaissent en particulier l'Espace-620 de 6,20 mètres, l'Attalia de 9,70 mètres (plans Joubert-Nivelt), le Sun-Shine de 11,10 mètres (plans Tony Castro), l'Espace-1300 de 13,50 mètres (plans Philippe Briand), le Sun-Kiss de 13,75 mètres (plans Philippe Briand).

En nombre plus limité, des modèles inédits sont également présentés par les autres constructeurs. Citons, par exemple, les Jouet-480 MS, 940 MS *et 10,80 m* (plans Philippe Briand) chez Yachting France ; le *39* inédit de 11,70 mètres (plans German Frers) chez Dufour, qui veut faire de 1983 « l'année du renouveau » ; également le Feeling-1100 de 10,98 mètres (plans Ron Holland), chez Kirié.

Ces chantiers accomplissent de grands efforts pour faire face aux difficultés présentes. Dans les circonstances actuelles, le meilleur atout pourrait bien être une bonne image. Certaines entreprises semblent l'avoir *compris* ; *elles soignent* leur personnalité.

Ainsi, sous l'impulsion de Robert Chambolle, Gibert Marine marque des points. Son Gib-Sea-Plus-90 a été désigné, au Salon, comme « bateau de l'année ». Avant d'être construit en série, ce half tonner dessiné par Jacques Fauroux avait remporté, *l'an dernier, la course en solitaire du Figaro*, barré par Philippe *Poupon. Gibert Marine étend son re*gistre avec ses Serena, voiliers mixtes de 10 mètres et 11,30 mètres.

Le chantier Kelt adopte une autre stratégie. Il renforce et rajeunit sa gamme, à l'intérieur d'une longueur maximale de 9 mètres. Le nouveau *Kelt de 8,50 mètres, dessiné par* Gilles Vaton, offre six couchettes, avec une cabine arrière. *Deux fois* vainqueur de la Course de *l'Aurore*, Gilles le Baud, qui dirige ce chantier, sait donner à ses bateaux une image jeune et amicale. Ses clients naviguent beaucoup.

Notre pays est le deuxième producteur de voiliers du monde, mais cette situation flatteuse ne se retrouve pas dans le domaine du sport. Ainsi, la France éprouve quelque difficulté à constituer une équipe de trois voiliers pour l'Admiral's Cup qui sera disputée l'été prochain, dans la Manche, entre *quinze ou* vingt nations. Nous nous classons, en général, au milieu du peloton, dans cette grande confrontation internationale qui représente le véritable championnat du monde de la course au large...

YVES ANDRÉ.

AU 22e SALON NAUTIQUE DE PARIS

Trucs pour marins malins

LE Salon nautique de Paris n'aura *pas été seulement* celui de *l'Orient-Express*, ce voilier géant de 19 mètres à la carène inspirée d'Antarès, ni celui du 12,20 mètres de Pouvreau, ni, enfin celui d'*Elf-Aquitaine*, exposé en plein parvis. Des fabricants, moins célèbres, ont également profité de cette manifestation pour apporter et *présenter la preuve de leur dyna*misme et de leur créativité.

L'intervention la plus originale de ce vingt-deuxième salon est certainement le coupe-câble Pen-Duick mis au point par la société Genevoise Mécanique et thermique et qui *vient, d'un seul coup, de révolution*ner le secteur en faisant vieillir prématurément la *traditionnelle cisaille* et l'inusable scie à métaux. Cet appareil destiné à couper les haubans à la suite d'un démâtage rend enfin l'opération extrêmement rapide et aisée, deux conditions vitales dans ces circonstances dramatiques et *que ne remplissaient pas les appa*reils existants, délicats à manier par mauvaise mer, demandant deux mains et énormément de temps.

Le coupe-câble se présente comme un « puissant coupe-cigare » *doté d'une encoche destinée à rece*voir le câble. Un piston en forme de *lame, actionné par une petite charge* de poudre, vient rompre le câble dès *que l'on tire sur la ficelle*. C'est immédiat et brutal et l'on peut ensuite jeter le bâton à l'eau. Premier inconvénient, qui est également un avantage : il faut autant de bâtons que de haubans, ce qui revient pour l'instant à 1 800 F pour un voilier de 9 mètres, mais permet à chaque membre de l'équipage de participer activement au travail de « nettoyage », chose impossible avec la cisaille ou la scie (1).

Ce stade, Wichard l'a déjà dépassé avec son nouveau mousqueton à ouverture en charge, concurrent direct du célèbre « sparcraft » américain, protégé par une multitude de brevets et qui campait solidement sur ses positions. Jean Boissonnet, P.-D.G. de Wichard, a cherché une voie différente et finalement trouvé un produit remplissant des fonctions *identiques, mais aux caractéristi*ques très particulières. La mise au point a *duré quatre années et le* mousqueton a été longuement testé par Eric Loizeau, sur *Gauloises-III*, et notamment pendant la course autour du monde. Le résultat est intéressant dans la mesure où ce produit sera commercialisé à un prix nettement inférieur à celui du « sparcraft », ce qui devrait lui ouvrir une *clientèle nouvelle de plaisanciers* « ordinaires » !...

Autre nouveauté marquante, le Sailtiss-Mylar de la Société lyonnaise de soierie, un fabricant de tissu pour planches à voile qui affirme « *détenir 40 % du marché mondial* ». Il s'agit d'une voile réalisée en tissu léger sur lequel est collé un polyester très fin ; l'ensemble est indéformable, résistant et plus léger qu'une voile classique. Le Mylar est connu des couleurs au large, mais fait sa première apparition dans le monde de la planche, avec une gamme de coloris très « mode ».

Lewmar, le célèbre fabricant de winch, à fait la démarche inverse en « démocratisant » le « self-tailing », ce winch qui ne nécessite qu'une main pour tendre les écoutes. Un clip – le « C-clip » – d'une valeur de 120 F à été conçu pour s'adapter sur winch traditionnel et le transformer instantanément en self-tailing, en maintenant une pression suffisante sur le cordage pour qu'il se dévide seul !

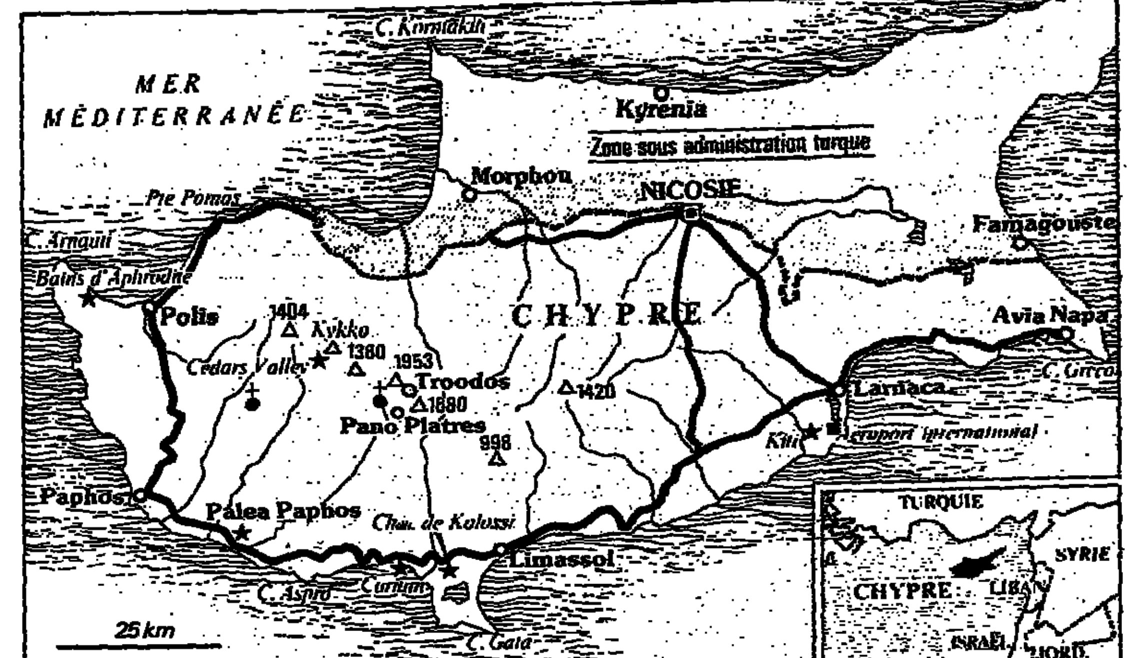
Autre innovation qui mérite d'être *signalée, celle de* Mazura-Marine, le grand shipchandler parisien, *qui a profité de ce salon pour* sortir un double catalogue de « *bateaux, moteurs, remorques, accessoires, vêtements, et accastillages* ». C'est la première fois qu'un revendeur réalise une telle « œuvre » : « *Pour ne pas acheter aveugle !* »... Une raison de plus de choisir la nouvelle chaussette à spi A.D. en forme de gigantesque ressort, sorte de queue de marsupilami, simple d'emploi et originale d'aspect. Il faut également noter la présence, au salon, de Composit H.P., cette firme girondine filiale de la SNIAS créée en 1980, qui vient de fabriquer la première planche à voile en matériaux composites « *par enroulement filamentaire* », une technique jusque-là *réservée* à l'aviation et qui permet d'obtenir des produits résistants et hyperlégers.

DOMINIQUE GAUTRON.

(1) Mécanique et thermique, 7, rue de Milgant, CH 1203, Genève.

REDECOUVERTE





A VOIR

Les icônes de l'archevêque

MANQUE de savoir-faire ? *Timidité de la part de ses* responsables ? Toujours est-il que le musée d'icônes byzantines (1) ouvert il y a un an à Nicosie demeure méconnu. Au-delà des mers, *mais aussi à Chypre.*

L'archevêque Makarios avait rêvé, en effet, de regrouper le patrimoine spirituel de l'île en un lieu unique non seulement pour le présenter aux visiteurs, mais aussi pour le restaurer. Cinq ans après sa mort, c'était chose faite. Ce musée présente la plus importante collection de peintures sur bois ou sur tissu que l'on puisse trouver dans le monde orthodoxe. Une fête de la couleur. Mille ans de tradition chypriote, mise en valeur et revivifiée. Les trésors des églises rurales et citadines de l'île. Cette collection d'icônes permet de suivre l'évolution de cet art qui demeure un peu mystérieuse pour un Latin, de voir les différents styles iconographes et – surprise – de découvrir l'influence étrangère sur les œuvres des moines chypriotes, notamment pendant les périodes d'occupation françaises et vénitiennes de l'île.

L'icône est aux chrétiens orientaux ce que les chapiteaux romans sont aux chrétiens occidentaux. Elles racontent une histoire. « *En un temps où seule une minorité de gens étaient instruits, l'image était le meilleur moyen d'exposer les mystères de la foi chrétienne* », affirme M. Christopher Walter (2). Il ajoute : « *Bien que ni les artistes de l'Orient chrétien ni le public auquel ils s'adressaient n'aient été indifférents à la beauté, leur préoccupation essentielle était de faire comprendre... Le langage utilisé n'était en aucune façon caché ou secret, tels que seuls des initiés fussent capables de l'interpréter.* »

Parfois très simples, parfois surchargées, les icônes chypriotes n'échappent pas à cette tradition. L'une d'entre elles, la plus émouvante, parce que la plus ancienne, date du huitième siècle et représente la Vierge et l'Enfant. Elle provient de l'église Phaneromeni de Nicosie. C'est un simple morceau de bois. Laissée à l'abandon pendant des siècles, cette icône a retrouvé tout son brillant. On remarquera également *la Fille à la robe rouge* et une très belle icône datant du quatorzième siècle : celle-ci représente côte à côte la Crucifixion et la Vierge. Non loin, une autre peinture, datant du seizième siècle, montre les commanditaires de l'œuvre habillés à l'européenne : chapeau à larges bords et manteau pour les hommes, cheveux tressés et ornés pour les femmes.

L'influence de Venise

Les responsables du musée ont pu facilement dater certaines icônes, notamment celles du quinzième et du seizième siècle grâce aux costumes représentés. La Vierge, par exemple, est souvent vêtue de riches étoffes. Unique dans l'art byzantin, cette vêture démontre combien l'influence de Venise était grande à Chypre à cette époque. Une icône du Christ, datant du seizième siècle, dépeint les donatrices « *avec des robes longues à taille de guêpe, avec une tresse au front et aux corsages lacés* ». A propos des Vierges peintes, il est souvent évoqué la « dormition » de Marie qui est fêtée dans l'île le 15 août. En fait, l'Assomption. La Vierge est alors représentée comme endormie, le visage apaisé. Seule l'âme, s'échappant de la bouche entrouverte, se dirige vers un ciel de Paradis.

Entre le Christ et les évangélistes, apparaissent saint Georges, saint Nicolas, le Baptiste et une foule de saints grands et petits. L'or et le rouge dominent. La chrétienté orientale étale ses passions et ses fantasmes avec faste. On découvrira encore, *l'Entrée de Jésus à Jérusalem, la Descente de la Croix* et *la Résurrection du Christ.* Et aussi des sortes de retables aux tons de couleur plus affinés et aux dessins plus recherchés.

Au fond du musée, une abside. L'exacte réplique de celle qui se trouve dans l'église de Kakopetria. Sur les murs une belle fresque du quatorzième siècle. Endommagée par l'humidité, cette fresque devait quitter l'église pour être sauvée et restaurée. Mais elle ne pouvait retrouver sa place originelle et risquait d'être coupée en deux. On a donc construit cette abside dans laquelle a été installée la fresque ainsi préservée.

Les grands monastères

En fait, des fresques et des icônes, on en trouve partout dans l'île, d'inégales valeurs, bien sûr. Notamment dans les grands monastères comme ceux de Kykko, de Saint-Néophytos et de Chrysorrhoyiatissa. Mais rien ne vaut la visite dans les monts du Troodos, envahis par les pins, de petits monastères dont les murs sont couverts de fresques, hélas ! pas toujours en bon état. C'est notamment le cas de Saint-Jean-Lambadistis situé dans un village accroché au flanc de la montagne. Pour découvrir les pierres colorées de ces trois chapelles accolées l'une à l'autre et les peintures murales du douzième siècle, il suffit de demander – et de trouver – le pope.

Mais l'icône et la fresque sont-ils des arts du passé à Chypre ? Vraisemblablement non, « *car l'Église d'Orient reste fidèle aux formes de culte et de croyance pratiquées à Constantinople des siècles auparavant* » (2). Il est trop tôt pour juger la peinture religieuse d'aujourd'hui. Pourtant elle possède déjà de beaux fleurons. Pour s'en persuader, il suffit de contempler le défilé de saints orthodoxes de la nouvelle salle à manger des moines du monastère de Kykko, dont la luxuriance et la richesse rendraient jaloux bien des experts en œuvres d'art. Et enfin comment ne pas s'arrêter devant les icônes modernes, bien présentées, qui se trouvent dans l'église d'Angelectistos, à Kiti, près de Larnaca ?

JEAN PERRIN.

(1) Fondation Makarios – centre culturel – place de l'Archevêché, Nicosie.

(2) *Le Monde des icônes* – Les éditions Nagel. 450 francs.

DE CHYPRE

ALEXANDRE LE GRAND, RICHARD CŒUR DE LION, LES DOGES...

L'histoire en tournée

IL a *vingt-quatre ans quand il* débarque à Chypre. L'aventure poétique est achevée. Désormais, « *les semelles pleines de vent* », il vagabonde. Il joue au contremaître dans une carrière. Il dort à demi nu sur une des plages de Larnaca. Et comme il l'*indiquera* lui-même, « *il se plaît* » dans l'île. Malade, il rentre en France. Deux ans plus tard, il est de nouveau à Chypre. Et, poète devenu maçon, il participe à la construction du palais du gouverneur britannique de l'île, à Troodos. *Il se querelle. Il se bat.* Précipitamment, il quitte – pour meurtre ? – Chypre. Pour toujours. La mer Rouge l'attend. Ce vagabond, c'est Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud.

Une plaque apposée par les Anglais sur un des murs du bâtiment, qui est devenu la résidence d'été du président de la République, rappelle son passage. On peut y lire en français : « *Arthur Rimbaud, poète et génie français, au mépris de sa renommée, contribua de ses propres mains à la construction de cette maison – 1881.* » Fidèles à un proverbe local qui affirme que, « *bien qu'un bohémien puisse devenir roi, il pensera toujours comme un bohémien* », les Chypriotes ont oublié Rimbaud.

Peu importe. Ils ont d'autres choses à raconter. Car l'île a longtemps balancé, au cours des siècles, entre l'Occident et l'Orient, la chrétienté et l'islam, l'icône et le minaret. Une longue histoire. Envahie, vendue, colonisée, dévastée, perdue, reprise, tous les conquérants se sont arrêtés à Chypre. Une tragédie *sans* cesse recommencée. Un scénario introuvable.

Au générique, toutes les « stars » de l'histoire : Alexandre le Grand, Cicéron, Richard Cœur de Lion, les armées grecques, égyptiennes, perses, romaines, *franques et, enfin,* les doges. Mais déjà les Maures sur leurs felouques sont en route vers Chypre. Résultat : près de huit mille ans de civilisation sous les pieds du visiteur. Une inimitable palette de pierres et de couleurs qui s'étire de Larnaca à Paphos, de Limassol aux monts du Troodos dont les sommets *sont bleutés comme ceux des Cévennes.* Des jours brumeux de la préhistoire jusqu'aux fresques modernes du riche monastère de Kykko.

Dans ce tintamarre historique, comment les Chypriotes peuvent-ils s'y retrouver ? Où sont donc leurs vraies racines ? Pour répondre à ces questions, il suffit de pousser la porte du musée de Nicosie. Désuet et provincial. Mais quel intérêt archéologique ! Un *musée militant* aussi, puisqu'on y découvre la naissance de l'hellénisme à Chypre. Une vitrine présente, en effet, des terres cuites et des outils, derniers restes des colons achéens qui viennent de s'emparer du pouvoir dans l'île. Ils imposent, alors, leur langue et leur écriture, leur religion et leur culture. « *Dès le douzième siècle avant Jésus-Christ,* selon M. Vassos Karageorghis, directeur des antiquités, *l'hellénisme de Chypre est consommé. Ce changement décisif fut à l'origine de l'évolution politique et culturelle de l'île et détermina, d'une manière définitive, sa marche historique jusqu'à nos jours.* »

Dans d'autres vitrines, les objets en terre cuite sont marqués du sceau du taureau. Il est partout. Dessiné, sculpté, peint, le taureau, ce dieu du monde égéen, est, ici, une obsession. Comme en Crète, où le fauve se fit homme. Il apparaît avec les cornes hautes. En forme de lyre, comme celles des taureaux camarguais. Il est de toutes les cérémonies rituelles *aux côtés de statuettes féminines.* Il est de tous les combats, de tous les jeux. A ses pieds, les ancêtres des razetteurs et des toreros. Après la virilité, la fécondité avec cette superbe statue d'Aphrodite en marbre blanc, veillée par deux têtes de jeunes femmes, l'une inquiète, l'autre narquoise, sculptées par d'habiles artistes chypriotes influencés, comme toujours, par la Grèce.

Quittons Nicosie et ses murailles vénitiennes. Direction Limassol, « *une ville qui se pelotonne comme une chatte en plein midi* », selon l'écrivain Marina Sacopoulo. Les hôtels ont poussé comme des champignons le long de la mer. Bars, piscines, tennis, saunas et plages privées. Cuisine internationale. Pesant *et monotone. Il vaut mieux filer vers* ce qu'il est convenu d'appeler ici des tavernes et qui sont, en fait, des « petits » restaurants simples et populaires. On y mange du jambon ou d'excellents poissons grillés arrosés d'un vin rouge très correct. Une fois ce *festin terminé,* Curium (Kourion) nous attend. La route se faufile entre les vignes, les oliviers, les orangers et les caroubiers. Un arrêt à Kolossi, où se dresse le château des hospitaliers chassés de la Terre sainte et arrivés à Chypre dans les bagages des Lusignan à la fin du douzième siècle. Une bien belle forteresse de couleur ocre bordée par les cyprès se dresse au bord de la route. Ici, les derniers croisés cultivèrent la canne à sucre et repoussèrent les assauts des Gênois et des Arabes. Mais bientôt ils furent contraints de céder la commanderie *à une famille vénitienne, les Cornaro.* Aujourd'hui, la forteresse est vide, monacale. Elle brille sous le soleil. Du haut du donjon, on voit scintiller la Méditerranée. A l'intérieur, au *rez-de-chaussée, juste* à droite après avoir passé le pont-levis, se trouve une fresque très abîmée. *Détail émouvant :* en bas, à gauche du dessin écaillé, apparaît une fleur de lys...

La maison d'Eustolios

Dans un immense chaos de pierres surplombant la mer, voici Curium. les fouilles ne sont pas encore achevées, mais une longue flânerie dans les ruines laisse supposer que Curium possédait tout le luxe des grandes cités romaines d'Orient. Le théâtre construit au deuxième siècle après Jésus-Christ a été restauré. La pierre ordonnancée, patinée et *chauffée* par le soleil a perdu la raideur des colonnes, des corniches et des chapiteaux qui gisent dans les champs voisins, abattus par les tremblements de terre et les invasions. *Un bien* beau décor pour les tragédies qui, l'été, sont jouées à Curium.

Qui était Eustolios ? Le promoteur, le propriétaire, le gardien ou l'« *animateur* » des bains de la *cité* ? Toujours est-il que son nom, inscrit au bas d'une mosaïque, est passé à la postérité. Il joua donc un rôle important dans cette affaire, car une autre *inscription précise : « Entrez, et bonne chance dans la maison !* » Nous entrons. Dans cette maison, à ciel ouvert, qui est, en fait, un véritable palais, apparaissent alors de fines mosaïques aux dessins géométriques. L'une d'entre elles, la plus *belle et la plus attachante, étire* ses confettis de pierres multicolores entre ciel et mer. Au sommet, le visage séduisant et pensif d'une femme qui calibre le temps. C'est Ktisis, la création. Que de rêves, d'odeurs et de plaisirs ont dû hanter la maison d'Eustolios : « *Le grand libertinage de la nature et de la mer* », évoqué près de vingt siècles plus tard par Camus à propos de Tipasa, une au*tre cité romaine,* au *bord de la Méditerranée.*

Mais, bien vite, la sagesse antique reprend ses droits. Car une autre mosaïque, située non loin de Ktisis, affirme : « *Finis les grandes pierres, les fers solides, les beaux cuivres et les diamants purs, cette maison est désormais placée sous le signe de Christ.* » Les fûts de granit d'une basilique chrétienne située à l'entrée du site et datant du quatrième siècle rappellent au visiteur qui l'aurait oublié *cette conversion.*

On nous avait dit le plus grand bien de Paphos. Mérité. Car l'ancienne capitale de Chypre n'est pas encore trop profanée. Le petit port de *Kato-Paphos, bordé de tavernes* dans lesquelles on déguste d'excel*lents* « *mézés* » de poissons pour un prix très modique, est charmant avec son château-fort digne d'une bande dessinée et situé à l'extrémité de la digue.

Une halte salutaire après Curium. On oubliera bien vite, ici, la trace des Lusignan et des Génois, des Vénitiens et des Turcs, et surtout celle des marins de Nelson à l'affût des vaisseaux français pour aller chez Dyonisos. Les ruines de la maison de *Dyonisos, grande villa* romaine de vingt-deux pièces, groupées autour de l'atrium, conserve des mosaïques qui sont parmi les plus belles du monde méditerranéen (comparables à celles que l'on peut voir au Petit Palais, à Paris, en provenance du palais du *Bardo, à Tunis*). *Elles* racontent les aventures des dieux de la Grèce ancienne. Magnifique pavement multicolore où les scènes de chasse disputent la place au culte de Dyonisos, le dieu du vin. Ils sont tous là : Poséidon et Amymone ; *Apollon et Daphné ; le roi Ikarios et* sa fille Rigone poursuivie par le dieu ; Ganymède, jeune et beau garçon enlevé par Zeus qui a pris l'apparence de l'aigle, et enfin, évidem*ment, Phèdre et Hippolyte.* A quelques mètres de la maison de Dyonisos, une autre bâtisse. Entre les ruines, on découvre Thésée achevant le Minotaure. Le reste de la mosaïque, bleue et blanche, représente le labyrinthe. Paphos est ro*maine. Incontestable. Quoi qu'en di*sent les guides chypriotes qui, comme tous les habitants de l'île, sont jaloux de leur origine hellène. Mais, si les Romains avaient le pouvoir, les Grecs possédaient encore l'art. A l'époque, en effet, des artistes venus d'Alexandrie ne décoraient-ils pas les riches villas des citoyens romains installés dans cette partie du bassin méditerranéen ?

On les dits fascinants. Ils sont, en fait, de trop, ces « tombeaux des rois ». Dénommés à tort, car jamais aucun monarque ne reposa dans cette nécropole qui se trouve à la *sortie de Paphos en direction de Li*massol. Ce sont certainement les tombes de riches *habitants de la* cité, et qui servirent plus tard de refuges aux chrétiens pourchassés. Ces tombeaux, creusés dans une roche poreuse, sont au nombre d'une centaine. *Le silence et des pièces* sombres, des chambres souterraines et des cours intérieures, flanquées de piliers doriques, que l'on peut atteindre grâce à des marches qui af*fleurent le sol.* D'où *provient* cet étrange malaise qui saisit lorsque l'on parcourt *cette nécropole ? La* pierre est rongée et grise. Les colonnes sont grêlées. L'humidité et son cortège de moisissures envahissent certains tombeaux ouverts sur d'autres tombes où ne pénètre aucune lumière du jour. Le vide suc*cède au vide. Sinistre. Les murs* suent la mort. Le contraste avec l'extérieur est insoutenable. Et l'on souhaite, pour une fois, que l'urbanisme galopant et anarchique qui se développe sur les terrains avoisinants achève son œuvre.



Tête de Koré (Vᵉ siècle avant J.-C.).

Les Turcs...

Le gouvernement chypriote mise évidemment sur le tourisme pour poursuivre le développement de l'île. Ce secteur d'activité assure, en effet, *une bonne partie de l'équilibre* de la balance des paiements et a laissé, en 1982, dans les caisses de l'État, près de 2 milliards de francs. Au cours de ces sept dernières années, le nombre de visiteurs dans l'île est passé, en effet, de 47 000 à *545 000 dans* la *partie hellène* de Chypre. En tête les Anglais, suivis par les Suédois, les Allemands de l'Ouest et les Grecs. En 1974, après l'invasion turque (40 % du territoire est occupé, au nord de l'île), les Chypriotes ont dû faire face à des si*tuations particulièrement difficiles.* Celles des pays mutilés. Il a d'abord fallu accueillir, loger les réfugiés qui fuyaient la zone contrôlée par les soldats d'Ankara et leur procurer du travail.

Relancer aussi la politique touristique. Car la plupart des infrastructures hôtelières et de loisirs se trouvaient autour de Famagouste et de Kérynia, toujours contrôlées par les Turcs. Il a donc été nécessaire de bâtir à nouveau, d'aménager, d'assainir. C'est chose faite. On a tracé des routes, créé des centres de loisirs et dressé des hôtels très confortables entre Larnaca, Limassol et Paphos. Ayia Napa, avec sa très belle plage et son monastère vénitien concurrence *Famagouste,* la *marina* de Larnaca peut désormais accueillir près de trois cents bateaux, et un nouvel aéroport va être construit à Paphos.

Chypre, une vieille histoire qui est loin d'être terminée.

J. P.

★ Office du tourisme de Chypre, 15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-42-49.

Carnet de voyages

Partir : plusieurs compagnies aériennes, dont la Cypryus Airways, relient Paris à Larnaca, l'aéroport *international* de Chypre. Nicosie, la capitale de l'île, est situé à 53 kilomètres de Larnaca.

Le passeport en cours de validité est requis, à l'exclusion de tout autre papier d'identité.

Les visiteurs ne peuvent entrer sur le territoire de la République de Chypre que par les zones d'accès légalement reconnues qui sont : l'aéroport de Lanarca ou les ports de Larnaca, Limassol ou Paphos. Les ports de Famagouste, Kyrenia et Kavavostassi, ainsi que l'aéroport de Tymbou, en zone turque, ont été déclarés ports d'accès interdits par le gouvernement de la République de Chypre.

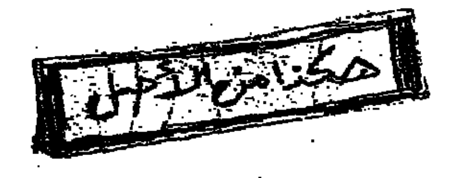
Une taxe de 20 F par personne est perçue à l'aéroport, lors du départ.

Payer : *la livre chypriote vaut* 15 F français.

Parler : le grec est parlé dans toute l'île, mais l'anglais est très répandu.

Louer : il existe de nombreux bureaux de location de voiture sans chauffeur, les tarifs sont de 110 F *pour une petite voiture,* pour une journée (kilométrage illimité). A Chypre, les voitures roulent à gauche. Le touriste doit être muni du permis de conduire international ou du permis de conduire en vigueur dans son pays.

★ *Bureaux d'informations touristiques : 5, rue Princesse-Zena-de-Tyras, Nicosie (tél. : 21.44264).* Aéroport de Larnaca (*tél.* : 41.54389).



IMMOBILIER

L'Aga Khan claque la porte en Sardaigne

S'AGIT-IL d'un coup de pocker, ou bien le prince Karim Aga Khan a-t-il effectivement décidé de quitter la Costa Smeralda en Sardaigne, renonçant à un investissement colossal de 1 000 milliards de lires dans un complexe touristique ? Les Sardes, quelque peu surpris par la décision du prince, seront fixés à la fin de ce mois : Karim Aga Khan, au début de l'année en voyage à l'étranger, est en effet rentré en Europe le 25 janvier. A la même époque sera désigné son successeur à la tête du consortium d'entreprises chargé du projet (*le Monde* du 4 janvier). Après dix ans de polémiques et d'atermoiements avec les autorités locales, le prince s'en est donc tenu aux termes de l'« ultimatum » qu'il leur avait adressé en juin dernier, demandant qu'une décision soit prise avant le 30 décembre, sinon il s'en irait. Début janvier, à la suite d'un communiqué des autorités, qu'il jugea vague, il a annoncé sa démission de la présidence du conseil d'administration du consortium Costa Smeralda. Avec lui, ont renoncé à leur fonction tous les membres de ce conseil. Aujourd'hui, la plus grande incertitude plane sur l'avenir d'un projet dont la réalisation se serait étendue sur vingt ans et qui aurait été le plus important entrepris en Europe par un groupe privé.

Ce projet prévoyait la construction d'hôtels, de maisons et d'infrastructures pour un volume de 6 millions de mètres cubes destinés à 60 000 mille touristes et fournissant des emplois à 30 000 personnes. Pour la Costa Smeralda, cela signifiait augmenter sa capacité d'accueil de quarante-cinq mille lits. Surtout, il avait été prévu un investissement s'élevant à 40 % du total du projet destiné à des secteurs non touristiques (comme l'agriculture et les services).

Une réduction du volume des mètres cubes de construction avait en outre été demandée par la commune concernée, celle d'Arzachena. Cette dernière demande et cet investissement auraient dû être en quelque sorte la contrepartie « sociale » offerte par le consortium en échange de la mise en chantier du projet. Un autre point de divergence, celui-ci non résolu, était le problème de la nature des nouvelles constructions : s'agirait-il surtout d'hôtels ou bien plutôt de résidences secondaires (la commune faisant valoir que celles-ci n'offraient guère de possibilité en ce qui concerne les emplois) ?

Enfin, se posaient des questions d'ordre écologique, notamment le risque de voir les côtes sardes transformées en une longue zone urbaine, déserte l'hiver et surpeuplée en été. Le consortium rétorquait en faisant valoir que 15 % seulement de la zone concernée serait bâtie. De polémique en polémique, la situation entre le consortium de l'Aga Khan et la commune d'Arzachena était devenue dans les derniers mois extrêmement tendue.

La fin du chômage

Apparemment, les autorités locales de la Costa Smeralda n'entendent plus faire preuve de la compréhension qui fut la leur il y a vingt ans, lorsque le prince « découvrit » cette aride « vallée dell'inferno » au nord-est de la Sardaigne, dont il allait faire, dans un premier temps, le lieu de villégiature pour milliardaires qui prendra le nom de « Costa Smeralda ». L'endroit était difficilement accessible, sauf en bateau et en avion. Le temps n'était pas encore au tourisme de masse. Les terres furent achetées pour une bouchée de pain (100 lires le mètre carré), mais les banques de la région remplirent leurs caisses, les entrepreneurs travaillèrent à temps plein, et Arzachena (8 000 habitants en hiver, dix fois plus en été) ne connut plus le chômage.

Jusqu'à la fin des années 70, ce fut le silence des pouvoirs publics. Mais, à partir de 1980, il en alla autrement : la commune avait mûri son propre programme de construction et prévoyait de concéder seulement 4,5 millions de mètres cubes au consortium de la Costa Smeralda. Entre-temps, ce dernier avait abandonné sa conception élitiste du tourisme pour miser sur le tourisme de masse. Il s'impatientait de voir réaliser son projet, prêt depuis huit ans.

On fait valoir en sa faveur que, s'il profita au départ de l'inexpérience des Sardes devant cet afflux de milliards, il ne se conduisit pas pour autant en spéculateur sauvage. Il maintint un relatif équilibre entre ciment et nature, puisque le style des constructions mais aussi des espèces végétales des jardins sont réglementés. A cela s'ajoutent les « retombées » économiques du développement touristique : naissance de la compagnie aérienne Alisarda (600 employés et 700 000 passagers en 1982), ouverture d'un chantier naval, développement de l'artisanat de la céramique, et présence de plus de cinquante hôtels.

La démission de Karim Aga Khan de la présidence du consortium a, certes, compromis le projet. Est-il vraiment décidé à partir ? Les entrepreneurs se solidariseront-ils autour de lui ou bien le projet ira-t-il tout de même de l'avant ? Quelles que soient les intentions réelles du prince, il existe en Sardaigne et sur la péninsule une bonne centaine d'« Aga Khan » au petit pied prêts à profiter de son départ pour placer leur argent dans le développement touristique de la Costa Smeralda. Les occasions ne manquent pas : dans les soixante-huit communes côtières de Sardaigne ont été approuvés 65 000 mètres cubes de construction nouvelles pour 20 000 milliards de lires de travaux.

Pour toute l'île, existent sur le papier les projets de construction pour 7 millions de personnes, alors que le nombre des Sardes ne dépasse pas un million et demi...

La Sardaigne est à l'heure des choix : ou bien elle continue dans la voie des concessions aux entrepreneurs, en leur arrachant, ici ou là, des « retombées » économiques, ou bien elle adopte une politique volontariste de développement touristique de l'île.

Les contacts ont été renoués, le 19 janvier, entre les autorités locales et le consortium. Il a été question de rajouter au projet initial un casino et un hippodrome...

PHILIPPE PONS.

HIPPISME

Cher et admirable adversaire...

A quelques heures du Prix d'Amérique, la seule question à se poser, apparemment, est :

« Qui peut battre Idéal du Gazeau ? »

D'évidence aussi, la seule réponse à formuler est : *« Aucun concurrent. »*

Certes, une certaine *Katinka*, qui bénéficiera de la « main » de Jean-René Gougeon (encore que le « pape » de Vincennes ne soit plus toujours visité par la grâce), l'américano-suédois *Snack Bar, Lançon, Ino Ludois*, et même *Khali de Vrie* (en droit de rêver depuis le Prix de Bourgogne) ne sont pas de cet avis. Mais, à moins d'incidents de course, aucun d'eux ne devrait réellement inquiéter le merveilleux petit champion. Les jambes bleues (1) ont retrouvé la joie de trotter ; le docteur Rozier, le vétérinaire personnel d'*Idéal*, assure, après numération globulaire et autres tests, que celui-ci est au mieux ; le driver Eugène Lefèvre, pas toujours à l'aise, au début de la grande aventure, quand il s'était trouvé propulsé, d'un coup, des pistes de la Manche vers les hauts lieux mondiaux du trot, s'est aguerri ; *Jorry*, le rival de toujours, va s'abstenir, comme l'an dernier (officiellement, à la suite d'ennuis de tendon qui — simple coïncidence ? — reparaissent chaque fois que son prestige de futur étalon est en jeu). Alors, rien, vraiment rien, hormis de mauvais génies, ne devrait empêcher *Idéal* de trotter vers une seconde victoire dans la plus grande épreuve de Vincennes.

Bonne chance, petit athlète aux jambes bleues. Et si, par malheur, tu échoues, sache que, de toute manière, on ne t'en voudra pas (trop) : nous tous, spectateurs, te sommes redevables de trop d'émotions, de trop d'images inoubliables, pour te tenir rigueur des quelques dizaines de francs que tu devras alors à chacun de nous.

Un qui a porté son nom, dimanche, dans le grand livre de la dette publique, est *Kaiser Trot*. On attendait de lui qu'il remportât pour la troisième fois le Prix de Cornulier, l'équivalent, au « monté », du Prix d'Amérique. Mais les triples succès sont rarissimes. Presque toujours, l'âge a ouvert une petite faille, encore discrète, qui se révèle le jour où il faut fournir l'effort maximum, celui, précisément, où l'on brigue un troisième succès. *Kaiser Trot* a échoué, dans son troisième « Cornulier », comme l'avait fait le grand *Bellino-II*. Largement en tête à l'entrée de la ligne droite, il a alors cherché son second souffle dans un long passage au galop, qui aurait même pu lui valoir le distancement. Il a dû laisser filer le peloton, d'où a jailli, tout à la fin, *Kaprius*. Celui-ci est une récente recrue du « monté ». Son horizon s'étant rétréci à l'« attelé », où ses 900 000 F de gains le vouaient à des tâches de plus en plus sévères, il avait commencé à s'essayer à cette nouvelle discipline l'automne passé. Sa première victoire y est la plus importante qu'offre le calendrier. Elle ne sera pas la dernière.

Le crescendo de la saison de Vincennes nous a fait reporter les lignes que nous devions à la mémoire de François Mathet, le célèbre entraîneur de galop, décédé le 11 janvier, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans sa propriété (une exploitation agricole d'une centaine d'hectares, axée sur l'élevage de charolais) de Neuvy-le-Barrois (Cher).

Qu'on m'excuse de passer, au moment de tracer ces lignes, à la première personne : nos rapports étaient trop singuliers pour qu'ils s'accommodent d'une autre forme.

Je crois que — comment dire ? — nous nous détestions avec considération.

Nos relations avaient d'abord été excellentes.

Je l'avais connu dans un moment difficile pour lui : à l'arrivée d'un avion de Londres où, en juillet ou août 1963, il était allé essayer de convaincre les « stewards » du Jockey-Club que *Relko*, suspendu après avoir gagné le Derby d'Epsom, n'avait pas été dopé. A défaut d'ébranler ces sévères messieurs de Newmarket, il m'avait, par la chaleur et l'énergie de son plaidoyer, acquis à sa cause. J'avais écrit une défense de celle-ci.

Dans les mois qui avaient suivi — mois marqués par une victoire-réhabilitation de *Relko* (six longueurs...) dans le « Royal Oak » et le classement du dossier de Londres, — nous avions eu, au pesage ou sur les pistes d'entraînement, plusieurs très cordiales conversations.

L'année suivante, j'avais projeté d'inviter à un débat, pour le compte d'un hebdomadaire hippique auquel je collaborais, les trois plus grands entraîneurs d'alors : Mathet, Pollet et Watson.

Ce n'était pas encore la mode des petits déjeuners mais du moins celle des déjeuners. Un matin, après avoir téléphoné à la secrétaire de l'écurie, j'attendais donc François Mathet dans sa cour (il était sur les pistes), pour l'inviter à déjeuner. Il arrive. Je m'avance, souriant, main tendue.

« Que faites-vous ici ? Vous êtes chez moi. Vous êtes entré sans autorisation. Je vous somme de sortir...

— Mais...

— Sortez... »

Si j'évoque ce souvenir, ce n'est évidemment pas pour le plaisir [douteux] de raconter comment Mathet m'a, une fois, mis à la porte. Il y avait dans cette attitude soudaine, totalement injustifiée et incompréhensible, un trait dominant de son caractère, celui-là même qui émailla sa carrière de brouilles retentissantes : avec Mme Volterra, Mme Dupré, les héritiers de Atucha, Yves Saint-Martin. François Mathet est mort, semble-t-il, d'une hémorragie cérébrale. Il a probablement été, toute sa vie, non seulement dans ses artères mais dans son caractère, victime d'hypertension. Il a été ce que les anciens — qui mélangeaient allègrement les « humeurs » — appelaient un atrabilaire. Ce qui, bien sûr, n'enlève rien au talent.

Il va de soi que je ne remis jamais un pied dans sa cour.

Je voulus lui démontrer qu'il n'en résultait, pour moi, aucun inconvénient. Confidentiellement, cette rupture, au plan professionnel, était même heureuse. La plume (ou le discours) d'un « rubricard » qui n'a que des amis s'affadit. Vous le constatez, comme moi, à la télévision, où des émissions d'abord talentueuses, comme celles de Drucker et de Chancel, se sont noyées dans l'eau de rose. Il faut à un « rubricard » quelques solides inimitiés — mais alors pas n'importe lesquelles : celles des personnages les plus importants de la spécialité — pour, non pas certes exercer une vindicte, ni même oublier l'objectivité, mais au contraire être totalement objectif, c'est-à-dire faire apparaître, autour de ces personnages, des indiscrétions et des travers qu'une amitié universelle inciterait à celer.

François Mathet venait alors d'acheter, près de Villers-Cotterêts, l'ancienne abbaye (d'où les affixes de Dom, Dame, entrés ensuite dans les noms de ses chevaux) de Bourgfontaine, qu'il transformait en haras. Sans franchir d'un orteil les limites de la propriété, j'effectuai sur celle-ci (qui était appelée à produire des chevaux offerts aux paris du public et n'avait donc pas un caractère privé) un reportage très complet. Il dut être saisi du résultat. Le dimanche suivant, à Longchamp, il vint vers moi.

« Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que Bourgfontaine vous intéressait ? Je vous aurais fait visiter... »

La fameuse « humeur noire » des anciens devait, ce jour-là, être à l'étiage...

Je répondis à peu près que, une porte devant être ouverte ou fermée, je considérais que la sienne était définitivement fermée.

Bref, depuis 1964, nous ne nous parlions plus.

Voilà quelques années, je lui avais écrit. Le fils d'une relation voulait être jockey. Mathet était, à mes yeux, le meilleur maître d'apprentissage. Je lui exposai que l'avenir d'un garçon de quinze ans m'incitait à passer outre notre brouille et que je serais heureux pour ce garçon s'il pouvait l'accueillir. Par retour du courrier, il m'invita à le lui envoyer.

Nous nous retrouvions dans une instance professionnelle. Nous avions la même phobie des anabolisants, dont nous considérions qu'ils avaient été au centre d'une escroquerie monumentale. Nous exprimions donc, souvent, le même point de vue, mais avec les formes les plus rigoureuses d'une parfaite inimitié : *« Comme l'a dit le précédent intervenant... »* Jamais : *« Comme l'a dit François Mathet... »* Et, bien entendu, vice versa. Je crois que, dans notre vieille et dérisoire aigreur, nous étions enfantins.

Il approuvait certains articles. Je le savais, le dimanche suivant, à un regard, lorsque nous nous croisions, au pesage, voire à une certaine façon, satisfaite, de tenir son éternel parapluie.

Je l'admirais.

Beaucoup ont dit son incomparable palmarès : 4 000 victoires, dont deux fois le Derby d'Epsom, six fois le Jockey-Club, quatre fois l'Arc de Triomphe, huit fois le Grand Prix de Saint-Cloud. Mais, peut-être autant que ces retentissantes victoires, était admirable, chez lui, la réussite des mauvais chevaux. Insomniaque, il passait ses nuits à étudier les programmes des plus modestes hippodromes de ce qu'on appelle, au pesage, « la petite province ». Le dimanche matin, une kyrielle de vans quittaient son écurie pour Moulins-la-Marche, Écommoy, Loudéac, Dieu sait quels champs de course perdus. Les mauvais chevaux, surtout les mauvaises pouliches, allaient glaner là, juste à l'exacte limite de leurs possibilités, (celles qui étaient un peu moins mauvaises étant dirigées sur le champ de course un peu moins obscur), la précieuse mention *« une victoire en France »*, leur donnant une valeur de poulinière pour l'étranger.

Trois fois, l'aura s'était ternie. Trois dossiers de doping avaient été ouverts à son nom, à propos d'*Abaco* dans les années 50, de *Relko* en 1963, de *Vayrann* en 1981. Mais, chut !... Allons, François Mathet, pour les adieux, je vais faire comme lors de notre première rencontre : même si je suis moins convaincu qu'alors, je vais ignorer les arguments de l'accusation.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Idéal du Gazeau* court les jambes bandées de bleu, la couleur de sa casaque.

PLAISIRS DE LA TABLE

Mélodies gourmandes

QUE le lecteur ne cherche rien de péjoratif en ce titre.

Mélodie : « *Suite de sons formant un air* », dit le Larousse, et encore : « *Composition pour voix seule avec accompagnement.* » Je dirais, ici : « *Suite de sensations gustatives formant un repas, et composition culinaire d'un cuisinier avec accompagnement de plaisir discret.* ». Le grand opéra de certains repas, la symphonie éclatante et démonstratrice de certaines prestations de cuisine, parfait. De temps en temps ! Allons-y des astérisques, des toques et des étoiles ! La petite musique humble et savante en même temps, proche du cœur – et de l'appétit ! – de la quotidienne mélodie, a quelquefois plus de mérites.

Ainsi, tenez, au Mélody.

C'est à Saint-Denis (15, rue Gabriel-Péri, tél. 820-87-73), fermé le dimanche et le lundi soir. Un tout petit restaurant qui fait son plein aux déjeuners, mais qui mériterait visite le soir. Après tout, Guérard, à Asnières, n'était guère mieux accessible ! Et Marc Balat, en cette petite maison, se révèle un homme de métier, un amateur des vins du Sud-Ouest, un hôte attentif.

Du feuilleté de ris de veau tiède en salade au filet de barbue au caramel aigre-doux, des Saint-Jacques au sauternes à l'onglet au madiran, du blanc de poireaux au sabayon aux pigeonneaux aux raisins, de la salade d'épinards crus aux foies de volaille à la marinade de saumon cru à l'huile de noix et vinaigre d'aneth, ce seront des découvertes. Non point les grandes découvertes, avec grandes orgues et tintamarre publicitaire (le Mélody est inconnu Michelin et Gault-Millau), mais une découverte comme on en voudrait une dizaine par an pour entretenir la petite mélodie de la gourmandise et du cœur !

∴

Cet « art du cuisinier » (qu'il ne faut pas confondre avec celui de la publicité et de l'esbroufe), fallait-il prendre Beauvilliers pour son modèle ? L'ancien officier de bouche de Monsieur, comte de Provence, en choisissant ce titre pour son livre paru en 1814, annonçait la couleur. Qu'un homme d'aujourd'hui prenne, lui, *Beauvilliers* pour enseigne, n'était-ce pas osé ? Édouard Carlier, en quelques années de succès, fait preuve que non (encore que, lui, demande plutôt aux déjeuners un appoint de clientèle). Alors, allons déjeuner 51, rue Lamarck, Paris-18e tél. 254-19-50 et 255-82-76 et dîner à Saint-Denis (après tout, le comte de Provence, devenu Louis XVIII, aurait pu y être enterré !).

Les jardins suspendus de Beauvilliers font le charme, l'été, de la maison. Les soirées y sont en toute saison « superbes ». Puis-je écrire que j'aime mieux ces déjeuners paisibles, calmes ? Et la cuisine étonnamment « confortable », qui pourrait être dite « nouvelle » si elle n'était pas si bellement servie et si sage, que les plats soient mitonnés (faisane à l'amontillado et aux lentilles vertes), créés (rognonnade de veau aux pistaches et épinards minute), retrouvés (filet de bœuf farci au jambon d'Ardennes et moutarde ancienne), où simplement rôtis, comme ce gigotin d'agneau de lait au gratin de blettes. Excellents, et même remarquables fromages. Desserts à faire pâmer les gourmandes. Belle cave.

Là encore, tout est mélodie...

LA REYNIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Une nouvelle encyclopédie pour la cuisine

DEPUIS le 11 janvier, les éditions Alpha proposent une nouvelle encyclopédie à parution hebdomadaire, *la Cuisine pas à pas*. Cent trente-cinq fascicules sont annoncés. Ils seront en vente chaque mardi, au prix de dix francs l'un. Chaque fascicule comportant trente pages (couverture comprise), les lecteurs auront donc à leur disposition, d'ici deux ans et demi, un *vademecum* de plus de 4 000 pages, réparti en neuf volumes. Le tout pour 1 350 francs, si aucune augmentation n'intervient en cours de route. Pour l'heure, il serait un peu prématuré de juger l'entreprise sur un seul numéro. Pour sa plus grande part, celui-ci est consacré à la manière d'accommoder les œufs. Au hasard des nombreuses photographies, on relèvera que quatre d'entre elles expliquent comment casser un œuf.

Ph. B.

Les riches heures du camembert

PAS besoin d'être... tyrosémiophile, c'est-à-dire, en langage savant, collectionneur d'étiquettes de boîtes de fromages, ni forcément amateur de ce savoureux produit de nos terroirs, pour faire ses délices du bel album que vient de faire paraître Jean-Pierre Lanarès. Journaliste et cinéaste, l'auteur, qui collectionne depuis des années les étiquettes ornant les boîtes de camembert, a eu l'heureuse idée de sélectionner les plus belles pièces de son trésor et de les reproduire dans un ouvrage intitulé *le Bon Roy camembert*. Mieux qu'un simple livre d'images, c'est une véritable histoire du camembert à travers les âges que nous livre Jean-Pierre Lanarès. Une gourmande anthologie, où chaque image est le reflet d'une époque, d'une mode, d'un moment de l'histoire (Jeanne d'Arc, Saint Louis, Henri IV, Napoléon ont souvent servi d'emblème à des marques fameuses).

Au point que Mme Pauline Reverchon, conservateur du musée de Cognac, n'hésite pas à écrire, dans la préface de l'ouvrage, que chacune de ces illustrations peut être considérée, au plan de la sociologie, comme « *un signal culturel dans la vie du groupe social des consommateurs* ». – J.-M. D.-S.

★ *Le Bon Roy camembert*, de J.-P. Lanarès. 1 volume, relié toile, 164 pages couleur. Brea édition, diffusion Inter Forum. Prix : 186 F.

Philatélie

Nº 1776

FRANCE : Martin Luther

Le cinquième centenaire de la naissance de Martin Luther (1483-1546) – fils de paysan, théologien et réformateur allemand – sera souligné par l'émission d'un timbre-poste. Vente générale le 14 février (13e/83).

3,30 F, brun et beige.

Format 22 × 36 mm. Dessiné et gravé par Jean Pheulpin. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 12 et 13 février, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'église Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, Paris-VIIe. – Oblitération « P. J. ».

– Le 12 février, de 8h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-Ier et au bureau de poste Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-VIIe ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, Bd de Vaugirard, Paris-XVe. – Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 36100 Saint-Valentin (Mairie), le 13 février. Fête des fiancés.

⊙ 92340 Bourg-la-Reine (47, Bd du Maréchal Joffre), du 15 au 21 février. – Exposition « De Claude Chappe à la télématique ».

⊙ 77130 Montereau (ancienne poste), le 19 février. – Exp. philat. du 5e anniversaire de l'U.P.M.E.

⊙ 75015 Paris (34, Bd de vaugirard), du 21 février au 12 mars. – Exposition « La Chine », son histoire, ses timbres.

◆ LE SERVICE PHILATÉLIQUE DES P.T.T. ET LES « POINTS PHILATÉLIE » vendront : 1o une pochette comprenant les timbres au type « Liberté » en service au 1er janvier 1983, soit vingt figurines, 30 F ; 2o les notices philatéliques éditées en 1982 (reliées), France, 60 F, Andorre, 15 F. (Voir *le Monde* du 1er janvier 1983, page 10.)

En bref...

● GRANDE-BRETAGNE : « Journée du Commonwealth, 14 mars 1983 », 15 1/2, 19 1/2, 26, 29 pence (9-3-83).

● CAMEROUN : 30e anniversaire du Conseil de coopération douanière, 250 francs, emblème du C.C.D. ; 250 francs, siège du C.C.D. à Bruxelles. Offset, S.N. Cartor.

● COMORES : Série des « Sultans d'Anjouan » ; 30 francs, Saïd Mohamed Sidi : 60 francs, Ahmed Abdallah ; 75 francs, Salim ; 300 francs, Saïd Mohamed Sidi et Ahmed Abdallah. Offset, Edila.

● CONGO : Série des « nids d'oiseaux », 40, 75 et 100 francs. – « Faisceaux hertziens » (sud-ouest), 45, 60 et 95 francs. Offset, S.N. Cartor.

● DJIBOUTI : 200e anniversaire de l'ascension de l'homme en ballon, valeurs P.A., 35 francs, la Montgolfière 1783 ; 45 francs, le ballon Giffard 1878 ; 120 francs, Leagle II 1978. Offset, Edila.

● GABON : « Inauguration du Transgabonais, 2e tronçon N'Djolé-Bové » à l'occasion de la visite du président Mitterrand, 75 francs. Offset, Edila.

● HAUTE-VOLTA : Huitième Festival pan-africain du cinéma de Ouagadougou, 80 et 500 francs. Offset, S.N. Cartor.

● NOUVELLE-ZELANDE : Journée de Commonwealth, 24, 35, 40, 45 cents. (14-3-83.)

● SUISSE : Une carte « entier » de 40 c. pour l'Exposition internationale de philatélie thématique « TEMBAL » qui se déroulera du 21 au 29 mai à Bâle.

ADALBERT VITALYOS.

SYNTHÈSE D'UNE ANNÉE D'INFORMATION

A l'intention de nos lecteurs, fidèles à notre chronique hebdomadaire, nous avons réalisé un document synthétisant l'essentiel de nos informations publiées sur les timbres de France en 1982.

Un tableau récapitulatif est la clé de l'ensemble de ces quatre pages. Il révèle, dans l'ordre chronologique, les émissions, avec chiffres de tirage, et tous les renseignements utiles pour un collectionneur.

Ce document est à votre disposition contre 5 F en timbres-poste et une enveloppe affranchie et libellée, par vos soins, à votre nom et adresse.

★ Ecrire à M. A. Vitalyos, *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Jeux

échecs Nº 1006

QUAND LES LIGNES S'OUVRENT

(Tournoi de sélection des Républiques socialistes, Pavlodar (Kasakhstan, 1982)

Blancs : G. AGZAMOV
Noirs : O. DEIBAN

Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	20. h4!	Cé5
2. ç4	é6	21. d5 ?! (i)	éxd5
3. Cf3	b6	22. éxd5 (j)	Cç4 (k)
4. a3	Fb7	23. Fa1	Tç5 (l)
5. Cç3	d5 (a)	24. Df5 !	g6
6. çxd5	Cxd5 (b)	25. Dg4 ! (m)	h5 (n)
7. é3 (ç)	Fé7	26. Df4 !	f6 (o)
8. Fb5+	ç6	27. Df4 ! (p)	Txd5
9. Fd3	0-0 (d)	28. Dg3 ! (q)	g5
10. Dç2 ! (é)	h6 (f)	29. hxg5 !	hxg5 (r)
11. é4	Cxç3	30. Fxç4 (s)	bxç4
12. bxç3	ç5	31. Txd5	Dxd5
13. 0-0	Cç6	32. Cxg5 (t)	Dd3
14. Fb2 (g)	a6	33. Df4	Dd5
15. Ta-d1	çxd4	34. Dg3	Dd3
16. çxd4	b5	35. Cf3 !	Rh7
17. Dé2 (h)	Té8	36. Df4 !	Fd5 (u)
18. Dé3	Ff8	37. Cg5+	Rg8
19. Df4	Tç8	38. Df6 ! (v)	abandon.

NOTES

a) Une variante à la mode. Après 5..., Cé4 ; 6. Cxé4, Fxé4 ; 7. é3, Fé7 ; 8. Fd3, Fxd3 ; 9. Dxd3, d5 ; 10. é4, 0-0 : 11. 0-0, dxé4 ; 12. Dxé4, Cd7 ; 13. Dç6, Cf6 ; 14. b4 ou Ff4 les blancs ont un léger avantage comme après 5..., g6 ; 6. d5, éxd5 ; 7. çxd5, Fg7 ; 8. g3, 0-0 ; 9. Fg2, ç6 ; 10. Fg5!, çxd5 ; 11. Tb1!

b) Ou 6..., éxd5 ; 7. g3, Fd6 ; 8. Fg2, a6.

ç) 7. Da4+ et 7. Dç2 sont jouables.

d) Une autre possibilité est 9..., Cxç3 ; 10. bxç3, ç5 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. Fb2 (ou 12. Dé2 ou 12. é4), 0-0 ; 13. Dé2, Tç8 ; 14. Ta-d1, çxd4 ; 15. çxd4, Ff6 ; 16. ç4, Ca5 ; 17. Cé5 (Kasparov-Tukmakov, 1982).

é) Et voici une idée nouvelle qui force l'affaiblissement du roque des Noirs.

f) Sur 10..., g6 les Blancs obtiendraient une attaque dangereuse par 11. h4!

g) Une position courante dans laquelle les Blancs, en raison de leur supériorité au centre, ont des perspectives non négligeables sur l'aile R, tandis que les Noirs disposent d'un contre jeu à ne pas sous-estimer sur l'aile D.

h) La D blanche ne peut rester sur la colonne ç ; son rôle est sur l'aile R.

i) Tout est clair ; les blancs ont découvert leur plan d'attaque (20. h4) et ne peuvent plus perdre un temps pour empêcher l'entrée du C-D en ç4. L'ouverture des lignes s'impose, même au prix d'un pion. Après 21. d5! la menace 22. dxé6 oblige les Noirs à renoncer à 21..., Cç4.

j) Après 22. éxd5 les Blancs devront perdre le pion d5 mais, en compensation, ils obtiennent la libération de leurs F.

k) Après 22..., Fxd5 ; 23. Cé5! les Blancs menacent tout : 24. Cxf7 ; 24. Df5 et 24. Fé4.

l) Le pion a3 est lui aussi perdu mais, pour le moment, les Noirs ne peuvent se permettre de le prendre. De même, après 23..., Fxd5, les Blancs peuvent manœuvrer de façon à forcer l'affaiblissement du roque ennemi ; par exemple, 23..., Fxd5 ; 24. Df5, f6 ; 25. Dg4, Fé6 ; 26. Df4, Dé7 ; 27. Dd4 etc. La meilleure défense, ici, consiste en 23..., Dd6 ; 24. Df5, g6 ; 25. Dg4, Fg7. Le coup du texte donne l'occasion aux Blancs de placer une série inouïe de déplacements de la D.

m) Menace 26. Fxg6.

n) Si 25..., Fg7 ; 26. Fxg7, Rxg7 ; 27. Dd4+ et 28. Dxç5. Si 25..., Txd5 ; 26. Fxg6!

o) Les trois coups de D ont obligé les Noirs à avancer les trois pions du roque!

p) Et non 27. Fxg6, Txd5!

q) Si 28. Fxf6, Dd6! La menace 29. Dxg6+ contraint encore les Noirs à bouger un pion du roque.

r) Et non 29..., Txd3 à cause de 30. gxf6+, Rh8 ; 31. f7+ ou 30..., Rf7 (Rh7) ; 31. Cg5+. Le R noir n'est plus protégé par ses pions ; le pion f7 a disparu ; les pions g et h sont sur la cinquième colonne.

s) Au bon moment.

t) Les Blancs ont récupéré leur pions avec une position de gain.

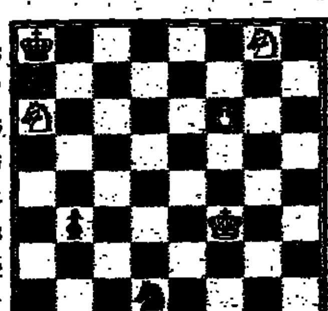
u) Si 36..., Dg6 ; 37. Cg5+, Rg8 ; 38. Dxç4+ ou 37..., Rh6 ; 38. Cé4+!, Rh7 ; 39. Cf6+ etc.

v) Menace 39. Dh8 mat, treizième déplacement de la D.

ÉTUDE

D. GURGUENIDZE

(1977)



Les Blancs jouent et font nulle.

BLANCS (4) : Rf3, Ca6 et g8, Pf6.

NOIRS (5) : Ra8, Cd1, Pa7, b3, h2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1005
D. GURGUENIDZE
(1977)

(Blancs : Rç2, Tb6 et d8.
Noirs : Rç4, Ta7, Fç7, Pa2. Nulle.)

1. Tç6+, Rb5 ; 2. Txç7!, a1 = D (une étude étonnante : deux T contre D + T) ; 3. Tb8+, Ra6 ; 4. Tç6+, Ra5 ; 5. Tç5+, Ra4 ; 6. Tç4+, Ra3 ; 7. Tb3+!, Ra2 ; 8. Tb3-b4! (et non 8. Tb7 à cause de 8..., Dg1!), Ta3 ; 9. Rd2!! (menaçant 10. Tç2+), Th3 ; 10. Ta4+, Ta3 ; 11. Ta-b4! nulle positionnelle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1003

LOCALISATION PRÉCISE

Quand on ne regarde pas les mains adverses, on peut penser qu'il faut trouver un gros honneur à Trèfle sec en Ouest pour réussir le chelem, mais heureusement le déclarant avait pu reconstituer exactement la main d'Ouest.

Ouest		Est
	♠ A ♥ 9 2 ♦ A 6 5 4 ♣ A 8 7 6 5 4	
♠ R V 10 9 5 4 ♥ 4 3 ♦ D V 7 3 2 ♣ – – –	N / O E / S	♠ D 8 7 6 3 2 ♥ 10 6 5 ♦ 9 ♣ R D 10 9
	♠ 6 ♥ A R D V 8 7 ♦ R 10 8 ♣ V 3 2	

Ann : N. don. N.-S. *vuln. et marqués à 60.*

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	1 ♥
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♥
2 ♠	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♥...

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 4, le 9 et le Roi. Après trois tours à Cœur (Ouest défaussant un Pique), Sud a joué le 8 de Carreau resté maître (*Est défaussant un Pique*). *Comment Le Dentu, Sud, a-t-il ensuite joué pour gagner* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Il était clair que, pour avoir répété sa couleur dans cette position dangereuse, la joueuse qui était en Ouest avait six Piques (probablement par RV, car avec Roi-Dame elle aurait peut-être entamé Pique). Or elle a montré cinq Carreaux et deux Cœurs. Elle a donc *chicane à Trèfle*, et le véritable problème est de ne perdre qu'*un* Trèfle malgré R D 10 9 à Trèfle en Est.

Il s'agit d'un coup difficile, mais, si on en a compris le mécanisme, on peut arriver à le jouer vite, même à cartes cachées ! Il suffit d'imaginer la position finale :

♠ A ♣ A 8 7 6 — ♠ D 8 ♣ R D 10
♠ 6 ♥ V ♣ V 3 2

Sud joue le Valet de Cœur pour obliger Est à jeter *son avant-dernier* Pique (car s'il jetait un Trèfle, il suffirait de donner un coup à blanc à Trèfle). Le déclarant tire alors l'As de Pique et joue un *petit Trèfle* du mort. Est met la Dame de Trèfle, mais il doit rejouer dans la fourchette à Trèfle...

CATASTROPHE A DEAUVILLE

Depuis l'invention du bridge contrat par Harold Vanderbilt en 1925, la marque s'est avérée si parfaite qu'elle n'a presque *pas été* changée, et, depuis la guerre, toutes les propositions faites pour la modifier n'ont pas abouti. Il est cependant un cas où un changement pourrait être *envisagé*, c'est *lorsque* le *nombre des levées de chute contrées* non vulnérable devient exagéré. Il faudrait que la pénalité soit plus grande en tournoi à partir, par exemple, de la huitième levée de chute. *On éviterait ainsi d'invraisemblables* défenses contre des grands chelems vulnérables.

Voici une illustration fameuse. Le coup a eu lieu au cours de la Finale du Tournoi des Champions au Festival de Deauville de 1978 :

Ouest		Est
	♠ A D V 8 ♥ A 5 2 ♦ A 4 2 ♣ R 9 8	
♠ 9 7 6 4 ♥ D 10 9 6 ♦ 10 ♣ V 7 4 2	N / O E / S	♠ 10 5 3 2 ♥ 4 3 ♦ D V 8 7 6 3 ♣ 6
	♠ R ♥ R V 8 7 ♦ R 9 5 ♣ A D 10 5 3	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Pittala	Nord Sharif	Est Garozzo	Sud Chemla
–	–	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 ♥
passe	3 ♣	passe	3 SA
passe	4 ♦	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	6 ♣
passe	7 ♣	7 ♦	passe...

De combien de levées la défense peut-elle faire chuter le GRAND CHELEM A CARREAU ?

Note sur les enchères

Sur « 7 Carreaux », Chemla avait un problème difficile, et il hésita à dire « 7 SA » comme le fit Pabis Ticci *à l'autre table* dans des conditions analogues :

Ouest Mari	Nord Bellad.	Est Perron	Sud Pabis T.
–	–	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 ♥
passe	2 ♠	passe	3 SA
passe	4 ♣	passe	4 ♦
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	5 SA	passe	7 ♣
passe	passe	7 ♦	7 SA...

Système de Précision : « 2 Trèfles » promettait une vraie couleur et « 2 Carreaux » était un relais.

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, *comment fallait-il jouer* le GRAND CHELEM A SANS ATOUT ?

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 190

IRRÉSISTIBLE PASSAGE A DAME

Demi-finales du championnat du monde zone africaine (Abidjan, juin 1982)

Blancs : L. TRAORÉ (Côte-d'Ivoire)
Noirs : K. SAMUEL (Côte-d'Ivoire)

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	21. 28x17	11x31
2. 28x19	14x23	22. 36x27	14-20
3. 37-32 (a)	10-14	23. 25x14	9x20
4. 35-30 (b)	14-19	24. 38-33(l)	20-24
5. 30-25	17-21	25. 43-39	3-9
6. 25x14	9x20	26. 42-38	9-14
7. 41-37(c)	4-9	27. 47-42 !(m)	8-12(n)
8. 31-27(d)	5-10(e)	28. 27-22 !	18x27
9. 33-28	10-14	29. 33-29	24x33
10. 34-30	20-24	30. 38x20(o)	27x47
11. 30-25	21-26(f)	31. 37-32(p)	15x24(q)
12. 39-33	11-17	32. 39-33	47-29
13. 44-39	17-22	33. 34x14 !(r)	21-27
14. 28x17	12x21(g)	34. 32x21	16x27
15. 50-44	7-12	35. 14-9	27-31
16. 40-34	2-7(h)	36. 9-4	31-36
17. 44-40	7-11(i)	37. 44-39	12-17
18. 49-44	12-17	38. 40-34	17-21
19. 33-29 !(j)	24x33	39. 4-15(s)	Abandon
20. 39x28	17-22(k)		

NOTES

a) 3. 33-28 (23x32) ; 4. 37x28 (10-14) ; 5. 41-37 (14-19) ; 6. 37-32 (5-10) ; 7. 46-41 (10-14) ; 8. 41-37 (18-23) ; 9. 39-33 (17-21) ; 10. 34-30 (20-24) ; 11. 44-39 (12-18) ; 12. 31-27 (21-26) ; 13. 30-25 (7-12) ; 14. 40-34 (2-7) : 15. 50-44 (11-17) ; 16. 35-30! [Le premier temps d'un coup de dame en 7 temps à la case 2] (24x35) ; 17. 34-29 (23x34) ; 18. 39x30 (35x24) ; 19. 27-22 (18x27) ; 20. 32x21 (16x27) ; 21. 37-31 (26x37) ; 22. 42x2!, etc. (B. FERRET - E. TUAZ, championnat de France juniors, 1980, le Monde du 21 juin 1980).

b) 4. 41-37 (17-21) ; 5. 35-30 (14-19) ; 6. 30-25 (21-26) ; 7. 25x14 (9x20) ; 8. 31-27 (5-10) ; 9. 33-28 (10-14) ; 10. 39-33 (12-17) ; 11. 34-30 (17-22) ; 12. 28x17 (11x31) ; 13. 36x27 (4-9) ; 14. 33-28 (7-12) ; 15. 38-33 (1-7) ; 16. 43-38 (20-24) ; 17. 30-25 (7-11) ; 18. 46-41 (11-17) ; 19. 44-39 (17-22) ; 20. 28x17 (12x21) ; 21. 33-28 si 40-34 coup de dame avantageux pour les Noirs (SIJBRANDS-TRAORÉ, tournoi international de Bamako, janvier 1980, *le Monde* du 29 mars 1980).

c) Marche conduisant à un coup de dame en 7 temps avec variante : 7. 31-27 (5-10) ; 8. 34-30 (20-25) ; 9. 33-28 (25x34) ; 10. 39x30 (21-26) ; 11. 44-39 (4-9) ; 12. 39-33 (9-14) ; 13. 41-37 (3-9) ; 14. 40-35 (14-20), les Blancs dament 15. 30-24! (20x29, C1) ; 16. 33x24 (19x30) ; 17. 28x19 (13x24) ; 18. 37-31 (26x28) ; 19. 27-21 (16x27) ; 20. 38-32 (27x38 ou 28x37) ; 21. 42x4!,+.

C 1) 15. ...(19x30) ; 16. 28x19 (13x24) ; 17. 37-31 (26x39) ; 18. 43x5!,+.

d) Avec pour dessein de jouer la partie classique BARTELING (elle-même aux innombrables sentiers).

e) Et non 8. ...(11-17) ; 9. 28-22 (17x28) ; 10. 34-29 (23x34) ; 11. 32x5, etc,+.

f) Léger avantage positionnel aux Noirs, qui ont achevé le développement de leur grande diagonale (cases 5 à 23).

g) Enchaînement classique par le trèfle (pions à 16, 21 et 26).

h) Incisif eût été 16. ...(23-28) ; 17. 33x22* (24-29) ; 18. 34x23 (19x17), forte pression sur le flanc gauche des Blancs.

i) S'oppose à l'occupation de la case centrale 28 car (26-31), N+.

j) Dans le style quelque peu insolite, parfois, mais toujours efficace et souvent magique des maîtres d'Afrique noire. A noter que 19. 33-28, continuation mécanique, ne paraît pas satisfaisant, les Noirs, par 19. ...(24-29), plaçant les Blancs face à de multiples dangers, parmi lesquels :

j1) 20. 34-30 (29-33) ; 21. 38x29 (23x34) ; 22. 40x29 (18-22) ; 23. 27x18 (13x35!), N+.
j2) 20. 37-31 (26x37) ; 21. 42x31 (18-22) ; 22. 27x18 (13x42), N+1.
j3) 20. 39-33 (14-20) ; 21. 25x14 (9x20) ; 22. 33x24 (19x50), N+.
j4) 20. 27-22 (18x27) ; 21. 37-31 (26x37) ; 22. 42x22 (8-12) doit forcer le +1.

k) En bonne logique bien qu'aérant le jeu des Blancs qui ont la voie ouverte pour la montée du pion à 46.

l) L'amorce de la construction d'une structure équilibrée dans le milieu de partie.

m) Poursuit le regroupement des forces et tente une faute tactique.

n) Livre une combinaison en 6 temps.

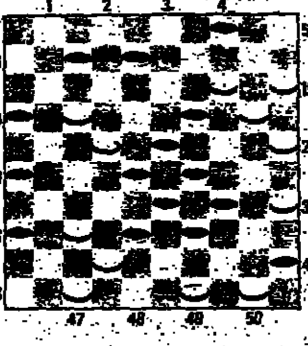
o) Sur le thème du *coup d'arrêt*, ou de la bîrée.

p) Temps de repos.

q) Pion d'arrêt, de butée pour la dame.

r) L'irrésistible passage à dame.

s) Attaque à distance qui rendrait vaine toute tentative de passage à dame sur l'aile gauche des Blancs.



Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps.

PROBLÈME

A. TINEL

(« Damier havrais », 1974)

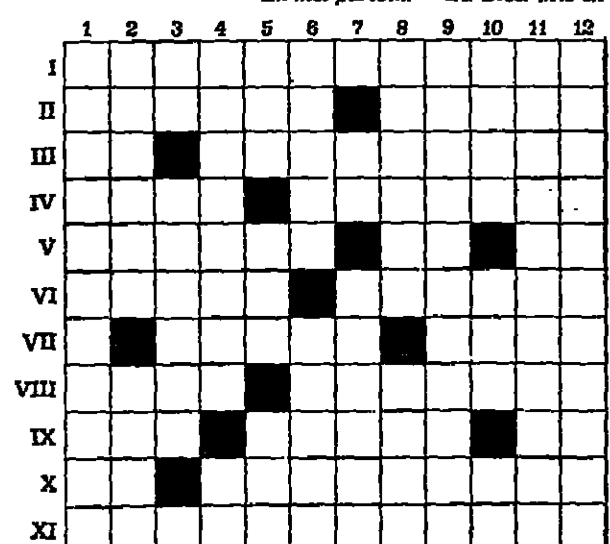
Solution : 35-30!! (19x10) 20-14 (10x19) 15-10! (4x15) 50-44 (39x50) 30x39 (33x44) 42x11 (16x7) 22x33 !!,+ par enfermé dans le bas du tric-trac et par quintuple OPPOSITION ! Une curiosité qui doit tout à l'art de la composition et à l'humour de son auteur.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 234



HORIZONTALEMENT

I. Avant d'être un lieu de discussion, c'est un sujet de dispute. – II. Dans le parfum du miel. Tout à fait négatif. – III. Note. Du jamais vu. – IV. Ruat n'importe comment. Avoir une clé. – V. Fin saoul. Préposition. En suivant. – VI. La grande a presque deux siècles. Fait entendre comme un frotti-frotta. – VII. En un sens, elle fut bien troublée, puis, dans l'autre, arrangea ça. Emeut, de droite à gauche. – VIII. Chacun de nous l'a demandée. En met partout. – IX. Bloc. Mis en état de marche. Préposition. – X. Bonne manière. Trafiquent. – XI. Avant les réquisitions.

VERTICALEMENT

1. Sans lui, fini le show-bizz. – 2. Cordes et vents, généralement. La Belle, dit-on, y dormit. – 3. Possessif. La tendresse, ça compte pour lui. – 4. Tête de linotte. Personnel. – 5. C'est ennuyeux de le garder. Dans le désert. Le Tarn sans sa source. – 6. Jette. A donné son cœur. – 7. Voyelles. A la rigueur, on supporterait celle de l'écrivain. – 8. Bien présenter. La Ville bouleversée. – 9. Coup de main. – 10. Un certain rapport. En selle. Préposition. – 11. Une division qui mène à une multiplication. – 12. Amollissements.

Solutions du nº 233

HORIZONTALEMENT

I. Hebdomadaire. – II. Oblitéré. Lic. – III. Souvent. Ieau. – IV. Pute. Tessons. – V. Ile. Portants. – VI. Tisonnier. SO.. – X. Tilé. Rontgen. – XI. Exaspérèrent.

VERTICALEMENT

1. Hospitalité. – 2. Eboulis. Six. – 3. Blutés. Pola. – 4. Dive. Opales. – 5. Ote. Pnine. – 6. Mentonnière. – 7. Artérite. Or. – 8. Dé. Stéarine. – 9. Isard. Dir. – 10. Iléon. Eloge. – 11. Riants. Ilen. – 12. Ecussonnent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 234

Horizontalement

1. AEINRUV. – 2. BEFFIOR. – 3. EIILNTU. – 4. AEINRRU (+3). – 5. AEGIRR (+1). – 6. AEIIRS. – 7. ABEGGRU. – 8. BEILNNOR. – 9. EEILLSTT (+1). – 10. AEEPRSTZ. – 11. GIIMNT. – 12. EEFGIILN. – 13. AADGILLR. – 14. EILOOST (+1). – 15. AEIPSTU (+1). – 16. AELORS. – 17. EEOPRSU (+1). – 18. EEGNRST (+2).

Verticalement

19. AGIORSV (+1). – 20. EGINORT. – 21. AANORST. – 22. AEINPRU. – 23. AIILLLP. – 24. EILNSUU. – 25. EEGINRZ (+2). – 26. EEINNRT (+2). – 27. DEEORST. – 28. EEILLRRT. – 29. EILNOUUV. – 30. AEFGLNOR (+2). – 31. EEGORSS. – 32. DEIINNS. – 33. EEILRRS (+2). – 34. ACEOTTU.

Solution de l'Anacroisés nº 233

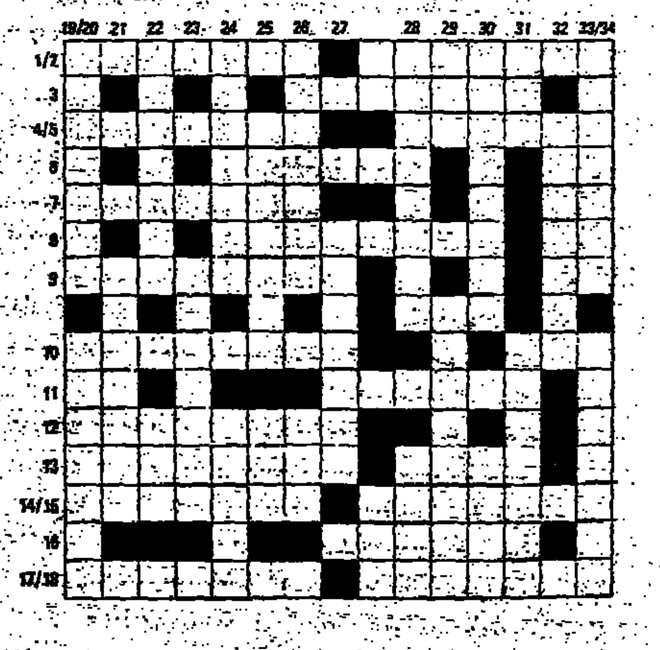
Horizontalement

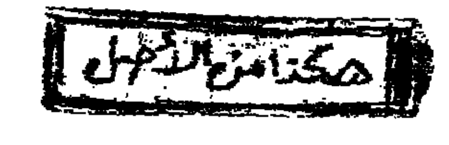
1. ICEBERG. – 2. DAUPHIN. – 3. NATUREL. – 4. UNIEME. – 5. LISERONS (RELISONS). – 6. GEOLOGIE. – 7. EUNECTE, grand serpent. – 8. KINASE. – 9. OCARINA. – 10. POQUAIT. – 11. ETONNAT (TATONNE). – 12. INERTIE. – 13. CENTAVO. – 14. EMILIEN (ELIMINE). – 15. SERRURE (ERREURS). – 16. ENTICHE.

Verticalement

17. INHIBER. – 18. KOPECKS. – 19. – UNICITE. – 20. ETALAGE. – 21. GARANTIR. – 22. EROSION. – 23. ENCAVER (CAVERNE). – 24. GLORIOLE. – 25. RONGEUR (ROGNEUR ROGNURE). – 26. NUPTIALE (PIAULENT). – 27. AUSSIERE, cordage pour amarrer (ESSUIERA). – 28. COQUELET. – 29. PISTOLET. – 30. PEDANTE. – 31. IMPUNIE. – 32. NEURALE. – 33. ATHENEE, lycée en Belgique.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Le Monde

culture

CINÉMA

« LE TERRITOIRE », de Raul Ruiz

Le cannibalisme comme un des beaux-arts

Quatre adultes, deux enfants, s'embarquent pour une excursion quelque part au Portugal. Le cinéaste place lentement ses pions, *introduit, plutôt insinue*, discrètement la menace par le plus innocent des messagers, une ravissante petite Annie, qui s'effacera du paysage, non sans *avoir fait compatir à sa misère* : on ose déguster un petit cochon adoré bien juteux, sans os, qu'elle refuse avec horreur.

Rite prémonitoire, qui annonce *d'autres sacrifices. La caravanne* s'ébranle, sous la direction d'un guide imprévisible, très vite assommé, et commence à tourner en rond, perd ses *marques*. Elle *tombe victime d'un sortilège, un* peu comme les invités pris au piège d'une réception mondaine dans *l'Ange exterminateur* de Bunuel. Presque rien, pourtant, *n'a bougé, sauf les humains et* leurs émotions, leur irrationnalisme prêt à tout instant à reprendre le dessus. Les deux hommes, anciens condisciples, *deux Anglosaxons avec* cette nonchalance élégante qui ressemble à du *style*, se supportant *mal*, les deux femmes au contraire établissent entre elles une complicité.

La faim rôde, le cannibalisme surgit, bien élevé, presque moral. *Peter, le mystique de la bande*, porté par les élans de sa foi catholique, croit vivre dans la chair de ses semblables le mystère de l'eucharistie...

Raul Ruiz est depuis longtemps passé maître dans l'art de pervertir les apparences pour mieux dénoncer la folie quotidienne (*le Monde* du 20 janvier). Trajet cocasse que celui de ce cinéaste chilien, remarqué avant *l'Unité populaire*, qui débute dans le cinéma social, pratique extensivement la vidéo-vérité à l'époque d'Allende, mais s'oriente pourtant de bonne heure vers la satire avec le savoureux *Trois tristes tigres*, qui fait se tordre de rire pas mal de ses frères de « la grande patrie américaine », selon l'expression *alors consacrée* au sud du *rio* Grande. Revenu d'un peu toutes les *révolutions* et toutes les formes possibles de cinéma, Raul Ruiz a *découvert*, depuis son installation en France, notre tradition photographique de la qua*lité, celle de Sacha Vierny*, d'Henri Alekan.

Qui plus est, avec Alekan, le *maître imagier de la Belle et la Bête* de Cocteau, il a trouvé un complice, convaincu que le cinéma doit fuir le marécage du simili-réalisme, donner carte *blanche à l'imagination. Tout est* fantastique, insensé, à qui sait ouvrir les yeux et regarder au vidéoscope la comédie humaine.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités.

Nomination des membres de la commission de la programmation

Les membres de la commission de la programmation des salles de cinéma, présidée par M. Dominique Brault, viennent *d'être désignés* par M. Jack Lang, ministre de la culture. Distributeurs, producteurs et exploitants sont représentés par MM. Denis Château (Gaumont), Gérard Ducaux-Rupp, Marin Karmitz (M.K.Z.), Jacques Pezet (A.M.L.F.), Jean Reboulleau, président de l'Union cinématographique de la région marseillaise, et Serge Siritzky (*Pérafrance*). Figurent également trois « personnalités qualifiées ». Ce sont, outre le président, MM. André-Marc Delocque-Fourcaus, directeur général de la Cinémathèque, et Jacques Vistel, maître des requêtes au Conseil *d'Etat*.

Rappelons que cette commission est chargée de donner un avis sur les demandes d'agrément que devront désormais obtenir les groupements et ententes de programmation des salles (*le Monde*, du 12 janvier).

PEINTURE

L'école de La Haye au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Opportunisme passéiste ? Les maîtres paysagistes du « siècle d'or », restés sans successeurs, *étaient très en vogue au milieu* du siècle dernier parmi les collectionneurs. Dans une Hollande où la peinture avait soudain sombré dans le sommeil, ils demandaient des tableaux *qui ressemblent aux anciens*. Des paysages agrestes, des sous-bois traversés par une rivière où quelque vache *va boire et se mirer* dans l'eau. W. Maris en a peint une, le pelage vibrant de lumière, un siècle et demi après Potter.

Il pouvait le faire en toute sincérité puisque, après tout, le même environnement subsistait encore, inchangé, du côté de La Haye, loin des atteintes de *la civilisation industrielle*. En quête d'eux-mêmes et de leur passé, les peintres ont afflué vers cet Eldorado *du paysage tranquille*, ayant d'un côté la verte campagne et de l'autre la grande mer avec ses plages vides, animées par quelquepêcheur solitaires marchannt sur le sable et dramatisées de temps à *autre* par un naufrage.

Les Hollandais n'étaient pas les seuls à *entreprendre cette marche* sur l'extérieur. Dans toute l'Europe du milieu du siècle dernier, les peintres quittaient les villes touchées par l'industrialisation avec, souvent, une seule et même référence au paysagisme de Ruisdael et des autres. Dans l'Angleterre de Constable et des *peintres de Norwich*, dans la France de Corot et des peintres de Barbizon... *Mais cette fois* ce sont les Hollandais qui regardent les Français, peignant en peintres-artisans sans le *pouvoir de conceptualisation* qui caractérise l'école parisienne.

Josef Israels, le plus réaliste des *peintres de La Haye*, après sa vermeerienne *Madone des cottages*, a peint les pauvres gens frappés par le malheur. Son tableau sur la mort, *Seul au monde*, avait frappé le critique *Duranty, qui le disait fait « d'ombres et de douleurs »*. Sentimental ? Oui. Comme Millet, mais sans sa dimension *picturale* ni ses perspectives sociales. Il ne pense pas « *classe* » *comme* Courbet, ne considère que la qualité de son tableau. En fait, Israels pratique ce qu'on appelle « l'art pour l'art », comme les autres peintres de l'école de La Haye, qui, *d'autre part*, sont tous surtout des paysagistes.

Des paysagistes sans drame et sans *problèmes* intellectuels. Leur sujet : la lumière, plus exactement son jeu subtil sur la nature. *Côté mer* ou côté campagne, c'est la brume qui monte et capte le jour, unifie l'atmosphère *en la voilant*, adoucit idéalement les choses en estompant leurs contours.

Jongkind et Boudin les avaient précédés sur les bords de mer, mais Mauve, Maris et Weissenbruch sont des maîtres assez singuliers de la palette en gris. Un lumineux argent qui impose un ton général et harmonise *les couleurs locales. Ils ont poussé* très loin ce « sentiment du gris » qui imprègne des paysages peints sur *lesquels des amateurs d'évocation* peuvent rêver comme sur leur modèle, davantage même, le tableau étant un morceau de paysage ouvert sur le grand paysage, le peint plus vrai que *le réel*, ayant capté une fois pour toutes un de ses moments privilégiés.

Ce règne du gris tendre culmine en *1900 et se retrouve* dans une impasse, victime d'un perfectionnisme sclérosant. D'abord favorablement *remarqués par* des peintres de Barbizon, les Hollandais de La Haye furent finalement *débordés par la vitalité* des impressionnistes qui, au même moment, apportaient les valeurs plus *ouvertes de la spontanéité subjective* et de la fraîcheur recueillie sur le motif. Ils n'ont pas tardé à être marginalisés *devant les* coups répétés des avant-gardes qui, au début du siècle, renouvelaient la peinture en détruisant la figuration des choses.

La trop sage et trop humaine école de La Haye, qui a beaucoup plu *aux conservateurs anglo-saxons*, entra dans le purgatoire de l'histoire de l'art, oubliée de tous. *Si elle réapparaît* aujourd'hui où ses qualités sont plus évidentes, c'est à la faveur du *courant général de réhabilitation* de la peinture du dix-neuvième siècle (romantisme allemand, macchiaioli italiens, symbolistes, réalistes et autres pompiers académiques) dont le prochain *musée d'Orsay* reconsidérera les situations. De la redécouverte aussi du « savoir peindre ».

Sur ce plan, *les artistes de* La Haye sont remarquables. Il leur suffit d'un bon petit coin pittoresque. *Ils sauront faire mieux* que la nature. «*Un beau ciel* ? disait Maris en levant les yeux, *ceux que je peins sont plus beaux.* »

JACQUES MICHEL.

★ L'école de La Haye au Grand Palais, jusqu'au 28 mars.

« SUBWAY RIDERS », d'Amos Poe

Un air de David Goodis

Produit de la « new wave » new-yorkaise, tourné en 16 mm, *Subway Riders* est une gifle assénée à la *technique hyper-sophistiquée des* grandes productions américaines actuelles. Amos Poe affecte de réaliser un « film noir ». Un producteur lui a refusé un scénario. Il le réécrit, et on voit prendre forme sur l'écran l'histoire d'un saxophoniste devenant un *assassin parce qu'il est obligé de* jouer dans la rue, auprès des bouches de métro.

Le scénariste Amos Poe finit par se confondre avec son personnage, John Lurie. *Mais s'il tient parfois son* rôle, c'est (les spectateurs ne le savent pas) parce que John Lurie l'a quitté avant la fin du tournage. Il est vrai que cela ajoute à la liberté créatrice d'une réalisation reprenant au Godard *d'A bout de souffle* les cadrages *hasardeux, les faux raccords*, les brusques changements de plans, la narration heurtée.

La touche *new-yorkaise vient* de la ville entrevue comme un cauchemar, d'images parfois entièrement rouges ou d'un *bleu nuit* de cafard obsédant. Ce style dynamite un genre et, *surtout*, fait vivre, de façon fascinante, des êtres à la dérive : l'homme au saxo travaillé par sa fièvre, une prostituée lesbienne, une curieuse blonde en rupture de bourgeoisie *qui est, peut-être, un ange, un* policier laid, obèse, et sa femme, droguée pathétique. La scène où celle-ci se fait une piqûre à la langue et se traîne comme une bête agonisante *vous flanque un sacré coup* de poing.

Amos Poe s'affirme, avec cette *œuvre « fauchée » et non conformiste* comme le cinéaste des comportements farouches ou désespérés, des meurtrissures intérieures se révélant, soudain, par un flot de paroles. *Un David Goodis réincarné* derrière une caméra.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« LA CHIENNE DACTYLOGRAPHE », à la Gaîté-Montparnasse

La mode est une scène

La Chienne dactylographe : le titre est surréaliste. Le thème est la mode-microcosme-du-monde. La soirée de générale était mondaine : gens de spectacle et de mode (Kenzo sobre ; Chantal Thomas en noir et rouge ; Alezzine Alaya en noir...), gay people. Les habituels « bonjour » accompagnés de baisers s'adressaient d'un groupe à l'autre sans se rencontrer. *Les paparazzi* photographiaient. On attendait Monique Lang, mais elle n'est pas venue.

L'auteur est Gilles Roignant, directeur artistique au Palace. La *pièce, sa première*, est un hommage ambigu à Chanel et au talent d'adaptation des êtres sans racines. L'héroïne est une star de la haute couture, interrogée à la Libération par *un comité d'épuration. Retour* en arrière. Accusée d'être juive, Nina (Isabelle Ehni), par l'intermédiaire d'un vieil ami, contacte un officier allemand séduit par son label, mais elle refuse de l'associer à ses affaires. L'ami en question (Jacques Dacqmine) est un metteur en scène, homosexuel *mal dans* sa peau et que son masochisme pousse agressivement à la collaboration.

Montrer, *dans un temps où* la virilité et l'acte de baptême sont d'indispensables garanties de survie, les *comportements de deux marginaux* du haut de l'échelle qui ont dû se fabriquer une identité, montrer les blessures sous les masques, c'est un sujet intéressant. Mais les robes et les chansons ne *suffisent* pas à faire vivre une époque, surtout si elle est proche. La pièce est bien maladroite. *Gilles Roignant juxtapose* anecdotes, faits allusifs, sans parvenir à créer un climat comme le fait Patrick Modiano ou un ton, comme Truffaut dans *le Dernier Métro*. Il sautille d'un genre à l'autre, et la mise en scène de Daniel Benoin ne rectifie pas ce désordre novice. Lui si audacieux avec Shakespeare *ou* Büchner reste ici trop fidèle. Il commence par imposer un jeu stylisé, puis laisse aller. Sans doute les moyens ont manqué, *il* aurait fallu du luxe, et ce n'est pas le cas. De plus, les nombreux transvasements d'accessoires ralentissent le *rythme*.

Isabelle Ehni est, comme toujours, surprenante, inquiète et inquiétante, complexe. Jacques Dacqmine échappe de peu au ridicule de son rôle. Et quand on voit comment Hélène Duc (une amie tragédienne) emporte le morceau, on se dit *que la pièce gagnerait* à être jouée de cette manière sincère et directe, avec des ruptures de boulevard *qui mettent en* valeur la vraie violence de la situation. Gilles Roignant a sans aucun doute des choses à dire, la force de les dire, pas encore l'habileté.

COLETTE GODARD.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h 30.

GRÈVE DANS LES THÉATRES NATIONAUX

A la suite du mot d'ordre de grève lancé par le Synpact, Syndicat national des professionnels du spectacle et de l'action culturelle C.G.T. (*le Monde* du 25 janvier), les représentations de ce vendredi 28 janvier sont annulées dans les théâtres nationaux : *Comédie-Française*, Odéon, Chaillot, TEP, Opéra. Le Théâtre national de Strasbourg n'est pas touché par le mouvement et présente *Ionesco* avec Jean Carmet dans la mise en scène de Roger Planchon. Les M.J.C. doivent s'associer à la grève en retardant le lever de rideau *ou en distribuant des tracts*.

A Chaillot (*Hamlet*) et à Gémier (*le Songe d'une nuit d'été*), les spectateurs peuvent reporter leurs billets au jour de leur choix. A l'Odéon (*Superdupont*), ils peuvent choisir entre le remboursement et le report ainsi qu'au TEP (*l'Oiseau vert*). La Comédie-Française est en relâche pour répétitions.

MUSIQUE

AU MIDEM CLASSIQUE

Disques compacts et vivants concerts

A défaut d'un climat d'affaires exceptionnel, le MIDEM classique s'est surtout intéressé à l'avenir représenté par le disque compact que chacun peut découvrir à loisir chez les Japonais (Hitachi, Sony, Denon) mais surtout chez Philips avec sa dizaine d'écouteurs permanents qui annoncent deux cents titres fin 1982 et trois cents autres pour 1983, étant entendu qu'un de ces disques de douze centimètres et soixante minutes peut recevoir facilement dix titres de variétés.

Le gain d'écoute est incontestable : avec le rayon laser, plus de craquements ni de rayures ; les disques protégés par une couche de plastique transparent sont pratiqement inusables. L'auditeur découvre exactement ce que l'ingénieur a enegistré, la musique dans la pureté éblouissante et un peu froide de l'enregistrement numérique.

On s'habitue très vite au progrès technique et on manipule rapidement les nouveaux engins avec la même aisance qu'un enfant devant un ordinateur. Le disque compact est là, petit, pratique ; reste à attendre que les prix diminuent (120 F à 150 F par disque, 6 000 à 7 000 F l'appareil de lecture) et que les matériels aient prouvé leur fiabilité. C'est sûrement l'avenir mais le microsillon n'est pas mort pour autant ; les deux systèmes vont certainement cohabiter plusieurs années car la plupart du temps on pourra utiliser la même chaîne, amplis et haut-parleur.

Les mélomanes n'auront pas forcément envie d'acheter en compact des œuvres qu'ils possèdent déjà en microsillon, d'autant que les enregistrements seront souvent les mêmes, réalisée en numérique, voire même sur d'excellentes bandes analogiques. Et ils ne renonceront pas à leurs interprétations « historiques ». Les conditions sont donc assez différentes de celles que nous avons connu lors du passage du 78 tours au microsillon, où le gain de temps était considérable (de huit minutes à quarante-cinq minutes) et où surtout le répertoire classique n'avait été encore qu'effleuré alors qu'aujourd'hui il est en grande partie épuisé... Il faut compter avec l'accélération de l'histoire mais aussi avec la crise économique qui risque de freiner le mouvement. Tout le monde se refuse à prophétiser en reconnaissant que le compact sera probablement une aubaine pour des producteurs un peu à bout de souffle et d'idées.

La musique vivante continue à se bien porter au MIDEM où les derniers concerts ont attiré beaucoup de gens. On attend encore pour ce vendredi, un récital de l'excellent flûtiste japonais Shigenori Kudo, le nouveau trio de Prague, l'orchestre national dirigé par Gert Albrechet et deux admirables artistes iraniens, Cala'i et Chemirani.

Retenons surtout un concert exquis donné par le Guildhall Spring Ensemble, constitué il y a à peine plus d'un an par des élèves d'une école londonienne, qui a remporté en septembre le douzième concours international des Jeunesses musicales à Belgrade. Ces douze très jeunes gens, où domine une majorité de charmantes filles en fleur en longues robes multicolores, jouent debout, sans chef, avec une finesse de phrasé et de style, une qualité de sonorité et de technique, une grâce et une unité d'attaque qu'on trouve rarement réunies à ce degré de perfection. Et les œuvres de Haendel, Mozart, Mendelssohn et Elgar s'accordaient délicieusement avec le caractère juvénile de cet ensemble, comme le « concerto en mi bémol » pour hautbois de Carl Philipp Emmanuel Bach, interprété par un merveilleux hautboïste, David Walter.

On notera encore la sympathique apparition de Michael Levinas, non plus dans ses œuvres, mais dans une Fantaisie et les Kreisleriana de Schumann qu'il ne maîtrise pas tout à fait techniquement, mais où il fait passer un souffle personnel très chaleureux, et un concert où, tard dans la nuit, Alain Kremski (qui s'appelait Petitgirard quand il remporta son prix de Rome) a interprété notamment des pièces pour piano inconnues de Thomas de Hartmann, un compositeur russe fasciné par Gurdjieff. Ces pages très simples, voir simplettes, qui modulent rarement, mais d'une fraîcheur mystique incontestable, furent jouées avec une qualité de sonorité intérieure et une alacrité spirituelle très touchantes par cet étonnant musicien au visage lisse de bouddha,aux yeux étincelants de regard intérieur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Alain Kremski a enregistré l'intégrale de ces œuvres de Hartmann chez Auvidi (AV 4721).

ROCK

SKUNKADELIQUE AU « PETIT GIBUS

L'esperanto sans peine

Voici les Skunkadelique, fringants et futés, qui, comme un retour de manivelle, *ont traversé l'Atlantique en* sens inverse : ils tentent l'aventure du rock en France. Une gageure qui force l'intérêt. Américains, ils le sont jusqu'au bout des guitares, sortis tout droit de New-Haven (Connecticut), l'exigence technique affermie et le « look » en *liste d'attente* avec leurs allures d'étudiants sages et consciencieux qui ne cachent pas l'exentricité des intentions musicales et le propos corrosif des textes. On pense un peu aux Talking Heads de la première époque. Quant à l'Europe, pour eux c'est un esprit, une *manière d'échappatoire pour* éviter les rondeurs manufacturées de la musique de grande consommation.

Défaut de jeunesse, les voix encore mal assurées (arrivés en France, ils se *sont séparés de leur chanteur*) ne sont pas à la hauteur de l'instrumentation. Ils s'expriment en une sorte d'esperanto qui prend, pêle-mêle, ses racines dans la musique noire (funk, reggae, rhythm'n blues, steady beat, Caraïbes, Afrique), toutes tendances confondues, parfaitement assimilées, *détournées et* mises à l'épreuve d'un rock coloré, pointu et farouchement remuant. Subtilités de style et rythmes en bataille, les Skunkadelique — Ilene Markeil (basse et chant), Allen Waddle (guitare et chant), Steve Ulrich (guitare et chant), Michael Ulrich (batterie) — *sont un fameux groupe* de danse qui se distingue, dans cette discipline souvent banalisée, par une inspiration astucieuse.

ALAIN WAIS.

★ Au Gibus, les 28 et 29 janvier à 1 heure.

■ Le conseil des enseignants de *l'École nationale supérieure des beaux-arts* a protesté dans un communiqué contre la décision du ministre de la culture de nommer M. Pol Bury chef d'atelier de sculpture, en remplacement d'Etienne Martin (*le Monde* du 19 janvier). M. Lang n'a pas retenu le candidat proposé *par le conseil* des enseignants qui, réuni le 9 décembre dernier, avait placé M. Pol Bury en troisième position après MM. Antoine Poncet et Jean Cardot.

■ Ariane Mnouchkine a reçu le trentième Grand Prix Dominique de la mise en scène, pour *la Nuit des rois*, le Shakespeare *qui se donne en alternance* avec *Richard II* à la Cartoucherie *Théâtre du Soleil.*

■ L'acteur nain américain Michael Bilon vient de mourir à Youngstone (Ohio) des suites d'une pneumonie. Il était âgé de trente-cinq ans.

Né le 19 août 1947, Michael Bilon, qui à cause d'une maladie des os mesurait environ 70 centimètres, va devenir E.T. dans le film de Spielberg. C'est lui (parfois remplacé par un petit garçon et une actrice également naine) qui anime l'extra-terrestre aux yeux bleus. Son nom se perd dans le générique pour sauvegarder les rêves de ses millions d'amis.



SPECTACLES

Théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAIGNEUR-ARC (723-61-27), 20 h 30.
IDA – Athénée (742-67-27), 21 h.
LE VISON VOYAGEUR – Michodière (742-95-22), 20 h 30.
UNE SOIRÉE CHEZ PIERRE BERLE – Bastille (357-42-14), 20 h 30.
UNE FAMILLE PAS COMME LES AUTRES – Bondy, salle Malraux (847-18-27), 21 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-35) Débats-Rencontres Musée : 20 h 30 : Images et *chanson* (l'image publicitaire de la chanson) ; Cinéma-Vidéo : 13 h : Psychiatrie sans garde-fous ; à 16 h : Distorsion ; à 19 h : Pierre Soulages ; 15 h : Hans/J. Arp – le temps des papiers déchirés ; 18 h : Christian Lebrat ; 17 h 30 : Jardins de ville ; Théâtre : « Des écritures scéniques contemporaines » : 20 h 30 : le Théâtre d'en face.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : La Veuve joyeuse.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-Fonds ; 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.

Les autres salles

Vendredi 28 janvier

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : les Taupes, de Tom Novembre ; 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : *Moi.*
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : le Désert.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mère ; Resserre, 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX-PORTES (361-49-92), 20 h 30 : *les Fourmidables.*
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : le Tombeau du père.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 h : Vive *les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.*
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la *Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ;* 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armagnedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 15 : Eden *Cinéma ; 20 h 30 : la Noce. Petite salle,* 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse ; 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PENICHE-THEATRE (245-18-20), *21 h : Rêves d'échecs.*
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Pas de *fantaisie dans l'orangeade.*
THEATRE DE L'EPICERIE (222-23-41), 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances 1919 ; 20 h 30 : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), *20 h 30 : le Misanthrope.*
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : la Puce en Chine.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THEATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77), 21 : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), *Grande salle,* 20 h 30 : les Strauss. Petite salle, 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), *20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 :* Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Enquête.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Toho-Bahut ; 22 h, 23 h 45 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : L. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un *sifflet dans la tête.*
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby ; vendr. : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des *géants partout.*
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Le chemin des dames, 21 h 15 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure, 20 h 30 ; Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Salé-Sucré : S. Rochon.
ATELIER DES QUINZE-VINGTS (307-98-97), 20 h 30 : Dance contact improvisation.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle.
STUDIO DES QUATRE-TEMPS (773-65-11), 20 h 30 : Après l'orage, danse.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 h : *Lindsay Kemp Company.*

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : Le vagabond tzigane.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, *dir.* D. Barenboïm (*Wagner,* St-Saëns, Brahms).
SALLE-GAVEAU, 17 h 30 : G. Souzay ; 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Poulenc).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : V. Perlemuter, J.-F. Heisser, C. Bogdanas, D. Fodoreanu (Chopin, Szymanowski).
LUCERNAIRE, 21 h : Abeione, D. Guiot, S. Joly.
SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h 30 : Trio Deslogères (Sciortino, Chailley, Holstein...).
FIAP, 20 h 30 : M.-L. Charnaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Chœur grégorien de Paris, dir. F. Polgar.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : M. et Ch. Chanel (Schiffelholtz, Castelnuevo-Tedesco, Brouwer...).
CENTRE VALEYRE, 20 h 30 : D. Akhbari, T. Nejad (musique classique iranienne).
ALLIANCE FRANÇAISE, 20 h 30 Opéra de Varsovie, dir. R. Satanowski (Rudzinski : Les mannequins).

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Maurice Biraud (1922-1982) : les Aventures de Salavin, de Granier-Deferre ; hommage à René Clair : A nous la liberté ; 21 h, hommage à Fred Zinnemann : Chacal.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Solitude, de P. Fejos ; 17 h : la Dernière Fanfare, de J. Ford ; 19 h : le Napperon à fleurs de prunier, de Z. Liang ;

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — (V.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — (V.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA BARAKA (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gloria, 18e (627-60-20).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (651-99-75).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-72-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DINER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-63).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — (V.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MÉNAGE A TROIS (A, v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 6e (770-47-55).

MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; VF : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PIRANHAS II (*) (A.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME... (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIETA, film franco-mexicain de Carlos Saura. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURES DE PANDA, dessin animé japonais de Tomoo Fukumoto. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

CLEMENTINE TANGO film français de Caroline Roboh. Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA FUITE EN AVANT, film français de Christian Zerbib. Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*), film américain de Robert Benton. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

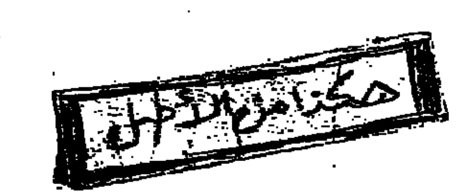
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III, Film américain de Sylvester Stalonne. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRIX DU DANGER (*), Film français d'Yves Boisset. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES, Dessin animé français d'Albert Barillet. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TEMPETE, Film américain de Paul Mazursky. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES, Film français de Bernard Guillou. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



SPECTACLES

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : *Forum, 1er (297-53-74)* ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Napoléon, 17e (380-41-48).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37).

VIGILANTE (A, v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

CALIGULA (**) (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 35.

CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 20 h 40.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32) 18 h.

DRAME DE LA JALOUSIE (It ; v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-46-18), 24 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 35 + 0 h 10 + Templiers, 3e (272-94-56), 22 h. 30.

GEORGIA (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châteler-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

QUERELLE (*) (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45 et 18 h.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 35.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr), St-Ambroise, 2e (700-89-16), 21 h. 30.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45 et 18 h.

STROMBOLI (It., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 + 0 h 20.

Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), en altern. ; On ne vit que deux fois ; Opération tonnerre.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) ; La croisière du navigator.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Explorateurs en folie.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h 15, Ivan le Terrible.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h, 0 h 30 : Les Dents de la mer ; 15 h 55 ; 22 h 30 : 1941 ; 20 h 15, 0 h 30 : Rencontres du troisième type.

CROISIÈRE POUR LE COURT-MÉTRAGE : Péniche des Arts, 16e (527-77-55), 20 h 30.

RETROSPECTIVE PHILIPPE GAREL : Studio 43, 9e (770-63-40).

SEMAINE DU FILM CONTRE LE RACISME : Saint-Séverin, 5e, 17 h, 18 h 30, 19 h 45, 21 h : La dernière tombe à Dimbaza ; Le journal de campagne.

LUIS BUNUEL, ALAIN ROBE GRILLET : LIGNES DROITES SANS OBJECTIF, (VO) : Denfert, 14e, (321-41-01), 22 h : La mort en ce jardin. 17 h : Cet obscur objet du désir. 20 h : Le fantôme de la liberté.

CINÉMA FRANÇAIS. 25 ÉCLAIRS DANS LA NUIT : Olympic, 14e, (542-67-42) 20 h : Le diable probablement. 18 h, 22 h : Un condamné à mort s'est échappé.

FESTIVAL D'AVORIAZ A PARIS (VO). Calypso 17e (380-30-11).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMUNICATION

TÉLÉVISION CONTRE CINÉMA :

La Haute Autorité contre-attaque

La polémique entre cinéma et télévision (*le Monde* du 27 janvier) rebondit avec la prise de position de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Une prise de position surprenante puisque les neuf « sages » ne répondent pas au recours déposé par M. Jack Lang contre TF 1 et FR 3 mais attaquent l'initiative du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC). La Haute Autorité estime en effet que la diffusion en salles du court métrage de Siné perturbe la concertation nécessaire entre tous les partenaires de l'audiovisuel au moment même ou la France aborde de front le défi des nouvelles technologies de communication.

« *Au regard de ces objectifs*, précise le communiqué, *la Haute Autorité considère que les conflits d'intérêts qui peuvent normalement apparaître entre le cinéma et la télévision, bien loin d'être exacerbés, doivent être abordés dans un esprit de conciliation et de collaboration. C'est dans ce sens qu'elle est toujours intervenue jusqu'ici.* »

Qui a mis de l'huile sur le feu ?

« *C'est pourquoi*, concluent les neuf « sages », *elle juge malsain et préjudiciable qu'un film partial et injurieux porte le différend sur la place publique en tentant de dresser contre une des parties prenantes, en l'occurrence la télévision, les spectateurs des salles de cinéma. On prend ainsi le risque d'envenimer gravement les rapports cinéma-télévision et de porter tout simplement atteinte à la recherche d'une entente, à l'évidence et plus que jamais nécessaire.* »

La presse nationale du vendredi 28 janvier fait un large écho au conflit entre le ministère de la culture et les chaînes de télévision. Certains de nos confrères s'étonnent même que *le Monde* ait « relancé » l'affaire. Ainsi Pierre Chatenier écrit dans *le Matin de Paris* : « *On peut facilement imaginer l'embarras qui a dû saisir les uns et les autres lorsque, au tout début de l'après-midi, chacun a eu entre les mains un exemplaire du* Monde. *A la « une » du quotidien, on pouvait lire ce titre : « Cinéma contre télévision : Jack Lang saisit la Haute Autorité ». Le téléphone a aussitôt fonctionné de part et d'autre. Personne ne comprenait rien, tout le monde était bien embêté. D'autant que rue de Valois, au siège du ministère de la culture, on estimait cette affaire des rapports financiers et des obligations de la télévision vis-à-vis du cinéma pratiquement classée. Qui a eu intérêt à mettre de l'huile sur le feu ?* »

Et *le Quotidien de Paris* de renchérir : « *Une affaire classée donc... et curieusement relancée par le biais du* Monde *dans son édition du 27 janvier. Cette affaire, n'hésite pas à préciser un haut responsable de FR 3, est un prétexte pour que la guerre entre la télévision et le cinéma soit déclarée.* »

Il est clair pourtant que la polémique qui couve depuis plusieurs mois entre les chaînes de télévision et le ministère de la communication, d'une part, les professionnels du cinéma et le ministère de la culture, de l'autre, n'a pas été lancée par *le Monde*. La décision du BLIC d'ouvrir sa campagne d'information publique dans les salles de cinéma a mis le feu aux poudres au moment même où se déroulent de délicates négociations autour de la quatrième chaîne. La Haute Autorité, elle, ne s'y est pas trompée.

L'administrateur judiciaire s'est abstenu de se présenter au siège de « l'Union »

Une réunion « spontanée » de la rédaction de *l'Union*, réunissant une trentaine de membres, a adopté jeudi soir 27 janvier une motion se déclarant solidaire de tout confrère « *susceptible d'être censuré à l'exemple de leur rédacteur en chef Pascal Sellier qui a suspendu ses activités après s'être vu refuser la publication d'un éditorial par la C.G.T.* » (*le Monde* du 28 janvier). Ils s'estiment, en conséquence, « *dans l'incapacité de poursuivre leur mission, tant que l'administrateur judiciaire, nommé par le tribunal de commerce, n'aura pu prendre ses fonctions* ».

Dans l'éditorial paru jeudi 27 janvier dans le quotidien et signé du « directoire », on pouvait lire au contraire : « *Les travailleurs du journal* l'Union *(...) réaffirment avec la C.G.T. leur refus de la nomination d'un administrateur judiciaire désignée par la droite, dont la vocation est de liquider l'entreprise au profit de* l'Est républicain ». Ce qui encourage *Libération* à titrer vendredi en première page : « Putsch C.G.T. à Reims », et d'écrire sous la plume de son directeur Serge July à l'adresse du gouvernement : « *C'est l'anesthésie générale, la tétanisation doublée d'indifférence et enveloppée dans le fatalisme le plus cynique.* »

Me Hubert Lafont, administrateur provisoire désigné par le tribunal de commerce – après concertation avec le préfet de région et le procureur de la République – ne s'est pas, comme initialement prévu, présenté au siège de *l'Union*. Il a multiplié les contacts pour tenter de trouver une solution à l'impasse dans laquelle le conflit s'enfonce de plus en plus. En fin de matinée, M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française du livre affirmait avoir « *créé les conditions pour une prise de contact avec l'administrateur judiciaire* » et à être prêt à négocier « *mais pas sur les bases d'une liquidation* ».

« *Au nom de toute la presse* », M. Maurice Bujon, président de la fédération nationale de la presse française, a demandé au premier ministre de « *prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'administrateur légalement désigné puisse, le plus rapidement possible, entrer en fonction* ».

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré jeudi : « *Si aujourd'hui l'Etat assurait sa mission, on n'assisterait pas au problème de* l'Union *de Reims où on voit la liberté de la presse foulée au pied.* »

VU

Qui trop embrasse...

J'ai été profondément choquée, je l'avoue, par le nouveau magazine d'A 2 consacré à la défense des droits de l'homme et intitulé « Résistance ». Titre trahi d'entrée de jeu par l'annonce de la suppression d'une séquence consacrée aux prisonniers politiques du Maroc à la suite – ça on ne nous l'a pas dit – d'un coup de téléphone du porte-parole de l'Élysée : c'était déplacé, ça tombait mal, en plein pendant la visite officielle de M. Mitterrand à Rabat, et ça risquait de compromettre les entretiens qu'il devait avoir à ce sujet avec le roi. On n'a pas résisté longtemps !

Annoncée à grand fracas, cette émission se veut un lieu ouvert à ceux qui se battent contre toutes les formes de l'oppression, de la dictature et du totalitarisme. Comment peut-on, à ce compte, fourrer dans le même panier, et donc renvoyer dos à dos, l'affaire du Coral et l'affaire Chtcharanski, les incidents de Fleury-Mérogis et les chambres de torture au Chili ? Comment peut-on envelopper dans la même réprobation hautaine les méthodes employées par la justice turque et la justice italienne ?

Il ne faudrait pas confondre et se rappeler ce contre quoi se battaient les Brigades rouges. Contre la démocratie. C'est elle qui est niée, narguée un peu partout dans le monde. C'est elle, nous rappelait Bernard Kourchner, qui constitue pourtant la seule valeur révolutionnaire actuelle. C'est elle qu'il s'agit de défendre et d'exporter. Elle est loin d'être parfaite. C'est vrai. On peut, par exemple, lui reprocher, en France en particulier, un régime pénitentiaire rendu particulièrement injuste et pénible, par l'abus souvent dénoncé de la détention préventive.

On ne saurait, en revanche, adopter sans discussion les critères en faveur dans les pays de l'Est et mettre sur le même plan le droit à la liberté d'expression et le droit au travail. Et inclure les nouveaux pauvres (pourquoi nouveaux ? N'y en a-t-il pas moins de nos jours que jamais auparavant ?) sur lesquels se penche avec empressement le gouvernement de la République dans la liste des manquements aux droits de l'homme. Et comparer une mère de quatre enfants que la mort de son mari a obligé à quitter sa belle villa pour une caravane – ce qui ne l'a pas empêché d'offrir au passage une moto à son fils de quatorze ans – à Waclav Havel enfermé depuis des mois dans une geôle tchèque. Qui trop embrasse...

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Yves Duteil, réal. G. Job.
Au cours de son dernier passage à l'Olympia. « La Maman d'Amandine », « Mélancolie », « Tarentelle »...



21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
De J.-J. Tarbes et Ch. Watton. Réal. S. Korber, avec C. Marchand, J.-L. Moreau.
Numéro 4. Merveilleuse Daphné : Sylvestre trouve cette fois du travail chez un metteur en scène. Il doit le débarrasser d'une actrice dont celui-ci ne veut plus.

22 h 30 Documentaire : Sculpteurs dans la ville.
De J. Vigoureux, réal. G. Pignol.
Métaux, plastiques, résines, verre, etc., sont les matériaux utilisés par la sculpture moderne, qui, dit-on, est en divorce avec le public.

23 h Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy, J.-P. Sentier
Capitaine X, c'est un beau et séduisant (naturellement) officier des services français aux prises avec des espions allemands ou anglais. Ils nous emmèneront à Venise, Constantinople, le désert de Syrie... Et pourtant ce ne sera pas un voyage des plus grisants.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Variations sur le pouvoir, avec Mme F. Giroud (le Bon Plaisir) ; MM. Y. Cannac (le Juste Pouvoir), M. Lever (le Sceptre et la Marotte), M. Paillet (les Hommes de pouvoir).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club. Cycle fantastique : La fiancée de Frankenstein.
Film américain de J. Whale (1935), avec B. Karloff, C. Clive, E. Lanchester, E. Thesiger, V. Hobson (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Le monstre créé par le savant Frankenstein n'est pas mort et sème, malgré lui, la terreur. Un étrange inventeur oblige son « maître » à lui fabriquer une compagne. Meilleur que le premier film présenté le 21 janvier, celui-ci offre un scénario délirant, une composition encore plus émouvante de Boris Karloff et une atmosphère de fatalité.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Suivez l'ananas.
Carte blanche à Anne Gaillard, un film de A. Gitai.
C'est le récit de l'ananas importé en Occident et surtout de la naissance et de l'histoire d'une multinationale. Un document sérieux où toutes les parties ont été interrogées.

21 h 35 Téléfilm : Fragments d'exils.
De L. Bogdan, réal. G. Combet, avec D. Lesage, M. Guichaoua, T. Bialkowski...
L'histoire d'une famille polonaise arrivée en France dans les années 20 : à mi-chemin entre le documentaire et la fiction.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h, José-Maria Arguedas, écrivain des Andes.
21 h 30, Black and blue : Tribune des critiques de disques.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct du MIDEM

20 h Concert (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals) : « Méphisto-Valse », de Liszt ; « Symphonie espagnole pour violon et orchestre », de Lalo ; « Symphonie n° 3 en la mineur », de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France ; Dir. G. Albrecht, sol. P. Amoyal, violon.
23 h Concert de musique persane (en direct de la salle A du Palais des festivals) : avec D. Talai, târ et setâr, et D. Chemirani, zarb.

Samedi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1. (et à 13 h 35).

13 h Journal.
13 h 40 Série : Les incorruptibles.
15 h 30 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
16 h 20 Téléfilm : Le cercle fermé. De P. Ducrest.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas
Miss Ellie parle de divorce et Jack menace de prendre la campagne. J.R. tente de le manipuler. Suite sans fin d'un feuilleton dont on commence à se lasser.

21 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Le vêtement « A la mode de chez nous ». Avec la comédienne B. Laffont, les couturiers A. Alaïa, G. Pipart, Agnès B., le coiffeur Bruno, le styliste J.-P. Gaultier...

22 h 50 Etoiles et toiles...
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand.
Deuxième volet du numéro spécial sur le cinéma fantastique et d'épouvante, C. Miller, J. Boorman, J. Demy, G. Franju parlent des mécanismes de la peur. Extraits de films.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 25 Série : Ah ! Quelle famille.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 La course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Nicole Croisille, Dave, Herbert Léonard, Céline Dion, Yvan Dautin...

21 h 50 Série : Theodor Chindler.
De B. von Brentano, réal. H. W. Geissendorfer.
Septembre 1914. Au cours d'un dîner, Chindler fait la connaissance d'un industriel qui lui parle de la situation réelle au front. L'histoire à travers la vie d'une famille moyenne allemande.

22 h 50 Histoires courtes.
« Le cachot », de M. Sibra, d'après D. Langlois.
Le récit méticuleux de quarante-cinq jours de « mitard » vécu par Denis Langlois en 1966 pour insoumission militaire.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Émission de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche).

12 h 30 Les pieds sur terre.
Émission de la Mutualité sociale agricole : La sécurité, une affaire de groupe.

13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.

14 h 30 Entrée libre.
Émission du C.N.D.P.

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.

20 h 35 Opéra : Rusalka.
D'A. Dvorak, mise en scène G. Ulry, avec L. Sukin, V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis et l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, sous la direction de J. Furst, en version tchèque sous-titrée.
Un des nombreux opéras féeriques de Dvorak, à l'univers fantastique peuplé d'ondines et de dryades espiègles, où le magique et l'invisible se heurtent au prosaïsme des sentiments humains. Rusalka est une nymphette en mal d'amour qui prend une enveloppe charnelle...

22 h 55 Journal.

23 h 25 Musiclub.
« Concerto pour violon en ré mineur » de R. Schumann, sol. G. Kremer et l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction de C.M. Giulini.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec James Lord : « Où étaient les tableaux ? ».
11 h 2, Musique : Boulogne-Billancourt, un conservatoire national de région (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Malaisie.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : L'autre Giraudoux, par L. Decaunes.
18 h, La deuxième guerre mondiale : L'invasion de l'Union soviétique (juin 1941-novembre 1942).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La bande dessinée 9e art (la moralité des héros).
20 h, Le Président, de C. Charras, avec M. Amiel, A. Alexandre, J. Gastaud...
21 h 15, Disques : Stravinsky.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Gilles ou le nom du père », nouvelle de J. Colombel, lue par G. Guillaumat.
22 h, Adlib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 40, Concert (donné en la basilique de Saint-Denis, le 12 juin 1982) : « Requiem », de Verdi par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France, dir. : R. Muti.
10 h 20, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France) : œuvres de Schoenberg par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs d'hommes de Radio-France, dir. : G. Amy.
11 h 30, Intégrales des sonates de Beethoven.
13 h 30, Concert (donné le 17 octobre 1979 au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Magnard, R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. : S. Baudo.
15 h 10, Echanges internationaux : œuvres de Tartini, Szymanowsky, Paganini, Prihoda, Wienawsky, par K. Kulta, violon, et J. Marchwinski, piano.
16 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Inde du Nord ; J. Bhartiya, sitar et chant.
18 h, Echanges internationaux : « Theresiennesse pour soli, chœur, orchestre et orgue », de Haydn par l'Orchestre de Lausanne et l'Ensemble vocal de Lausanne, dir. : M. Corboz.
19 h, Concert : « Concerto pour orchestre », de Petrassi, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Pfaff.
19 h 35, Jazz : Le quartet « New Unit ».
20 h 30, Concert (en simultané sur FR 3) : « Rusalka » de Dvorak, par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. : J. Furst, mise en scène G. Ulry, avec L. Sukin, V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis.
23 h 10, Cycle de quatuors (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France, le 15 février 1982) : Quatuors à cordes de Haydn et de Ravel par le Quatuor Orlando.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 29 JANVIER

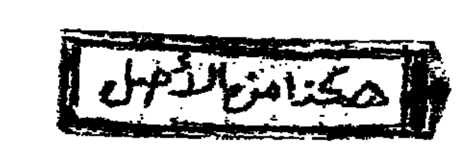
– *M. Yves Cannac*, ancien secrétaire adjoint de la présidence de la République sous M. Giscard d'Estaing et ancien P.-D.G. d'Havas, est reçu au « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 30 JANVIER

– *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

– *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., entourée de journalistes, éditorialistes, commente les propos tenus par M. Jacques Chirac sur Europe 1, à partir de 18 h 30, sur Radio Ici et maintenant, 99,4 MHz, Paris.

– *Mme Simone Veil*, ancienne présidente de l'Assemblée européenne, est invitée à l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Douce France 1983

Karl Lagerfeld chez *Chanel* et Yves Saint-laurent se rejoignent sur plus d'un point, notamment la chanson *Douce France* de Charles Trenet, qui a ponctué leurs deux défilés se distinguant par leur simplicité.

Le strict domine partout en tailleurs, épaulés, seyants et sécurisants, mais aussi en robes-manteaux, plutôt destinées aux femmes-objets qu'à celles qui dirigent des entreprises. Les blanchisseurs et les teinturiers peuvent se réjouir de la masse de cols, parements et revers blancs, en piqué de coton, cuir ou soie, dont ils devront assurer la fraîcheur.

Les dessins reflètent ces tendances de printemps, massivement vouées au noir, seul ou en imprimé et ganses faire-part. C'est ravissant sur une fille jeune et bronzée... On peut, toutefois, préférer les casaques, blouses, marinières et vestes blanches, rouges, pastel sur des jupes noires droites, très largement représentées. La note raffinée se complète de canotiers de tous bords, de gants blancs et de jambes claires ou noires sur escarpins à talons plus ou moins hauts.

Guy Laroche joue le luxe d'aujourd'hui avec des ensembles à spencers ou vestes strictes sur... de charmantes robes disco à fines bretelles en cuir brodées pêche ou blanc. *Hanaé Mori*, pour sa part, présente en patchwork doux des robes et des deux-pièces de daim. *Yves Saint-Laurent* nous éblouit par l'évolution de ses classiques : tailleurs spencers à jupe au genou ou pantalons, robes-manteaux et ensembles à paletot. Mais – et c'est son talent – il démode lui-même la moitié de ses modèles du soir, un peu surchargés, par des robes « chandail », aux hauts perlés, pailletés ou brodés sur des jupes longues de satin fluide, blanches ou noires, d'une parfaite simplicité.

Givenchy gonfle ses carrures par de grandes manches retenues ou non aux coudes, affinant davantage la taille de ses ensembles de jour et du soir courts. Ses coloris éclatent comme les tableaux de Matisse ou de Dufy, au soleil, en robes de dîner à décolleté carré, parfois orné, en outre, d'un grand nœud retenant le drapé d'un corsage.

Per Spook tombe juste avec ses panoplies désinvoltes destinées à la vie quotidienne : superposition de manteaux « western » à manches raglan, aériens, translucides sur des vestes et jupes droites découvrant un bustier en python lacé dans le dos. Il les coupe en délicieux tons neutres, voire en lamé clair.

Egale à elle-même, *Mme Grès* voile d'organdi noir ses robes du soir multicolores, aux genoux, et joue les harmonies de bleus pour le crépuscule et le soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.



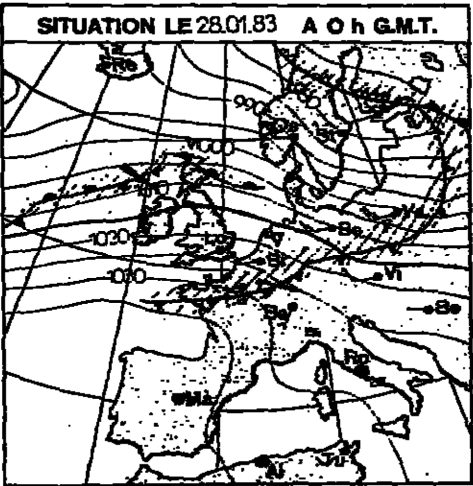
(Croquis de MARCQ.)

GIVENCHY : robe de dîner en crêpe marocain à impression « Matisse » de Beauclère, noire sur fond jonquille, turquoise ou blanc ; encolure carrée et grandes manches resserrées au coude. Capeline jonquille ornée de fleurs, ceinture vernie noire comme les chaussures de Mancini.

● *Le Dé d'or à Marc Bohan.* – Le quatorzième Dé d'or de la haute couture française a été décerné, le 28 janvier, à Marc Bohan, directeur artistique de Christian Dior, par un jury international de journalistes. Créé en 1976, sur une idée de Pierre-Yves Guillen du *Quotidien de Paris*, il est parrainé par Héléna Rubinstein.

MÉTÉOROLOGIE

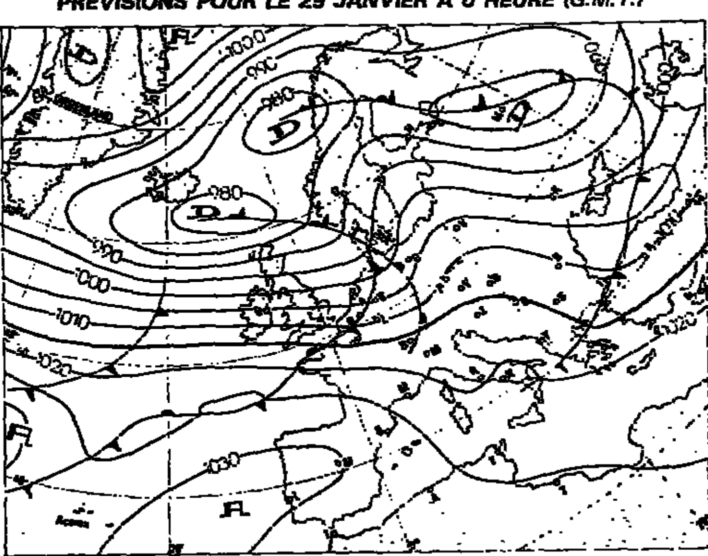
SITUATION LE 28.01.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.1.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 28 janvier à 0 heure et le samedi 29 janvier à minuit.

L'axe de hautes pressions, de la péninsule ibérique à l'Autriche, se décale lentement vers le Sud, favorisant la pénétration des perturbations atlantiques sur la moitié nord de la France. toutefois, l'ensemble de notre pays restera sous l'influence d'air particulièrement doux pour cette période de l'année.

Samedi, *sur les régions méditerranéennes*, le beau temps bien ensoleillé persistera mais le vent de secteur nord-ouest sera sensible et tempèrera la douceur des températures : 14 à 17 degrés l'après-midi.

Du Sud-Ouest au Massif-Central et aux Lyonnais, temps brumeux et nuageux le matin avec par place, des formations de brouillard. En cours de journée, développement de quelques éclaircies. Températures nocturnes de 5 à 8 degrés ; 13 à 15 degrés l'après-midi.

Pour les autres régions, le temps sera gris et humide. Une zone faiblement pluvieuse située le matin de la Bretagne au Nord et aux Ardennes, gagnera dans la journée les régions du nord de la Loire, aux Vosges et au Jura. Les températures évolueront de 8 à 10 degrés la nuit ; 10 à 12 degrés l'après-midi.

L'anticyclone d'Espagne qui nous protégeait du mauvais temps atlantique, s'effondre sur sa face nord. Les perturbations pluvieuses pénètrent plus profondément sur notre pays.

Dimanche, elles s'étendront sur toutes les régions situées au nord d'une limite Bordeaux Grenoble, donnant un temps couvert avec pluies intermittentes plus marquées vers les Charentes, le Pays de Loire et la Normandie. Les vents souffleront du sud-ouest, forts près des côtes. Les températures évolueront entre 8 et 12 degrés.

Au sud de la ligne, il fera toujours très doux, assez beau en général, plus nuageux, du Bordelais et des Landes à la moyenne vallée du Rhône. Les vents *s'orientent* à l'ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 janvier à 7 heures, de 1027,9 millibars, soit 771,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 janvier ; et le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 janvier) :

Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 21 et 10 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 14 et 9 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 15 et 8 : Nantes, 12 et 7 : Nice-Côte d'Azur, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 20 et 4 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 16 et 4 : Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 degré ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 14 et 4 ; Berlin, 14 et 4 : Bonn, 13 et 10 ; Bruxelles, 14 et 9 ; Le Caire, 14 et 6 ; Iles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 10 et 4 ; Dakar, 34 et 19 ; Djerba, 12 et 5 ; Genève, 10 et 4 ; Jérusalem, 6 et – 2 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 14 et 8 ; Luxembourg, 11 et 6 ; Madrid, 18 et – 2 ; Moscou, 1 et 1 : Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 2 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 8 et 4 ; Tozeur, 15 et 4 ; Tunis, 13 et 10.

L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

Au cours de la semaine écoulée, un temps doux et ensoleillé a prédominé sur *les massifs où le cycle dégel-regel a été* observé. Sur les Alpes, la neige de surface a été croutée par le vent, principalement sur les massifs de l'Isère. Sur la Haute-Maurienne, la Maurienne, Thabort et Queyras, les couches profondes restent fragiles sur les versants est et nord.

Sur les Pyrénées, la neige est croutée par regel le matin et des surfaces lisses et glacées sont observées. *Dégel important* dans l'après-midi sur les versants *ensoleillés*.

Pour le prochain week-end, une zone perturbée accompagnée de chutes de neige significatives en moyenne montagne, principalement sur le Jura et les Alpes, traversera la France. Elle sera suivie de temps toujours très doux et nuageux.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 27 janvier 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Les Arcs : 85-200 ; Alpe-d'Huez : 130-330 ; Auris-en-Oisans : 20-85 ; Autrans : 30-80 ; Avoriaz : 30-185 ; Arêches-Beaufort : 60-250 ; Bellecombe : 30-70 ; Bonneval-sur-Arc : 95-195 ; Carroz-d'Arches : 45-220 ; Chamonix : 35-250 ; Chamrousse : 25-60 ; La Chapelle - d'Abondance : 30-75 ; Châtel : 15-120 ; La Clusaz : 30-140 ; Combloux : 45-130 ; Les Contamines-Montjoie : 60-150 ; Le Corbier : 40-100 ; Crest-Voland : 50-110 ; Les Deux-Alpes : 50-350 ; Flaine : 75-270 ; Flumet : 50-70 ; Les Gets : 30-70 ; Le Grand-Bornand : 40-130 ; Les Houches : 5-80 ; Les Sept-Laux : 40-80 ; Megève : 45-95 ; Les Menuires : 48-140 ; Méribel : 30-110 ; Morzine-Avoriaz : 40-220 ; Peisey-Nancroix : 35-180 ; La Grande-Plagne : 130-210 ; Pralognan-La Vanoise : 50-100 ; Praz-sur-Arly : 30-60 ; Saint - François - Longchamp : 50-150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 20-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-50 ; Samoëns : 30-220 ; Thollon-les-Memises : 30-50 ; Val-Cenis : 30-100 ; Val-d'Isère : 80-110 ; Valloire : 20-90 ; Valmorel : 60-145 ; Val-Thorens : 110-250 ; Villard-de-Lans : 30-60.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 20-60 ; Auron : 20-70 ; Isola-2000 : 70-150 ; Orcières-Merlette : 15-100 ; Les Orres : 10-100 ; Pra-Loup : 5-135 ; Risoul-1850 : 35-100 ; Le Sauze : 10-90 ; Serre-Chevalier : 20-110 : Superdévoluy : 15-160 ; Vars : 15-80.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 45-80 ; Les Angles : 20-60 ; Ax-les-Thermes : 10-60 ; Barèges : 30-80 ; Cauterets-Lys : 80-290 ; Font-Romeu : 10-30 ; Gourette : 25-220 ; La Mongie : 60-160 ; Saint-Lary-Soulan : 30-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-40 ; Super-Besse : 10-40 ; Super-Lioran : 20-20.

JURA

Metabief : 15-50 ; Les Rousses : 20-60.

VOSGES

Gérardmer : 10-30 ; Saint-Maurice-sur Moselle : 15-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N°4 DU 26 JANVIER 1983

2 5 8 20 34 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 22

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	7	1 946 456,00 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	58	117 458,50 F
5 BONS NUMEROS	2 074	9 854,20 F
4 BONS NUMEROS	136 376	150,90 F
3 BONS NUMEROS	2 797 444	10,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 2 FEVRIER 1983

VALIDATION JUSQU'AU 1er FEVRIER 1983 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 JANVIER

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« L'Odéon et son histoire », 15 heures, entrée de l'exposition, place Saint-Sulpice, M. Lépany.

« Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal, M. Pennec (Caisse national des monuments historiques).

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais (Arcus).

« *Services secrets* 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides (*M. Czarny*).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« L'Hôtel-Dieu », 14 h 30, parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le Vieux Montmartre », 16 heures, métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 JANVIER

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, *M. H. Castex* : « *Les d'Artagnan* dans l'histoire » (Natya).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme F. de Varennes : « Hommage à Jacques Jaujard » (Les artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'État ;

● Fixant le régime de rémunération applicable aux instituteurs nommés dans certains emplois ou exerçant certaines fonctions.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'organisation et aux conditions de fonctionnement du groupe de sécurité de la présidence de la République et portant nomination au commandement de ce groupe ;

● Relatif à la déclaration du système informatique Audass-Aide sociale ;

● Relatif au prix d'achat, pour la campagne 1981-1982, des alcools d'origine viticole livrés en excédent des prestations viniques.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la sécurité des personnes en cas de travaux de réhabilitation ou d'amélioration des bâtiments d'habitation existants.

Les mots croisés se trouvent en page 24.

ÉDUCATION

LE CONCOURS GÉNÉRAL : DU 18 AVRIL AU 25 MAI

Les dates des épreuves 1983 du Concours général des lycées sont publiées au *Journal officiel* du 27 janvier :

● LUNDI 18 AVRIL : première partie des épreuves de technologie (classes terminales de série F), épreuve d'allemand (classes de première A, B, C, D, E), de sciences physiques (classes terminales C, D, E). ● MARDI 19 AVRIL : composition française (classes de première A, B, C, D, E), philosophie (classes terminales A, B, C, D, E).

● MERCREDI 20 AVRIL : version latine (classes de première A, B, C, D), mathématiques (classes terminales C et E), économie générale ou économie et organisation de l'entreprise (classes terminales série G), sciences économiques et sociales (classes terminales B).

● JEUDI 21 AVRIL : anglais (classes de première A, B, C, D, E), composition française (classes terminales A, B, C, D, E).

● VENDREDI 22 AVRIL : histoire ou géographie (classes de première et terminales A, B, C, D).

● LUNDI 25 AVRIL : version grecque (classes de première A, B, C, D), sciences naturelles (classes terminales D), sciences économiques et sociales (classes de première B), construction (classes de première F1, F2, F3).

● MARDI 26 AVRIL : arabe, russe, espagnol (classes de première A, B, C, D, E), construction (classes terminales E).

● MERCREDI 27 AVRIL : thème latin (classes de première A, B, C, D), éducation musicale (classes de première et terminales A, B, C, D, E, F8).

● JEUDI 28 AVRIL : italien et portugais (classes de première A, B, C, D, E), dessin (classes de première et terminale).

● MERCREDI 25 MAI : deuxième partie des épreuves de technologie (classes terminales série F).



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61.67
AUTOMOBILES	52,00	61.67
AGENDA	52,00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR TRANSPORT

220/250.000 F

Pour la Division Transport National d'un Groupe de Transport d'envergure internationale très performant sur les créneaux choisis.

Rattaché à la Direction Générale, il assure :

• l'animation commerciale et mène l'action de développement dans sa région (rayon 200 km autour de Paris).
• la gestion d'agences regroupant 160 personnes dont les activités principales sont la messagerie express, le groupage, l'affrètement.

Il s'impose par sa crédibilité technique acquise dans une société aux activités similaires, sa sensibilité commerciale, ses qualités de gestionnaire.



Vos candidatures seront traitées confidentiellement sous réf. 735-M par Françoise BARSI
LTM CONSULTANTS
63, avenue de Villiers 75017 Paris

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine

• **JEUNE INGENIEUR**
Electromécanicien AM, ENI, INSA, HEI — Réf. VM 4197 AH

• **INGENIEUR LABO-PRODUCTION**
Annonay-Isère — Réf. VM 6453 O

• **RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES**
Second-Oeuvre Bâtiment — Réf. VM 2494 D

• **CHEF DE PRODUITS**
Anticorrosion - Déformation des Métaux — Réf. VM 11475 H

• **RHONE-ALPES - 5 INGENIEURS**
Chimiste Formulation — Réf. VM 5428 B
Chimiste Polymères — Réf. VM 5428 C
Recherche Procédés — Réf. VM 5428 D
Développement Procédés — Réf. VM 5428 E
Electricien/Electronicien — Réf. VM 5428 F

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris





PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

SOCIETE D'INGENIERIE
(1 000 personnes)
recherche

POUR LE POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL

Juriste d'entreprise

(environ 35 ans)

ayant acquis au moins 5 années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, notamment dans les domaines suivants :

- contrats commerciaux, nationaux et internationaux,
- *études de gestion des contrats d'assurance,*
- propriété industrielle,
- droit social,
- *contentieux.*

Ce poste nécessite une solide formation juridique (I.E.P., Maîtrise de Droit+ DESS, DEA ou Doctorat), la pratique de l'anglais, le sens des responsabilités et une grande aisance dans les contacts.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 1435 à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

TEMPS LIBRE

Cercle de loisirs offre revenus d'appoints à ses adhérents disponibles qq heures par jour. Tél. 589-80-65

LEXICOGRAPHES TRADUCTEURS

Nous recherchons, pour le compte d'un leader américain de l'édition, des collaborateurs/trices pour la rédaction d'un nouveau Anglais/Français. Il s'agit d'un projet *à long terme.*

PROFIL RECHERCHE : langue *maternelle* français, formation linguistique haut niveau, expérience professionnelle souhaitée en tant que traducteur, enseignant (langue étrangère), lexicographe ou terminologue.

Possibilité de travail à plein temps à Londres ou à Paris, ou en tant que collaborateur indépendant.

Ecrire en joignant C.V. (indiquer numéro de téléphone) à :
EDITORIAL DIRECTOR
(C), LEXUS LTD
20 park. circus, Glasgow
63 6 BE, Ecosse, G.B.
(Tél. 41-331 - 2661/2).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE **DE MONTAGE**
(900 personnes)
montage de tuyauterie
chaudronnerie industrielle
recherche :

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Niveau BTS, DUT, *connaissant* le matériel de tuyauterie, chaudronnerie *industrielle.* Expérience minimum souhaitée 2-3 ans en service achats.

Sa mission consistera, sous la responsabilité du Chef des achats (service composé actuellement de 4 acheteurs) à
- négocier les commandes avec les fournisseurs ;
- suivre les commandes ;
- suivre la politique fournisseurs ;
- rechercher nouveaux fournisseurs ;
- participer à la quotation des projets.

En l'absence du responsable des achats, son adjoint sera amené à prendre un certain nombre de décisions définies par son chef.

Poste à pourvoir rapidement. Adr. C.V. + prétent. à l'att. de Monsieur Jacques ANDRÉ, CIM, 46, r. des Fusillés, 94400 VITRY-sur-SEINE.

AGENT HAUTE MAITRISE

Chargé d'animation cellules saisies informations comptabilité pour budgets aéronautiques.
Relations compagnies aériennes.
Organisation et mise en place *outil informatique.*
Élaboration et suivi de budgets.
Connaissances exploitation aéronautique au sol souhaitables.

Écrire sous nº 6613 Parfrance. Annonces, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transmettra.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Région Lorraine Nord

RECHERCHE

Dans le cadre de sa très forte expansion en automatisme et techniques de pointe :

– 1 INGÉNIEUR « CHEF DE PROJET AUTOMATISME », *ayant acquis une forte expérience en milieu industriel* (sidérurgie, agro-alimentaire). Il se verra confier des missions d'analyse fonctionnelle et de suivi de projets au sein de nos équipes d'ingénieurs d'affaires.
– 1 *INGÉNIEUR INFORMATICIEN.* 2 à 3 ans d'expérience. Il participera à la réalisation d'importants projets d'automatisme à base de microprocesseur et d'automate. Une connaissance des matériels INTEL serait un atout.

Ecrire s/nº7.634 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

Urgent, lycée privé sous contrat, Dreux.
recherche
PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES
21 h. Tél. : (37) 42-07-77.

emplois internationaux

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGELES
recherche

PROFESSEURS

Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences naturelles, Physique-Chimie – et :

INSTITUTRICES

Env. C.V. *et photo,*
3261 Overland av.
Los Angeles. California 90034.

THERMICIEN BATIMENT

Jeune ingénieur ou technicien spécialisé en économies d'énergie pour mission :
INFORMATION ET FORMATION
10 mois à BLOIS
facilité de logement.

URGENT
(3) 038-53-13.

LA FÉDÉRATION LÉO-LAGRANGE
recherche
ANIMATEUR
socio-culturel, région centre, pour Direction équipement et *coordination, vie associative.*

Env. C.V. à Fédération Léo-Lagrange, 2, rue Leveillard, 28100 DREUX.

Les Laboratoires Pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH
créent à PARIS un poste de

CHEF DE PRODUITS

Département EXPORT — HF

PROFIL : diplômé grande école commerciale et *quelques années d'expérience dans la même* branche d'activité.

POSTE :
• proposer les axes marketing et assurer leur *mise en place pour les produits existants,*
• élaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement des nouvelles spécialités.

Les besoins liés à l'expansion du Groupe *autorisent des perspectives* d'évolution à terme en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec CV, photo, desiderata,
Direction du Personnel, Réf. FBR
12, Place de la Défense Cédex 26
92090 PARIS LA DEFENSE
Discrétion assurée

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE
recherche

RESPONSABLE CENTRE DE CALCUL

(MINI 6 – SYST. GECOS)

Envoyer C.V. chaire. Mathématiques Informatique. Institut National Agronomique. 16, rue Claude-Bernard 75231 PARIS CEDEX 05. Tél. : 570-15-50, poste 311.

Recherchons

ÉDUCATEURS (TRICES)

Pas trop aigris par existence ayant déjà refait le monde, en vue structure accueil internat. Parmi nos souhaits, un peu de folie beaucoup d'imagination et malgré cela, C.C. 1966.
Ecr. s/nº 7.595 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Clinique psychiatrique Jeanne-d'Arc, 16, rue Jeanne-d'Arc, 94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : 374-12-10, rech.

INFIRMIERS/ES

temps complet
(9 h 15/18 h.15)
Ecrire ou téléphoner.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante française, 17 ans, excell. référ. garderait enfants.
3 à 14 février 83 A LA MONTAGNE
Tél. : 273-08-50 le soir.

MANAGER

Espagne, France, Italie
- 39 *ans, formation* supérieure complète (Droit, Sc. Po.).
- Connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur *P.M.E.* + 50 personnes.
- Capable de diriger et gérer *filiale à l'étranger.*
- Anglais + espagnol, connaissance allemand + italien.

cherche en France, situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. dans P.M.I. - P.M.E. ou grande société française ou internationale, en Espagne ou Italie, gestion filiale. Ecr. s/nº 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TECHNICIEN

25 ans - DUT Génie Mécanique - notions informatique, commerciale, hydraulique, électronique, automatisme. Expér. chantier pétrolier off et onshore. Anglais. Dispon. immé. France/étranger, ch. situation en rapport.
Ecr. s/nº 6.448 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION GÉNÉRALE

H. 39 ans. Universitaire (Droit + Sc. Po.)
- Exp. management, direction commerciale, marketing, organisation.
- Exp. direction P.M.E. + 60 personnes.
- Anglais-espagnol, connaiss. allemand et italien.
- Rompu négociations internationales.
- Esprit volontariste et de synthèse.
- Connaissance marchés espagnol-italien, Amérique latine.

Recherche : poste actif d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou Direction P.M.E.
Ecr. s/nº 6.375 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ans, JURISTE NIVEAU doctorat, licence histoire, expérience formation *cherche poste plein temps ou* partiel, collaboration entreprise *de presse ou édition souhaitée.* Tél. 288-57-10.

URGENT
J.F., 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit. Standardiste ou restauration. Tél. : 829-82-15 de 20 à 22 h.

J.H., 22 ans, langue maternelle italienne, culture supérieure cherche emploi école de langue, écrire Roberto Brigandi, 6, rue de *Liège, 75009 Paris.*

EXPERT-COMPTABLE

Cadre supérieur de banque. *Professeur d'Enseignement à* l'Université, offre ses services *dans Société importante au* niveau Secrétariat Général *Direction administrative* et financière.
Ecr. s/nº 6.446 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES. *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F. 39 ans, 18 ans d'expérience en P.M.E. - P.M.I et sect. médico-social : direction administrative, chef comptable, recrutement personnel, paies, gestion, formation. (possédant sténodactylo et bonnes connaissances anglais) cherche poste cadre intéressant, ts secteurs, de société dynamique, ayant besoin d'une

COLLABORATRICE

respons. motivée et efficace.
Ecr. s/nº 0.708 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANIMATION/EXPRESSION

Homme, 49 ans, formation *supérieure, 12 ans enseignement* privé, 12 ans animation centres *d'hébergement et de réinsertion* adultes, expérience tous *moyens d'expression,* spécialiste animation de groupe cherche poste à responsabilités et/ou créatif dans secteur social, culturel ou autre. Libre sous un mois. Ecr. P.-L. Tournier, 12, rue Cantagrel, 75013 Paris.

Dame secrétaire comptable, niveau I et II, paye déclaration, gestion, étudie ttes propos. Ecrire sous le nº T 037.927 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dactylo-magnéto/traductrice diplômée en droit, recherche travaux à la vacation. Téléphone : 554-04-11.

Aide-compt., C.L.T.S. fourn. trésor. rapp. cptes bancaires, not. dactylo accept. ttes propositions course, menages., manut. Mme Aguey, 6, av. Villeneuve-Saint-Georges. 94600 Choisy.

JNE INGÉN. ÉLECTRICIEN 23 ans, lib. O.M., formation université améric. 1 an expér. ARABIE, rech. empl. préfér. d'INGÉNIEUR CCIAL FRANÇ., ANGLAIS, ARABE courants. Téléphone : 205-28-45.

formation professionnelle

- Vous êtes intéressé par le phénomène d'informatisation des bureaux et par les matériels eux-mêmes.
- Vous avez le goût du contact et de la négociation et êtes âgé de 23 à 40 ans.
- Vous êtes demandeurs d'emploi, avec niveau d'études supérieur au Baccalauréat.

Un stage de

FORMATION A LA VENTE DE MATÉRIELS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

vous est proposé
- Durée : 10 mois.
- Rémunération.
- Début du stage : 28 février.

GRETA DU TERTIAIRE
70, bd Bessières, 75017 Paris.
Tél. 627-63-33 – Tests de sélection prochainement.

capitaux propositions commerciales

Étudiant de l'Académie Commerciale Internationale, école de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris effectue, études sur terrain à New-York *pour tous renseignements :* Téléphoner avant le 3 février à Frédéric Giniesty au 547-68-69 le soir.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) *3, rue Montyon* 75429 PARIS Cedex 09.

Vous aimez les chevaux et les courses (Trotteurs). Vous avez les *moyens* d'acquérir un petit effectif de qualité, soutenu éventuellement par une ou deux poulinières.
En ma qualité,

d'ENTRAIN.-DRIVER,

je vous donne la possibilité, par mes connaissances, d'obtenir une écurie destinée à postuler les premiers rôles. Que vous résidiez en France ou à l'Etranger et que vos obligations vous empêchent de profiter pleinement de votre effectif, vous pourrez, par l'intermédiaire de la VIDÉO jouir de l'entraînement et des courses de chevaux.
ÉTUDIERAI TOUTES PROPOSITIONS SÉRIEUSES.
Ecr. s/nº 7589 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc.
Tél. : au 306-08-88.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

LADA NIVA

1979, 70.000 km.
MOTEUR NEUF, 28.000 F.
Tél. : (9 h/19 h.) 387-24-56.

Particulier vend **R 18 TL** année 78 – 79.500 km très bon état général – 18.000 f. factures entretien Téléphone : 494-44-97.

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

DATSUN
bizot
AUTOMOBILES
35, av. M BIZOT
75012 PARIS

l'agenda du Monde

Animaux

URGENT. Chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. TELEPHONER au 531-51-98 ou 828-79-20 le soir à partir de 19 heures.

Artisans

TRAVAUX
Tous corps d'état
Tél. : 202-78-40.

Cours

J.F. maîtrise donnerait cours allemand litt. et commercial. Ecr. s/nº 732 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cours de technique oratoire : formation continue et leçons 788-73-06 ou 387-06-06.

Profess. certifié, excell. pédagogie donne leçons français, latin, grec. Tél. 622-90-52.

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FÉVRIER
Stage intensif du 7 au 12/2. 6 élèves max. par groupe.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

Cuisine

CUISINE
Promotion kitchenettes (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F Paris. SANITOR, 21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi - 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél. 387.43.89
Consultations gratuites

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.
A PARTIR DE
160 F le rouleau (7,80 m X 0,91 m)
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris, Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

Prof. d'allemand et d'anglais donne cours formation permanente, cours particuliers, méthodes modernes. Téléphone : 093-02-86.

Instruments de musique

ACCORDEUR DE PIANO
Sérieuse expérience, accorderait tous pianos. Téléphone : 331-06-82.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
Devis gratuit pour restauration
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

PIANOS OCCASIONS RÉCENTES et REPRISES
avant inventaire

RAMEAU droit	15.000
YAMAHA droit	17.000
PETROV 1/4 queue	33.000
SHIMMEL 1/4 queue	39.800
BECHSTEIN 1/4 queue	48.000
STEINWAY B 1/2 queue	89.000

etc., garanties. S.A.V.
Loc. – bail – Livraisons
PIANOS DANIEL MAGNE
553-20-60
17, av. Raymond-Poincaré
Paris 16e Métro Trocadéro.

Luminaires

ART LIGHTS 12, rue de Tilsitt, Paris-8e (Étoile).
Cause transfert
LIQUIDATION TOTALE DU STOCK JUSQU'AU 31 JANVIER 1983
Promotion exceptionnelle sur HALOGENE

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F. (2 places 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe *GARANTIE 8 ANS* qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
le 160 cm : 1.925 F.
le 180 cm : 2.240 F.

Sommiers et dosserets assort., couvertures piquées, couettes. Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS
Téléphone : 307-24-01.

Livres

Vend œuvre poétique ARAGON 15 vol., édit. *Princeps,* num. 183/399, pleine peau. Prix : 9 000 F. Av. poss. (23) 39-66-27.

Mode

MILO CAYATTE
Nº 1 DU COSTUME
HAUT DE GAMME
Direct usines à prix réduits. 5, avenue de Villiers (17e).

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE – 50 %
DE SA VALEUR
842-42-62

Occasions diverses

Sté vend Radio-Téléphone Voiture Marq. Storno sur rés. Paris ou national DICOMAVE, 16 (93) 31-70-20.

Peinture

Artiste peintre avec réf. réalise d'apr. photo copies de dessins et peint. Technique ancienne. Tél. 735-10-04 le soir.

Psychanalyse

CURE DE PSYCHANALYSE RADICALEMENT NOUVELLE pour vous aider en un minimum de temps et par vous-même - Tél. : 766-46-90 entre 8 h et 10 h – 18 h et 20 h.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
Protection invisible, posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages, du feu et des U.V.
Très efficace et peu onéreux. POLYPROTEC, Place de la Madeleine, 75008 Paris, Tél. : 261-58-59 + (h. bureau).

Stages

LE CLUB VERT nature plein air, mixte, enfants – adolescents FÉVRIER : équitation à Chamarande (40 kms - Paris). PAQUES : tennis au pied des CEVENNES – 503-50-80 (le matin).

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Suresne, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vacances

Tourisme

Loisirs

LA PLAGNE
1re station française par le nombre de ses remontées mécaniques. Spécial Mars et Pâques : neige garantie par contrat.
LOCATION + FORFAIT SKI
1 SEMAINE DE 806 F à 1.407 F par personne et selon résidence dans un studio de 4 personnes.
Tél. : (1) 256-30-50 P. 101.

NORMANDIE EN LOCATION
ENTRE DEAUVILLE ET CABOURG
MAISONS INDIVIDUELLES
Forfait tout compris du 4-2-83 AU 26-3-83
1 sem., 4 personnes 1 200 F.
1 sem., 6 personnes 1 450 F.
1 w.-e., 4 personnes 500 F.
1 w.-e., 6 personnes 600 F.
Linge non fourni.
Au Garden-Club Branville.
14430. Tél. (31) 79-10-94.

SKI à Saint-Gervais 74, janv. à Pâques, loc. : sem. 2.400 F, magnif. chalet, 5 chambres, 10 pers. - Tél. (50) 78-10-85.

Coll. journal, cherche à louer Côte d'Azur, 17/6 au 16/7, villa pour 2 adultes et 2 J/F. Très calme, soignée, confort. Ecr. s/nº 6.439 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHERCHE PARTICIPANTS (TES) Pour circuit touristique en Algérie, Mali, Hte-Volta, Niger, Algérie avec mon 4 X 4. – Départ mi 02-83. Tél. : heures-bureau (42) 27-13-24 poste 305.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les pouvoirs publics ont donné le feu vert au plan de sauvetage de Richier

De notre correspondant

Saint-Etienne. — On pouvait s'attendre à un « vendredi noir » chez le deuxième constructeur français de matériel B.T.P. Faute d'accord sur les montages industriels proposés pour le sauvetage de l'entreprise, qui emploie environ huit cents salariés directs et fait vivre un nombre à peu près équivalent de personnes en sous-traitance, le juge du tribunal de commerce de Nanterre devait prononcer le 28 janvier la liquidation de biens. Or, jeudi soir, après l'intervention de Matignon, le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle), annonçait le feu vert des pouvoirs publics en faveur du plan Poncin jusqu'alors plus ou moins boudé. Les parties intéressées auront quinze jours pour peaufiner la solution en question. C'est M. Gilles Poncin, P.-D.G. d'Ardennes-Equipements à Charleville-Mézières, qui, le 14 décembre, avait présenté au CIRI une solution de sauvetage de Richier.

Dynamique, l'entreprise ardennaise est le leader européen des godets pour pelles hydrauliques et le créateur d'un véhicule tout terrain. Bien que son plan de reprise ait rencontré l'adhésion de l'ensemble du personnel de Richier, le groupe Poncin, aux yeux de certains, semblait ne pas disposer de l'envergure financière suffisante pour être crédible. Ce plan prévoit le maintien des activités de fabrication et de distribution des pelles hydrauliques et des rouleaux compacteurs. A l'exception d'une réduction de structures touchant une soixantaine de personnes, à négocier dans le cadre d'un plan social du type « contrat de solidarité », il maintient globalement l'emploi.

Le plan prévoit une diversification et une extension d'activités. Il confirme le lancement d'une niveleuse, dont le prototype existe, ainsi que la sortie d'un compacteur bivibrant de 9 tonnes, au deuxième semestre de 1983, et l'introduction d'un rouleau compacteur vibrant autopoussé. Richier pourrait distribuer en 1983, pour le compte de la société Clark, des chargeuses Michigan construites à Strasbourg, soit un apport supplémentaire de 80 millions de francs de chiffre d'affaires à l'entreprise. En outre, le plan prévoit d'autres possibilités et notamment la reprise des fabrications de grues gravelines dont Richier fut, en son temps, le leader européen mais dont il ne reste plus de fabricants en France. On envisage aussi, en accord avec Renault, la fabrication d'une tractopelle, aucun constructeur national n'existant pour ce produit. Il y a enfin l'étude et le développement d'une micropelle, produit introduit dans l'Hexagone il y a deux ans par les Japonais et dans la production duquel aucun fabricant européen ne s'est encore lancé.

Le plan Poncin ne manque donc pas d'ambition. Il suppose des investissements de l'ordre de 40 à 50 millions de francs ; ce qui nécessite de la part des pouvoirs publics une subvention de 30 millions, ainsi qu'un prêt bonifié de 50 millions. Dans ce plan figure une reprise concordataire du règlement judiciaire, soit un remboursement partiel du passif. *« La mise en application du plan Poncin,* estime M. René Rauscher, directeur de la production chez Richier, *devrait dès 1983 dégager une marge bénéficiaire d'exploitation. »* Cet optimisme s'appuie sur le redressement de la société, au cours des cinq dernières années. Durant les années 1978-1979, les pertes représentaient 29 % du chiffre d'affaires. En 1981, où est intervenue l'administration judiciaire, elles sont tombées à 10 %. Les résultats supputés de 1982 prévoient que les pertes seront inférieures ou égales à 3 % du chiffre d'affaires seulement. Or celui-ci est passé d'une année sur l'autre de 305 à 400 millions de francs, sur un marché réputé difficile, dont 50 % à l'exportation. — Ph. M.

SELON LA COMMISSION DE BRUXELLES

150 000 emplois devront encore être supprimés dans la sidérurgie européenne d'ici à 1986

La restructuration de la sidérurgie européenne devrait entraîner 150 000 nouvelles suppressions d'emplois d'ici à 1986, date de la fin du plan et des subventions *publiques aux entreprises sidérurgiques,* a annoncé, le 27 janvier, la Commission européenne. Quelque 30 % des salariés estimés à 523 000 actuellement devront donc quitter leur emploi, parmi lesquels 20 000 devraient partir normalement *à la retraite, 65 000 devraient* réduire leur temps de travail ou partir en retraite anticipée et 65 000 devraient changer de secteur.

Pour participer à cet immense coût social, la Commission se propose d'y consacrer 330 millions d'ECU (environ 1,8 milliard de francs). Elle suggère de prendre en charge temporairement les pertes de revenu occasionnées par la mise à la retraite anticipée et le chômage technique à concurrence de 3 000 ECU par personne (16 500 francs). Lors d'un changement forcé d'emploi, elle pourrait prendre en charge 15 % du salaire, soit en moyenne 2 000 ECU par personne (11 000 francs). D'autre part, la Commission insiste sur la mise en *place de programmes de formation* qui sont indispensables pour attirer *de nouvelles industries* dans les régions touchées.

Parallèlement, Bruxelles faisait connaître les quotas de production accordés pour le premier trimestre de cette année, fixés produit par produit dans le cadre de l'« état de crise manifeste » appliqué maintenant *depuis deux ans. Ils sont sévères et* reflètent la ferme détermination de la Commission de restreindre les productions autorisées afin de « coller » au plus près au marché. Réduisant ainsi le risque de surproduction, cette politique doit permettre de tenir les objectifs de prix fixés et de redresser les finances des entreprises. *Les productions sont réduites* de 10 % à 20 % selon les produits par rapport au dernier trimestre de 1982, lui-même au minimum record. Par rapport à l'an dernier, la réduction varie de 25 % à 40 %.

L'annonce de ces quotas et des licenciements massifs à l'heure où la sidérurgie ouest-allemande se restructure de fond en comble à son tour, marquent un durcissement des différentes autorités, bien décidées à « en sortir » avant 1986 en tenant compte des conditions réelles du marché et quoi qu'il en coûte du point de vue social. Reste à savoir si tous les pays l'accepteront. — E.L.B.

Le monopole du « kir »

« Vous n'avez pas le monopole du kir », a déclaré en substance le tribunal de Dijon, mardi 25 janvier, au fabricant de cassis Lejay-Lagoutte, qui réclamait l'exclusivité de l'appellation « kir » pour son blanc-cassis. Un *autre fabricant,* L'Héritier-Guyot, revendiquait également le droit d'utiliser cette appellation. Le tribunal s'est appuyé notamment sur un courrier du 19 février 1955, du chanoine Kir, inventeur du mélange blanc-cassis, et alors maire de Dijon, qui écrivait : *« Je n'ai donné aucun monopole à personne, pour la simple raison que je ne voudrais jamais établir une discrimination entre les fabricants de cassis, qui, à mon avis, ont tous, sans exception, le droit à la protection de la municipalité. C'est pourquoi,* ajoutait le chanoine, *vous avez toute latitude pour user de mon nom selon vos désirs. »*

L'AVENIR DE COCKERILL-SAMBRE

Le gouvernement belge hésite à imposer aux syndicats une baisse de la masse salariale

De notre correspondant

Bruxelles. — Personne n'ose envisager l'agonie de Cockerill-Sambre. Personne n'ose espérer fermement que la grande *entreprise sidérurgique* de Wallonie soit sur le chemin du redressement. Le fait est qu'une fois de plus le gouvernement de Bruxelles, pris à la gorge par des échéances qu'il avait fixées, vient d'adopter une nouvelle solution tran*sitoire en installant à la tête* de l'entreprise une équipe de direction dont les pouvoirs n'ont encore rien de définitifs.

Les problèmes de Cockerill-Sambre sont donc loin d'être résolus. M. Van den Strick, qui avait rempli le rôle de P.-D.G. intérimaire depuis plus de dix mois, a, en dépit de bien des pressions, refusé la prolongation du mandat qu'il exerçait. Le nouveau président choisi par le gouvernement est M. Gérard Delruelle, à la fois ingénieur métallurgiste, ancien député *libéral et* dirigeant de plusieurs sociétés, dont l'entreprise chimique Mechim qu'il a réorganisée avec succès.

Dans l'immédiat cependant, le pouvoir réel semble être confié à M. Henri Van de Steene, directeur général de Cockerill-Sambre, qui prend le titre d'administrateur délégué. *A la surprise générale,* M. Van den Strick ne quitte pas complètement la société où il conservera un poste au sein du conseil d'administration. Quant à M. Gandois, l'ancien P.-D.G. de Rhône-Poulenc auquel on a confié une mission de « consultant », on ne sait toujours pas très bien de quelle façon et dans *quelles conditions* il va aborder sa tâche pour le moins délicate.

Tout indique qu'en réalité on comptait, pour la reprise en main de Cockerill-Sambre, sur la venue de M. Philippe Bodson, administrateur délégué de Glaverbel, firme qui a été ramenée avec succès sur le bon chemin économique. L'intéressé vient toutefois de démentir qu'il soit candidat à la direction de Cockerill-Sambre. La recherche de l'oiseau rare va donc continuer.

Aussi importants soient-ils les problèmes de personnes ne sont pas les plus décisifs en ce qui concerne l'avenir de Cockerill-Sambre. Le gouvernement a annoncé qu'un « pacte social » réduisant la masse salariale de 5 jusqu'à 10 % devrait *être conclu avant le 1er février. Cette* demande se heurte à l'opposition des syndicats, qui n'entendent pas consentir le moindre sacrifice avant de connaître le futur « schéma industriel » de la société. La question est donc de savoir si les pouvoirs publics prendront le risque d'*un affrontement* avec les organisations ouvrières, afin d'imposer une réforme salariale.

Au-delà de ces problèmes, l'avenir de Cockerill-Sambre est devenu l'enjeu d'un nouvel affrontement communautaire. Du côté flamand, la plupart des partis sont amenés à réclamer la « régionalisation » des secteurs économiques restés nationaux, au premier rang desquels se trouve la sidérurgie. Bien que l'argumentation *flamande suggérant* que le nord du pays ne pourrait plus continuer de subventionner une industrie wallonne en voie de perdition soit quelque peu simpliste et en tout cas ouverte à bien des contestations, son impact émotionnel et son poids politique ne sont pas négligeables. Le sort de Cockerill-Sambre, tend *de plus en plus à être noyé dans* une controverse bien plus large qui remet en cause les bases du système économique du pays et peut-être les fondements d'une Belgique encore unitaire.

JEAN WETZ.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS Bel imm. ravalé 82 5e ét., 2 p., 22 m², 120.000 F. 6e ét., 2 p., 33 m², 170.000 F. à rénover, duplex possib. Voir 14/16 h, sam., dimanche. 41, rue de Bretagne ou Téléphone : 520-13-57.

PARIS-IIIe

RUE RAMBUTEAU
Dans immeuble partiellement rénové, reste appts avec travaux.
R.C. sur cour 24 m² 205.000 F
2e ét. sur cour 37 m² 314.800 F
2e ét. sur cour 70 m² 650.000 F
4/5e ét. sur rue 70 m² 850.000 F
4e ét. sur rue 100 m² 850.000 F.
Après 19 h — 750-21-45.

4e arrdt

MARAIS BASTILLE dans réhabilitat. Surf. 60 m². A RÉNOVER. 274-60-52.

5e arrdt

MAUBERT

DERNIER ÉTAGE CHARMANT APPT calme et ensoleillé LIV. AVEC CHEMINÉE Mezzanine + chbre sans vis-à-vis. Visite sur R.-V. (1) 329-60-60 ou samedi de 14 à 17 h. 4, rue des Anglais, 5e.

6e arrdt

RUE DU CHERCHE MIDI

DANS HOTEL 18e, Ravissant 4 pièces 126 m². Parquet Versailles. CHARME EXCEPT. Parking. service. Prix 1.900.000 F. DORESSAY — 624-93-33.

7e arrdt

EXCEPTIONNEL PL. BRETEUIL Sud, 7 p. 200 m², 2 portes palières, étage élevé. ENTOURÉ SALC. Sam. 14 à 16 h ou 624-93-33. Entrée — 17, rue DUROC.

8e arrdt

ÉTOILE 80 m² Dans imm. des Maréchaux. Sup. pied-à-terre, liv. + chbre + park. 885.000 F. 10, rue de Presbourg. Sam. de 14 à 17 h.

11e arrdt

RÉSIDENCE

LES COURTILLES

MÉNILMONTANT Imm. neuf, gd stand., tt cft, 2 à 5 pièces, livraison immédiate PRÊT CONVENTIONNÉ PRIMIM. TÉL. : 788-11-23.

NATION

(80 m²) 3 p., cuis., sal. bains WC, asc. standg Immeub. 1982

M.G.N. 680.000 F 387-71-55

12e arrdt

Pte DORÉE S/BOIS

Bel imm. p. de taille, BEAU 2 P., cuis., w.-c. + petite pièce possible, bns, 2e ét., balcon

RARE. 288.000 F

S/place lundi 14/17 h 3, bd Soult. 705-54-81.

14e arrdt

Mo SAINT-JACQUES

Imm. récent, tout confort, soleil, séjour, 1 chbre, cuis., bains, balcon. PRIX INTÉRESSANT. 18, rue Ferrus. Sam., dim., lundi 14/17 h.

15e arrdt

Mo CONVENTION

Imm. récent, tt cft, 5e ét., 3 pces, entrée, cuis., bains, PRIX INTÉRESSANT 17, rue Desnouettes, asc. C. Sam., dim., lun. 14/17 h.

16e arrdt

FOCH VOIE PRIVÉE

HOTEL PARTICULIER 280 m², charme, travaux. 624-93-41.

Mo PTE D'AUTEUIL Imm. récent, tt cft, 4e ét., gd liv. dble, 2 chbres, cuis, bains, cab. toilette, 90 m² + balcon. PRIX INTÉRESSANT, soleil. 49 bd Montmorency Sam, dim, lundi 14/17 h.

17e arrdt

Mo VILLIERS Duplex Caractère séj. + s. à manger, 2 chbres, 2 bains + terrasse. Belle rénovation. 1.370.000. PPTAIRE 387-96-97.

18e arrdt

72 bis, rue Lepic sur jardin, beau liv., plein soleil + chbre, cuisine, bains, tout cft 60 m², samedi 14, 17 h ou 500-47-03.

78-Yvelines

LA CELLE-SAINT-CLOUD (78) Dans résidence Bel Ebat Rez-de-chaussée, soleil, calme, de 70 m² env., living double + 2 chbres + 1 s. de bs, cuisine équipée + garage. Parfait état. Après 19 h., 750-21-45.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro. 2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 2e trimestre 1983. SPDI. 350-14-80.

Dans immeuble style

HOTEL PARTICULIER

Beau 4 P., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois. Prix intéressant. Direct. pptaire. 329-68-65 (ap. 19 h. 326-13-00).

93 Seine-Saint-Denis

Blanc-Mesnil, dans petit imm. réc., coq., appt 44 m², libre, 2 pces, cuis., salle d'eau, charges réduites. 220.000 F. Tél. : 866-15-47, après 18 h.

MAIRIE DES LILAS

Prox. Mo, haut standing Les Jardins des Lilas STUDIOS AU 5 PIÈCES Prêts conventionnés possibles. LIVRABLE 1er trimestre 83. M.L.L. 362-09-37.

94 Val-de-Marne

CHARENTON près bois, beau 5 p. cft 100 m², 2e ét. s jard. Imm 1900. 780.000 F. Sur place, samedi 14/18 h. 4, rue du Parc. 736-70-87.

95- Val-d'Oise

Région TAVERNY, Pontoise. Propriété 250 m², cft, terrain. 4.000 m². 1.300.000 F. URGENT. S.I. 989-9Z-37.

MONTMORENCY

Particulier vend appart F2, coquet. 44 m², en parti meublé + cave. chauff. individ.au gaz. 3e et dernier étage. Refait neuf. PRIX : 260.000 F.

984-45-84 (après 20 h 30).

Province

BIARRITZ 200 m. de l'Océan, quartier calme, verdure, bel appartement 110 m² dans villa, sans charges, entièrement rénové, débarras, cheminées, chauffage central. Tél. (59) 63-24-13, h. repas.

CANNES

Studio et 2 pièces, prix sacrifiés BEL'AUBE Promoteur 7, rue des Michels, 06110 LE CANNET.

VENDS A ANNECY Imm. grd standing, bord du lac. Appt 5 Pces. Px : 950.000 F. Téléphone : (47) 28-23-74.

NIMES Appart. grand standing terrasse 240 m², près centre, vue et site except. 900.000 F. A débattre. T. (66) 64-70-12.

appartements achats

Collaborateur journal achète appt 3-4 p., bon immeuble 1er, 5e, 6e, 7e, 8e ou 16e nord. Ecr. s/no 5.447 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SUISSE Commune de KUESNACHT - ZUERICH,

avantageuse pour les impôts.

MAISON D'HABITATION et de COMMERCE de grand style en LOCATION, éventuellement à VENDRE plus tard.

Année de construction : 1955, entièrement rénovée en 1966-1967, construction intérieure répondant aux plus grandes exigences, régulièrement rénovée et équipée de toutes les installations modernes et moyens de communication.

16 chambres, en partie A.C., 2 cuisines, 8 bains, 5 w.c., diverses pièces attenantes.

Superficie totale : 1.700 m² environ, surface habitable : 600 m² environ, aile séparée avec les garages (4 unités), terrain avec de beaux arbres, accès direct et grande surface de parcage, excellente liaison avec la ville (8 km environ).

POSSIBILITÉ DE TRANSFORMATION EN UNE MAISON POUR 2 OU 3 FAMILLES.

Prix selon accord.

Renseignements : Rodolphe N. Keller, Rosmattstrasse 2 CH-8968 Mutschellen, Téléphone 1941/57/33 35 04.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche appartement 2 ou 3 pièces non meublé env. 3.500 F 15e, 16e, ou 7e Arr. disponible au plus tard le 1er avril. Tél. : 567-29-15 après 20 H.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Part. loue Mai Juin Juil. Aout Sept. appt 4 P. ds villa 500 M. mer 40 km Bastia Tél. 052-09-78.

locaux commerciaux

Achats

Centre de formation des acteurs français recherche local avec logement pour toutes ses activités (cinéma, théâtre, escrime) appart. profess. libér. bail 3-6-9, env. 250 m², entre 5.000-8.000 F. Tél. F. Doutier 281-29-82.

châteaux

CHATEAU A VENDRE 25 Pces 12e à 17e S. Prairie EN AUDE, pratiquement rénové. Prix abordable. T. 248-35-70.

En ANJOU, à 10 km de Saumur, petit château construit sur terrain 8.000 m², clos de murs. Maison de concierge. Le tout en tr. b. état. Libre à la vente. Tél. (16) 51-72-36.

fonds de commerce

Ventes

CENTRE AULNAY/BOIS
— Vend boutique jeannerie.
— Très beau chiffre d'affaires
— Agencement neuf.
— Loyer 1.600 F. mensuel.
— Bail 250.000 F.
Tél. matin 869-66-45.

Part. vd restaurant Lyon 1er beau cadre 250 m² ,quart. en rénovation très bne clientèle COTÉ DANS LES GUIDES

Ecr. HAVAS Annonces 5738 81, rue de La République 69002 LYON.

immeubles

ÉTOILE

TRÈS BEL IMMEUBLE Pierre de taille 4 étages restauré et modernisé entièrement libre usage d'habitation à vendre en totalité Ecr. No 2714 Publicités Réunies. 112, Boul. Voltaire 75011 PARIS.

pavillons

VDS PAVILLON MEULIÈRE A

DEUIL-LA-BARRE (95)

10' gare du Nord Séjour, cuisine, véranda, 4 chambres, 2 salles de bains, lingerie, sous-sol, garages, double vitrage. TRÈS BON ÉTAT 983-71-22. — 630.000 F.

EXCEPTIONNEL ! LE PERREUX gare NOGENT, 10, rue Ch-Ottier, solide pav. ss-sol, ger., buanderie, séj. 45 m², salon, terrasse, 3 chbres, ttc ft, jardin. Px : 750.000 F. Gros cr. poss. Vis. 29 et 30-1 de 10/18 h.

chalets

Face Mont-Blanc à Saint-Gervais vend magnif. chalets 5 pers. avec terrain privatif. Ets A. JIGUET (constructeur). B.P. 16, 74190 Le Fayet. Tél. (50) 78-10-85.

propriétés

SOLOGNE A vendre pour chasse et placements FORESTIERS PETITS TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtim. Ecrire HAVAS ORLÉANS no 200.766.

TOUR VIIIe siècle et maison pierre. A restaurer 15 km. LE PUY (43). 280.000 F. T. 16 (55) 33-34-54.

SAINT-CLOUD près gare

VILLA 1962 Style moderne, sur 1 285 m² environ, jardin, sans vis-à-vis, soleil, calme, réception double (65 m² + 32 m²), salle à manger, 6 chbres, + 5 s.-de-bains + cuisine moderne, coin repas, office et garage. Refait entièrement récem. après 19 h — 750-21-45.

Part. vend MARIGNANE 15' Côte bleue, propriété récente quartier calme. 2 niveaux, loggia, terr., rez-de-jardin, garage, cuisine d'été avec barbecue, puits, jardin clos 1 250 m². — 950.000 F. — Téléphone : 16 (42) 88-37-27.

Part. à part. GROSROUVRE par Montfort-L'Amaury. Propriété exceptionnelle sur 27.000 m² avec étang 300 m² rénovée, très grand confort, très original, avec respect style d'époque, salon réception 86 m². S. à manger, 3 cheminées P.D.T., four à pain, cuisine, office, gde salle d'eau, 3 chbres (mezzanine + mansardé 3 lits + indépendante 36 m²), hangar et dépendances carrelage ancien, asc. et arche en pierre de Bourgogne. Aucune offre inférieure à 2 millions de F ne sera étudiée.

Possibilité échange contre appt ou maison Paris 4e, 5e, 6e ou 7e. Tél. : 644-20-77, samedi, dimanche après 17 h.

PROVENCE SUD LUBERON 35 km AIX

LOURMARIN : F2 et F3 en cours de rénovation dans immeuble ancien, occupation 2e trimestre 1983. Prix 260.000 à 400.000 F

LAURIS : Terrain 10.000 m² : belle vue dominante, expo sud, eau, électr., tél. en bordure, permis de construire. Prix 220.000 F avec facilités paiements possibles par vendeur.

Terrain 1.000 m² : bien situé dans lotissement viabilisé, expo sud, 1 km localité. Prix 150.000 F T.T.C.

Villa : confort, bonne construction, séjour 30 m², cuisine, 2 chbres, bains, garage, très belle terrasse, terrain boisé 4.000 m². Px 650.000 F.

Choix autres gds terrains et villas. Agence CATIER, 84360 Lauris. Tél. : (90) 68-03-46.

VALLÉE DE CHEVREUSE GOMETZ-LE CHATEL

PART. VD Ancien relais de poste restauré. MAISON PRINCIPALE : séj., salon, bureau, cuis., 5 chbres, 4 s. de bs. MAISON DE GARDIEN : 3 p., s. d'eau, cuis., MAISON D'AMIS : 2 pces, s. de bs, jardin 4.000 m², garage 4 voit. R.E.R. 1,5 km. Prix 1.800.000 F. Bureau : 014-17-29. Domicile : 014-41-74.

A VENDRE SPLENDIDE MAISON BÉARNAISE

entièr. restaurée, rég. PAU. Px 1.800.000 F. Px justifié. Affaire à saisir. T. (59) 34-50-09

maisons de campagne

PART. VEND MAISON FINISTÈRE SUD, 20 minutes, mer Pont-de-Buis, 4 grandes pièces, cave, chauff. cent., 4 pces aménageables sur. et. jardin clos 415 m², toutes commodités. 25 UNITÉS. Tél. : 16 (42) 88-37-27.

VEND Maison entièrement restaurée (1 000 m) Lozère. S.A.M.-cheminée cuisine, cave, 3 chambres, salle d'eau, w.-c. cour, hanger. Tél. : 16 (90) 94-13-23.

terrains

COTE-D'OR, terrain à bâtir, 2.000 m² viabilisé. 30 mn. sortie autoroute du Sud, 4 km gare desservie par T.G.V. Prix intéressant. Pour tous renseignements téléphoner au : 16 (80) 92-01-54 ou écrire : M. CASSAS Hubert, 23, rue des Juifs, SAINT-RÉMY, 21500 Montbard.

PRIX HIVER 82-83 (valables jusqu'au 28-2-83) ILE D'YEU (85) PERROS-GUIREC (22) TREGUNC (près de Concarneau 29 sud) TERRAINS A BATIR de 81.400 F à 134.500 F (TVA comprise), situés de 500 à 800 mètres, plage et mer. Ecr. ou tél. à DEVIQ, 2, rue de Beausoleil, 53000 LAVAL. Tél. : (43) 53-06-06, 12, rue Jean-Jaurès, 44000 NANTES. Tél. : (40) 20-50-33.

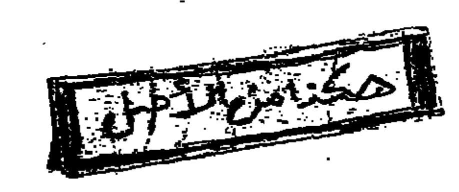
viagers

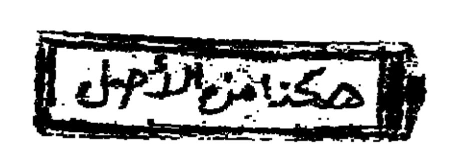
Etude LODEL 35, Bd Voltaire PARIS XIe Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ, 266-19-00

8, RUE DE LA BOÉTIE, 8e Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

LA VARENNE-ST-HILAIRE Belle maison 6 pces sur 800 m², occupée couple 72/73 ans. Compt. 35.000 F + 7.500 F/mois. Viagers F. CRUZ — 266-19-00.





ÉNERGIE

Les conséquences de la baisse des prix du pétrole

La baisse des prix du pétrole sur le marché libre, amorcée en début de semaine après l'échec de la conférence de l'OPEP, semble enrayée, la plupart des opérateurs restant dans l'attente d'une décision soit des pays du Golfe, soit de la Grande-Bretagne.

Les premiers, après avoir agité la menace d'une prochaine baisse des prix, semblent faire machine arrière. Cheikh Ali Khalifa, ministre du pétrole du Koweït, a déclaré que les pays du Golfe n'envisageaient aucune action immédiate. *« Nous devons attendre encore dix jours pour voir comment se développe le marché pétrolier »*, a-t-il précisé, ajoutant que la réunion de Genève ne constituait pas la *« dernière chance »*.

En Grande-Bretagne, le ministre de l'énergie a rencontré, en privé, les présidents de B.P. et de Shell. Il leur aurait demandé de ne pas exercer de pressions pour faire diminuer le prix officiel du pétrole de la mer du Nord, cette baisse pouvant déclencher une *« guerre des prix »* internationale.

Un recul de 10 % améliorerait sensiblement la balance commerciale française

Quels seraient sur l'activité économique, les prix de détail, le déficit du commerce extérieur, les effets de la baisse des cours du pétrole ?

L'INSEE a calculé de façon très précise les conséquences directes et à court terme d'une baisse de 10 % au 1er janvier du prix de l'énergie importée.

● *Les ménages* bénéficient d'une amélioration de 0,1 % de leur pouvoir d'achat, les prix de détail baissant de 0,2 %. L'effet sur la consommation est à peu près nul, le taux d'épargne augmentant.

● *Les entreprises* voient leurs comptes s'améliorer. L'excédent brut d'exploitation (1) par rapport à la valeur ajoutée augmente de 0,7 point ce qui correspond à une amélioration de 0,9 point de l'épargne brute des sociétés (2). Ce redressement des comptes permet aux entreprises d'augmenter légèrement leurs investissements, indique l'INSEE

Au total, l'effet sur l'activité est très faible. Le principal résultat, avec l'amélioration du compte des entreprises, est une réduction de 22 milliards de francs du déficit extérieur en 1983, s'expliquant par une baisse de 2,5 % du prix des importations. Il est difficile d'évaluer les effets d'une baisse du prix du pétrole sur la demande adressée à la France par les pays de l'OPEP. S'il est certain que nos exportations (d'armes, d'usines, d'installations portuaires, de travaux publics...) seront freinées, il est impossible de savoir dans quelle mesure la France pourra compenser ces pertes par des avancées sur les pays industrialisés qui profiteront eux de la baisse du prix du pétrole.

(1) *Excédent brut d'exploitation* : ce qui reste aux entreprises (y compris les entreprises individuelles) après versement des salaires, charges sociales et impôts directement liés à la production (TIPP et taxe professionnelle). C'est un peu la marge brute.

(2) *Epargne brute* : ce qui reste aux sociétés après paiement des charges salariales et sociales, des dividendes, des intérêts, des impôts directs d'Etat. L'épargne brute est ce qui reste à l'entreprise, outre les profits non distribués, pour investir et amortir.

● **M. Emilio Colombo quitte la présidence de l'ENI**, le groupe pétrolier public italien. Le conseil des ministres a annoncé, mercredi 26 janvier, que M. Colombo était nommé à la présidence du Commissariat à l'énergie atomique. Selon le communiqué, M. Colombo, qui avait été nommé le 24 septembre 1982 à la tête de l'ENI et était le sixième président du groupe en quatre ans, avait assuré mardi au président du conseil, M. Fanfani, qu'il était disposé à démissionner de son poste *« dans l'intérêt de l'ENI et du pays »*. – (*A.F.P.*).

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Si les déficits budgétaires ne sont pas réduits la reprise attendue risque d'avorter

déclare M. Volcker

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a estimé, jeudi 27 janvier, que si les déficits budgétaires n'étaient pas réduits, la reprise attendue pourrait avorter et les taux d'intérêt remonter.

Déposant devant la commission économique conjointe du Congrès, M. Volcker a souligné que *en l'état actuel des choses, la crainte de déficits budgétaires croissants assombrit l'avenir, crée des tensions sur les marchés financiers et conforte l'incertitude sur le plan de l'inflation »*.

Mercredi, le département du Trésor a annoncé qu'il devra emprunter près de 60 milliards de dollars au cours du premier trimestre, pour faire face au service de la dette fédérale et au déficit du budget qui, pour l'exercice courant, avoisinera 200 milliards de dollars.

« Si l'on ne porte pas remède à la situation actuelle, a dit M. Volcker, *il pourrait y avoir affrontement entre les besoins de l'Etat pour financer le déficit budgétaire et ceux des sociétés pour financer leurs investissements (...). Il pourrait en résulter des taux d'intérêt réels plus élevés qui entraveraient la croissance des investissements privés. »*

Le président de la FED n'a pas paru souscrire à la déclaration faite la veille devant la même commission par le secrétaire au Trésor, M. Regan, selon lequel les Etats-Unis *« sont entrés dans une phase de reprise économique »*.

Il s'est déclaré d'accord avec le secrétaire d'Etat au Trésor en ce qui concerne la nécessité pour la FED de se montrer *« vigilante »* et de ne pas permettre une croissance trop rapide de la masse monétaire susceptible de relancer l'inflation.

Selon M. Regan, la FED *« doit fournir suffisamment de liquidités monétaires pour permettre la reprise et favoriser la baisse des taux d'intérêt »*. Au fur et à mesure que la reprise se développera, avait-il ajouté, *« la croissance de la masse monétaire devra revenir à un rythme non inflationniste »*.

Pour M. Regan, il ne saurait y avoir de reprise économique saine et soutenable que si les taux d'intérêt à long terme tombent en dessous de 10 %. Ils se situent entre 10,60 % pour les emprunts du gouvernement et 12,80 % pour ceux des sociétés. – (*A.F.P.*).

NOMINATIONS

Dans les ministères

● **M. Gilles Bellec**, conseiller technique au cabinet de M. Hervé, ministre de l'énergie, a été nommé le 19 janvier directeur de la direction du gaz, de l'électricité et du charbon (D.I.G.E.C.) au ministère de la recherche et de l'industrie.

[Né le 2 janvier 1949 à Landivisiau (Finistère) M. Gilles Bellec est ingénieur, ancien élève de l'Ecole des mines (promotion 1969). D'abord ingénieur au service de l'industrie et des mines de Bretagne et, de 1975 à 1978, chargé de mission auprès du préfet de région, M. Gilles Bellec a été, de 1978 à 1980, rapporteur au C.I.A.S.I. (comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) au ministère de l'économie. En janvier 1980, il avait été nommé chef de cabinet du directeur des affaires industrielles et internationales à la direction générale des télécommunications. Il était conseiller technique au cabinet de M. Hervé depuis juillet 1981.]

● **M. Olivier Appert**, chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mauroy, a été nommé le 26 janvier adjoint au directeur des hydrocarbures au ministère de l'industrie.

[Né le 5 avril 1949 à Paris, M. Olivier Appert est ingénieur en chef des mines, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il a été en poste à Lyon de 1974 à 1978 au service des mines et à la mission régionale, puis de 1979 à 1981 au service des matières premières et du sous-sol au ministère de l'industrie. De mai à juin 1981 il avait été conseiller technique au cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, avant d'être nommé en juillet 1981 au cabinet de M. Pierre Mauroy où il s'occupait de l'énergie et des matières premières.]

Dans l'industrie

● **M. Jean-Paul Elkann** est nommé directeur général de la société Christian Dior. Il était déjà administrateur de cette société, ainsi notamment que de la Compagnie Boussac-Saint Frères et de l'Institut de développement industriel. M. Elkann qui, est P.D.G. de la société Parfums Givenchy, est d'autre part, depuis 1982, président du Consistoire central israélite de France (C.C.I.F.).

● **M. Pierre Milet**, quarante ans, ancien élève de HEC, est nommé directeur général de Parker Pen France. Il était président-directeur général de la firme de cosmétiques Max Factor.

● *M. François Grapotte*, quarante-six ans, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, qui était vice-président directeur général de la Compagnie électromécanique (CEM), va assurer la direction générale de la société Legrand, importante société de petits équipements électriques.

Faits et chiffres

Affaires

● L'activité des entreprises de travaux publics a baissé de 6 % en 1982, la plus forte baisse depuis vingt-trois ans, et les effectifs du secteur de 5 %, selon les estimations de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), qui tient, vendredi 28 janvier, son assemblée générale. Selon la fédération, le secteur des travaux publics aura perdu vingt-cinq mille emplois sur les deux années 1981/1982. Les chiffres définitifs de la F.N.T.P., arrêtés à fin novembre, font apparaître une augmentation de 7,4 % du chiffre d'affaires de ce secteur sur les onze premiers mois de l'année 1982 (6,41 milliards de francs), soit une baisse de 6,2 % de l'activité compte tenu de l'inflation. Le nombre d'heures travaillées a baissé de 8 %.

Santé

● **Augmentation du prix de journée dans les cliniques privées.** – Le ministère des affaires sociales a annoncé que le prix de journée dans les établissements privés d'hospitalisation augmente de 8,5 % à compter du 1er mars. Cette hausse pourra être modulée selon la situation des cliniques, et après discussion entre leurs responsables et ceux des caisses régionales d'assurance-maladie.

CONJONCTURE

La production industrielle pourrait baisser pendant quelques mois estime l'INSEE

« Les perspectives générales sur l'activité industrielle se dégradent à nouveau et la production devrait légèrement baisser dans tous les secteurs, à l'exception des biens d'équipement professionnel » écrit l'INSEE dans sa dernière enquête mensuelle. En revanche, les perspectives personnelles (1) ne font pas – ou peu – apparaître de nouvelles dégradations de l'activité.

L'enquête montre – en ce qui concerne la période passée – que l'activité s'est stabilisée au quatrième trimestre à un niveau un peu supérieur à celui du trimestre précédent. Après septembre, *« la demande s'améliore et les carnets de commande se regarnissent lentement, bien que leur composante étrangère reste encore plus active »*.

Les industriels sont moins nombreux qu'en décembre à prévoir des hausses de prix dans les prochains mois.

Une autre enquête, menée auprès de la distribution en janvier, montre que les commerçants du secteur non alimentaire prévoient au premier trimestre – après les augmentations modérées de novembre-décembre – des hausses de prix dont le rythme sera *« proche de celui du premier semestre de 1982 »*, c'est-à-dire sensiblement plus rapide (2). Les mêmes commerçants soulignent la tension de leur trésorerie et certaines difficultés pour obtenir des crédits bancaires. Ils restent pessimistes quant à la situation économique générale et se montrent prudents dans leurs intentions de commandes.

Dans le secteur alimentaire, les réponses laissent également présager une accélération des hausses de prix et font état d'un pessimisme certain quant à leurs intentions de commandes.

(1) Les perspectives personnelles sont celles que les personnes interrogées font concernant leur propre entreprise.

(2) Au premier semestre 1982, les hausses de prix de détail dans le commerce étaient de l'ordre de 10 % l'an. Notons que les prévisions des commerçants, qui sont généralement moins bonnes que celles des industriels, ont été influencés par les hausses de prix survenues au moment de la sortie du blocage strict et lors des conclusions de conventions et d'accords de régulation avec l'administration. Il ne semble donc pas que ces prévisions soient incompatibles avec la prévision officielle d'une hausse des prix moyenne de l'ordre de 8 % en 1983.

LE CRÉDIT NATIONAL RÉDUIT DE 17,25 % A 16,25 % LE TAUX DE SES PRÊTS ORDINAIRES A LONG TERME

Le Crédit national a décidé de réduire de 1 % le taux de ses prêts ordinaires à long terme pour le ramener à 16,25 %, avec effet du 27 janvier 1983. Cette diminution s'inscrit dans le cadre d'une décrue générale du loyer de l'argent en France.

En 1982, l'enveloppe de ces prêts ordinaires proposés par le Crédit national aux conditions du marché pour divers types de financement (mobiliers, immobiliers, prises de participation...) s'élevait à 3,3 milliards de francs, soit environ le tiers de l'ensemble des prêts à long terme octroyés l'année dernière par cet établissement à ses clients (10,02 milliards de francs).

Cette enveloppe n'a toutefois été utilisée l'année dernière qu'à hauteur de 78 %, ce qui correspond à une somme de 2,6 milliards de francs (contre 93 %, à titre d'exemple, pour les prêts spéciaux à l'investissement). Son montant n'en a pas moins été porté à 3,5 milliards au titre de 1983 sur un montant total de 10,7 milliards de francs de prêts à long terme.

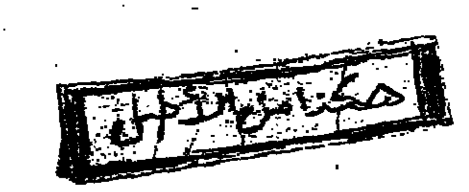
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,9050	6,9100	+ 170	+ 200	+ 370	+ 420	+ 970	+1090
$ can.	5,5860	5,5920	+ 70	+ 100	+ 180	+ 230	+ 525	+ 640
Yen (100)	2,9100	2,9140	+ 130	+ 145	+ 270	+ 305	+ 840	+ 905
DM	2,8310	2,8345	+ 140	+ 160	+ 330	+ 355	+ 940	+1010
Florin	2,5760	2,5800	+ 140	+ 160	+ 320	+ 345	+ 920	+ 975
F.B. (100)	14,4540	14,4700	– 80		– 220	– 50	– 900	– 540
F.S.	3,4580	3,4640	+ 260	+ 285	+ 570	+ 610	+1540	+1630
L (1 000)	4,9140	4,9200	– 310	– 220	– 670	– 550	–2210	–2020
£	10,6000	10,6120	+ 80	+ 135	+ 170	+ 270	+ 610	+ 810

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/2	9 5/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	4 1/4	4 3/4	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	13	13 3/4	13 1/2	14
F.S.	25	30	2 1/2	2 5/8	2 9/16	2 11/16	3 5/16	3 7/16
L (1 000)	10	18	18 1/2	20 3/4	19 3/4	21 1/4	21 1/4	22 3/4
£	11 1/8	11 3/8	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 3/8	11 1/2
F. franç.	13	13 3/4	15	15 3/4	17 3/4	18 1/2	19 1/2	20 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



CONJONCTURE

REGAIN DE LA « MICRO-ÉCONOMIE »

Sur le « qui-vive »

par PIERRE DROUIN

La grosse artillerie du pouvoir ne peut toujours tirer au but. On l'a vu avec la « relance », machine mise en place par le gouvernement dès son arrivée et qui, faute de relais à l'étranger et d'une adaptation de l'industrie française à la demande du public, fit une brèche énorme dans notre front extérieur. De même, les nationalisations nouvelles, lourdes et longues à se mettre en place de manière opérationnelle, n'ont pu encore donner leur mesure pour catapulter l'industrie. Mais pourquoi toujours regarder du côté de l'État ?

Le socialisme a des gênes volontaristes. C'est même ce qui le distingue essentiellement du libéralisme. Mais dans sa version française il n'a aucunement vocation à pétrifier ce qu'il touche, à répondre à tout, à couler dans un moule unique les aspirations des citoyens et la manière d'y répondre.

L'année 1983 sera rude. Le gouvernement ne l'a pas caché. M. Delors a très justement fait remarquer que, parmi les réformes, on choisirait celles qui coûteraient le moins cher. N'est-il pas temps, au reste, d'extirper de la tête de nombreux Français qu'il y a une relation mathématique entre l'effet de mesures sociales et leur coût ? De même, faut-il répéter de plus en plus fort que l'imagination n'est pas incompatible avec la société civile, qu'elle n'a pas été monopolisée par l'Etat depuis le 10 mai 1981 ?

Heureusement, ces vérités sont perçues et affirmées aujourd'hui non seulement par des hommes qui ont engrangé leur expérience dans l'opposition, mais par d'autres qui ont voté pour M. Mitterrand. Il y a un courant assez fort et même un curieux consensus sur ce thème depuis quelque temps, dans des ouvrages qui ont marqué depuis deux ans.

Le peu de réussite des grandes théories pour inspirer des politiques efficaces est également de nature à encourager certains penseurs à revenir au monde plus concret de la micro-économie. Dans le champ des applications pratiques, la crise stimule les propositions et des réalisations « à ras de terre », notamment pour réduire le chômage. Ainsi naissent des coopératives de production capables de reprendre une usine en faillite, des petites entreprises destinées à exploiter (comme dans la Silicon Valley aux Etats-Unis) des technologies de pointe (1).

D'autres réalisations ont pour but de mieux utiliser le potentiel humain dans les entreprises en faisant dialoguer dans les ateliers cadres et ouvriers sur la qualité des produits qu'ils « sortent », la productivité, et de fil en aiguille le management. Ces « cercles de qualité » importés du Japon, et qui comportent chacun de cinq à dix personnes, toutes volontaires, et dont les réunions sont prises sur le temps de travail, essaiment de plus en plus en France.

« Le temps des initiatives »

C'est « Le temps des initiatives », titre le dernier document du groupe Echange et Projets (2), proche, on le sait, de M. Jacques Delors. « *Initiatives vitales qui nous incombent sous peine de surprise mortelle,* écrit M. François Bloch-Lainé, dans la préface, *si nous entendons demeurer sur le « qui-vive », en tous les sens de cette apostrophe.* » Dans quelle voie doit s'engager la dynamique nouvelle ? se demandent les auteurs.

Il s'agit de « *profiter du prétexte de la crise, non pour se replier frileusement sur des situations archaïques... mais pour faire ressortir les volontés collectives qui n'avaient pu jusque-là s'exprimer* ». Une réserve de puissance existe dans tous les secteurs : celui du marché, dont nous avons parlé plus haut, celui des activités non lucratives (clubs sportifs, centres de loisirs, d'action culturelle du troisième âge, aide à domicile, etc.) celui des emplois d'utilité collective. Malheureusement, l'environnement est défavorable à l'éclosion et au développement de ce type de réalisations. Il est urgent de le modifier.

Les obstacles au développement d'initiatives créatrices sont nombreux. On pense, bien sûr, aux monopoles officiels et aux positions dominantes des grandes entreprises. Mais il y a plus subtil : les tensions entre les travailleurs qui ne veulent jouer que leur rôle de salarié déchargé de toute responsabilité dans la conduite des opérations et ceux qui se lancent dans l'innovation, et dont les buts ne sont pas seulement de défendre les « droits acquis ». Comment encourager davantage les pionniers ?

Grâce à la décentralisation, les collectivités locales auront beaucoup plus de liberté que par le passé pour prendre des décisions. Moins de passages obligés par des règles définies à Paris ou de grands projets nationaux, cela compte. Mais attention : le pouvoir pourrait plus gagner que la société civile à cette transformation, car s'ajouteront aux emprises du corps préfectoral celles des nouveaux élus (qui resteront complexés longtemps, au reste, par les anciennes structures). Saura-t-on qui commande vraiment ? Un modèle conservateur ne va-t-il pas triompher en attendant en tout cas que les nouveaux « décideurs » aient fait leurs classes ? A terme, la situation pourrait, espérons-le, dégager un nouvel espace de liberté pour les initiatives en tout genre, créatrices d'emplois.

La réforme de la planification (redeviendra-t-elle l' « ardente obligation » souhaitée par M. Mitterrand en présentant ses vœux ?) pourrait également, reconnaissent les experts d'Echange et Projets, rendre l'environnement plus propice aux initiatives économico-sociales ou culturelles :

1) Dans le cadre local, la mise en place d'un « réseau » de promotion et d'assistance des innovations pourrait être favorisée. Des exemples existent déjà, comme le Club des créateurs d'entreprises à Nantes, l'association Meaux-Innovation, etc... On peut également penser à la fourniture de terrains ou locaux par la mairie et, pourquoi pas, à des formes de collecte directe de l'épargne auprès de la population, lorsque le cas en vaut la peine, par exemple pour des projets permettant l'emploi des jeunes ;

2) Au niveau régional, il serait surtout important d'élargir les capacités d'intervention et de prises de risques des sociétés de développement (SAR) ;

3) A l'échelon national, il existe déjà des institutions pour le financement des entreprises nouvelles de technologie avancée (Sofinnova, Agence nationale pour la création d'entreprises), mais le plus important est sans doute d'organiser la coexistence de macro-structures du type S.N.C.F., P.T.T., E.D.F., etc., avec des initiatives de taille beaucoup plus petites et beaucoup plus fragiles.

Dans le domaine des transports, certaines réalisations récentes devraient pouvoir essaimer. Nous pensons notamment aux conventions qui vont être signées par le département de la Seine-Saint-Denis entre le conseil général, la R.A.T.P. et un transporteur privé, la société T.R.A., afin d'améliorer et de rationaliser le réseau de transports en commun dans les seize communes de l'arrondissement du Raincy (3). Dans ce cas, c'est le *service du public* qui l'a emporté sur les autres considérations. Du coup, les situations juridiques différentes des prestataires de service, facteurs classiques de rigidité, n'ont pas fait obstacle à leur rapprochement.

On le voit, l'imagination peut briser les carcans institutionnels. Dans notre société, sous tension forte, les pouvoirs doivent réguler plus que diriger. L'Etat ne peut être un conducteur de locomotive, même si certains — avec une Banque nationale d'investissement par exemple — voudraient bien, à ce poste, se donner des sensations fortes. Il doit rester un aiguilleur, ce qui procure des joies moins puissantes, mais plus raffinées. Surtout, il n'empêcherait pas ainsi ceux qui ont envie de faire rouler des idées neuves de rester sur le « qui-vive ».

(1) Voir le numéro 34 de la revue *Autrement*, Dix heures par jour.

(2) Editions Albin Michel 1983 – 192 pages, 55 F.

(3) *Le Monde* du 5 janvier.

CONSOMMATION

TROIS COMMISSIONS POUR UNE RÉFORME

La longue marche des justiciables

Devenue la priorité numéro un de M. Badinter, la justice quotidienne donne des signes inquiétants d'essoufflement. Tribunaux asphyxiés, justiciables découragés, cette justice, qui fait peu parler d'elle, doit être repensée. C'est aussi l'avis de Mme Catherine Lalumière qui, de son poste de ministre de la consommation, déplore les inconvénients de cette situation, comme elle l'a rappelé mercredi 26 janvier au cours du conseil des ministres. Deux ministres pour une réforme, cela facilite rarement les solutions. De fait, pas moins de trois commissions sont aujourd'hui chargées de réfléchir à ce problème, sans qu'on sache exactement quand leurs réflexions aboutiront. La longue marche du justiciable consommateur ne fait que commencer.

Il y a quelques années, un des plus gros négociants en vin français, particulièrement roublard, avait imaginé de mettre en vente, sous sa marque Margnat, des bouteilles de vin de table avec une quantité infime de liquide en moins. Préjudice pour le consommateur : insignifiant. Bénéfice pour le commerçant : colossal. Quelle ménagère aurait eu le courage de saisir la justice pour une telle broutille ? Et si des milliers d'acheteurs l'avaient fait, quelle avalanche de procédures !

Cette affaire illustre bien les préoccupations de Mme Lalumière et de M. Badinter. Comment aider les consommateurs à lutter efficacement contre de telles pratiques sans encombrer un peu plus les tribunaux ?

Depuis la loi Royer de 1973, il existe théoriquement une solution : les associations agréées peuvent demander réparation à la justice du préjudice causé *« à l'intérêt collectif des consommateurs »*. Malheureusement, les tribunaux sont souvent timorés lorsqu'il s'agit d'évaluer ce préjudice, et pendant un temps les associations de consommateurs ont dû se contenter du franc symbolique de dommages-intérêts. Aujourd'hui, la jurisprudence a évolué, mais les associations ne sont pas satisfaites pour autant. Ainsi, dans l'affaire des vins Margnat, les trois associations qui étaient partie civile ont-elles dû se satisfaire en appel de 20 000 F chacune, alors que les profits illicites du négociant avaient atteint presque 14 millions de francs.

Les insuffisances du droit actuel préoccupent Mme Lalumière. Le souci prioritaire de M. Badinter est plus terre à terre : simplifier les procédures et les éviter quand c'est possible. En un mot, rendre la justice quotidienne plus efficace et moins coûteuse. Pas moins de trois commissions réfléchissent actuellement aux solutions possibles : celle présidée par M. Jean Calais-Auloy, chargée par Mme Lalumière de refondre le droit de la consommation et dont M. Pierre Fauchon, ancien directeur de l'Institut national de la consommation, vient de démissionner ; un groupe de travail du collège consommateurs du Conseil national de la consommation et une commission de réforme de la justice quotidienne que M. Badinter et Mme Lalumière mettent actuellement en place. Cela fait beaucoup, et l'on sent une certaine irritation chez les organisations de consommateurs devant la multiplication de ces commissions chargées de se pencher sur un problème dont les données sont depuis longtemps connues.

Comme souvent en droit, le modèle — ou la panacée supposée — est anglo-saxon. En l'espèce, il s'agit d'une procédure connue aux États-Unis et au Canada sous le nom de *class action*. *Grosso modo*, l' « action de groupe » permet à un individu ou à une association d'obtenir des dommages et intérêts pour eux-mêmes et pour tous les individus dans la même situation. Si l'on prend le cas d'autocuiseurs ayant le même défaut de fabrication, il suffit aux acheteurs de se grouper pour obtenir en justice une seule décision leur accordant à tous réparation.

L'action de groupe heurte quelques grands principes du droit français comme l'adage *« nul ne plaide par procureur »*, c'est-à-dire par personne interposée. Le droit civil français, qui est historiquement un droit bourgeois, s'accommode mal des actions en justice collectives, parce qu'il repose sur une croyance, largement mythique, de l'autonomie de la volonté en cas de contrat. Le pot de terre contre le pot de fer lorsqu'il s'agit de consommateurs isolés face à des professionnels peu scrupuleux ou très puissants.

Une des autres réformes en discussion permettrait de tarir le flot des plaintes en justice en réglant des conflits en amont. Cette philosophie inspire déjà la loi Quilliot, qui a rendu obligatoire une tentative de conciliation préalable au sein de commissions départementales en cas de conflit entre locataire et propriétaire. Mme Lalumière a évoqué récemment la possibilité de créer des prud'hommes de la consommation, dont quelques-uns vont être mis en place prochainement à titre expérimental. Dans l'esprit du ministre de la consommation, le recours à ces prud'hommes, qui ne seraient pas des tribunaux mais des instances de conciliation, ne serait pas obligatoire, contrairement à la loi Quilliot. Quant à M. Badinter, il est favorable à tout ce qui est susceptible de désencombrer les tribunaux, donc à la conciliation et aux conciliateurs, à condition que ceux-ci restent dans l'orbite judiciaire, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Pas de justice parallèle

Un terrain d'entente pourrait donc être trouvé avec Mme Lalumière, mais les préventions des organisations de consommateurs seront difficiles à surmonter. Par définition, une conciliation réussie désamorce les conflits, alors que les organisations de consommateurs estiment que la publicité est une arme dissuasive efficace, sans compter qu'un beau procès leur permet de faire parler d'elles, donc d'accroître leur influence. Pour cette raison, elles ne sont guère favorables non plus aux « boîtes postales 5000 », une initiative de l'ancien gouvernement, qui a aujourd'hui du plomb dans l'aile et qui consiste aussi à désamorcer les conflits en amont. En un mot, les organisations de consommateurs sont réticentes à tout ce qui ressemble à une justice parallèle, comme on parle de police parallèle.

Elles ne sont pas hostiles au changement en profondeur, mais, pragmatiques, elles se méfient des grands desseins qui évitent ou retardent les réformes, moins ambitieuses mais très utiles. Ainsi mettent-elles en cause le rôle des huissiers devant les tribunaux d'instance, recours obligatoire mais dissuasif et coûteux à leurs yeux. Ainsi demandent-elles qu'on mette un peu d'ordre dans les honoraires des avocats et que le rôle des experts soit reconsidéré et rationalisé. Toutes réformes qui font hurler les corporations intéressées.

Au-delà de ces réformes, il est fréquent d'entendre des militants de base déclarer que *« si la loi était appliquée, ce serait déjà un progrès »*. C'est vrai que la conciliation existe devant les tribunaux d'instance, même si elle est peu utilisée, et tout aussi exact qu'il existe un article 367 du nouveau code de procédure civile qui, sans avoir les effets des *class actions*, facilite les jonctions d'instance.

Entre ce profil bas et des réformes plus ambitieuses, Mme Lalumière et M. Badinter devront choisir en se rappelant que si la loi actuelle est peu ou mal utilisée au profit des consommateurs, c'est que l'influence de ces derniers est encore embryonnaire. Une manière de renvoyer la balle dans le camp de leurs interlocuteurs.

BERTRAND LE GENDRE.

Le conflit chez Renault

(Suite de la première page.)

Mais comment ces patrons de Citroën, de Simca-Chrysler, puis de Peugeot, pouvaient-ils espérer un équilibre social, avec une main-d'œuvre étrangère recrutée par strates successives, et ségrégée, hiérarchisée, selon un canevas simpliste ? On sait quel fut leur échec.

A situation exceptionnelle, solutions exceptionnelles. Soucieux de paix sociale, le gouvernement évita l'affrontement chez Talbot aussi bien que chez Citroën, en nommant des médiateurs.

Renault : une usine « sociale »

Chez Renault, entreprise nationalisée, on envoya simplement un chargé de mission. Le contexte, il est vrai, était différent. Depuis 1945, la Régie considère à juste titre la politique sociale comme un investissement rentable à long terme. L'objectif de ses patrons fut toujours d'attacher le personnel à l'entreprise, quitte à brandir aussi souvent la carotte que le bâton. « *Cependant,* nous dit M. Daniel Richter, responsable de la C.F.D.T., majoritaire à l'usine de Flins, *ni les salaires, plutôt élevés dans la branche, ni les avantages sociaux spécifiques ne peuvent compenser, aux yeux des O.S., l'esclavage du travail à la chaîne, en dépit des accords d'entreprise.* ».

Au premier plan de ces accords : les cotations de poste et les classifications. Avant 1952, les ouvriers de Renault étaient rémunérés pour la plupart au boni, le salaire de base était multiplié par un chiffre lié à la quantité de pièces produites réellement. Mais les mouvements revendicatifs démultiplieront dans les ateliers les salaires de base. En 1950, on compte déjà quatre cents taux de base différents parmi les ouvriers de Billancourt !

Ce système de cotations finira par disparaître au profit d'une « grille » des salaires, tout aussi compliquée, qui suscitera tout autant de problèmes, la différence de classes — et donc de salaire — n'apparaissent pas toujours clairement. Très vite, notamment en mai-juin 1968, avec la revendication *« A travail égal, salaire égal »*, les ouvriers vont réclamer le passage d'une classe à une autre, ainsi que la suppression des classes les plus basses.

En même temps, pour les immigrés, les jeunes, les ruraux arrivés dans les usines aux belles heures de l'expansion, une revendication nouvelle surgissait : ne pas rester O.S. toute une carrière, en bas de l'échelle, sans possibilités de promotion, sans reconnaissance d'une qualification. Accéder au P 1 (professionnel premier échelon), est un objectif défini dès cette époque.

Or, depuis plusieurs années, le métier a changé. Les nouvelles technologies, et bientôt la robotique, les expériences de travail en équipe, d'enrichissement des tâches, tout cela va de pair avec les cercles de qualité, autre invention japonaise, ou néo-taylorienne, comme on voudra. Et l'évolution ne s'est pas faite sans heurts.

Nombreux sont les agents de maîtrise qui s'inquiètent de la mise en cause de leur autorité, de la moindre qualité du travail, du taux d'absentéisme élevé, de la multiplication des grèves : *« On débraie ici comme ailleurs pour un oui ou pour un non »*.

Face à cette évolution, la Régie a l'ambition, comme le proclame son P.-D.G., M. Bernard Hanon, d'aller de l'avant, *« avec le personnel »*. Pour être reconnue, l'autorité de la hiérarchie dépendra désormais de son rôle d'animation, de sa capacité informatrice. L'accord de 1982 sur l'évolution professionnelle des ouvriers de production, basée à la fois sur l'ancienneté et sur l'acquisition d'une polyvalence de plus en plus importante, concrétisait cette recherche d'un meilleur consensus avec les organisations syndicales, qui signèrent le texte malgré leurs réticences. Des possibilités de promotion étaient garanties en échange d'une meilleure qualité du travail et d'une plus grande adaptabilité des O.S. aux situations ponctuelles résultant aussi bien de l'absentéisme dans les ateliers que de la modulation des commandes extérieures.

Le processus ancienneté-polyvalence s'amorce au 1er février 1982, mais il prend en compte l'assiduité des ouvriers depuis septembre 1978. Dans une usine comme celle de Flins, où l'absentéisme, pour maladies professionnelles ou accidents du travail, pèse tout autant que les congés sans solde des immigrés, une bonne partie des O.S. n'obtiendront pas immédiatement la promotion escomptée. Il leur faudra attendre plusieurs mois avant d'accéder aux cinq points supplémentaires promis. *« On a voulu diviser les travailleurs »*, affirme un militant C.G.T.

Des accords qui n'ont rien réglé

Le mécontentement va vite s'exprimer. A Flins, justement, les caristes (conducteurs des chariots élévateurs), en majorité français, avaient mené avec succès une grève-bouchon début 1982, contre de telles divisions, contre une évolution « au mérite » laissée souvent au libre arbitre de la maîtrise. Les O.S. vont répercuter, avec la résonance que l'on sait, une revendication similaire.

Mais en 1982, — comme ces derniers jours, — la Régie s'est efforcée de répondre aux revendications en termes d'augmentations de salaire ou d'améliorations des conditions de travail. Quelques minutes de douche supplémentaires, primes de santé, de déshabillage, de fourgonnette, de nuisance et même d'ambiance... Les problèmes de fond n'ont pas été réglés, parce que les dirigeants de la Régie n'acceptent pas, on l'a dit maintes fois, une remise en cause des salaires ou des classifications dont l'effet *« boule de neige »* serait imprévisible. Ainsi, le travail reste pyramidal, les butées sont maintenues pour de nombreuses filières.

L'élément nouveau, dans la présente grève de Flins, c'est qu'un mouvement d'atelier, en apparence catégoriel, pose simultanément deux revendications distinctes sinon contradictoires : l'une sur les classifications, l'autre, plus générale et plus unitaire, sur les salaires, le pouvoir d'achat.

Pourquoi maintenant, sous un gouvernement de gauche ? Et pour quelles raisons ? On a certes évoqué, lors de la grève de Citroën, l'effet cristallisant du nationalisme arabe ou plutôt d'un certain intégrisme musulman parmi les OS étrangers. C'est vrai aussi chez Renault-Flins, où les ouvriers, pour moitié maghrébins, ne représentant que 40 % du personnel, tout en étant majoritaires dans l'atelier de peinture. Cependant, le facteur culturel n'est qu'un sédiment d'unité et non le vrai détonateur de la crise.

L'enjeu électoral, sous l'influence des syndicalistes, ces éternels trublions ? La C.F.D.T. en tout cas, accusée de surenchère par F.O. aussi bien que par la C.G.T., s'en défend, arguant qu'un calcul électoraliste serait aléatoire puisque l'on ne sait jamais à l'avance comment une épreuve de force se dénouera, ni à qui elle profitera. « *A Flins*, disent les militants, *nulle organisation ne peut déclencher un conflit de grande ampleur en pressant sur un bouton.* »

Un « ras-le-bol » croissant

L'influence de mai 1981, les lois Auroux ? Oui, bien sûr, dans la mesure où les immigrés, d'abord méfiants à l'égard du pouvoir socialiste — par référence à la S.F.I.O. colonialiste — ont accueilli avec intérêt les premiers signes du changement. Reste qu'une dichotomie se creuse, entre l'attitude des syndicalistes français de Renault et leurs collègues immigrés. Les premiers investissent le gouvernement de gauche d'une sorte de délégation de pouvoirs : *« On n'a pas voté à gauche pour faire la grève »*, grommelle un O.S. français. Les seconds, d'ailleurs plus directement menacés par le chômage et par la robotisation, ne sont guère sensibles aux objectifs d'austérité, de productivité accrue, de reconquête du marché intérieur auxquels adhèrent, bon gré mal gré, les formations syndicales traditionnelles. Face à cette révolte qui transcende la grogne de *« la base »*, cette fois dans une usine nationalisée, l'embarras du gouvernement saute aux yeux. Comme aussi celui du P.S., du P.C.F., de la C.G.T., voire de la C.F.D.T. pourtant suspectée d'aventurisme par les centrales concurrentes. Les revendications des O.S. immigrés, si elles étaient reprises par l'ensemble des cent mille salariés de la Régie, menaceraient la politique anti-inflation. Mais on en est loin. La vérité n'est-elle tout simplement, que le détonateur de la révolte des O.S., c'est un « ras-le-bol » grandissant devant leur travail ? Les *« nouveaux immigrés »*, ces hommes d'une quarantaine d'années (trente-six ans d'âge moyen à Flins), qui ont acquis un métier, une expérience, ou ne fût-ce qu'un tour de main, dans l'industrie automobile, ressentent plus que par le passé la contradiction entre la vie en usine et les normes d'existence valorisées à l'extérieur par les médias. Luxe, loisirs, confort, *« consumérisme »* apparaissent à tous les coins de rue, malgré la crise, et reproduisent les schémas quotidiennement transmis par la « pub », le « show-business », les feuilletons de télévision. Par comparaison, le travail à la chaîne est ressenti comme une oppression, qu'il est normal de monnayer.

En ce sens, et malgré les risques qu'elle comporte, la lutte des O.S., en quête d'un vrai changement de société, n'est-elle pas porteuse de progrès social ?

JEAN BENOIT.

TOUS LES SYNDICATS SAUF LA C.G.C. SIGNENT UN ACCORD SALARIAL POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGIE

La direction de la régie Renault et toutes les organisations syndicales — à l'exception de la C.G.C., qui a demandé à réfléchir — ont signé, le 27 janvier dans la soirée, un accord sur la *« répartition de la masse salariale pour 1983 »*.

Ce texte prévoit *« une augmentation générale des salaires de 8 % en 1983 »* (environ 8,25 % en masse). Le calendrier est le suivant : 2 % au 1er février, 1,5 % au 1er mai, 1 % au 1er août, 1 % au 1er octobre, 2,5 % au 1er décembre. La direction a renoncé à toute *« prime de compétitivité »* mais accordera dès février un complément mensuel uniforme de 40 F aux cent trois mille salariés de la Régie. Jusqu'au coefficient 230 (l'ensemble du personnel ouvrier), les salariés auront en plus des 40 F un complément de 80 F. Les parties signataires se réuniront en septembre pour examiner l'évolution des prix constatée.

Considérant que cet accord comprend une *« clause de sauvegarde »* en cas de hausse des prix supérieur à 8 % — ce que dément la direction, — la C.G.T. estime qu'il s'agit d'une *« avancée significative »*.

A L'OCCASION DE SON CONSEIL NATIONAL

La C.F.D.T. entend lancer une réflexion pour « réhabiliter » le syndicalisme

Pour la première fois depuis les élections prud'homales (où elle a obtenu un score décevant par rapport à sa progression aux élections professionnelles), la C.F.D.T. réunit les 27, 28 et 29 janvier son conseil national, une réunion qui, selon l'expression de son rapporteur, M. Pierre Hureau, se veut *« très syndicalo-syndicale »*. La centrale connaît-elle, comme certains le murmurent, un certain malaise ? On le nie à la confédération, mais on reconnaît qu'il y a un certain *« désenchantement »* chez des militants qui vivent d'une manière *« inconfortable »* leurs relations avec le nouveau pouvoir politique. *« Le rapport syndical-gouvernement de gauche*, a reconnu M. Hureau dans *Syndicalisme*, *n'est pas facile à trouver dans son équilibre et dans l'indépendance de chacun.* »

Mais alors que M. Maire doit être reçu par M. Mitterrand le 31 janvier, les débats devraient être d'une autre nature. Au risque d'irriter quelques-uns de ses syndicats de base et de ses militants, la confédération entend relancer le débat sur la crise du syndicalisme. Pour M. Hureau, les élections prud'homales ont montré que *« le syndicalisme est insuffisamment adapté à ce qu'en attendent les salariés, et notamment les non-syndiqués »*. Partant de l'idée que le syndicalisme, très minoritaire, n'est pas représentatif de ce qu'est devenu le salariat, le rapporteur souhaite organiser une réflexion de longue haleine pour *« réhabiliter le syndicat dans l'esprit de nombreux salariés, pour leur montrer le rôle positif de l'action syndicale »*. Cinq objectifs *« pour un autre syndicalisme »* vont être débattus : partir des préoccupations concrètes des salariés, rapprocher le syndicat de l'adhérent, choisir des priorités revendicatives, repenser le fonctionnement interne, améliorer le rôle de la confédération, des fédérations des unions régionales (en privilégiant le fonctionnement démocratique et le développement du fédéralisme).

Les travaux du conseil national seront aussi consacrés à l'action revendicative, avec deux priorités notamment : la mise en œuvre des droits nouveaux et la réduction de la durée du travail, pour arriver effectivement à 35 heures en 1985. A cet égard, la C.F.D.T. entend « obliger » le patronat à procéder à un bilan des accords de branches (qui, selon l'article 14 du protocole du 17 juillet 1981, aurait dû avoir lieu dans la seconde quinzaine d'octobre 1982), et engager des négociations sur une deuxième phase de cette réduction du temps de travail. Les entreprises et les branches devraient donc être invitées à prendre des initiatives d'action. La centrale se livrera aussi à une étude de l'évolution de ses effectifs : il semble que le fléchissement de 1 % attendu pour 1981 se soit confirmé. — M. N.

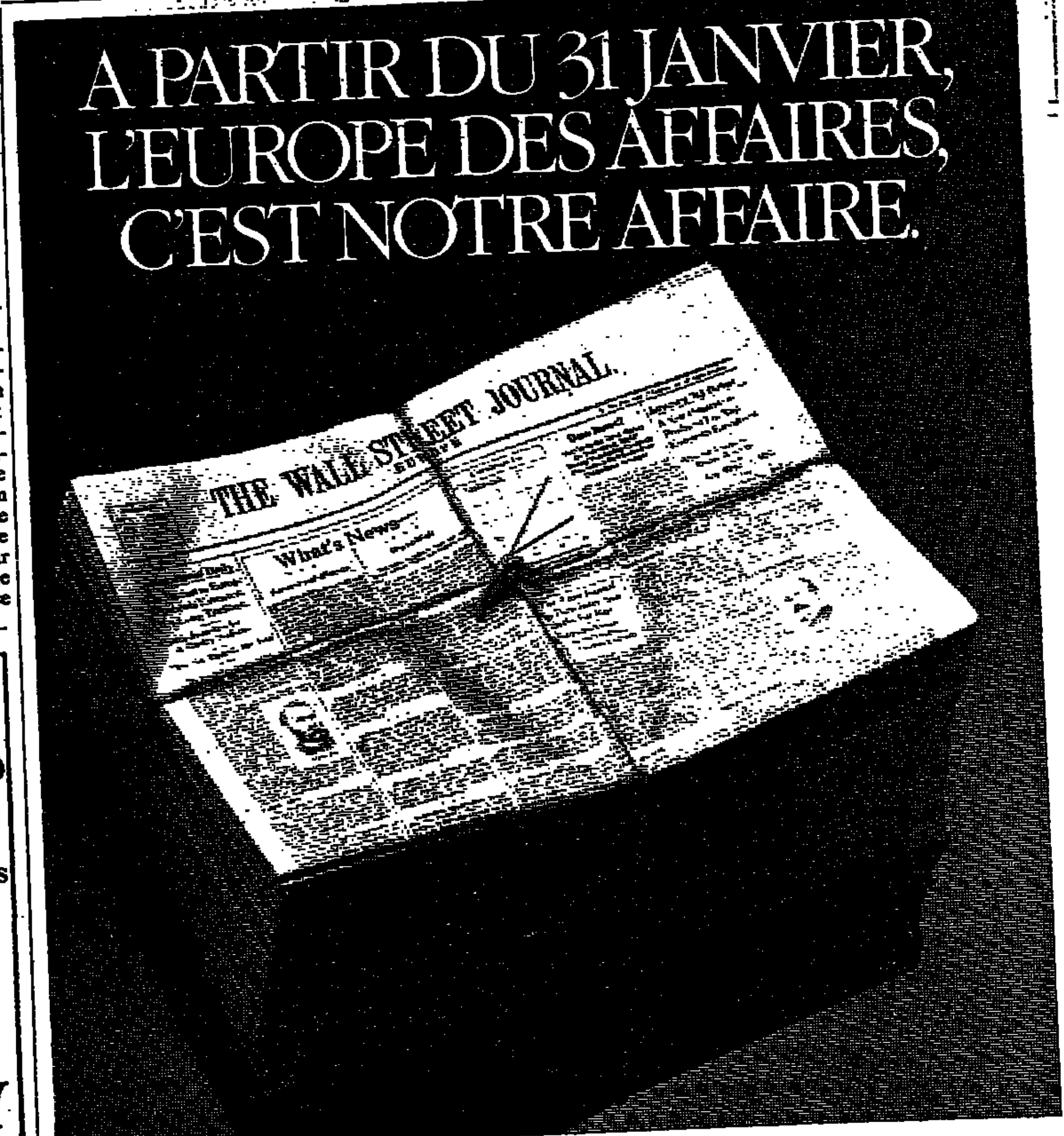
M. CHIRAC FAIT L'ELOGE DE M. ANDRE BERGERON

M. Jacques Chirac a inauguré jeudi 27 janvier les nouveaux locaux de l'union F.O. de la région parisienne, rue Réaumur à Paris (3e), mis à la disposition de cette centrale par la Ville de Paris, dans un immeuble lui appartenant.

Le maire de la capitale a souligné dans une allocution que de tels locaux ont été également mis à la disposition de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C. par la municipalité parisienne. Evoquant le rôle des syndicats et la fidélité à la Charte constitutive d'Amiens, M. Chirac a mis en valeur les principes qui animent celle-ci : *« La distinction du syndicat et du politique, et le rôle spécifique de défense des revendications des travailleurs »*.

A propos de l'action actuelle de F.O. le maire de Paris a déclaré : *« Elle défend les travailleurs aujourd'hui. Elle ne leur promet pas un bonheur abstrait et illusoire, elle tente de faire aboutir leurs revendications les plus justifiées »*. Et, faisant l'éloge de M. André Bergeron, il a ajouté : *« Partenaire de l'Etat, vous êtes en dehors de l'Etat. Vous n'avez jamais eu la tentation de vous substituer au gouvernement »*.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Pour le premier semestre de l'exercice 1982-1983, la Générale Occidentale a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 13 585 234 000 F. Le bénéfice net après impôts et intérêts minoritaires s'est élevé à 99 751 000 F. Ce résultat a été atteint compte tenu de profits de change qui sont venus compenser les effets de la réorganisation et du redéploiement des activités de distribution alimentaire aux Etats-Unis (Grand Union).

Pour la même période les comptes non consolidés de la Générale Occidentale ont fait apparaître un résultat net de 38 127 000 F.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

CENTRAFRICAINE DES PALMIERS
Société d'État « CENTRAPALM »

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet de l'appel d'offres : Fourniture en neuf lots de véhicules et équipements pour le complexe agro-industriel de Palmiers à huile de BOSSONGO.

Financement : Conjointement par la BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) et le FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FAD).

Participation : Fournisseurs ressortissant des pays membres de la BAD et participant au FAD.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré :

– Auprès de CENTRAPALM.Immeuble D.D.C, aven. Boganda - B.P. 1355 - BANGUI - R.C.A.

– Auprès de SOCFINCOFRANCE, 41, avenue George-V - 75008 PARIS,

contre remise d'un chèque bancaire encaissable à Bangui de 20.000 F C.F.A. libellé au nom de « CENTRAPALM ».

LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST FIXÉE AU 28 FÉVRIER 1983.

(Publicité)



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

AVIS DE PRÉSÉLECTION INTERNATIONAL N° P 3300

La Compagnie des Phosphates de Gafsa se propose de lancer un appel d'offres pour l'exécution des opérations suivantes :

A. – Organisation et mise en place d'un système de gestion des stocks et de magasins.

B. – Formation des techniciens des ateliers centraux en moteurs Diesel et transmission hydraulique.

C. – Formation du personnel d'entretien et de dépannage des instruments et de la régulation des usines.

D. – Formation du personnel de conduite et d'entretien de la carrière de Kef Schfaier et de l'extension de celle-ci.

E. – Optimisation de l'exploitation des mines souterraines, des usines et de la gestion financière.

F. – Gestion administrative du personnel.

G. – Etude de la réhabilitation des anciennes usines, des recettes et des parcs d'homogénéisation du secteur est.

Dans ce but, la compagnie procédera à la présélection des soumissionnaires agréés pour participer à cet appel d'offres par la procédure suivante :

Les différents soumissionnaires doivent présenter avant le 28/2/83 un dossier incluant leurs références et le curriculum vitae de l'ensemble du personnel proposé pour lesdites opérations ainsi que leur acceptation des cahiers des charges qui pourront être retirés dès la parution de cet avis, contre le paiement de la somme de 100,000 D (cent dinars) auprès du service général de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sise au 9 de la rue du Royaume-d'Arabie-Séoudite, Tunis.

Les dossiers de soumissions rédigés en langue française, en six exemplaires, devront être adressés sous plis scellés au nom de Monsieur le Directeur des Achats de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, 2130 Metlaoui (Tunisie).

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention « ne pas ouvrir ».



ENERGIA SICAV

La SICAV Energia investit de préférence dans les valeurs liées à l'énergie, ainsi qu'à l'or et aux ressources naturelles. Elle a en outre comme règle de maintenir au moins 50 % de valeurs françaises dans son portefeuille.

Au 31 décembre 1982, son actif net s'établissait à 181.703.726,70 F et la valeur liquidative de l'action à 189,80 F *faisant ressortir une progression de* 5,8 % par rapport au 31 décembre 1981, compte tenu de la mise en paiement d'un dividende de 7,50 F le 2 avril 1982.

A la même date, la répartition de l'actif par secteurs était la suivante :

	%
– Energie	26,09
dont électricité-matériel électrique ... 12,61	
pétrole - gaz naturel ... 13,48	
– Or	26,65
– Métaux non ferreux	10,43
– Transports et ressources naturelles	8,61
– Bois et papier	6,45
– Chimie	1,77
– Obligations françaises *classiques ou à taux variable*-liquidités	20,00
Total	100,00

Voici quelles étaient les dix lignes les plus importantes du portefeuille :

- Emprunt 7 % 1973 ;
- C.N.E. 3 % ;
- Emprunt d'Etat 13,80 % octobre 1980 ;
- Atlantic Richfield ;
- Union Pacific ;
- Homestake Mining ;
- Burlington Northern ;
- Elf Aquitaine ;
- Newmont Mining ;
- Texas Utilities.

Au plan de la gestion, le mouvement entrepris au cours du troisième trimestre a été poursuivi, afin de placer le portefeuille d'ENERGIA dans la perspective d'une poursuite de la baisse des taux et d'une reprise économique aux Etats-Unis en 1983, tout en tenant compte de l'incertitude qui continue de régner sur l'évolution à court terme du prix du pétrole.

C'est ainsi que, sur le plan économique, les placements dans les métaux non ferreux et les transports ferroviaires et *ressources naturelles ont été renforcés*, tandis qu'était créé un secteur bois et papier.

Par contre, la part du secteur pétrole a été ramenée en dessous de 15 %, en concentrant les déplacements sur les « domestiques » américaines dont les cours anticipent déjà une baisse profonde du prix du brut.

Sur le plan géographique, les placements au Canada ont été sensiblement accrus, tandis qu'une position était constituée en Australie.

Enfin, les placements dans le secteur de l'or ont été portés de 15 % à près de 27 % de l'actif par un renforcement des lignes d'EMPRUNT 7 % 1973 et d'actions DRIEFONTEIN et VAAL REEFS.

SOURCE PERRIER

Le conseil d'administration de la Source Perrier S.A., réuni le 26 janvier 1983, a arrêté les comptes de l'exercice 1981-1982 clos le 30 septembre 1982.

Les comptes se soldent par un bénéfice net de 92 268 475 F contre 60 032 909 F pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée pour le mardi 22 mars 1983 au siège social à Vergèze la distribution d'un dividende de 9 F par action, soit 13,50 F compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor.

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE EN UNION SOVIÉTIQUE

M. François Cariès, président de la Banque de l'Union Européenne, a inauguré, le 21 janvier 1983 à Moscou, le bureau de représentation de cette banque en Union soviétique.

Il était accompagné d'une délégation de dirigeants d'une quinzaine de sociétés industrielles françaises dont quelques-unes des principales filiales du groupe Empain-Schneider.

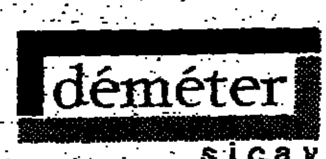
A cette occasion, M. Cariès a été reçu par M. Vladimir Talizine, vice-premier ministre, par les présidents de la Gosbank, de la Vneshtorgbank, de la B.I.I. et de la B.I.C.E., ainsi que par le vice-président du commerce extérieur et les responsables du Gosplan.

Un accord financier a été signé entre M. J.A. Ivanov, président de la Vneshtorgbank et le président de la B.U.E. Cet accord est destiné à favoriser le développement des relations commerciales entre l'Union soviétique et la France.

Les responsables soviétiques ont souligné le rôle que la Banque de l'Union Européenne et ses principaux clients ont joué depuis longtemps dans les échanges industriels entre l'U.R.S.S. et la France et exprimé l'espoir qu'il se renforcerait encore à l'avenir.

M. Cariès a indiqué à ses interlocuteurs et devant la télévision soviétique la volonté de la Banque de l'Union Européenne d'élargir son action au profit de sa clientèle et à l'avantage mutuel des deux pays.

Le bureau de la Banque de l'Union Européenne à Moscou est dirigé par M. Jean-Philippe Solvay, Trade Center : Krasnopresnenskaya Nab. 12, Kv 609, 123 100 Moscou.



sicav

Cette Sicav, constituée le 8 avril 1982 *et ouverte au public le 26 mai 1982*, s'est donné pour objectif d'offrir au public en général, aux sociétés industrielles et commerciales et aux investisseurs institutionnels, un placement à la fois rémunérateur disponible et ne présentant que de faibles risques de dépréciation.

Les actifs de Déméter sont toujours composés, à concurrence des trois quarts au moins, d'obligations françaises ; les investissements sont réalisés principalement en obligations à taux fixe dont l'échéance de remboursement est proche, en obligations à taux variables, *ainsi qu'en obligations optionnelles* ou indexées.

Le nombre d'actions en circulation, qui était de 2 300 à l'origine, soit un capital initial de 115 millions de francs, était de 8 106 au 31 décembre 1982, *représentant un actif de 443,4 millions de* francs.

Dans le même temps, la valeur liquidative de l'action est passée de 50 000 F le 8 avril à 50 919,35 F *le 25 mai, date d'ouverture* au public, et 54 708,30 F le 31 décembre 1982. A cette date, la part des revenus distribuables représentait 4 349,94 F par action.

Compte tenu des frais d'entrée (au maximum 0,30 %), l'évolution de la valeur de Déméter fait ressortir un taux annuel de rendement depuis l'ouverture au public, de 11,72 % en intérêt simple *et de 12,16 % en taux actuariel*. Avec la même base de calcul, la valeur liquidative au 24 janvier 1983, soit 55 625,70 F, fait ressortir des taux de 13,22 % et 13,70 %.

Dans sa séance du 12 janvier, le conseil d'administration de la société a pris acte de la démission de la société Soparind de son mandat d'administrateur ; à l'unanimité, le conseil a coopté en remplacement la société Sofaris.

Rappelons que les actions de la Sicav Déméter sont distribuées par la Banque Privée de Gestion Financière B.P.G.F., la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts BRED, la Banque Populaire du Nord, la Banque Martin Maurel et la Lloyds Bank International (France) Limited.



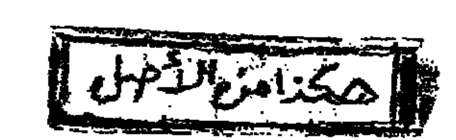
Aux termes d'un accord conclu entre Cedis et la société des automobiles Peugeot, et après consultation des comités d'entreprise respectifs, Cedis prend le contrôle à 94 % de la filiale Ravi de cette dernière.

Société de distribution, Ravi exploite.

- 24 supermarchés.
- 5 supérettes.
- 9 magasins spécialisés.

implantés principalement dans l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) et le territoire de Belfort, pour un total supérieur à 27 000 m² de surface de vente.

Elle réalise un chiffre d'affaires de l'ordre du milliard de francs T.T.C. avec un effectif d'environ 1 400 personnes.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Jeudi 27 janvier

Légère hausse le lingot à 110 000 francs

Poursuivant son mouvement de hausse amorcé la veille (les actions françaises ont alors progressé de 1,22 %), la Bourse de Paris a encore gagné 0,3 % jeudi et de nombreux titres ont enregistré des écarts sensibles.

Ainsi, la Générale de fonderie qui avait déjà progressé de 10 % la veille, récidive en s'adjugeant 10,6 %. Moteurs Leroy-Somer, Saulnes, Voléo et Jeumont lui emboitent le pas avec des hausses de 4 % à 5,5 %. Tandis qu'à l'inverse, Révillon perd 5 %, suivie de près par Bongrain, Eurafrance, Amrep et Saint-Louis avec des écarts en baisse de 3 % à 4 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or sont en progrès tandis que les valeurs pétrolières (Exxon, North Hydro et Pétrofina) perdent à nouveau du terrain.

A Londres, l'or est remonté à 493,50 dollars l'once (488,25 la veille) et le lingot s'est établi au record historique de 110 000 F. (+ 1.900 F) tandis que le napoléon baissait de 5 F., à 721 F.

Le dollar-titre est passé à 8,62 65 contre 8,45 46 F la veille.

Par ailleurs, la Chambre syndicale des agents de change vient de donner un certain nombre d'indications visant à réglementer le second marché qui doit être inauguré le 1er février prochain.

En ce qui concerne l'introduction des nouvelles valeurs, la société pourra mettre à la disposition du public 10 % de son capital le jour même de l'introduction ou les confier à un ou plusieurs intermédiaires financiers qui seront alors chargés de placer ces titres sur le marché en une ou plusieurs fois, voire de convenir un contrat de prise ferme.

Les opérations de contrepartie en bourse font également l'objet d'un certain nombre de précisions quant aux personnes habilitées à procéder ainsi et aux conditions d'ouverture du compte spécial de contrepartie.

NEW-YORK

Hausse sensible

Particulièrement tiraillé depuis plusieurs jours, Wall Street avait besoin d'entendre des propos encourageants. Ceux que vient de tenir M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, ont, pour un temps, les appréhensions du marché new-yorkais si l'on en croit l'évolution rapide des principaux indicateurs du Big Board.

Encore un peu hésitants la veille, les cours se sont vivement repris jeudi et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a engrangé 25,66 points pour se retrouver au niveau de 1 063,65 points, alors que le volume des échanges n'avait pas crû dans les mêmes proportions, avec un chiffre d'affaires de 88,12 millions d'actions contre 73,72 millions à la précédente séance.

M. Volcker, qui s'exprimait devant la commission mixte du Congrès américain, s'est employé à calmer les esprits à propos de la progression de la masse monétaire reflétée par les dernières statistiques du « Fed ». *« Je ne pense pas que ces augmentations déclenchent un processus inflationniste »*, a notamment déclaré le « patron » de la Réserve fédérale.

Il n'en fallait pas plus pour que les boursiers new-yorkais se reprennent à espérer une prochaine baisse des taux d'intérêt, même si M. Volcker a été particulièrement prudent sur ce chapitre en soulignant qu'à son avis, la baisse du taux d'escompte n'entraîne pas automatiquement une diminution des taux à court terme.

VALEURS	Cours du 26 janv.	Cours du 27 janv.
Alcoa	30 7/8	33 1/4
A.T.T.	63 3/8	69 7/8
Boeing	35 1/8	36 1/8
Chase Manhattan Bank	47 5/8	49
Du Pont de Nemours	37 3/8	38
Eastman Kodak	80 7/8	82 3/8
Exxon	29 5/8	29 3/4
Ford	37 7/8	39 3/4
General Electric	92 7/8	95
General Foods	37 7/8	39
General Motors	57 7/8	60 1/4
Goodyear	31 1/4	32 3/4
I.B.M.	95 1/8	97 3/4
I.T.T.	31 5/8	31 7/8
Mobil Oil	25 3/4	25 7/8
Pfizer	70	70
Schlumberger	45 1/8	45 3/4
Texaco	31 1/4	32 1/8
U.A.L. Inc.	33 1/4	33 7/8
Union Carbide	53 3/8	53 7/8
U.S. Steel	19 7/8	20 1/4
Westinghouse	42	43 1/2
Xerox Corp.	38 3/8	36 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

C.N.T. – La Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.) va lancer un emprunt de 100 millions de francs suisses sur le marché local, sur une durée de dix ans, le prix d'émission et le taux d'intérêt devant être fixés ultérieurement.

Selon l'Union de banques suisses (U.B.S.), qui annonce cette information à Zurich, la souscription publique à cet emprunt, assurée par un consortium de banques helvétiques, sera close le 2 février prochain à midi.

EUROPCAR. – Filiale à 100 % de la régie Renault, cette société va être représentée en République populaire de Chine, à partir du 15 février prochain, grâce à un accord en ce sens, conclu entre son partenaire américain, National Car Rental, et la société chinoise Zhenzing Economy and Trade Consulting Company. Cette opération, la première du genre pour un grand loueur international, permettra à Europcar d'assurer un service de locations à partir de Pékin, cette prestation étant ensuite progressivement étendue aux principales villes de Chine populaire.

MITSUI TRUST AND BANDKING. – Cette banque vient d'ouvrir des bureaux à Copenhague. Elle est ainsi le premier établissement financier japonais à s'implanter en Scandinavie. Dans l'immédiat, les objectifs de cette filiale seront limités ; elle n'aura aucune activité bancaire précise. Sorte d'antenne ou plutôt de poste d'observation, elle sera uniquement chargée de collecter des informations sur les budgets nationaux des pays d'Europe septentrionale et sur la situation des milieux d'affaires de ceux-ci.

La Mitsui Trust a, ces dernières années, prêté une série de sommes importantes aux différents États nordiques et à quelques-unes de leurs institutions publiques ou semi-publiques (commune de Bergen, Banque hypothécaire du royaume du Danemark, etc.).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	26 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	104,8	104,9
Valeurs étrangères	103,2	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 janv.	27 janv.
Indice général	103,6	104

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 janvier .... 12,1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 janv.	28 janv.
1 dollar (en yens)	237,90	236,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 JANVIER

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	109	120
Alcan Alum.	238	....
Algemeine Bank	989	989
Am. Petrofina	461	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	47	47
Bco Pop Espanol	76	76

Autres valeurs hors cote (extrait)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Océanic	45	25 10 o
Petrofigaz	379	....
Promotels	120	129 d
Ratier For. G.S.P.	....	....
Ronanto N.V.	588	596
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	92	92
Total C.F.N.	68 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 36	....

SICAV (extrait)

27/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	207 38	197 98
Unifoncier	541 55	516 99
Unigestion	479 64	457 89
Uni-Japon	741 55	707 92
Uniresto	1608 84	1555 94
Univar	11839 04	11839 04
Valorem	313 53	299 31
Valrail	115848 28	115732 55
Worms Investiss.	558 29	532 97

◆ : prix précédent

Le Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2189	2200	2190	2180
3030	C.N.E. 3 %	3025	3030	3045	3030
470	Agence Havas	479	490	487	490
420	Air Liquide	424	424	423	419 90
570	Facom	576	674	575	[illegible]
720	Fichet-bauche	715	715	716	[illegible]
375	Vallourec	93 80	94 80	94 80	93 10
49	V. Clicquot-P.	1130	1150	1150	1131
106	Viniprix	685	695	690	671
830	ELF-GABON	905	906	900	887
41	Amax Inc.	208 20	206	205 80	208
270	Amer. Express	548	589	580	575
44	Amer. Teleph.	579	586	597	590
735	Anglo Amer. C.	148	149	150	147
[illegible]	Hoechst Akt.	386	381 10	381 10	375
[illegible]	Imp. Chemical	47 50	47 90	47 90	47 90
[illegible]	Inco. Limited	103	104 30	103 50	102 10
[illegible]	IBM	820	833	833	833
[illegible]	Ito-Yokado	41 70	42 50	42 50	42
[illegible]	ITT	280	275 50	276	280
[illegible]	Matsushita	45	44 70	47	44 95
[illegible]	Merck	730	739	739	739
405	Ericsson	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	Exxon Corp.	255	250	250	249 20
320	Ford Motors	320	332	350	333 50
425	Free State	418	435	439	430
200	Gencor	200	201 80	201 80	199
225	Gén. Belgique	219 70	219	219	217 20
810	Gén. Electr.	813	815	814	815
510	Gen. Motors	501	502	501	512
75	Goldfields	69 50	71 75	71 80	71 80
205	Harmony	203	210	212	209
29	Hitachi	29 55	29 15	29 35	29 20
840	Siemens A.G.	845	850	850	840
120	Sony	127	125 20	125 70	123
163	T.D.K.	166	168 30	164 50	167
630	Unilever	626	628	628	....
505	Unit. Techn.	503	508	509	505
950	Vaal Reefs	924	955	955	936
495	West Deep	482	481	492	478
490	West Hold.	478 10	492 80	498	484
345	Xerox Corp.	334 80	334 80	334 80	330
3	Zambia Corp.	2 92	2 95	2 97	2 90

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 825	6 915	6 720	7 070
Allemagne (100 DM)	283 520	283 400	275	289
Belgique (100 F)	14 455	14 491	13 600	14 800
Pays Bas (100 fl.)	257 700	257 850	252	264
Danemark (100 krd)	80 860	80 620	77	83
Norvège (100 k)	96 070	96 670	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 584	10 615	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 140	8 210	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 922	4 923	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 120	346 200	337	355
Suède (100 krs)	92 780	92 970	90	96
Autriche (100 sch)	40 400	40 335	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 336	5 350	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 290	7 390	5 800	6 800
Canada ($ can 1)	5 528	5 592	5 430	5 700
Japon (100 yens)	2 912	2 916	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	108100	110000
Or fin (en lingot)	108100	110000
Pièce française (20 fr)	726	721
Pièce française (10 fr)	414	414
Pièce suisse (20 fr)	711	711
Pièce latine (20 fr)	695	699
Souverain	834	849
Pièce de 20 dollars	3805	3815
Pièce de 10 dollars	1850	1850
Pièce de 5 dollars	952 50	1000
Pièce de 50 pesos	4300	4350
Pièce de 10 florins	700	696



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

Mort de Louis de Funès

L'acteur Louis de Funès est mort le 27 janvier, à Nantes, des suites d'un accident cardiaque. Il était âgé de soixante-huit ans.

La tactique du gendarme

Vers la fin des années 40, on commença à remarquer, dans les films français, un petit homme brun, au nez saillant – sous lequel allait pousser une moustache, – un petit homme vif, à l'œil ardent, dont les grimaces ressemblaient à des sourires et les sourires à des grimaces.

Il apparaissait pour une scène ou deux, simple silhouette, personnage pittoresque d'épicier, de domestique, etc, faisait trois petits tours comme une marionnette, et puis c'était fini. Il était alors plus un figurant qu'un de ces « seconds rôles » dont notre cinéma était riche en ce temps-là et sur lesquels certains acteurs bâtirent toute leur carrière. Ce petit homme, on ne savait pas qui c'était, mais, à force de le voir surgir un peu partout, on finit par chercher son nom et à le retenir. Il s'appelait Louis de Funès, un nom qui bien plus tard, auprès du grand public, allait connaître une immense célébrité.

Cela a l'air d'une blague, mais ce comédien français, né à Courbevoie le 31 juillet 1914 – non, ce n'est pas lui qui a déclenché la première guerre mondiale – est le fils d'un noble de Séville, ancien avocat devenu modeste diamantaire en France : Carlos Luis de Funès de Galarza.

Avec sa particule et son air espagnol, le jeune Louis de Funès, obligé de gagner sa vie, travaille chez un fourreur, un carrossier, un dessinateur industriel, rongeant son frein, car il a envie d'être acteur. Il a appris le piano et la photographie. Il se retrouve pianiste dans une boîte de Pigalle au début de la seconde guerre mondiale. Sa petite taille – un mètre soixante-quatre – et sa maigreur lui avaient valu d'être réformé à l'âge du service militaire.

Le pianiste s'inscrit au cours Simon, institution où se formèrent pas mal d'acteurs et d'actrices promis au succès. On ne le prend pas au sérieux et, pourtant, il veut être comique. Il n'insiste pas, mais, pendant ce bref intermède, dans son métier de pianiste, il a fait la connaissance de candidats comédiens : Robert Dhéry et sa femme Colette Brosset, Daniel Gélin. C'est à celui-ci qu'il doit d'entrer finalement au cinéma par la petite porte de la figuration. Son premier film en 1945 est *la Tentation de Barbizon*, de Jean Stelli.

Commencent alors ces fameuses années d'apprentissage et de vaches maigres, où de Funès court le cachet, accumule les petits rôles et affirme sa présence par un air bravache, une courbette, un froncement de sourcils, des gestes nerveux, une élocution un peu bredouillante. Et, après être passé chez Pierre Billon, Maurice Labro, Yves Ciampi, Marcel Blistène, Jean Laviron et quelques autres, il attire l'attention de Sacha Guitry, qui lui fait tourner, en 1951, *la Poison*, et, en 1952, *Je l'ai été trois fois* et *la Vie d'un honnête homme*. Cette année-là, de Funès joue au théâtre une revue saugrenue de Robert Dhéry, *Ah ! les belles bacchantes*, qui deviendra un film réalisé par Jean Loubignac.

Nous sommes en 1954 : la filmographie de de Funès est déjà abondamment fournie. Dans *Papa, maman, la bonne et moi*, Jean-Paul le Chanois en fait M. Calomel, le voisin de Robert Lamoureux et de sa famille. Le personnage reparaît dans la suite, *Papa, maman, ma femme et moi*. Après *Courte tête*, comédie de Norbert Carbonnaux, de Funès se distingue grâce à Autant-Lara dans le rôle de l'épicier rapace, trafiquant du marché noir (*la Traversée de Paris*). Il rencontre dans ce film Gabin et Bourvil, qu'il retrouvera par la suite.

En 1957, Louis de Funès décroche son premier grand rôle dans *Comme un cheveu sur la soupe*, de Maurice Regamey, et devient le personnage principal – un braconnier farceur – de *Ni vu ni connu*, d'Yves Robert. Cette fois, ça y est. Le public marche, les critiques commencent à s'intéresser au phénomène. Mais de Funès piétine encore un peu avant de rencontrer, en 1963, celui qui va en faire une vedette : Jean Girault. *Pouic Pouic* et *Faites sauter la banque*, comédies-vaudevilles à quiproquos et gags burlesques dans une tradition très française, consacrent, à quarante-neuf ans, un personnage perpétuellement survolté, râleur, provoquant des situations, qui lui retombent en catastrophe sur les épaules et qui déchaînent le rir

Jean Girault, qui n'était pas un grand réalisateur, a créé ce qu'il faut bien appeler le mythe de Funès. L'acteur est devenu l'amuseur numéro un, l'atrabilaire aux cris hilarants et, parallèlement à la série des *Fantômas*, d'André Hunebelle, où il est le commissaire Juve, poursuivant Jean Marais, il entame celle du *Gendarme de Saint-Tropez*, qui fera sa gloire. Le brigadier Cruchot apparaît comme un phénomène sociologique. Les films de Jean Girault attirent les foules, rapportent beaucoup d'argent. De Funès triomphe dans l'agitation déchaînée.

Oscar, tourné par Edouard Molinaro en 1967, d'après la pièce de Claude Magnier, lui permet un numéro éblouissant. Mais, entre-temps, de Funès a rencontré l'autre réalisateur qui donnera une sorte de perfection à son mythe dans des films à budget important, très soignés techniquement, très drôles : Gérard Oury.

De Jean Anouilh à Claude Zidi

C'est d'abord *le Corniaud* (1965) avec Bourvil. Le tandem remporte un tel succès qu'Oury le reconstitue dans *la Grande Vadrouille* (1966), premier grand film comique sur la période de l'occupation. De Funès ne tourne plus que deux ou trois films par an, mais, outre la série du « Gendarme », il est la vedette de Gérard Oury : *la Folie des grandeurs*, *les Aventures de Rabbi Jacob*. En 1975, il joue au théâtre dans *la Valse des toréadors*, de Jean Anouilh. Un grave accident cardiaque le force au repos, puis ralentit ses activités. Il reparaît vieilli, un peu essoufflé, obligé de ménager ses effets dans *l'Aile ou la cuisse*, de Claude Zidi, avec Coluche.

La Zizanie, également de Zidi, n'est pas une réussite. De Funès sent peu à peu qu'il n'est plus lui-même. Il vit à l'écran sur ses réserves. Au contraire de Fernandel et de Bourvil, il n'aura jamais tourné un rôle dramatique. Mais, en 1980, *l'Avare*, de Jean Girault, lui permet une curieuse incursion dans le domaine de la culture classique. Il finira sa carrière cinématographique avec ce même réalisateur (qui meurt en juillet 1982, quelques mois avant lui). Ni *la Soupe aux choux* ni *le Gendarme et les gendarmettes*, dernier avatar de Cruchot, ne valent ses anciens succès. On aurait dit qu'il se forçait pour faire rire. Derrière ses ultimes colères, il y avait quelque chose de triste, un pressentiment peut-être, de la fin.

JACQUES SICLIER.

M. COT : « Il faut renouveler le « projet socialiste »

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération, estime, dans un entretien publié vendredi 28 janvier par *le Nouvel Observateur*, que « *le projet socialiste s'essouffle* » et qu'il faut « *le renouveler* ». M. Cot qui, au sein du P.S., est l'un des animateurs de la mouvance « rocardienne », ajoute : « *L'austérité n'est pas une politique en soi. Je décèle une certaine volupté dans le tour de vis, qui me paraît camoufler assez mal l'absence d'une vraie relance de la politique socialiste. Les mouvements de menton churchilliens ou mendésiens, comme on voudra, ne sauraient constituer une réponse aux défis de l'heure. Il est grand temps que nous prenions en charge ces défis, en tant que socialistes, si nous ne voulons pas sombrer dans l'échec qu'ont connu presque toutes les social-démocraties européennes, avec la faillite de l'Etat-Providence. La vérité est que celui-ci vit aujourd'hui au-dessus de ses moyens.* »

Indiquant qu'il souhaite « *adapter* » le socialisme, M. Cot précise : « *Prenons le problème de la protection sociale. Il est clair que le budget social de la nation ne peut continuer à augmenter : les dépenses médicales s'accroissent alors que les recettes baissent, du fait de la crise. Face à cela, la gauche a le choix entre deux solutions. Première solution : gérer la dégradation du système de protection sociale. C'est ce que Pierre Bérégovoy fait en ce moment, avec grand courage. Si on s'en tient là, cette politique nécessaire risque d'aboutir à un recul social sévère, presque aveugle. Seconde solution : remettre en chantier les fondements du système. Je suis convaincu que nous ne pourrons pas faire l'économie d'une réorganisation de l'assurance sociale dans ce pays.* »

La France décide d'expulser quatre des personnes arrêtées au domicile de M. Ben Bella

Un arrêté d'expulsion a été pris, dans la soirée du jeudi 27 janvier, par les autorités françaises, à l'encontre de quatre des cinq personnes de nationalité algérienne, interpellées mardi 25 janvier, au domicile de l'ancien président algérien, M. Ahmed Ben Bella, à Montmorency (Val-d'Oise), où un stock d'armes avait été découvert par les policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.). Ces quatre personnes, MM. Mustapha Hachem, vingt-six ans, Lounis Mekbouc, vingt-trois ans, Mohamed Keltoumi, trente ans, et Mohamed Yadi, cinquante-quatre ans, ont été conduites, jeudi dans la soirée, à l'aéroport de Roissy et confiées à la police de l'air et des frontières chargée de procéder à cette expulsion.

Dans l'immédiat, la mesure décidée par les autorités françaises n'a pu être appliquée et les quatre hommes, qui, selon des informations officieuses, avaient opté pour un départ vers la Suisse, se trouvaient toujours à l'aéroport de Roissy vendredi matin 28 janvier.

Il semble, en effet, que les autorités suisses n'aient pas encore donné leur accord à l'entrée des quatre hommes. Au département fédéral de justice et police, on déclarait, jeudi soir, tout ignorer de cette affaire. Selon le porte-parole du département, aucune entrée ne peut être refusée tant que la personne visée ne s'est pas présentée à la frontière.

Le cinquième homme interpellé à Montmorency, M. Youssef Hachem, vingt-cinq ans, garde du corps de M. Ben Bella, recherché par la police pour une attaque à main armée commise au mois de juin 1981 à Précy-sur-Oise contre la société le Béton S.A. (*le Monde* des 27 et 28 janvier), a été déféré, dans la soirée de jeudi, devant un juge d'instruction de Senlis, qui l'a inculpé et placé sous mandat de dépôt.

M. Ben Bella, qui séjourne actuellement en Suisse, a multiplié les déclarations, jeudi 27 janvier, pour dénoncer ce qu'il appelle : « *la vaste opération d'amalgame politique montée par les autorités françaises* » contre lui et « *le déni de justice* » envers les personnes expulsées qui, selon lui, étaient « *des personnes de passage chez lui qui n'avaient rien à voir avec ce qui se passait dans la villa* ». On notera simplement, à cet égard, qu'une des personnes en cours d'expulsion, M. Mustapha Hachem, frère de Youssef Hachem, et lui aussi garde du corps de M. Ben Bella, a été condamné, au mois de mars 1982, à quatre ans de prison pour meurtre, qu'il a été libéré le 8 août avant de comparaître, le 17 janvier 1983, devant le tribunal pour une autre affaire de hold-up, où il bénéficia d'un non-lieu. Lors de ce dernier procès, M. Ben Bella avait adressé une attestation au tribunal pour indiquer que M. Mustapha Hachem faisait partie de son secrétariat particulier et qu'il se montrait satisfait de ses services.

SUPPRESSION D'UNE SÉQUENCE CONCERNANT LE MAROC SUR ANTENNE 2

Le reportage sur les prisons marocaines prévu dans le nouveau magazine d'Antenne 2 consacré aux droits de l'homme « Résistances » a été reporté à une date ultérieure. Deux prisonniers y parlaient des conditions de détention dans les geôles marocaines. La diffusion de ce document a été jugé inopportune au moment du voyage de M. Mitterrand dans le royaume chérifien.

Pierre Lescure, directeur de l'information d'Antenne 2, a, avant le générique de l'émission, annoncé que la séquence serait prévue dans le prochain sommaire si la situation des prisonniers marocains n'avait pas été modifiée d'ici là.

(Lire page 18.)

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1983 a été tiré à 514 144 exemplaires.

LA SITUATION EN CORSE

Le F.L.N.C. s'affirme prêt à reprendre sa « lutte » sur le continent

Correspondance

Ajaccio. – *Le Front de libération nationale de la Corse a réuni quatre journalistes, dans la nuit du 27 au 28 janvier, dans la région ajaccienne en vue de faire le point de la situation au cours d'une conférence de presse. L'organisation clandestine a souligné qu'elle ne veut pas l'indépendance de la Corse contre la France, mais avec la France, tout en rappelant qu'elle poursuit sa lutte armée en Corse et qu'elee est prête à la reprendre sur le continent. C'est, semble-t-il, la première fois que le F.L.N.C. préconise une sorte d'indépendance dans l'interdépendance.*

Trois semaines après sa dissolution prononcée par le conseil des ministres, alors que le nombre des attentats commis en Corse depuis l'installation du commissaire Broussard est en nette régression, l'organisation clandestine a entendu marquer que, dissoute ou non, elle n'en existe pas moins. Elle a dénoncé la présence de M. Broussard et de son « *dispositif de répression* », rappelant que, aujourd'hui, pas plus qu'avant le 10 mai, celle-ci n'est pas la solution, affirmant qu'on s'efforce d'infiltrer et de manipuler le F.N.L.C. afin de précipiter les militants dans un piège qui les conduirait à commettre des actes irresponsables.

Les grands principes auxquels le F.N.L.C. se réfère depuis sa création ont été réaffirmés : reconnaissance des droits nationaux du peuple corse, départ de la légion étrangère et des forces d'occupation, priorité à la langue et à la culture corses, corsisation des emplois, etc. Le F.L.N.C. avance aussi une revendication nouvelle : la dissolution de l'assemblée de Corse, qui est « *dominée par les clans* ». Cette assemblée a été élue le 8 août à la proportionnelle dans des conditions de régularité reconnues de chacun. Le F.N.L.C. avait appelé à l'abstention, mais le mot d'ordre n'avait guère été suivi.

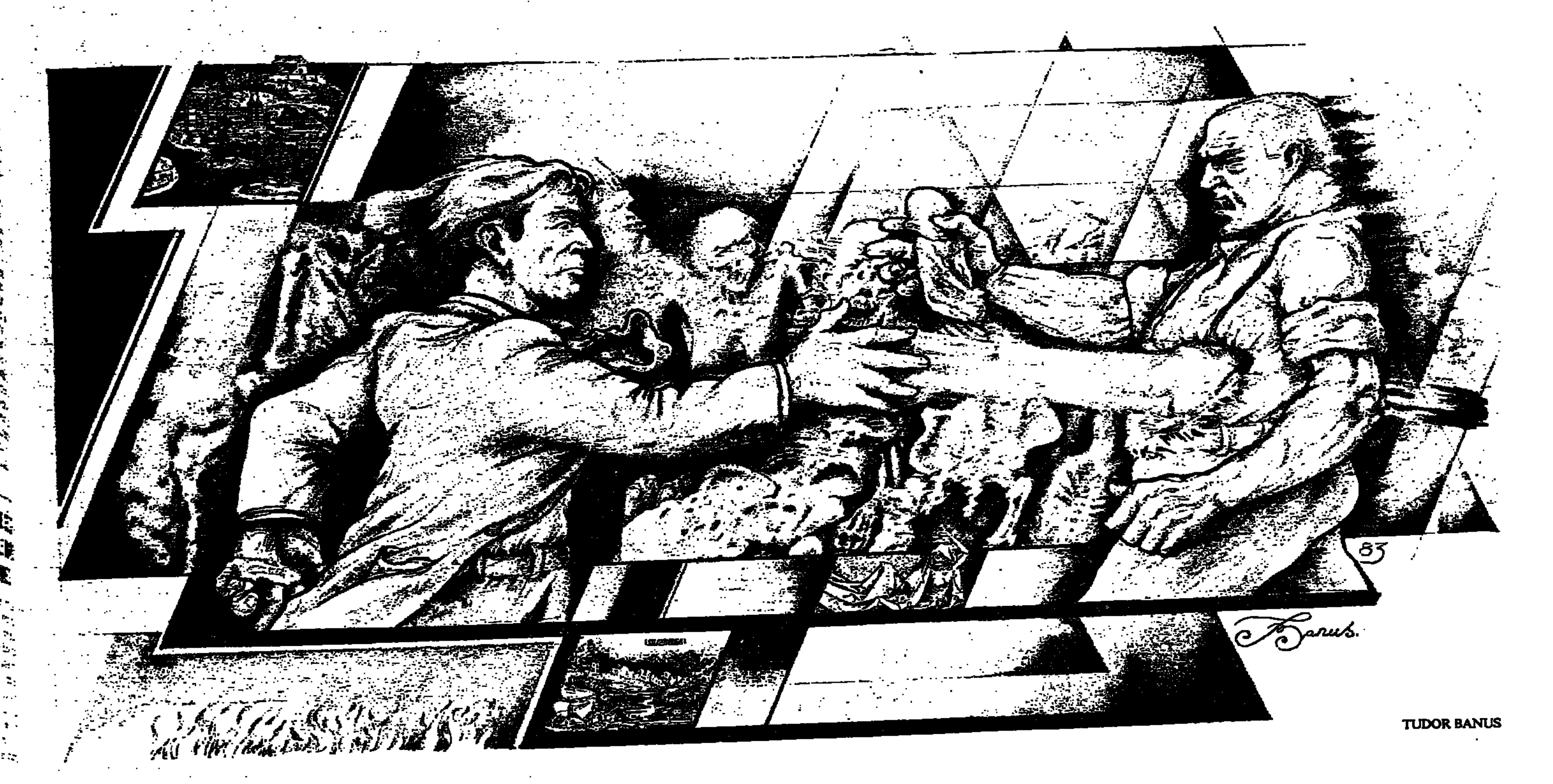
Les suites de l'attentat contre le docteur Lafay

D'autre part, MM. François Leonelli et Ange Delfini ont été libérés, jeudi 27 janvier, sur ordonnance de M. Gérard Pancrazi, juge d'instruction à Bastia. Les deux hommes, qui sont inculpés de tentative d'extorsion de fonds, étaient détenus depuis le 6 janvier. Leur arrestation avait eu lieu après que le docteur Jean-Paul Lafay, vétérinaire à Corte, eut été l'objet d'une tentative d'assassinat. Au tribunal de Bastia, on précise que « *des éléments nouveaux intervenus la semaine dernière et au début de cette semaine* » sont à l'origine de ces deux libérations.

Dans le cours de l'enquête sur cette tentative d'assassinat, deux militants nationalistes corses, dont les identités n'ont pas été révélées, ont été interpellés jeudi à Corte. Les deux militants, dont l'un se présente aux prochaines élections municipales sur une liste des Comités nationalistes corses (C.C.N.), devaient être transférés à Bastia.

A B C D E F G

Le Monde
DIMANCHE



TUDOR BANUS

Enquête sur le meurtre de Theodor-Erich von Furtenbach qui se disait nazi

Un meurtre au nom de l'histoire ? Karl Köchl, trente-cinq ans, reporter à la télévision autrichienne, a tué l'automne dernier à Salzbourg Theodor-Erich von Furtenbach qui se vantait d'avoir massacré des juifs et se disait prêt à recommencer. Alexandre Szombati raconte son enquête sur le meurtrier et la victime. Et Salzbourg.

LE 30 septembre 1982, peu avant minuit, à la réception de l'hôtel Blaue Gans *(L'Oie Bleue)*, à Salzbourg, Theodor von Furtenbach, mari de l'hôtelière, s'écroulait, une balle dans le ventre. Elle avait été tirée par un client viennois de trente-cinq ans, Karl Köchl, reporter à la télévision autrichienne. Von Furtenbach mourut le lendemain à l'hôpital.

Selon les témoins – le portier de nuit et sa fiancée, ainsi qu'un ancien acteur, – le meurtre avait été la conclusion d'une violente discussion politique. Von Furtenbach, assurent-ils, avait prétendu justifier le massacre des juifs pendant la guerre et s'était vanté d'y avoir participé. Il ne le regrettait nullement et assurait que, s'il en avait la possibilité, il recommencerait. Comme dans le passé, il ne ferait pas de quartier : il tuerait femmes, enfants, jeunes et vieux, sans exception.

Toujours selon les témoins, le journaliste s'efforçait de le calmer. Peine perdue. A la fin, perdant patience, il l'avertit qu'il ne pouvait tolérer de tels propos et qu'il était grand temps de changer de sujet. Von Furtenbach n'en fit rien. Bien au contraire. Karl Köchl dit alors que si son interlocuteur continuait à débiter pareilles monstruosités, il avait de quoi le faire taire : depuis longtemps il portait sur lui un revolver chargé.

Von Furtenbach rétorqua que personne ne pouvait l'intimider. Il avait été parachutiste et avait montré son courage sur tous les fronts de la dernière guerre. Les coups durs, il en avait vu d'autres. Et il reprit le récit de ses sanglants exploits.

Köchl sortit de sa ceinture un pistolet Smith and Wesson 38 spécial et, presque à bout portant, lui tira une balle dans le ventre. Köchl déposa l'arme sur le comptoir et dit au portier de nuit d'avertir la police. Il attendit calmement son arrivée et se laissa emmener sans résistance.

Au moment de la discussion, les cinq personnes présentes étaient passablement éméchées. Pourquoi buvaient-elles à la réception de l'hôtel, petite pièce exiguë et inconfortable ? Parce que, expliqua le gérant principal de *L'Oie Bleue*, Adolf Jüstel, il avait interdit une fois pour toutes l'entrée du restaurant à von Furtenbach. Quand il avait bu, celui-ci cherchait querelle aux clients. Il avait dû en répondre plusieurs fois devant les tribunaux.

Jüstel avait d'ailleurs intenté un procès à Mme Elfriede von Furtenbach, la partenaire en titre de la victime, pour obtenir la rupture de leur contrat en arguant que ces scènes répétées nuisaient à la réputation de l'établissement.

Telles sont les informations qui ont été publiées sur le meurtre de Theodor-Erich von Furtenbach par Karl Köchl. Sans échos : la presse autrichienne n'a pas fait grand bruit autour de l'affaire.

Restait à cerner de plus près la personnalité des protagonistes de ce drame où l'histoire a joué apparemment un rôle essentiel.

Le meurtrier : timide et discipliné

Qui est Karl Köchl ? J'ai commencé mes recherches par la rédaction scientifique de la télévision autrichienne, à Vienne, à laquelle il appartenait. Ses confrères sont unanimes. Lorsqu'ils avaient appris la nouvelle, ils avaient cru à une erreur. Un meurtrier, ce garçon frêle, doux, à la voix fragile, à la démarche discrète, habillé avec soin et terriblement discipliné dans son travail ? D'excellente famille au demeurant : un de ses ancêtres directs, le chevalier Ludwig Köchel, éminent juriste et musicologue (1800-1877) avait établi le premier répertoire complet des œuvres de Mozart.

On savait qu'il portait un pistolet, ce qui n'est pas habituel pour un journaliste. Mais la police lui avait délivré un port d'armes. Il avait en effet reçu des menaces à la suite de ses enquêtes pour une émission de défense des consommateurs « Horizonte ».

Sans concession dans son travail, il était en même temps totalement incapable de s'opposer à ses supérieurs. On pouvait couper, transformer ou censurer ses émissions. Il l'acceptait sans broncher. Aux reproches de ses confrères, il répondait par un sourire désarmé. *« C'est un homme totalement dépourvu d'agressivité »*, assurent tous ses camarades.

Deux visites en Israël

Alors pourquoi cette brusque colère ? Un élément de réponse : sa sympathie pour Israël.

Köchl avait appris qu'une maladie de peau, le psoriasis, pouvait être guérie par l'action des rayons ultra-violets et de l'eau de la mer Morte.Il se fit charger d'un documentaire sur ce sujet et se rendit deux fois en Israël pour les repérages. Ces visites l'avaient profondément marqué. Avec sa conscience habituelle, il avait étudié et la question d'Israël et celle du peuple juif. Il invitait chez lui des personnalités juives, veillant à servir à ceux qui le souhaitaient des plats cachères, et les interrogeait longuement.

Le documentaire devait être tourné au cours de l'hiver. Il devait déborder largement le propos initial : le psoriasis. En attendant, Köchl continua de produire de courtes séquences pour le journal télévisé du soir. En juin, alors qu'il rendait compte du symposium du prix Nobel à Lindau, près du Bodensee, il s'effondra pendant un tournage. Méningite. Rétabli début septembre, il reprit son travail. Il refusait tout alcool, incompatible avec les médicaments qu'il absorbait. On l'envoya à Salzbourg, pour une séquence sur la défense de l'environnement. Il n'avait jamais dit non à ses supérieurs. Malgré son peu d'enthousiasme, il partit.

A ce point de notre conversation entra dans la salle de rédaction Alexander Guèse, directeur du service « science et enseignement » de la télévision. C'est aussi le Grand Maître de la maçonnerie autrichienne. Le 25 juin 1982, il avait été l'objet d'un attentat à la bombe qui manqua son but. Les auteurs ? Des néonazis, comme on en compte, selon la police, vingt mille en Autriche. A la même époque, et de la même façon, on avait tenté de tuer Simon Wiesenthal, le célèbre chasseur de criminels de guerre nazis, dont les bureaux se trouvent à Vienne.

ALEXANDRE SZOMBATI.

(Lire la suite page IV.)

LIRE

COURRIER



ACTUELLES

Vertige

« Jamais on ne vit en présence des masses pareilles. [...] Ce n'est plus par mille, ni par centaines de mille que se comptent les combattants, mais par millions et par dizaines de millions ! [...] On n'arrive pas à comprendre comment les hommes [...] avec leur civilisation raffinée, leurs aspirations vers le progrès, leur marche prodigieuse en avant dans le domaine intellectuel et scientifique, ont pu se laisser acculer à un état de choses aussi lamentable. [...]

» Les peuples, pris de vertige, enfouissent chaque année plusieurs milliards dans un gouffre sans fond, en fabrication de machines de guerre qui, l'année suivante, sont jetées au rebut, sans le moindre profit, sans le moindre effet utile pour l'humanité. Tout cet argent, tout ce travail immense reste complètement improductif, et tout est constamment à recommencer ; c'est un véritable tonneau des Danaïdes. Il est impossible, si cela continue, que toute fortune publique n'y sombre, et que chaque nation n'arrive à son tour à la banqueroute et à la guerre sociale. L'heure sonnera donc successivement pour chaque peuple où il faudra choisir entre la banqueroute et l'anarchie d'un côté, et la guerre étrangère de l'autre. C'est un dilemme dont il est impossible de sortir. »

Ainsi parlait un militaire. Dans une brochure parue en 1893 : Ce que nous réserve la prochaine guerre, *signée commandant X... (en fait, le commandant Parreau), vingt et un ans avant 1914, quarante-six ans avant 1939. Et quatre-vingt-dix ans avant notre engageante année 1983.*

JEAN GUICHARD-MEILI.

Afghans

Une réponse à la « Lettre à un ami afghan » du docteur Patrick Davous :

Au milieu des belles pensées que vous évoquez (dans *le Monde Dimanche* du 16 janvier), une phrase affreuse : *« Je ne peux rien pour toi, je suis si loin »*, dites-vous à votre ami afghan.

Les rois mages dont vous parlez venaient pourtant eux aussi *de loin*. Ils sont parmi les premiers témoins de l'homme universel.

Nous ne pouvons rien ? Le modjahed qui, lui aussi, s'est levé et a quitté son village pour défendre son honneur, sa foi et sa liberté ne peut à lui seul rien non plus. Avec son fusil dérisoire et sans chaussures, que peut-il faire pour son peuple ? Si pourtant il ne se lève pas, c'est un lâche. Mais il n'hésite pas, il ne réfléchit pas, il est debout, et l'histoire surprise hésite sur le cours à prendre.

Non, ne disons pas que nous ne pouvons rien pour nos amis afghans. Levons-nous. Ne les trahissons pas. Rappelons inlassablement à nos dirigeants que les Afghans et leur résistance ont du prix à nos yeux. Qu'ils valent bien un peu de gaz et de confort. Et qu'en aucun cas ils ne peuvent être sacrifiés sur l'autel de la détente.

Levons-nous et apportons-leur l'aide qui est à notre portée. C'est à ce prix que l'étoile de l'espérance et de la paix pourra rebriller en Afghanistan.

E. GILLE,
Amitié franco-afghane (AFRANE).
B.P. 260, 75524 Paris Cedex 11.

Culture populaire

J'ai assisté, le 14 janvier, à une matinée scolaire, au Centre culturel de Chelles. Pièce interprétée : *les Femmes savantes*, comédiens pour la plupart excellents.

Pourtant, peu d'attention de la part des enfants et des adolescents ; âge très variable, de onze à dix-huit ans. Condition d'audition, par conséquent, très défavorable par suite de la trop grande concentration d'élèves. Malgré l'intervention d'un professeur, avant la pièce, et recommandant un minimum d'attention. Parmi les élèves, un désintérêt total de la moitié d'entre eux, dès le début : bavardages, gesticulations ; quelques-uns, comble de désintérêt, écouteurs sur les oreilles (réflexions entendues : *« Qu'est-ce que tu écoutes ? — Copacabana — Mets moins fort, on entend la musique »* ; d'autres, cigarette allumée... (pompiers impuissants à intervenir, ne voulant pas perturber, à juste raison, un spectacle déjà bruyant).

Questions à poser : texte trop difficile ? Vocabulaire désuet ? Habitude du comique exclusif de gestes (certaines réactions de ce public montraient que le texte était peu suivi ; que seule une bousculade déclenchait le rire, que seul un baiser attirait les sifflets...).

Responsabilités : les élèves ? les profs ? Est-ce là une promotion de la culture, de futurs spectateurs gagnés au théâtre ?

Bref, si *l'École des femmes* ne m'a rien appris de nouveau, j'ai toujours, à l'occasion de ces séances, un vaste terrain d'observation de la jeunesse et une admiration grandissante pour les acteurs.

De retour, chez moi, juste avant les informations de 19 heures sur France-Inter : *« C'était super, salut les potes »*....

Allez, tchao, les mecs...

M. PERBAL
(Aulnoy).

Entraide

Je vous écris à la suite de la lettre de M. Robert Auclaire — très intéressante mais exagérée dans sa conclusion sur le totalitarisme — parue dans *le Monde Dimanche* du 2 janvier.

C'est à propos d'un « travailleur immigré montrant un papier qu'il ne sait pas déchiffrer ». Il y a deux semaines, en milieu d'après-midi, je revenais de l'université quand je fus arrêté aimablement par un homme. Cet *« étranger ton voisin »*, comme le chante Henri Tachan, me demandait de lui remplir des papiers, près du bâtiment de la sécurité sociale du dix-neuvième arrondissement.

Profitant de cette rencontre (quoique « étranger » (1) moi-même), nous nous sommes mis à parler de son arrivée en France en 1969, de sa femme enceinte, de son travail dans un restaurant jusque tard dans la nuit, de la poursuite des cours d'alphabétisation en journée...

Mais je fus un peu gêné de l'entendre me remercier à plusieurs reprises alors qu'un acte pareil, ce petit coup de main (ou de plume !) me paraît la chose la plus normale qui soit. Je perçus au fil des minutes l'embarras qu'il éprouvait — certainement quotidiennement — dans cette demande. Et les difficultés qu'il devait avoir pour accrocher des gens qui daigneraient l'aider. Quand nous nous quittâmes, il redoubla de remerciements, d'excuses, de sourires.

Qu'est-ce que cela veut dire ? *Simple politesse* — que les gens accentuent ou non ? Reconnaissance d'un fait rare ? Embarras véritable traduisant la gêne de certains demandeurs ? Je ne sais. Mais la solidarité avec les immigrés commence par une attention soutenue pour tous les problèmes quotidiens qui empoisonnent leur vie, malgré l'amélioration de la législation et les mesures concernant la formation, par exemple.

Mais surtout, transformer ce soutien — souvent à sens unique — en véritable dialogue interculturel, base d'échanges plus approfondis et réels : c'est la condition d'une cohabitation non tronquée.

C'est vrai, il était pressé. Mais une fois entré à la maison, j'eus la (mauvaise) *conscience qui* titilla : pourquoi ne pas l'avoir invité ici à boire un pot, alors qu'ils le font si bien, si spontanément, quand ils sont dans leur pays ?

PHILIP AIDAN
(Paris).

(1) De nationalité, mais de culture judéo-française.

Culture et revolver

Votre collaborateur, M. Michel Pichot, commence son article page VI de votre journal du 16 janvier par la fameuse citation : *« Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver »*, qu'il attribue à Goebbels. Certes on ne prête qu'aux riches. Cette citation, je l'ai déjà vu attribuer à Hitler, Himmler et Goering, et on peut dire *« si non e vero, e ben trovato »*.

Cependant, si la formule caractérise bien le régime nazi, elle n'a pas été lancée par un de ses chefs. Elle est tirée d'une pièce de théâtre ou d'un film du début du régime nazi, où elle a été prononcée par le héros.

Autant que je me souvienne, l'auteur de la pièce ou du film est un certain Hans Johst qui était chef de la Reichsloltur kammer ou Reichschrifttum kammer, en un mot le führer des écrivains nazis et le héros de la pièce ou du film était le souteneur Horst Wessel ou son image.

B. EDLINGER
(Paris).

Romanche

Mes sourcils de vieux déambulateur de l'Engadine se sont froncés à la lecture de la lettre de votre lecteur, M. Raymond Müller (*le Monde* daté 9-10 janvier 1983). Les quelque cinquante mille Romanches des Grisons ne parlent *nullement* le français *mais* une langue sœur, fille du latin, c'est-à-dire romane, comme l'italien, l'espagnol... le roumain. Notons que c'est en Suisse romande qu'est parlé le français. Romanche, roman, romand, roumain, les confusions vont de soi. Je porterai enfin à votre connaissance que, triomphe de la romanité face à la pomme de terre germanique, j'ai mangé, à Coire, des nouilles parmi les meilleures de ma connaissance. Si vous jugez que ces quelques mots peuvent éclairer vos lecteurs...

N.B. — Coire est en romanche Cuoira, et rue se dit strada ou encore giassa.

LAURENT COHEN
(Paris).

Toutou tout

Je suis pleinement d'accord avec la conclusion de la lettre de Mme Masson (*le Monde Dimanche* du 9 janvier). Il est inconcevable que des parents amènent dans les parcs publics, lieux destinés aux ébats et soulagements des chiens, des enfants auxquels un dressage convenable n'a pas appris à maîtriser leurs pulsions. L'excès de tendresse auquel ces petits monstres sont capables de se livrer meurtrit profondément les créatures si sensibles et fragiles que sont les chiens. Si ceux-ci font alors usage de leurs crocs, c'est une réaction de légitime *défense devant la violence* affective et physique qu'ils subissent ainsi. Pour les parents, la conséquence est claire : un enfant mal dressé ne doit être conduit dans les parcs et jardins publics qu'à la condition d'être tenu en laisse.

Je peux *témoigner également* de l'exquise urbanité des chiens citadins de mon voisinage : ils ne manquent jamais de me saluer bruyamment lorsque je passe dans la rue à pied ou à bicyclette, de laisser leur carte de visite lorsqu'ils passent sur le trottoir devant chez moi. Bien que père de famille, je ne partage pas l'inquiétude de bien des parents devant l'alliance chiens-enfants contre l'autorité despotique des adultes. Grâce au haut niveau atteint par la civilisation canine, nous pouvons espérer une transformation profonde des relations entre les habitants de la planète. Comme nous l'a démontré *E.T.*, le chien possède, comme les enfants, une capacité beaucoup plus grande d'accueil et d'ouverture à l'étranger que l'homme adulte. N'est-ce pas précisément pour cette raison qu'il est généralement installé dans les jardins, messager de bienvenue pour toute personne qui s'y présente.

ANTOINE SALIN
(Paris).

Faux amis

A l'occasion des stages en Angleterre, j'ai fait jouer par les étudiants certaines scènes de Shakespeare. Dans *Henry V* (acte V, sc. 2), le roi Henry dit à la princesse Katherine de France :

« Then I willkiss your lips, Kate », et Katherine répond, en français dans le texte : *« Les dames et demoiselles pour être baisées devant leurs noces, il n'est pas la coutume de France. »*

Infailliblement, cela provoque l'hilarité des Français dans l'assistance. Est-ce le français de Shakespeare ? Ou des changements se seraient-ils produits dans la langue, dans les mœurs, ou dans les deux ?

J. H.

PARTI PRIS

Pierres

« La période de troubles que nous traversons vous inquiète pour votre patrimoine... » *Le prospectus intitulé* « Votre patrimoine » est tricolore. Patrie, patrimoine, n'est-ce pas la même chose ? « *Un homme avisé* tient sa famille dans une main, du diamant dans l'autre. » Un dessin *merveilleusement naïf, un* dessin d'école maternelle : un monsieur tient le bras d'une dame, qui, elle-même, tient *par la main les deux enfants* de rigueur. L'autre bras du père supposé élève vers le ciel un *énorme diamant brillant* de tous ses feux. Tout le monde s'avance sur une route blanche entre deux nuages gris. Légende : « *Il les aime, il les protège* ». D'aucuns trouveront émouvant ce père de famille traversant *les bourrasques* du présent sous l'égide de ce caillou resplendissant. D'autres grinceront des dents devant le culte *candide* de la « valeur-refuge » et l'utilisation qui en est faite.

Voyons-y seulement un signe des temps. Le diamant *était, en larme ou en rivière*, le symbole de l'extrême fortune. Aujourd'hui, on le propose à *tous ceux qui ont un bas de* laine et non plus seulement à ceux qui ont ou ont voulu avoir un compte en Suisse.

Ce qui dénote un énorme progrès dans *la* distribution des *richesses*. Ou dans l'exploitation des diamants.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Taille

Où vont les mouches en hiver ? Me demandait-on lorsque j'étais petit. Qu'elles fussent migratoires *ou hibernantes, j'étais sûr qu'elles* reviendraient à la belle saison, avec les marchands de glaces. Pendant *les dernières vendanges* (et quelles vendanges ! —, vous allez vous régaler) un vacancier anglais m'a posé cette question au sujet des viticulteurs des coteaux du Languedoc. Il savait que, au cours de l'été on se promène de temps en temps dans le vignoble en aspergeant les feuilles de certains *liquides, tout* comme lui pour ses hortensias. Mais en hiver — Chamonix ? *Nice ? les Canaries ? Ou passait-*on la morte saison comme un loir évolué, entre la TV et la marmite à *cassoulet ? Où fabriquait-on* des pendules à coucou ?

Ils sont bien là, les viticulteurs *en hiver. Il y en a même* un tous les 10 hectares environ ; mais comme avec les rossignols, les cigales et les *planètes*, il faut savoir les voir, surtout si on roule à 90 kilomètres à l'heure dans une voiture bien chauffée. D'habitude ils sont en passe-montagne, solitaires. Ils manient *un gros secteur à deux* mains ; une sorte de petite scie courbe pend à leur ceinture. Sou*vent on voit une colonne de fumée* si le vent du nord ne la dissipe pas le long des files de souches ; c'est *que le viticulteur dont les mains* s'engourdissent se permet le luxe d'entretenir un brasero — la moitié *d'un baril à huile coupé* dans le sens de la longueur, montée sur des roues *récupérées* quelque part. On y brûle des sarments *de vigne*, car ce monsieur est en train de tailler.

Il a cinq mois pour achever cette tâche. Si vous avez 10 hectares, ce qui n'est pas beaucoup pour nourrir une famille, vous n'allez pas em*baucher du personnel* sauf aux vendanges. A quatre mille pieds par *hectare, vous aurez* quarante mille pieds à tailler. Disons huit mille pieds par *mois*, ou trois cent vingt *par jour si vous ne travaillez pas le* dimanche. Une minute et demie par pied *si vous faites huit heures* par jour. Vous n'aurez pas tellement de temps à perdre.

Vous devez couper tous les sar*ments de l'année, laissant* au bon endroit le bon nombre de bons yeux ; là, au printemps, après quel*ques larmes* de sève, pousseront vos nouveaux sarments, sur lesquels dépendront vos revenus de *l'année*.

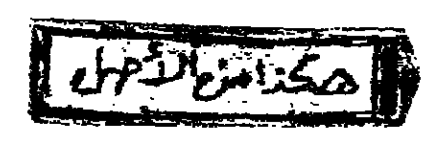
C'est bizarre, on aime tailler. J'ai été à une exposition de photos *d'un jeune homme de tendance ré*volutionnaire ou mélancolique — on aurait dit des vignobles en Sibé*rie ou sur la Lune, hostiles, froids*, avec des souches nues, ridées, tordues comme de douleur ; çà et là, quelque vieille *machine* abandonnée, ou un de ces demi-barils rouillés ; un brin de fil de fer barbelé sur fond de nuages menaçants, et au loin une forme humaine pliée en deux qui rappelait le paysan de La Bruyère. « Tiens ! » me dit un de mes voisins de Saint-Fulcran, *« Je ne savais pas combien c'était triste ! Moi, j'aime l'hiver. On travaille à sa propre vitesse, on peut penser pendant qu'on travaille, personne ne vous embête — et vous savez, je crois que c'est beau, un vignoble bien taillé. »*

Oui, c'est beau en hiver, un paysage de vignes. Propres, militaires, *ces rangs de souches sans brins ni* feuilles ; et autour de Saint-Fulcran, où tous les accidents géo*logiques du monde* semblent *se* rencontrer, les *souches* se dressent sur des sols rouges, noirs, jaune d'or, blanc. Tous les 10 mètres, un fagot de sarments. Plus de rococo estival ; un austère classicisme.

Il faut trouver le temps d'arracher la vigne qui a plus d'une trentaine d'années. Puis on défonce, avec une charrue monstrueuse qui plonge à presque 1 mètre de profondeur, et tous les viticulteurs voisins coopèrent. Des rocs sortent de la terre, et on retire de longues racines dures.

Souches et sarments sont des combustibles. Ceux qui ne sont pas, ou ne sont plus viticulteurs, *peuvent* ramasser des sarments eux-mêmes, mais pour les souches il faut attendre que votre ami vous en livre une tonne dans son camion. C'est gratuit, naturellement. Nos voisines les dames Vidal se chauffent à la limite de la satisfaction, car elles ne se sont jamais *modernisées* — *elles* ont une vieille cheminée avec un âtre de 2 mètres de long, et l'hiver les souches, si difficiles à empiler à *cause* de leur forme excentrique, y font un feu continu. En été, où on ne veut plus *chauffer, c'est le tour des sar*ments : un feu vite fait pour les grillades. C'est aussi la saison des *brasucades* ; le conseil municipal (viticulteurs tous) achète 50 kilos de moules de l'étang de Thau, allume un gros feu de sarments sur le boulodrome, y verse les moules sur un gril ; dès qu'elles s'ouvrent, faisant des jets de vapeur sur la braise, on apporte son assiette en carton... pas mauvais, avec un coup de clairette. Il y a quelque chose d'autre à faire avec ces sarments. On peut les couper en brins de 25 *centimètres de long*, les mettre sous plastique et les vendre à 10 francs le kilo, dans les cafés de l'autoroute : *« Sarments de vigne sélectionnés pour vous, pour parfumer vos barbecues »*. C'est malin, ça ! Heureusement les sarments ne manqueront jamais, tant qu'on boit du vin.

JOHN HARRIS.





JY

CULTURES

Le théâtre passionné de Tauves

Depuis trois ans, des villageois du Sancy consacrent leurs hivers — et leur énergie — à la réalisation de pièces de théâtre : une façon d'évoquer et de conjurer l'histoire du pays.

« *IL se produit à Tauves quelque chose d'authentique. Une population rurale travaille avec un professionnel du théâtre, sans que cela ait à voir avec du patronage.* » En deux phrases, l'abbé Louis Perrier, cinquante-sept ans, curé de Rochefort-Montagne et photographe de talent, a presque tout dit sur une collaboration à bien des égards exemplaire.

Pour la troisième année consécutive, près d'une centaine de villageois de Tauves (Puy-de-Dôme) et des environs, réunis dans l'Association culturelle des Laquais (1) — nom qui, croit-on, désignait il y a longtemps les Tauvois — ont imaginé et monté une pièce, *les Noces de froment*, un mariage de 1920 qui réunit les membres d'une famille partis gagner leur vie à Paris dans la limonade et le charbon, à Clermont-Ferrand aux usines Michelin, ou, plus près, à la mine de Messeix ou encore dans les établissements thermaux de La Bourboule et du Mont-Dore.

Cette fiction est toute l'histoire de la désertification de Tauves et des autres villages de l'ouest du Sancy. Une histoire banale. Mais le succès est né de l'évocation de ce quotidien que l'on aurait tendance à dissimuler dans ces pays de dur climat, de rude terre et de soumission aux événements. Sous les étoiles d'août, quatre mille personnes de ce recoin du Puy-de-Dôme se sont rassemblées autour des tréteaux dressés pour accueillir le Festival de Tauves. Paysans des hameaux d'alentour, commerçants, artisans, ou membres de professions libérales installés dans ce bourg de cinq cents habitants, plus de quatre-vingts ruraux de tout âge et de toute condition, acteurs et gens de coulisse, y avaient participé. En octobre, ils sont allés à la rencontre d'un autre public, celui de la luxueuse Maison de la culture de Clermont-Ferrand. Une rencontre appréhendée avec angoisse, et suivie de soulagement : « *Nous n'avons pas été pris pour des c... par les gens de la ville. C'était important* », souligne Louis Perrier. Le premier spectacle, *Mornac, t'iras voir Satan,* était l'histoire d'un brigand local du siècle dernier, dont le nom remplace encore aujourd'hui celui du loup dans les avertissements des grands-mères aux enfants turbulents. Quelques pointes anticléricales perçant sous la trame expliquent peut-être que le curé de Tauves ne partage pas l'enthousiasme de son collègue de Rochefort-Montagne. Le théâtre avait également inquiété à l'époque des syndicalistes agricoles redoutant que des occupations aussi prenantes n'aboutissent à une démobilisation par ailleurs : pendant l'hiver, en effet, la préparation du spectacle absorbe l'énergie et les loisirs des participants. Pourtant, l'année suivante naquit *Et les vilains s'assemblèrent,* toujours sur fond historique local. « *On arrivait à la limite de ce qu'on peut exiger d'amateurs* », se souvient Dominique Freyderont, le metteur en scène.

Faire rire les gens

A l'automne 1979, stagiaire à l'École nationale de peuple et culture, il s'était mis en tête de monter des spectacles en collaboration avec la population d'un village. Tauves où la vie associative était particulièrement active lui convint. Une assistante sociale, Yvonne Pasquet, lui ouvrit toutes les portes.

Personne n'avait jamais joué la comédie, si ce n'est quelques saynètes à l'école. Mathilde, par exemple, « découvrit » à quatre-vingts ans qu'elle savait faire rire les gens. Non seulement le théâtre a permis d' « *affirmer l'identité du village* », comme l'indique Pierre Bruel président-acteur de l'association, un médecin de trente-trois ans, mais encore la magie de l'expression scénique a changé la vie d'un grand nombre de ces artistes occasionnels.

Danielle Passelaigue, trente-quatre ans, a vécu un véritable bouleversement, qu'avec pudeur elle hésite à formuler. Après quatorze années de travail à la chaîne dans une usine de prêt-à-porter masculin à Bort-les-Orgues en Corrèze, elle a décidé en 1981 de rentrer à la ferme familiale, dans un hameau de Tauves, pour y élever des moutons. Certainement pas par frivolité écologique, mais par lassitude du « *rendement à tout crin* ». La rencontre avec les gens de Tauves, après avoir vu le premier spectacle, l'a aidée dans sa décision : « *Je savais que je prenais un risque ; mais le théâtre c'était aussi prendre des risques... En somme, j'ai appris à prendre confiance en moi.* »

Élément exemplaire du groupe, Danielle Passelaigue va maintenant régulièrement au théâtre à Clermont-Ferrand. L'association des Laquais ayant décidé de réaliser un montage audio-visuel, elle s'est prise de passion pour la photographie. L'Association culturelle des Laquais a été créée en 1980 pour consolider la première expérience théâtrale et profiter de son succès inespéré pour élargir les activités, notamment à un ciné-club qui fonctionne pendant l'hiver. Forte aujourd'hui de cent cinquante adhérents, elle se réunit tous les vendredis.

L'esprit de Tauves constitue-t-il une parfaite thérapie contre la timidité ? Conduite à explorer des territoires intellectuels nouveaux pour elle, Danielle Passelaigue bute contre l'écriture : « *C'est ce qui m'intimide le plus* », explique-t-elle.

En effet, chaque acteur construit son texte. Une fois le thème choisi en assemblée générale, chacun prend possession de son rôle. On prend immédiatement en sténo le dialogue inventé, puis l'acteur reçoit son texte pour enrichir son expression spontanée.

Des assises de l'animation

Cela entraîne un énorme investissement en temps et en affectivité. D'où la passion vibrante avec laquelle chacun raconte les semaines de fièvre qui précèdent le Festival. Le succès et les marques d'intérêt aidant — Jack Lang leur a écrit une lettre d'encouragement, — chacun tient à cette parenthèse estivale sur les planches comme à la prunelle de ses yeux. Un débat intense et sans concessions anime chaque assemblée générale, lieu de décision.

La dernière, en novembre, devait décider comment perpétuer leur étonnante « institution ». Certains, « fous du théâtre », souhaitaient ardemment s'engager dans une quatrième pièce en 1983. D'autres — en gros l' « intelligentsia » du groupe, le metteur en scène, le curé Perrier, etc. — avançaient qu'il y a danger à « trop en faire ». Ils craignaient, imposant une quatrième fois six mois de travail intensif, de provoquer une cassure par épuisement.

Ces derniers l'ont emporté. Ils ne proposent pas pour autant une cure de repos. Le Festival de Tauves aura bien lieu l'année prochaine. Mais il accueillera des spectacles invités le soir, et doit surtout servir de cadre à des assises de l'animation en milieu rural.

D'autre part, les Tauvois vont s'engager dans un nouveau projet de création, étalé sur deux ans. Ce ne sera pas nécessairement une pièce de théâtre. La réalisation d'un film tente la troupe et son metteur en scène. L'appétit créatif des Tauvois ne semble pas connaître de limites. En tournant *Noces de froment* pour FR 3, l'automne dernier, ils ont pris goût au ronronnement des caméras. « *Nous avons découvert les exigences de la télévision et celle du syndicalisme pour les temps de tournage,* dit Louis Perrier. *Des aspects méconnus dans le monde rural. A l'inverse, les techniciens ont été heureux de travailler avec des ruraux. Je crois qu'ils s'attendaient à un navet et qu'ils ont été surpris.* »

Les Tauvois attendaient avec une certaine fébrilité l'émission (2). Les Laquais semblaient craindre de voir leur parole trahie. Hypersensibles, comme de vrais acteurs... « *Nous sommes fiers de ce que nous avons fait* », dit Pierrette Brugière, cinquante et un ans. Elle était venue danser une bourrée la première fois, il y a trois ans, et a suivi depuis : dans *Noces de froment,* elle joue le rôle d'une parente du maire, tandis que son mari, plombier, s'est mis « dans la peau » d'un agriculteur.

« *On ne s'encroûte pas ici* », dit Marie Laurent, vingt-huit ans, sensible à tous les débats en cours. Venue récemment s'installer dans la région, elle a appris « *à connaître par le biais de la troupe certaines coutumes dont il faut encore tenir compte* » dans le hameau où elle vit avec son époux et ses enfants. Durant cette fausse année sabbatique, Marie cherchera avec ses compagnons la meilleure façon d'intégrer davantage de paysans à la vie du groupe ; de diversifier encore un peu plus un festival déjà ouvert aux marionnettes et à la musique ; de faire participer aux assises des gens qui, comme eux, ailleurs...

Dans le bourg et les hameaux alentour on a été heureux d'apprendre que le festival n'allait pas faire relâche. Les acteurs, qui craignaient que la suspension de création pour une année ne démobilise certains d'entre eux, sont contents : leur association a décidé d'organiser des cours... de théâtre !

LLIBERT TARRAGO.

(1) Association culturelle des Laquais, 63190 Tauves.

(2) Diffusé le 7 janvier sous le titre *Que la gentiane est amère.*

CROQUIS

Précipitations

La petite voiture dérape sur la neige, dans le jour pâle qui se lève à peine : une sacrée équipée que cette visite-éclair à notre vieille ferme perdue dans sa vallée aux confins de la Loire et de l'Ardèche, histoire de profiter d'un reportage dans le coin pour voir l'état du toit. La dernière tornade, m'a-t-on dit, en a arraché trois, charpente comprise, plus haut dans la montagne, du côté de Saint-Bonnet-le-Froid.

Premier objectif : l'autre maison de la vallée (entre elles, un kilomètre de mauvais sentier), celle des Comte, qui, tout en surveillant leurs bêtes, ont un œil sur notre bien, esseulé le plus clair de l'année. Je fais les derniers mètres à pied : splendeur de cette solitude habillée de blanc, nul autre bruit que celui du torrent et le cri d'un coq frileux saluant mon arrivée. Je dérape dans la boue jusqu'à la masure, une seule pièce et l'étable à côté. Noir complet. Bizarre : à six heures au plus tard, ils sont toujours levés.

Ils sont bien là, tous les trois, derrière la porte, les vieux parents et leur fille Yvonne, prenant leur café. La pièce minuscule, un bric-à-brac grignoté pour moitié par un lit surchargé de paquets, est noire comme un four : « *Pas d'électricité depuis cinq jours* », dit la mère Comte. « *hier on a brûlé la dernière bougie.* » Reste une torche qui diffuse un halo blême. Cinq jours qu'ils nont vu âme qui vive : samedi, la neige barrait le chemin, impossible de faire les six kilomètres jusqu'à la nationale pour se rendre au marché. Hier, le plombier du village voisin a fait le trajet pour aller nourrir ses vaches qu'il laisse dans des bâtiments délabrés tout au fond de la vallée : ces mêmes traces qui m'ont permis d'avancer. Aujourd'hui, Yvonne ira à Annonay chercher du pain et des bougies, et vendre ses petits chèvres au marché.

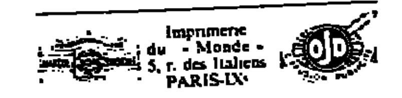
Du réfrigérateur — l'un des trois luxes des Comte avec la 4 L et la télévision achetée l'an dernier, — on a sorti par précaution les denrées. Côté chauffage, la panne ne change pas grand-chose : pour nourrir le foyer noirâtre dont la fumée s'échappe par un trou dans le toit, il n'est besoin que de bois et d'huile de bras, comme pour le fourneau sur lequel le ragoût de midi mijote déjà.

« *Asseyez-vous donc,* dit la mère Comte en s'essuyant les mains dans son tablier, *et prenez ça.* » Du rhum, et il n'est pas 8 heures... Je me défends, il me faut grimper encore jusqu'à la maison. Et à 9 heures, là-bas à la ville, un premier rendez-vous m'attend. « *Une autre fois, madame Comte.* Les sourires se fanent : *Vous nous écrirez, n'est-ce-pas ?* »

« *Une autre fois.* » Précipitation. Pour moi, aujourd'hui pas question de flâner. Précipitations : la neige après la tornade de l'autre semaine. Pour les Comte attendre encore et toujours que le vent tombe, que la neige fonde, que l'hiver passe. A la nature, on ne commande pas. ■

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Enquête sur le meurtre de Theodor-Erich von Furtenbach

(Suite de la première page.)

« *Ils m'ont pris pour un juif*, dit en souriant Alexander Guèse. *Cela ne me gênerait pas de l'être, mais le fait est que je ne le suis pas. Pourtant, tout danger n'étant pas écarté, je possède une arme à feu. Pour ce qui est de Köchl, c'est un homme qui doit avoir des difficultés à exister. Sa place n'est pas dans une rédaction bruyante et agitée. Pourtant, ce timide qui n'osait jamais se présenter chez moi de peur de me déranger, a frappé à ma porte à sa sortie de l'hôpital. C'était pour me dire qu'il était honteux qu'un pareil attentat ait pu être perpétré. Il ajouta qu'il était heureux que rien ne me soit arrivé. Je n'en suis pas revenu.* »

Hans Herzog, chef de la rédaction régionale, conclut que Köchl était le type même de l'anti-héros, sans défense contre un monde hostile et injuste. Le revolver était pour lui une sorte de prothèse, un prolongement de son bras.

Les jurés de Salzbourg

Pour en savoir plus, il me fallait rencontrer Mme Edith Köchl qui occupe, à la télévision autrichienne, un poste plus important que celui de son mari : elle est responsable du secrétariat d'une des rédactions. Le défenseur de son mari interdit formellement cette entrevue. Je la vis cependant et elle me mit en contact téléphonique avec l'avocat, Me Lampelmayer. Je lui expliquai longuement qu'il ne s'agissait nullement de desservir les intérêts de son client. Bien au contraire : n'était-ce pas la première fois dans l'histoire de l'après-guerre qu'un homme de trente-cinq ans en tuait un autre de soixante-deux parce que ce dernier salissait l'image de l'Autriche ? Karl Köchl avait montré au monde que la jeunesse autrichienne voulait n'avoir rien de commun avec la génération précédente et avec l'Autriche, où était né le nazisme....

Me Lampelmayer poussa des hauts cris :

« *C'est peut-être là votre thèse*, dit-il, *mais la mienne est diamétralement opposée. Je déconseille formellement à Mme Köchl de vous dire quoi que ce soit de l'affaire.* »

L'avocat ne s'inclina que lorsque j'eus pris l'engagement solennel de ne parler que du passé du ménage et de sa vie commune.

Tous les hommes politiques et tous les juristes rencontrés au cours de l'enquête ont donné raison à Me Lampelmayer. Présenter devant les jurés choisis dans la population de Salzbourg l'accusé comme un justicier antinazi, c'était aller tout droit au plus sévère des verdicts. Aucun de mes interlocuteurs ne doutait des sympathies politiques de la charmante ville de Mozart. Et de citer l'écrivain autrichien Alfred Polgar : « *A Salzbourg, il y a plus d'antisémites que d'habitants.* »

Il y a beaucoup de livres dans la petite villa des Köchl, dans le faubourg de Liesing à Vienne. Au milieu d'ouvrages sur l'art, celui de Harold Peterson *The book of the gun* (le Livre du fusil). Dans l'entrée, deux pistolets anciens sont accrochés au mur.

« *Mon mari adore bricoler*, assure Edith Köchl. *La maison est pleine de bateaux de sa fabrication. Les pistolets, c'est lui aussi qui les a faits. Il y a même des fusils en plastique dans la cave. Tout cela ne sert qu'à la décoration.* »

Sur un des murs de la salle de séjour, le *Don Quichotte* de Picasso. Un symbole ? Mme Köchl explique que son mari est un idéaliste. Un bon catholique, qui cherche la justice. S'il a travaillé pour l'émission « Horizonte », ce n'était pas par hasard. Il voulait défendre les consommateurs dupés. La police autrichienne, très circonspecte en matière d'armes à feu, ne lui aurait jamais délivré de permis de port d'armes si elle n'avait pas pris au sérieux les menaces qu'il avait reçues.

Leur mariage ? Une histoire romantique. Elle était présentatrice de la station d'Eisestadt, près de la frontière hongroise. Il l'avait vue, s'était précipité à Eisestadt. Coup de foudre. Mariage l'année suivante, en juin 1971, à l'église. Köchl trouva un poste à Vienne à la télévision pour sa femme qui vint le rejoindre.

« *Pour ma formation intellectuelle, je lui dois tout. Il a une volonté de fer, et grâce à lui j'ai pu passer examen après examen, tout en élevant notre fils.* »

Au total, pour sa femme, Köchl est un pur, un juste et un homme de caractère.

Ce fut le portier de nuit qui, fidèle à sa promesse, prévint Mme Köchl que « le retour de son mari était retardé ». De sa prison, celui-ci demanda pardon à sa femme et lui proposa de demander le divorce. Pour se punir d'avoir détruit sa famille. Edith refusa catégoriquement.

Les précédents : visite à Simon Wiesenthal

Ce n'est pas la première fois que Karl Köchl était envoyé à Salzbourg par la télévision. Chaque fois, il louait une chambre dans un hôtel loin du centre, près des studios. Cette fois-ci, il s'était logé dans la rue principale de la ville. Sinon, il n'aurait probablement pas rencontré le mari de l'hôtelière, n'aurait pas accepté de boire avec lui ni de briser une abstinence qui durait depuis des mois. Selon Edith Köchl, sans tous les médicaments qu'il avait absorbés, son mari ne se serait pas laissé entraîner dans des discussions politiques dont le sujet le touchait de près, comme l'Holocauste. Il n'aurait pas oublié la recommandation de ses médecins : depuis sa méningite, tout énervement lui était strictement interdit.

Depuis l'attentat à la bombe perpétré contre lui par les nazis locaux, il n'est pas facile d'entrer dans les bureaux de Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juif à Vienne. La police veille devant les portes. « *Je puis vous affirmer que von Furtenbach n'était pas membre du parti national-socialiste*, me dit Simon Wiesenthal. *Ce qui n'exclut nullement qu'il ait pu commettre les crimes dont il se targuait. Les généraux Heusinger et Speidel se sont publiquement félicités d'avoir obligé le général Eisenhower à réhabiliter l'honneur de la Wehrmacht. Ce fut la condition* sine qua non *de l'entrée de la nouvelle armée allemande dans l'alliance atlantique. Pourtant, c'est une vérité historique indiscutable que la Wehrmacht a prêté main-forte à la SS. lors des razzias, un peu partout en Europe, en encerclant les quartiers où résidaient les juifs promis à l'extermination sur place ou à la déportation dans les camps de la mort. D'autre part, permettez-moi de vous rappeler ce que les Italiens ne sont pas près d'oublier, je veux dire le massacre aussi cruel qu'inutile de neuf mille prisonniers de guerre désarmés et inoffensifs sur l'île grecque de Keffalina, boucherie perpétrée en l'absence totale de la SS. Enfin lisez les lettres des soldats allemands témoignant de leur contentement en voyant les exécutions massives des civils. Elles sont reprises dans un livre publié par un éditeur allemand à Münich (1).*

« Quelqu'un s'est-il déjà vanté d'avoir été un exécutant de l'Holocauste ?

— *En 1961, à Vienne, on a trouvé dans un appartement abandonné par un nazi à la fin de la guerre un paquet de lettres. L'expéditeur, un jeune soldat, s'y glorifiait auprès de ses parents d'avoir abattu trois juifs parce qu'ils l'avaient « regardé avec impertinence ». Dans une autre lettre, portant le cachet de la censure militaire, il racontait que des paysans polonais lui avaient demandé le « service » d'exterminer les juifs de leur village. « Nous leur avons » fait ce plaisir », écrivait le jeune soldat de la Wehrmacht. C'était plausible, on a recherché l'homme en question. Il a reconnu s'être vanté, pour gagner l'estime de ses parents. Autre cas non moins significatif : il y a quelques années, dans un restaurant du centre de Vienne, un homme a joyeusement raconté à table, avec maints détails, comment lui et ses camarades avaient fait leur choix parmi les plus belles jeunes filles juives, les avaient violées puis assassinées. « C'étaient de drôles de belles filles, » même inondées de leur sang... », avait-il dit en riant. Interrogé par un policier, l'homme s'était contenté de présenter sa carte d'identité : il était enfant pendant la guerre. « Mes camarades aiment tel- » lement ces histoires croustilleuses... » Chaque fois ils en redemandent... »*

La victime : « une fin dépourvue de sens »

Theodor-Erich von Furtenbach était-il donc un véritable assassin ou un sadique inassouvi qui aurait voulu commettre les actes dont il ne cessait de parler ? Ces femmes, ces enfants assassinés, ces gémissements des agonisants, ces implorations des condamnés, tout ce dont il avait entretenu ses auditeurs, étaient-ce des souvenirs ou bien des *Wünschtraum*, des rêves de désir, des hallucinations ? Ou bien, dans ce Salzbourg qui reçut Hitler avec des fleurs, où le passé est si vivant, voulait-il seulement étonner ses concitoyens ? Etait-il mort parce qu'il était un vantard ? Pourquoi, dans ce cas, avait-il continué à raconter ces horreurs malgré l'opposition de son invité viennois ? Pourquoi, dans le faire-part paru dans le journal local *Salzburger Nachrichten*, sa veuve écrivait-elle : « Sa fin est une mort dépourvue de sens ? »

Mme Elfriede von Furtenbach accepta de me recevoir, sur la recommandation d'un des leaders du Parti populaire autrichien, le vice-gouverneur de la province de Vienne, Erhrard Busek, dans son appartement de l'hôtel *Blaue Gans*. Sur le mur, un tableau relate l'histoire de la famille von Furtenbach. C'est Charles Quint qui, au 16e siècle, avait anobli un de ses ancêtres. Depuis lors, juges, magistrats, guerriers, dignitaires de l'Eglise, avaient accru la réputation de la famille. Theodor-Erich n'en était pas peu fier.

Sa veuve montre, les larmes aux yeux, les armoiries de pierre qu'ils avaient fait sculpter pour 28 000 schillings et qui devaient orner leur belle maison de San Wolfgang.

Parmi les nombreux livres méticuleusement rangés, je découvre sans surprise une biographie plutôt flatteuse de Hitler : *Ce fut son combat*, (le titre est un rappel de *Mein Kampf*), par Franz Fahren Steiner, toute une série de livres relatant les combats navals, aériens, terrestres de l'armée allemande. Mais à côté de ces œuvres qui semblaient concorder avec la mentalité de l'homme tel qu'on se l'imagine, on découvre les romans d'Erich Maria, Remarque, l'auteur de *A l'Ouest rien de nouveau*, qui furent brûlés par les nazis, et surtout un beau volume des *Meilleures Nouvelles* de Joseph Roth. Ce maître de la littérature autrichienne — auteur de *la Marche de Radetzky*, — récemment publié en France, — est mort en émigration en 1939 à Paris. Si ce que von Furtenbach avait affirmé était vrai, il aurait tué de sang-froid cet écrivain s'il l'avait rencontré pendant la guerre dans un quelconque ghetto polonais. Pourquoi avait-il acheté ce volume visiblement coûteux ?

Si, à partir de quarante ans, on est responsable de son visage, comme dit Camus, celui de von Furtenbach, d'après sa photographie, ne trahit rien de ses tourments. C'est un sexagénaire souriant, bien coiffé, portant costume sur mesure, chemise blanche et cravate classique. Sa bague, bien visible, est gravée aux armoiries de sa famille. Serait-ce le même homme, interdit au restaurant de l'hôtel même où il habite et connu par les scandales qu'il a déclenchés ? Est-ce l'assassin de femmes et d'enfants ? Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, parle de la transformation miraculeuse de nombreux Allemands : à peine leur uniforme enlevé, les nazis les plus bruyants d'hier donnaient des leçons de démocratie...

« *La soirée fatale, je l'ai passée comme d'habitude dans notre appartement en regardant la télévision*, me dit la veuve. *Vers onze heures et demie, comme toujours, je suis descendue pour faire faire un dernier tour à mon caniche. Je devais passer par la réception. Mon mari et le portier de nuit se trouvaient derrière le comptoir. Un client de l'hôtel, un habitué, ancien acteur, et Köchl, ainsi que la fiancée du portier stationnaient devant le comptoir sur lequel se trouvaient des verres de vin plus ou moins pleins. La discussion s'était animée, mais cela ne m'inquiétait pas, car chaque fois que mon mari était en compagnie qui lui plaisait il parlait fort. Quand je suis revenue, au bout d'un quart d'heure, j'ai été frappée de ne plus voir Theodor-Erich. Il était étendu, inconscient, saignant du ventre, derrière le comptoir. Sur celui-ci, j'ai aperçu un revolver. Les personnes présentes étaient pétrifiées. Köchl, tout pâle, se tourna vers moi et dit d'une voix calme :* « C'est moi qui ai tiré ».

— Vous savez quelle était la cause de la dispute entre les deux hommes. Votre mari avait l'habitude de se vanter de ces faits de guerre qu'en général les S.S. avaient commis. Etait-il membre de cette organisation ?

— *Il ne l'était pas.*

— En avez-vous la preuve ?

— *Bien sûr.* »

Un gérant de mess

Après une hésitation que je ne compris que plus tard, elle sortit d'un tiroir un cahier joliment relié qui devait dater des années d'après-guerre et dans lequel son mari avait noté les étapes de sa carrière militaire. Celle-ci avait commencé en 1940 à Berlin dans un régiment d'artillerie antiaérienne (FLAK) puis était devenu le responsable du mess des officiers à la caserne Hermann-Goering.

Depuis le début de la campagne en 1941 et jusqu'en avril 1942, il s'était battu en Russie toujours dans la D.C.A., puis en 1943 il avait servi en Hollande. Après le débarquement allié, il avait été envoyé au front près de Caen. C'est là que le 4 août 1944 il fut fait prisonnier par les Britanniques et transféré en Angleterre. En juin 1946, il fut libéré.

« Votre mari prétendait avoir été parachutiste. Je n'en vois aucune trace...

Silence gêné.

— Vous a-t-il entretenu des actes meurtriers dont il a souvent parlé aux autres ?

— *Il ne m'a jamais parlé comme cela. En ce qui me concerne, soyez persuadé que je trouve lamentable ce qu'on a fait à ces malheureux juifs...*

— Vous a-t-il dit que tout ce qu'il a fait pendant la guerre, il l'avait fait sur ordre et qu'il n'en était donc pas responsable ?

Elle réfléchit.

— *Oui, il me l'a dit quelquefois.* »

Des cinq participants à la soirée sanglante, l'un était mort, l'autre en prison et les trois témoins avaient disparu de Salzbourg, sans laisser de trace. La veuve de la victime m'indiqua comme témoin du passé de son mari le nouveau portier de nuit, camarade de guerre de Theodor-Erich. Il habitait à Vienne et il était venu pour la dépanner provisoirement.

Sexagénaire imposant, plein de vitalité, Karl Standhantinger me reçut le soir même à l'endroit précis où son meilleur ami avait été abattu.

Il se montra fort mécontent que j'aie fait parler Elfriede von Furtenbach. Une fois calmé, il me raconta qu'il avait fait toute la guerre dans la même compagnie que von Furtenbach et ne l'avait perdu de vue qu'au moment de sa capture. Ils étaient tous les deux dans la défense antiaérienne. Son camarade ne pouvait donc avoir servi comme parachutiste, et il n'avait pas été nazi non plus. Theodor-Erich était monarchiste. La preuve : le portrait de François-Joseph accroché au-dessus de nos têtes. Von Furtenbach n'était pas agressif et, à la guerre, il n'avait pas été non plus un exemple de courage physique. Après non plus.

« *Il y a dix ans, Theodor-Erich et moi nous nous trouvions au café Eidelio dans la Bandgasse à Vienne. Se penchant vers la table voisine, mon ami commença une conversation qui bientôt dégénéra en querelle. Un des hommes de la table voisine, hors de lui, lui asséna une gifle à assommer un bœuf. Theodor-Erich se tourna alors vers moi et, d'une voix plaintive, me dit :* « Tu as vu ce qu'il m'a fait ? » *Une énorme bagarre s'ensuivit. Je me trouvais opposé à trois déménageurs déchaînés. Je ne suis pas chétif, mais mon sang coulait de mon nez, ma bouche, mes oreilles. J'étais persuadé que ma dernière heure avait sonné. Pendant ce temps, mon héroïque ami Erich, collé contre le mur, blême, tremblant, gémissant, regardait la scène... Pensez-vous que ce soit le comportement d'un assassin ?* »

Parlait-il une fois de plus de ses faits de guerre ? N'était-ce pas la raison de la rage des trois déménageurs ? Le portier de nuit ne se souvenait pas, dit-il, de ce détail, sans importance à ses yeux.

La ville : Salzbourg la catholique

On mange bien à la *Blaue Gans*. Comme partout en Europe centrale, on peut s'asseoir à la table des autres s'il y a de la place et se mêler à la conversation. Mais ne vous étonnez pas de rester bientôt seul — les étrangers ne sont pas toujours les bienvenus. L'aversion atavique des Salzbourgeois contre tout ce qui n'est pas salzbourgeois est toujours vive. Il y a peu d'endroits au monde où l'on sente le temps aussi immuable. Une fois de plus, c'est grâce à mon introduction viennoise que non seulement j'ai été admis, mais que les bouches se sont ouvertes.

« *Vous allez retourner chez vous sans rien comprendre à toute cette affaire si vous ignorez l'histoire*, me dit un homme fort écouté par les autres. *La mort de von Furtenbach est la suite logique de ce qui s'est passé entre chrétiens et juifs dans cette ville au cours des mille années passées. En effet, cela commence en l'an 803 de notre Seigneur, quand l'archevêque Arno, malade, découvrit que seul un médecin juif pouvait le guérir, et lui demanda de venir habiter dans sa ville. A l'endroit même où nous parlons — c'est la continuation de la Judengasse, la rue des juifs — cinq cents ans après, en 1349, pas moins de 1 200 personnes de religion mosaïque, hommes, femmes, enfants, furent brûlés vifs en présence de toute la population parce que personne ne voulait rater ce magnifique spectacle, les occasions d'amusement étaient plutôt rares par ici.*

CROQUIS

La réunion

C'est une grise journée de novembre. Ils sont venus de tous les chefs-lieux de la région. Une trentaine d'hommes, costume, cravate, attaché-case pour la plupart, et trois femmes, bottées, casques d'or et frange à l'italienne, réunis dans la salle avec cheminée et fenêtres sur parc.

Ceux qui sont les chefs, qui pensent être des chefs — pénétrés, crispés, souriants — s'alignent au fond. Toujours les mêmes qui sont face à la porte. Les autres, sous-chefs compris, se posent devant le petit carton bleu à leur nom. Les dossiers apparaissent, imposants quelquefois, souvent inconsistants. Ceux qui vont parler sont déjà connus.

L'ordre du jour, copieux, est attaqué d'entrée, en retard mais tant pis on verra bien, par un savant monologue destiné en principe à réveiller les esprits et endormir les derniers doutes sur la finalité des objectifs. Réussi ! Endormis les esprits et réveillés les doutes.

Il est midi. Il est temps d'y aller. Vite un petit point traité. Pas de problèmes ? Pas de problème. On y est, la salle à manger (en bas, à votre gauche), la salle des gardes. On fait semblant de s'arracher les dames qui minaudent : comment faire autrement, esseulées dans tout çà, avec ces messieurs en réunion, à côté de vous ? Et, en mâchant, on remâche inévitablement la vie de tous les jours, la vie du bureau, bien entendu, la vie en gris.

Pas le moindre pruneau ni le moindre cigare. On n'a pas le temps, on n'est pas là pour manger. D'ailleurs, c'est fait. On remonte. Où en était-on ? Digestion générale des questions suivantes qui ne sont pas des questions, tout le monde est au courant, mais, on vous le dit, il faut faire passer l'information et, si c'est toujours la même, tant mieux. C'est pour ceux qui douteraient encore de la nécessité de se réunir pour la sensibilisation des services. Et puis il faut faire un compte rendu.

Catastrophe, c'est l'heure. Ah oui !, tiens, déjà ? On n'aura pas le temps de tout voir, deux ou trois sont levés (« *Le train, excusez-nous* »). Un autre n'est pas content, un seul, et il le dit, constipé : « *Je n'ai pas pu traiter ma partie.* » Pourtant, il l'avait fignolée. Tout ce temps passé pour rien... On en parlera en priorité la prochaine fois. Ne vous rendez pas malade pour si peu. L'assemblée compatit, se gausse, digère et, rassemblant les papiers, est déjà sur la longue route sombre du retour.

La campagne triste et froide ressemble à la journée qui fuit. Fugace souvenir de paroles vides et de pâles présences. Fades images de ceux qui n'ont pas su colorier le pensum. Absence de l'entrain, du mouvement, de la chaleur. Absence d'espace.

La réunion n'est plus ce qu'elle était.

ÉTIENNE BIRATELLE.

» Voulez-vous savoir pourquoi on a brûlé ces gens ? Ils avaient été accusés d'avoir empoisonné les puits afin de provoquer la peste. Un demi-siècle plus tard, on recommençait. Le 10 juillet 1404, plusieurs milliers d'israélites périrent dans les flammes. Leur crime était, selon leurs pieux accusateurs, d'avoir au cours d'une cérémonie secrète, poignardé une hostie et d'avoir fait une fois de plus couler ainsi le sang du Seigneur... Et pour que la haine ne faiblisse point, qu'elle soit toujours présente, matérialisée, en 1487, une statue fut érigée à l'hôtel de ville-même, représentant une truie nourrissant des enfants juifs, à la manière de la louve romaine.

» Tous les protagonistes de cette triste affaire sont de bons catholiques. Et sachez aussi que l'Eglise catholique autrichienne s'était donnée corps et âme à Hitler. Lisez notre grand historien catholique Friedrich Heer, qui raconte tout cela (2). Après la guerre, l'Eglise a renié ses égarements et un pape lui-même a reconnu « le signe de Caïn sur nos fronts ». Mais les fervents catholiques qui, pendant la guerre et en suivant les directives de leur Eglise, ont commis des horreurs, et je vous parle de dizaines de milliers de von Furtenbach, n'ont pas pu effacer ce qu'ils ont fait quand ils avaient vingt ans. L'âme d'un homme n'est pas un tableau noir qu'il suffit de frotter avec une éponge mouillée pour que l'écriture disparaisse pour toujours... »

∴

Estimant mon enquête terminée, je comptais repartir le lendemain matin, mais en rentrant à mon hôtel je trouvai un message des autorités judiciaires du Land. Coup de théâtre. Le procureur général venait de faire sienne la thèse de la défense selon laquelle le cas de Karl Köchl tombait sous le coup du paragraphe 287 du code pénal, selon lequel le journaliste avait agi « dans un état de complète ébriété ». Il était passible d'une peine d'emprisonnement ne pouvant dépasser trois ans ou une amende ne dépassant pas la valeur pécuniaire de trois cent soixante jours d'internement. Karl Köchl avait été libéré le jour même.

Je fis aussitôt part de la nouvelle à Mme von Furtenbach. Consternée, elle téléphona à son avocat qui, désagréablement surpris, accepta de me rencontrer la nuit même, dans un café proche de son domicile.

Me Hans Freyborn, partie civile au nom de la veuve de la victime, un des grands avocats autrichiens, est un sexagénaire athlétique et fougueux.

Il plaiderait, me dit-il, la pleine responsabilité de l'accusé. La quantité de vin consommée par les cinq participants de la soirée ne justifiait pas l'application du paragraphe 287. D'ailleurs, une heure après son arrestation, Köchl était déjà en état d'être entendu, donc il ne pouvait être tellement ivre lors de son acte. De plus, il s'agit d'un maniaque des armes à feu, sa maison en est pleine.

Pour Me Freyborn, il ne s'agissait aucunement d'une dispute politique. Köchl avait voulu monter dans sa chambre avec la fiancée du portier. Ce dernier n'était pas d'accord et von Furtenbach a vertement rappelé à l'ordre le journaliste trop entreprenant. D'où sa rage.

A ce point de son exposé, l'avocat sortit ce qu'il considérait comme son atout majeur :

« Lors de l'instruction, Karl Köchl a déclaré, et cela sans l'effet de médicaments ou d'alcool, que s'il n'avait pas eu de revolver à sa disposition, il aurait d'une autre manière, mais de toute façon, tué Theodor-Erich von Furtenbach... »

∴

Karl Köchl est libre. Plus exactement provisoirement en liberté. Il se tait comme de bien entendu.

Son procès aura lieu bientôt. ■

ALEXANDRE SZOMBATI.

(1) Ortwin Buchbender und Reinhold Sterz : *Das andere Gesicht des Krieges. Deutsche Feldpostbriefe 1939-1945.* Verlag C.H. Beck-München.

(2) « Croix et croix gammée se rapprochèrent de plus en plus jusqu'à ce que sur la tour des dômes la croix gammée annonce le message de la victoire, que les drapeaux ornés de la croix gammée entourent les autels, que théologiens, prêtres, hommes de l'Église, hommes d'État catholiques et protestants saluèrent l'alliance avec Hitler. »

Friedrich Heer : *Gottes erste Liebe.* Bechtle Verlag, München.

MÉDIAS

Les communautés cobayes d'Agora

En fournissant eux-mêmes des informations au réseau, trois groupes de familles de Montréal vont servir à tester ce que les Québécois attendent de la télématique.

« LE débat sur les usages sociaux de la télématique n'en est pas partout au même stade. Au Québec, il est à peine amorcé. Mais dès à présent des organisations syndicales et populaires regroupent leurs ressources afin d'intervenir sur ce média et de susciter des débats. » Avec son visage buriné et ses cheveux en bataille, Henri Claret a plutôt l'air d'un coureur des bois du grand Nord que d'un spécialiste des médias électroniques. Il est pourtant l'un des participants marquants du projet Agora, qui consiste à relier deux cent cinquante foyers de la région de Montréal à une banque de données vidéographique thématique. Agora pourrait être le début de la télématique communautaire au Québec.

Dans cette province, le mot « communautaire » renvoie aux expériences de télévision locale des années 70. De nombreux chercheurs – notamment français – étaient venus au Canada pour étudier cette tentative d' « appropriation » de la télévision par la population (1).

Les expériences furent assez rapidement récupérées par les sociétés de télédistribution et les spécialistes de l'animation locale. « *Mais,* estime Henri Claret, *ça a brassé beaucoup de monde et d'idées. Les gens ont eu conscience de la possibilité de prendre en charge des éléments collectifs de leur vie quotidienne.* » Aujourd'hui, s'il juge nécesaire de tenter une nouvelle expérience de communication sociale, à partir de la télématique cette fois, ce n'est pas seulement parce qu'il appartient au ministère de la communication ; il fait aussi partie du Mouvement syndical et populaire, qui regroupe la majorité des syndicats québécois et s'intéresse aux possibilités des nouveaux médias.

L'opération Agora doit durer vingt-deux mois : l'expérience sur le terrain durera un an et s'achèvera vers septembre 1983, le reste du temps étant consacré à la préparation puis à l'analyse des résultats. Le projet réunit plusieurs partenaires : trois universités (université du Québec à Montréal, l'UQUAM, l'université de Montréal et l'université McGill), deux industriels (la société de télédistribution Vidéotron (2) et une entreprise spécialisée dans le matériel informatique et le logiciel, B.G.H. Infotel Inc.) et des fournisseurs d'information (ministères, entreprises de services et... utilisateurs). Les foyers qui participent à l'expérience forment trois « communautés médiatiques » d'environ quatre-vingts personnes chacune : handicapés, Italo-Québécois, spécialistes de l'information électronique (baptisés « télématiciens »). Outre les données générales que Vidéotron propose à tous ses abonnés, chaque communauté pourra obtenir des informations spécifiques de caractère administratif, social, technique, culturel, etc.

L'originalité d'Agora est de proposer aux fournisseurs d'information de mettre en commun leurs données par thèmes. Chaque communauté dispose aujourd'hui pour cela de six ou sept locaux équipés de terminaux vidéotex qui permettent de composer des pages sur écran. Les textes sont transmis à la banque de données centrale par l'intermédiaire du réseau téléphonique. Grâce à un boîtier de commande et à un décodeur de télétexte (voir encadré ci-contre), l'abonné d'Agora peut appeler de chez lui les pages destinées à sa communauté : il reçoit les informations sur son écran de télévision.

Le coût du projet est évalué à 1,5 million de dollars canadiens (8,4 millions de francs), apportés pour la plus grande partie par le gouvernement fédéral. Vidéotron y met 250 000 dollars : il fournit les terminaux et offre cinq cent quinze heures d'accès gratuit au câble sur sept mois (quarante-cinq minutes par jour pour chaque communauté, dont quinze minutes aux heures de plus grande écoute).

Un des buts du projet est de vérifier certaines hypothèses sur l'évolution de la communication. Ce travail sera assuré par les universités. « *Ce n'est pas en offrant une banque de données générales que l'on retiendra le public,* écrivent les auteurs du projet, *mais en s'adressant à des publics spécifiques, en favorisant la création de réseaux de communautés d'utilisateurs, en créant une banque d'information spécifique à leurs intérêts.* » On souhaite multiplier les demandes de renseignement, accélérer l'entrée des données et fournir des informations plus pertinentes.

Que veut payer l'usager ?

L'aspect technique et commercial n'est pas pour autant oublié. Les artisans du projet veulent améliorer la qualité du système canadien de vidéographie Télidon. Ils cherchent notamment à normaliser les « logos » (sigles) des administrations, les symboles utilisés dans la vie quotidienne et les jeux de caractères des titres, et à en dresser un catalogue. Agora devrait également permettre de faire passer au stade industriel la production d'informations, d'établir le coût des services et de mesurer ce que l'usager est prêt à payer.

Grâce à cette expérience, Vidéotron espère développer des produits et des services nouveaux à usage domestique et évaluer leur impact sur un public très précis. Au Canada, en effet, les usages grand public du vidéotex et du télétexte ne représentent que 10 % de l'ensemble des services disponibles.

Si l'on compare cette expérience avec ce qui se fait en France, on constate que nous sommes plus avancés en matière de vidéographie interactive : ainsi, les deux mille cinq cents abonnés de Télétel 3V, dans la région de Vélizy-Versailles-Val-de-Bièvre, en Ile-de-France, disposent d'un terminal domestique interactif. En revanche, le projet Agora laisse une place importante à la libre expression des groupes sociaux, ce qui n'est pas le cas avec Télétel 3V. Les informations émanent essentiellement de l'administration et d'entreprises privées ; les utilisateurs ne peuvent s'exprimer que par le moyen de la messagerie électronique.

Les utilisateurs d'Agora seront-ils pour autant plus que des cobayes au service d'un distributeur ? Henri Claret n'en est pas certain. L'expérience des années 70 en matière de télévision locale lui a appris à se méfier des discours : « *Je ne veux plus entendre parler de cette bonne vieille fraternité de quartier qu'on nous ranime à l'aide de la « convialité télématique », sorte de prothèse pour rapports sociaux ratatinés par l'usage de tranquillisants télévisés. Mais il ne faut pas non plus nous cantonner aux débats entre spécialistes, délégués de chacune des trois grandes pyramides, l'Université, l'Etat et l'entreprise...* » Le travail sur le terrain – dont fait partie le projet Agora – lui paraît plus que jamais nécessaire, à condition que chaque partenaire annonce clairement les raisons qui l'amènent à participer aux expériences.

« *Cela peut paraître paradoxal à des Français,* lance Henri Claret, *mais au Québec nous sommes à la fois en quête d'Etat et de liberté. Dans le domaine de la télématique, certains aimeraient bien avoir une direction générale des télécommunications, comme en France, à condition que ce soit un véritable service public et non un organisme technocratique.* » La France exporte déjà des terminaux télématiques, va-t-elle exporter son administration ? ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) Voir *Communication et pouvoir : mass media et médias communautaires au Québec,* de Jean-François Barbier-Bouvet, Paul Beaud et Patrice Flichy. Anthropos, 1979.

(2) Le Canada compte trois cent quatre-vingt-une sociétés de télédistribution qui alimentent six cent mille foyers. Le groupe Vidéotron occupe le second rang parmi ces sociétés.

(3) Il compte consacrer 300 millions de dollars en cinq ans au développement d'un service d'information à domicile (micro-informatique, vidéotex, télédistribution, jeux vidéo et gestion de l'énergie).

Câble et vidéotex

La transmission d'information « vidéographiques » peut se faire par télétexte ou par vidéotex. La diffusion du télétexte passe soit par des faisceaux hertziens (système français Antiope), soit par câble (système canadien télétexte-Télidon). L'usager choisit des pages d'information parmi des programmes diffusés en continu. Le vidéotex « interactif », lui, permet d'obtenir en « temps réel » des informations archivées dans la mémoire d'un ordinateur serveur et d'effectuer certaines opérations comme l'achat d'objets, la réservation de places, le calcul de prix, etc. Le vidéotex passe par l'intermédiaire d'un réseau de type téléphonique.

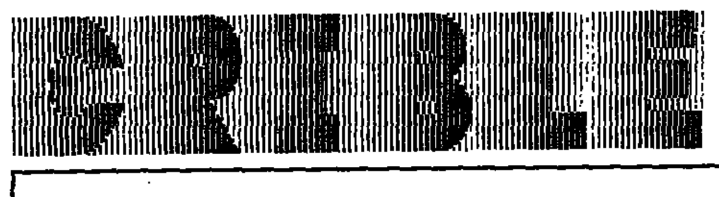
Dans le projet Agora, les usagers bénéficieront du télétexte à domicile, grâce à un réseau de câbles de télédistribution. En revanche, les locaux communautaires sont équipés de terminaux vidéotex qui permettent à la fois de consulter la banque de données et de composer des pages-écran.

Le choix est lié à des contraintes économiques. Pour ses services vidéotex, Vidéotron emploie des terminaux « intelligents » d'un prix élevé (7 000 à 10 000 francs), alors que les terminaux autonomes Minitel du système français Télétel ne valent que 1 200 francs. En participant à des expériences concernant le grand public, Vidéotron espère faire baisser le prix des terminaux domestiques en produisant en grande série, comme l'a fait en France la direction générale des télécommunications.

Mais l'expérience canadienne de vidéotex par câble intéresse la France. Télétel utilise pour l'instant deux réseaux : celui du téléphone et un réseau de transmission de données par « paquets », Transpac. Dans l'avenir, le premier risque d'être saturé par la vidéographie et la mutiplication de nouveaux services (téléconférence, télétravail, télésurveillance, etc.). Dès à présent, le réseau téléphonique est insuffisant si plus de 5 % des abonnés décrochent leur téléphone en même temps. Pour le réseau Transpac, le délai de raccordement atteint actuellement huit à dix mois. Le câble offre une solution à cet engorgement des réseaux (1).

Dès à présent, des expériences vont être tentées sur les réseaux existants. Dans une dizaine d'années, le vidéotex sera proposé aux abonnés des réseaux en fibres optiques qui vont être installés au rythme d'un million de foyers câblés par an à partir de 1987. Les capacités de la fibre optique permettront d'augmenter considérablement les possibilités actuelles de Télétel.

(1) Voir « Des lignes du téléphone croquées par la vidéo », Alain Lelu. *Science et vie* hors série, décembre 1982.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Céramique multi-usages

Une céramique « bioactive », acceptée par l'organisme humain comme prothèse osseuse sans provoquer les réactions usuelles de rejet comme les implants métalliques, plastiques ou animaux, a été mise au point et déjà expérimentée depuis deux ans par un chirurgien-dentiste de Hambourg, Johannes F. Osborn. Les prothèses, poreuses, sont progressivement « imbibées » de tissu osseux pour disparaître au bout de quelques mois, complètement « noyées » au sein de la matière osseuse. Les implants employés jusqu'à présent ne permettaient que d'établir un contact entre l'os et le substitut.

La société japonaise Kyocera a récemment expérimenté un moteur automobile Diesel comportant de nombreuses pièces en céramique. Un véhicule équipé d'un tel moteur a parcouru plus de 50 kilomètres. Ces céramiques (principalement en nitrure de silicium), utilisées notamment pour les chemises de cylindres, culasses, têtes de pistons, cames, culbuteurs et soupapes, résistant à des températures largement supérieures à 1 200 °C, ont permis de supprimer le système de refroidissement et conduit à alléger un moteur de 12 kg. Des motoristes français s'intéressent également à ce type d'engins.

★ *Innovation et produits nouveaux,* 11, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-45-17.

BOITE A OUTILS

Industrie de l'information

Le bulletin n° 8 de l'IDATE est constitué par un dossier (245 pages) sur l'industrie de l'information, d'un grand intérêt : télécommunications ; mutations technologiques ; stratégies industrielles ; sociétés filiales des P.T.T. ; emploi industriel ; répartition géographique de l'industrie de l'information ; la déréglementation aux États-Unis ; câble, télévision et satellites, tels sont les principaux thèmes.

Laurent Gille l'explique en guise de préambule, la production, la transmission et la consommation d'informations, marchandes ou non, sont devenues des éléments majeurs dans nos sociétés. Les découvertes technologiques, notamment en électronique, l'accroissement du savoir en logiciel, ont permis d'augmenter les capacités des réseaux de transmission et de stockage et d'abaisser considérablement leur coût. L'industrie des télécommunications a changé de statut, fait l'objet de convoitises, développe elle-même un appétit et des enjeux nouveaux.

Ce dossier n'a pas la prétention d'aborder tous les aspects de cette évolution mais apporte quelques éclairages originaux. En particulier, les références aux États-Unis, qui restent en tête de nombre de découvertes technologiques et constituent le marché le plus important du monde.

★ *IDATE* – Bureaux du Polygone, 34000 Montpellier, tél. : (67) 65-48-48.

Mutilations sexuelles

Ce n'est pas un problème nouveau, mais ce n'est enfin plus un sujet tabou. Et il engage l'avenir de millions de femmes. A l'occasion du premier colloque organisé à Dakar, en décembre dernier, par la Commission internationale pour l'abolition des mutilations sexuelles, l'Agence femmes-information a constitué un dossier sur ce thème. Outre les principaux articles publiés sur la question de 1977 à 1982 dans la presse française et africaine, il comporte une carte et une importante bibliographie.

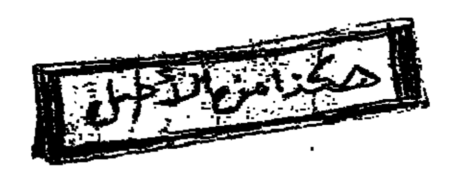
★ *AFI,* 21, rue des Jeuneurs – 75002 Paris. Tél. : (1) 233-37-47.

RENCONTRES DU FUTUR

Prévoir

Du 5 au 8 juin 1983 à Philadelphie (Pennsylvanie, États-Unis) se tiendra un symposium international sur la prévision *(International symposium on forecasting).* Thème : la recherche pratique *(pragmatic research).* Il est organisé par l'International institute of forecasters (Institut international des prévisionnistes), en collaboration avec la Wharton School de l'université de Pennsylvanie.

★ *Pour toutes informations :* Professor J. Scott Armstrong, Wharton School, University of Pennsylvania, Philadelphia, PA 19104, United States.



BLOC-NOTES

INITIATIVES

Solidarité avec les mères argentines

Une association SOLMA — Solidarité avec les mères et les grands-mères argentines de la place de Mai — vient de se créer. Elle entend agir pour la recherche des disparus (adultes et enfants) en Argentine, en sensibilisant l'opinion publique, soutenir matériellement et moralement les enfants et les parents de disparus vivant en Argentine, et créer un réseau de solidarité avec les femmes qui manifestent sur la place de Mai, à Buenos-Aires. La présidente et la vice-présidente ont, l'une et l'autre, un enfant disparu en Argentine.

★ SOLMA, 23, rue Gramme, 75015 Paris.

Gestion d'associations

Culture et Liberté, association nationale pour le développement culturel du monde du travail, organise des stages d'initiation (animation, micro-informatique, comptabilité), dans le cadre de la formation permanente. Les prix varient selon les possibilités des candidats. Elle s'efforce aussi de décentraliser ses activités (déjà vingt-trois antennes départementales). Un stage « comptabilité et gestion d'associations » est prévu dans la Meuse, près de Verdun, du 14 au 18 février prochain.

★ CULTURE ET LIBERTÉ, 73, rue des Héros-Nogentais, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : (1) 872-50-30.

Les Duval

L'association des familles Duval de France et de l'étranger s'efforce de réunir tous les Duval. Son secrétaire général, M. Pierre Duval, assure qu'ils ont tous, par leurs aïeux, un passé commun et sont « héritiers de la même souche, du même arbre ».

★ Association des Familles Duval de France et du monde, 6, résidence Les Algues, avenue du Général-de-Gaulle, 83700 Saint-Raphaël.

PUBLICATIONS

Société interculturelle

A l'occasion du colloque organisé à l'UNESCO, les 22 et 23 janvier sur le thème de la « Société interculturelle », le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP) vient de consacrer un numéro spécial de son bulletin (nos 121-122) à ce thème, examiné notamment dans l'entreprise, les municipalités, les syndicats, l'école, la presse, etc. Il présente des points de vue de maires, de militants, de responsables d'associations, des propositions et des expériences.

★ CLAP, 25, rue Gandon, 75013, Paris, tél. (1) 585-31-81.

La T.V.A.

Pratique de l'association, trimestriel publié par Services associations, consacre son dernier numéro à un dossier sur « la T.V.A. (taxe à la valeur ajoutée) et les associations » (Champ d'application, critère de non-lucrativité, exonérations et impositions) et aux centres d'accueil de la petite enfance (crèches, pouponnières, haltes-garderies, jardins d'enfants).

★ Services associations, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09.

RENDEZ-VOUS

Associations et classes sociales

Dans le cadre d'un séminaire « Associations et classes sociales » la Société française des chercheurs sur les associations (S.F.C.A.) organise une séance de travail le 8 février à 14 heures à l'Institut d'histoire du temps présent, 80 bis, rue Lecourbe, dans le quinzième arrondissement.

★ S.F.C.A., 29, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Une ressource pour l'Etat

Administrations et collectivités ont trop tendance à utiliser des associations pour tourner les contraintes : c'est l'avis de la Cour des comptes qui souhaite une meilleure définition des rapports entre la puissance publique et les associations qu'elle finance.

L'ETAT doit soutenir les associations mais il ne doit pas leur abandonner pour autant des responsabilités qui lui appartiennent ; ni les services publics ni les collectivités locales ne doivent d'autre part utiliser la loi de 1901 pour échapper aux règles administratives et à celles de la comptabilité publique. Telles sont en substance les conclusions de la Cour des comptes dans son dernier rapport (1).

Examinant les comptes des ministères (notamment le tourisme et les transports) de certains programmes d'action, ou de services publics (comme les universités), la Cour avait plus d'une fois relevé des anomalies dans le fonctionnement d'associations placées sous la tutelle de l'Etat ou dans leurs relations avec les organismes publics. Cette fois, elle a consacré une étude spécifique aux associations (2) bénéficiant d'un concours financier public. Publiée il y a plusieurs mois déjà, celle-ci n'a guère eu d'écho public.

Premier constat, et première inquiétude : un abandon par l'Etat de ses responsabilités : « *De plus en plus fréquemment, certains groupements privés sont de simples démembrements de l'administration, et peuvent même, dans certains cas, aboutir à la constitution d'un véritable réseau administratif parallèle et parfois clandestin.* »

La Cour « épingle » ainsi plusieurs ministères, l'agriculture, l'industrie et l'environnement, le tourisme. Quelques exemples particulièrement significatifs, entre autres :

— « *L'agence technique des espaces de plein air (ATEPAL) avait été créée en juillet 1976 afin de conseiller les collectivités locales pour la réalisation et la gestion d'espaces de loisirs ; administrée en fait par des fonctionnaires, la quasi-totalité de ses ressources était constituée par des subventions.* »

— « *L'association pour les fouilles archéologiques remplit des tâches incombant normalement aux services compétents...* »

— A la DATAR « *l'association pour la promotion industrielle de la région Languedoc-Roussillon permettait la prise en charge de la rémunération du commissaire à l'aménagement de la façade méditerranéenne et le paiement de frais de fonctionnement de cette mission. Les autres commissariats étaient de même constitués et financés grâce à l'intervention d'associations.* »

— Diverses associations d'études urbaines « *animées par des fonctionnaires de l'équipement (...) subsistent pour l'essentiel grâce aux crédits d'État, et apparaissent ainsi comme de véritables démembrements de l'administration* » : ce fut notamment le cas du Centre de recherche de l'urbanisme (CRU) « *véritable service d'études parapublic* », dissous en 1981.

Même phénomène pour certains établissements publics : l'association CARTRANS (Caisse de recouvrement des transports publics indépendants de la région parisienne), créée en 1972, répartit des fonds entre des entreprises de transport au lieu et place du Syndicat des transports de la région parisienne (S.T.P.), établissement public.

D'autres associations servent à prolonger l'action de l'administration : prendre en charge le logement ou les loisirs des élèves d'établissements d'enseignement par exemple. La société des amis des archives encaisse le produit de la vente de certaines publications, de droits de tournage de films, et règle des frais de fonctionnement de la direction des archives.

L'association pour l'année du patrimoine, créée en 1980, dirigée par des fonctionnaires, tirant la totalité de ses ressources de subventions, a pris en charge la rémunération d'agents contractuels et le financement des opérations prévues par le ministère de la culture.

Enfin, et il s'agit d'un des thèmes favoris de la Cour des comptes, beaucoup d'associations ont pour objectif essentiel de soustraire certaines opérations aux règles administratives et à l'autorité budgétaire, ou « *d'effectuer certaines dépenses sans l'intervention d'un comptable public* ». C'est le cas de nombreuses associations créées pour recevoir des contrats d'études ou de recherche, ou encore des associations créées, en 1971, par l'administration des haras pour l'achat, le dressage et la revente des chevaux, du Centre national d'équipement hospitalier, destiné à assurer la maintenance des programmes informatiques...

Du coup, selon la Cour, il est parfois difficile de distinguer les groupements privés, subventionnés mais ayant leur vie propre, d'associations constituant des « *relais* » permanents de l'administration, ou même qui sont la simple « *émanation des services* »...

Les collectivités locales n'échappent pas à ces critiques : le département du Var ne verse pas moins du quart de ses recettes fiscales à trois associations (l'Office départemental d'éducation et de loisirs, le Comité d'aide à la construction, et le Comité de promotion économique), qui n'ont pratiquement pas d'autres ressources. Certaines confient à des associations la gestion d'équipements publics (ainsi Villemomble et Asnières pour leur piscine), en supportant pourtant les déficits de l'exploitation.

Le constat peut paraître sévère. Il faut cependant rappeler qu'il concerne essentiellement les associations ayant des relations suivies avec l'État, ou les collectivités publiques. Même si celles-ci se sont multipliées au cours des dernières décennies, elles ne constituent qu'un îlot parmi la multitude des associations — souvent minuscules — existant en France. Le rapport rappelle à plusieurs reprises le rôle des associations pour la réalisation d'objectifs « d'intérêt public », l'expérimentation, leur importance pour associer des partenaires privés à l'action administrative. L'essor de la vie associative « *peut être considéré comme une manifestation de l'intérêt accru des citoyens pour la vie de la collectivité* » ; il « *correspond à une modification des modes de relation sociale et peut contribuer à améliorer certains aspects de la vie en société* ».

Les magistrats de la rue Cambon critiquent certaines pratiques (statuts non déposés, assemblées générales non tenues). Mais ce sont avant tout les irrégularités constatées dans les rapports de la puissance publique et des collectivités avec les associations qu'elles soutiennent : absence de lien juridique clair entre l'association et la collectivité ou l'administration (par exemple les relations entre le département du Var et les trois associations précitées ne sont fondées que sur des accords tacites) ; octroi de subventions mal adaptées aux besoins de l'association, qui permettent à certaines, (comme Côte-d'Or Tourisme), de constituer de véritables réserves financières ; contrôle insuffisant des activités (et des comptes)...

Aussi, la Cour a-t-elle appelé, dans son rapport, à une remise en ordre autour de quelques principes simples :

— Recensement *exhaustif* des associations subventionnées et de la nature de leur lien avec l'administration ;

— Intégration des associations de dure façade et adoption d'une formule qui interdirait pour l'avenir la constitution de tels organismes ;

— Meilleure définition des relations juridiques et financières entre associations et puissance publique. La Cour encourage l'établissement de « normes » précises et cautionne la procédure d'agrément en vigueur au ministère du temps libre ;

— Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire spécifique pour certains secteurs de l'intervention administrative (éducation permanente, aide sociale aux migrants) sur le modèle de ce qui existe déjà dans le domaine de la formation professionnelle (loi du 16 juillet 1971).

Il s'agit de concilier « *la rigueur financière qui impose la gestion des fonds publics avec le droit qu'a tout citoyen d'intervenir dans la vie de la collectivité* ».

On peut penser que ces observations ont été examinées avec intérêt par le gouvernement dans la préparation des mesures destinées à « promouvoir la vie associative ». Sur un point en tout cas, celui-ci s'est montré encore plus prudent que la Cour des comptes : celle-ci avait accepté un « statut d'utilité sociale » pour certaines associations. Le gouvernement s'en est tenu finalement à l'établissement de contrats d'utilité sociale avec certaines associations... ■

(1) Imprimerie des journaux officiels, 28, rue Desaix, Paris (15e).

(2) Le rapport concerne aussi les relations avec les fondations et les groupements d'intérêt économique.

CONSEILS

Créations d'emplois

Les statistiques actuelles font apparaître qu'une association sur trois emploie au moins un salarié ; cependant sur les deux tiers restants, animées exclusivement par des bénévoles, nombreuses sont celles qui ont atteint un stade de développement de leurs activités qui les conduit à envisager la création d'emplois rémunérés.

Le Monde Dimanche **daté 12-13 décembre 1982 a fait une large place au Fonjep (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) en montrant l'importance qu'il avait prise plus particulièrement au cours de l'année 1982 pour aider les associations à financer les postes de leurs animateurs. Dans sa conférence de presse du 7 décembre 1982 le ministre du temps libre évoquait la création d'un Fonds de développement solidaire de la vie associative reprenant les missions antérieurement dévolues au FONJEP et envisageait une aide accrue ; cependant le nombre de postes nouveaux inscrits au budget de 1983 ne permet pas de l'espérer dans l'immédiat.**

Il existe pourtant des aides qui ne sont pas actuellement exploitées comme elles pourraient l'être. Il s'agit en premier lieu des « *aides à la création d'emplois d'initiative locale* » (E.I.L.). Il s'agit d'une aide instituée par le décret du 2 octobre 1981 qui a remplacé l'aide aux emplois d'utilité collective en étendant son champ d'action (1). Peuvent en bénéficier tous les organismes dotés de la personnalité morale c'est-à-dire, entre autres, les associations déclarées et celles qui sont reconnues d'utilité publique ainsi que les fondations.

Actuellement, la subvention est de 36 000 francs par emploi créé, elle couvre pendant un an une partie de la rémunération de la personne embauchée. L'aide peut être ramenée à 27 000 francs pour un emploi à trois quarts de temps et à 18 000 francs pour un mi-temps.

Elle est réservée, sauf exception, aux personnes sans emploi, sans que l'inscription préalable à l'A.N.P.E. soit exigée. Le décret précise toutefois que l'emploi ainsi créé doit présenter un caractère durable puisque, à l'expiration du délai d'un an, l'association bénéficiaire doit pouvoir assurer soit par l'autofinancement résultant de son activité même, soit par d'autres moyens, la pérennité de l'emploi ainsi créé.

Le dossier de demande est relativement facile à constituer, et, dans tous les cas, les directions départementales du travail et de l'emploi peuvent vous aider. L'examen des demandes est fait rapidement et la réponse est donnée dans un délai maximum de deux mois. Quant à la subvention, le premier versement (la moitié de la somme attribuée, soit 18 000 francs pour un emploi à temps complet) intervient environ un mois après l'envoi à la direction départementale du travail et de l'emploi de la photocopie du contrat de travail de la personne embauchée.

Pour compléter cette mesure et s'adressant cette fois exclusivement aux associations culturelles, mais dans ce même esprit, le ministre de la culture a mis au point une procédure de création d'emplois dits de développement culturel ; la coordination est faite par la « cellule de l'emploi culturel » au ministère et les renseignements peuvent être obtenus dans chaque direction régionale des affaires culturelles auprès du correspondant régional de l'emploi culturel. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces deux aides ne sont pas cumulables.

(1) Voir au sujet des emplois d'initiative locale l'enquête de Marie-Claude Betbeder : « Les sourciers du travail futur », publiée dans le Monde Dimanche

* Cette rubrique est rédigée par *Services Associations*, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-34-09.

Une minute, c'est rien. Deux minutes, c'est pas beaucoup. Comme une image. C'est quoi, une image, dans le flot de celles qu'on nous déverse à la télévision ? Images gorgées de son, de musique, de commentaires. Une image pendant deux minutes chaque soir, à regarder (presque) en silence, une image calme, c'est dérisoire.

A moins que cette photo que va nous présenter chaque soir Agnès Varda, et commentée par un inconnu, ne fasse bouger un peu la perception de l'ensemble, n'introduise un mouvement. Il faut faire très attention à cette drôle d'expérience lancée par Agnès Varda et FR 3 à partir du 31 janvier. C'est l'événement de la semaine, avec, bien sûr, la grande fresque de Claude Santelli sur la France en 1940, sur TF 1.

L'AN 40, SUR TF 1

Claude Santelli, ses souvenirs et ses désillusions

EN 1936, le Front populaire : hommes et femmes du peuple de France envahissent les rues de Paris en fête, poings dressés comme des cathédrales. L'espoir en bandoulière, ils revendiquent un meilleur vivre.

Quatre années plus tard, ceux-là mêmes qui avaient si généreusement accéléré le cours des choses ne sont plus là, manquent l'un des grands rendez-vous du siècle. L'histoire toujours pressée ne les attend pas, l'ennemi entre dans Paris comme on entre dans un bistrot. Têtes baissées, un peuple tapi sous le manteau d'un vieillard commence une période sombre : collaboration, épuration, déportation, milice sont les mots qui l'habitent. C'est 1940, la drôle de guerre.

« L'An 40 ou le peuple et ses fantômes » suit, pour Claude Santelli, *« la Légende du siècle : 1936 ou la mémoire d'un peuple »* diffusée en 1977. Santelli a mis en scène un pan de l'histoire de France en quatre heures d'émissions : de l'attaque allemande le 10 mai 1940 au 11 novembre de la même année, date de la manifestation des lycéens et étudiants à l'Etoile.

Prenons cette *« libre chronique d'une année oubliée »*, et souvent occultée, c'est ainsi que Claude Santelli l'appelle, comme une forteresse composée de plusieurs styles. Forme mixte comme l'adopte habituellement le réalisateur. Témoignages, documents d'archives (inédits), les endroits revus quarante ans après, la lecture de textes historiques entourent de courtes saynètes théâtrales qui resituent les événements dans leur contexte : une manière en forme de parabole pour le réalisateur de prendre ses distances.

Une fois l'histoire jouée sur la scène par Marie-Christine Barrault, Michel Lonsdale, Pierre Vaneck ou François Maistre qui lisent des textes de Bernanos, Jünger, Gracq ou Céline (à ne pas manquer) nous pourrons plonger dans l'histoire vécue, dans le défilé des témoignages.

Une courte traversée des lieux magiques *« un contact charnel avec les paysages »* — les Invalides, Sedan, symbole de la défaite de l'armée française, — puis le général Daussié, Georges Frelastre ou sœur Isabelle Masson reconstitueront ce qu'ils ont vécu. A Zuydcoote, près de Dunkerque, une femme se rappelle du fond de sa mémoire une journée sanglante, des milliers d'hommes tentant de réembarquer. Elle s'en souvient comme si c'était hier, se tait pour reprendre son souffle, regarde l'extérieur désert, répond par des silences à une voix sans visage qui l'interroge inlassablement : c'est l'un des témoignages les plus émouvants.

Plus cocasses, plus intéressantes sont les séquences avec ceux qui ont vécu les *« trois jours » de Bordeaux. On a l'impression qu'ils ont* écouté aux portes, ces témoins qui évoquent les 14, 15 et 16 juin, ces trois journées pendant lesquelles les grands dignitaires de la République, entre la mairie et la préfecture, décident d'élire leur sauveur : le maréchal Pétain, *« dernier roi de France »*, selon Céline.

La deuxième partie de *l'An 40*, moins événementielle, plus courte que la première, est le portrait d'une France qui commence ses longues années d'occupation.

Selon Claude Santelli, un lourd sentiment de culpabilité, une faute qui remonte du fond des âges, auraient plongé tout un peuple dans une idéologie « bondieusarde », dans l'autoflagellation, dans un remords transformé en religion d'Etat. L'homme au regard bleu horizon, le vaillant guerrier de Verdun, l'affirme au cours d'un discours, le 25 juin 1940, dénonce les mœurs décadentes de la population. Heureusement, le général de Gaulle libérera *« les brebis égarées engluées dans le chauvinisme »*. La boucle est bouclée.

1982 avait été l'année des souvenirs de la guerre d'Algérie, 1983 est celle du retour à la France de 1940. Claude Santelli, l'un des « grands » de la télévision, ouvre le rideau.

L'histoire racontée par Claude Santelli s'apparente davantage à un opéra tragique qu'à un documentaire. On peut lui reprocher une mise en scène trop éclatante et la présence — constante — de l'auteur. Claude Santelli, on le sait, aime se raconter dans ce qu'il fait. *« Je suis un homme de souvenir doublé d'un dramaturge »*, dit-il. On pourra ergoter sur cette émotion lyrique parfois envahissante — *« on frissonne au bord du gouffre »*, dit-il encore, — mais on ne peut que constater la clarté de son intelligence qui passe dans une voix cristalline, aux accents patriotiques.

Claude Santelli, un homme en mouvement, passionné, conscient de son talent. Le rencontrer, c'est vivre au contact d'une ligne de pensées, d'émotions fortes, de toute une manière de concevoir le rôle de la télévision. Cela fait vingt-cinq ans qu'il travaille et c'est avec une certaine nostalgie qu'il évoque ses débuts. *« En 1959, c'était le temps de la télévision artisanale,* explique-t-il. *Quand on avait une idée, on la réalisait. Il y avait une seule chaîne et tout le monde parlait de l'émission de la veille. La critique avait épousé nos causes. On était soutenu. Albert Ollivier, directeur des programmes, c'était comme Jean Vilar au théâtre. Il avait fait se rejoindre une politique culturelle et la télévision. C'est la seule fois. »*

Depuis, vingt années ont passé, le réalisateur a livré de nombreuses batailles pour réaliser ses projets. Lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, il a eu l'impression que les choses allaient changer. *« Quand j'ai participé à la commission Moinot, nous avions repris les problèmes à zéro, animés d'un esprit d'utopie. Nous rêvions d'une télévision populaire. Nous avions réfléchi sur le service public, sur le public et surtout à une nouvelle politique des programmes, c'était loin d'être parfait mais il n'est rien resté dans la loi Fillioud du 29 juillet 1982. »*

Pour Claude Santelli, le malaise de la télévision tient actuellement à un décalage entre le public et une politique des programmes qui persévère dans « le statique ». *« Elle devrait être un coup d'œil aux téléspectateurs, comme un éditeur place un livre alors qu'on a l'impression de remplir des cases horaires. »* Devant la médiocrité de la création télévisée qui *« oscille entre les petites productions élitites financées par les ministères — c'est un nouveau robinet à la mode — et les coproductions internationales standardisées »*, Claude Santelli évoque les conditions matérielles toujours plus difficiles dans lesquelles les réalisateurs travaillent. Cette situation entraîne la *« mise au placard »* des œuvres originales et de leur auteurs.

Situation d'autant plus alarmante que l'on connaît le développement parallèle des techniques nouvelles, la mise en place de la quatrième chaîne, de la télévision par câbles et des satellites. *« Comment et que va-t-on programmer ? »* Claude Santelli constate avec une certaine amertume que la télévision n'a pas profité de l'élan, de la relance financière dont ont bénéficié, par exemple, le cinéma ou le théâtre. *« La télévision est restée à l'écart, continuant inlassablement ses tables rondes, confondant pédagogie et culture. »*

Malgré son pessimisme, le réalisateur prépare, entre autres choses, une adaptation de *Jacques le Fataliste*, de Diderot. Mais il a toujours refusé les responsabilités au sein des chaînes qu'on lui a proposées. *« Le pouvoir n'est pas d'assez longue durée,* dit-il, *et j'ai peur qu'il corrompe et finisse par engluer le plus doué et le mieux intentionné des directeurs de programmes. »* ■

MARC GIANNESINI.

★ « L'An quarante ou un peuple et ses fantômes », les mardi 1er et 8 février à 20 h 35 sur TF 1 (135 et 110 mn).

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR.
★★ GRAND FILM

LUNDI 31 JANVIER

THÉRÈSE RAQUIN ★★

Film français de Marcel Carné (1955), avec Simone Signoret, R. Vallone, Sylvie, J. Duby, R. Lesaffre
FR 3, 20 h 35 (103 mn).

Il y a Zola et son naturalisme ; il y a Carné, et son réalisme, son sens aigu de la description sociale, des conditionnements psychologiques, de la fatalité qui régit certaines passions, certains rapports, en dehors de la morale et de l'ordre. Avec Charles Spaak, Marcel Carné a transposé le roman de Zola du Paris du Second Empire au Lyon des années 1950. Il n'y a pas trahison mais recréation d'un univers petit-bourgeois avec histoire d'adultère, dans une société contemporaine qui n'avait guère changé en ses profondeurs. L'art de Carné, ici, est la mise en place, la mise en scène, de personnages a priori médiocres ou banals dans un environnement étouffant dont ils cherchent à se libérer. Roland Lesaffre joue le rôle d'un destin qui n'a plus rien à voir avec celui de Jacques Prévert, toute l'interprétation est admirable. Le jury de la Biennale de Venise 1953 ne s'était pas trompé en décernant son Lion d'argent à cette Thérèse Raquin.

LUNDI 31 JANVIER

PASTEUR ★

Film français de Sacha Guitry (1935), avec S. Guitry, J. Périer, M. Schutz, F. Rodon.
TF 1, 14 h 30 (environ 70 mn).

Quelques épisodes de la vie de Pasteur pour montrer quel homme de caractère, de qualité, était ce grand savant. Sacha Guitry a, tout naturellement, filmé sa pièce et rendu hommage à son père, Lucien, en jouant le personnage que celui-ci avait créé, au théâtre, en 1919.

AVALANCHE

Film américain de Corey Allen (1978), avec R. Hudson, M. Farrow, R. Forster, J. Nolan.
TF 1, 20 H 35 (90 mn).

Tempête de neige et catastrophe dans une station de sports d'hiver. Avant d'en arriver là, il faut subir les états d'âme de Rock Hudson, homme d'affaires trop ambitieux qui a perdu l'amour de sa femme. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

MARDI 1er FÉVRIER

MARATHON MAN ★

Film américain de John Schlesinger (1976), avec D. Hoffman, L. Olivier, R. Scheider, W. Devane, M. Keller.
A 2, 20 h 40 (110 mn).

Dustin Hoffman (dans le rôle d'un jeune juif new-yorkais traumatisé par le suicide de son père victime de la « chasse aux sorcières ») affronte un ancien tortionnaire nazi au cours de ce « thriller » aux émotions fortes et aux scènes spectaculaires garanties. Le roman de William Goldman était bien plus original, mais Schlesinger a fait un brillant travail néo-hollywoodien.

LES AVENTURES DE DON JUAN

Film américain de Vincent Sherman (1949), avec E. Flynn, V. Lindfors, R. Douglas, A. Hale.
FR 3, 20 h 50 (environ 70 mn).

Les fugues d'Errol Flynn et son penchant pour l'alcool ont considérablement détérioré le personnage du séducteur légendaire dans ce film qui a usé pas mal de scénaristes et a eu bien du mal à être tourné. Pourtant les créateurs des costumes ont gagné un Oscar...

L'AIGLE DES MERS ★

Film américain de Michael Curtiz (1940), avec E. Flynn, B. Marshall, C. Rains, D. Crisp, F. Robson.
FR 3, 23 h 15 (environ 120 mn).

Là, par contre, c'est l'apogée de Flynn, héros d'aventures historiques (il est un corsaire au service d'Elizabeth I à l'époque où Philippe II d'Espagne veut attaquer l'Angleterre) sous la direction de Michael Curtiz. On voit bien que l'acteur convenait au réalisateur et réciproquement. Allons-y de la nostalgie pour le cher vieil Hollywood.

VENDREDI 4 FÉVRIER

LE FANTOME DE L'OPÉRA ★

Film américain d'Arthur Lubin (1943) avec N. Eddy, S. Foster, C. Rains, E. Barrier, J. Farrar.
A 2, 23 h (85 mn).

Couleurs flamboyantes, décors et costumes pittoresques, musique et chant, apparition de Liszt, assassinat d'un éditeur nommé Pleyel (!) et terreur à l'Opéra. La première version du roman d'épouvante de Gaston Leroux (1925) était jouée par Lon Chaney. Celle-ci ne la vaut pas, mais dans le genre kitch, elle se pose là !

DIMANCHE 6 FÉVRIER

L'HORLOGER DE SAINT-PAUL ★

Film français de Bertrand Tavernier (1973), avec P. Noiret, J. Rochefort, J. Denis, J. Bertheau, S. Rougerie.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Le grand retour des scénaristes-dialoguistes Aurenche et Bost dans l'adaptation d'un roman de Simenon (situé à Lyon au lieu d'une ville des États-Unis.) S'appuyant sur ces professionnels, Tavernier, réalisateur débutant, a réussi une solide étude psychologique et sociale, avec les atouts de grands comédiens.

NIGHT FALL

Film américain de Jacques Tourneur (1956), avec A. Ray, B. Keith, A. Bancroft, J. Brando, J. Gregory.
FR 3, 22 h 30 (75 mn).

Libre adaptation — qui en a gardé le climat de tristesse pesante — d'un roman de David Goodis. Chez Jacques Tourneur, le « film noir » ajoute l'onirisme fiévreux à l'angoisse dans cette histoire d'un homme ordinaire plongé dans une aventure dangereuse, transporté dans l'inconnu. Cette œuvre est inédite en France.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 31	MARDI 1er	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4	SAMEDI 5	DIMANCHE 6
TF 1	**20 h 35** L'avenir du futur : Avalanche, film de C. Allen. **22 h 05** Débat : prévoir les cataclysmes.	**20 h 35** Série : L'an 40 ou un peuple et ses fantômes, de C. Santelli.	**20 h 35** Magazine politique : Au cœur du débat, la télévision, avec G. Fillioud et M. d'Ornano. **22 h 05** Patinage artistique.	**20 h 35** Téléfilm : Après tout ce qu'on a fait pour toi. **22 h 10** Histoire des inventions : inventer pour le plaisir. Emission de D. Costelle, un des épisodes les plus réussis.	**20 h 35** Variétés : Retransmission du MIDEM. **21 h 40** Série : Merci Sylvestre. Avant-dernier épisode, *patience*. **22 h 30** Championnat d'Europe de patinage.	**20 h 35** Série : Dallas. **21 h 35** Droit de réponse : Les comédiens. De M. Polac. **22 h 50** Magazine de cinéma : Etoiles et toiles. La boxe et le cinéma.	**20 h 35** Film : l'Horloger de Saint-Paul, de B. Tavernier. **22 h 20** Magazine culturel : Pleins feux, de J. Artur et C. Garbisu.
A 2	**20 h 35** Théâtre : Domino, de Marcel Achard. **22 h 20** Document : Anne Rochelle.	**20 h 40** Dossiers de l'écran : Marathon Man, film de J. Schlesinger. **22 h 30** Débat : Que sont devenus les criminels de guerre nazis ?	**20 h 35** Téléfilm : Trois morts à zéro, un « policier » dans le milieu du football. **22 h 10** Magazine : Cinéma, cinémas.	**20 h 35** Planète bleue : les loopings de l'aviation. **21 h 40** Magazine : les enfants du rock. **22 h 40** Patinage artistique.	**20 h 35** Feuilleton : Capitaine X. Feuilleton coloré. **21 h 35** Apostrophes : la vie privée des écrivains. **23 h** Ciné-club : Le fantôme de l'Opéra, d'A. Lubin.	**20 h 35** Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker. **21 h 50** Série : Théodore Chindler. **22 h 50** Championnat d'Europe de patinage artistique.	**20 h 35** Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale. **22 h** Série documentaire : Roule... routier : En Australie. **22 h 45** Document : Désir des arts.
FR 3	**20 h 35** Film : Thérèse Raquin, de M. Carné. **22 h 45** Magazine de la mer : Thalassa. **23 h 10** Prélude à la nuit : Schubert.	**20 h 35** La dernière séance : d'Eddy Mitchell, avec **20 h 50** 1er film : les Aventures de Don Juan, de V. Sherman. **23 h 15** 2e film : l'Aigle des mers, de M. Curtiz. **1 h 20** Prélude à la nuit : Chopin.	**20 h 35** Variétés : Cadence 3. Emission de Guy Lux. **22 h** Document : L'affaire Salengro, la presse comme une arme qui tue. **22 h 55** Prélude à la nuit : Tippett.	**20 h 35** Cinéma 16 : le Jour le plus court, de P. Kast. **23 h 05** Prélude à la nuit : Poulenc.	**20 h 35** Le nouveau vendredi : Mairies à tous prix. **21 h 35** Magazine de la photo : Flash 3. **22 h 40** Prélude à la nuit.	**20 h 40** Changements de décors : la Veuve de l'Estaque, de R.-M. Arlaud et J.-J. Sirkis. **22 h** Série ; Sarah et Jackie. **22 h 25** Musiclub : Ballet Kirov de Leningrad.	**20 h 35** Le choc des énergies : le temps des producteurs. Dernier volet d'une série bien illustrée et bien documentée. **22 h** Court métrage : Jour de classe ; C'est du cinéma. **22 h 30** Film : Night Fall, de J. Tourneur. **23 h 45** Prélude à la nuit.

Musiques

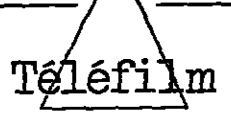
De futurs Samson François ?

ON s'en doutait un peu : l'entreprise des « Préludes à la nuit » lancée il y a moins d'un an et diffusée quotidiennement buterait à la longue sur un problème simple, comment meubler un temps très court — cinq à dix minutes — avec des œuvres vraiment significatives, avec des interprètes sans cesse renouvelés ? Les écueils n'ont pas toujours été évités l'année passée : Elisabeth Chojnacka, Alain Kremski et James Galway sont revenus plus souvent qu'à leur tour, mais il semble bien que le marchand de sable musical ait depuis peu réajusté sa politique : ainsi propose-t-il toute cette semaine quelques-uns des lauréats de la fondation Samson François, quelques artistes titrés mais encore sans gloire : Li Jian, Bernard d'Ascoli et David Walter.

La gloire, le jeune pianiste Li Jian l'aura bientôt. Tout est en place : volubilité du phrasé, éloquence du son, subtilité des éclairages, échappées rêveuses finement dosées. Il ne manque rien à ses interprétations parce qu'elles indiquent déjà un univers particulier, solide et sensible. Indiscutable.

THIERRY FRESLON.

★ PRÉLUDES A LA NUIT, FR 3, *chaque jour du 30 janvier au 8 février.*



Téléfilm

Le sale gosse

VOUS *lui dites bonjour gentiment,* il ne daigne vous répondre ; vous lui faites plaisir, il s'en fout comme de l'an 40. Mathieu est *rebelle comme un mur, têtu comme une mule,* il est ce qu'on appelle une tête à claques. Certes, il a quelques excuses : ses parents sont séparés et il vit avec un *père hurluberlu. Mais est-ce une raison* pour embêter le monde entier ?

Pourtant ses « vieux », Jeanne et Pierre, sont tolérants, compréhensifs, « cool » quoi. Mais leur *progéniture adorée ne l'est pas.* Que faire ? Attendre que Mathieu devienne un homme, il en est loin ; le coucher sur le divan d'un « psy », il le *déchire (le divan) ; le rouer de coups comme* il le mériterait, ces pratiques sont hélas ! peu courantes dans nos sociétés occidentales tolérantes.

En attendant, le sale gosse se permet tout : voler dans les supermarchés, plastiquer la maison de la culture de son arrondissement, etc. Jeanne et Pierre, de leur côté, galopent par monts et par vaux, transpirent sang et eau, tentent de limiter les dégâts et surtout d'éviter à Mathieu les affres de la correctionnelle. C'est bien, c'est le devoir d'un *père et d'une mère, mais ce n'est pas une solution.*

Après tout ce qu'on a fait pour toi, de Jacques Fansten, se veut un téléfilm d'époque. Un peu *schématique, souvent excessif, un fond vaguement* gauchiste, ce qui lui donne hélas ! un air soixante-huitard sur le retour. Marie-Christine Barrault et Michel Blanc *en parents martyrs sont épatants.* Mathieu (Jean-Luc Azra) est, comme il se doit,... à gifler.

Une leçon que les célibataires ne manqueront pas de méditer : il faut avoir tué père et mère pour faire des enfants.

M. G.

★ APRÈS TOUT CE QU'ON A FAIT POUR TOI, *TF 1, jeudi 3 février, 20 h 35 (90 minutes).*

Passion dans les maquis

L'HERBE est haute, les lacs d'un bleu d'acier. Odeur de sapins. Le Jura en juin est d'une beauté aiguë et bourdonnante. Juin 1944... Que c'est gai, la Résistance, quand on roule à deux (à bicyclette) sur les chemins qui mènent en zigzag d'un rendez-vous clandestin à un autre ! Certes, ça n'était pas sans cesse l'angoisse, la peur au ventre, l'ombre de la Gestapo, de la trahison et des arrestations. La Résistance, c'étaient des hommes et des femmes qui la faisaient, et la discipline de la *clandestinité accompagnait des aventures, des liaisons* passagères ou définitives.

C'est cela, cet autre temps de la guerre, qui intéresse Pierre Kast. *le Jour le plus court,* c'est l'histoire d'une rencontre brève — elle dure une journée — entre un homme, Marceau — jeune aristocrate *brillant, militaire de carrière qui a rejoint* de Gaulle à Londres, puis s'est engagé (il s'ennuyait trop) dans les services secrets et est *promu général à vingt-cinq ans — et une jeune* femme de la bourgeoisie protestante, Catherine — mariée, vertueuse, entrée dans la Résistance par *un mouvement d'humanité envers les juifs, puis* devenue en quelques mois le principal agent de liaison du Jura.

Catherine est chargée d'ammener Marceau à un *rendez-vous particulièrement important.* Les haltes, le pique-nique, la chaleur... Pierre Kast raconte la naissance, puis le développement brusque d'une *passion, dans un climat d'été et de précarité.* Ce n'est pas un film sur la Résistance, d'accord, mais, même si on sent que le réalisateur *ne cherche pas la vraisemblance* (en témoigne la comédie-ballet des rendez-vous croisés), tout se passe tout de même un peu trop gaiement, un peu trop joliment, les résistants parlent fort, tout est facile, rose, limpide, invraisemblable.

C. H.

★ LE JOUR LE PLUS COURT, FR 3, *jeudi 3 février, 20 h 35 (125 minutes).*

LUNDI 31 JANVIER

TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui.
14 h 30 Film : Pasteur, de Sacha Guitry
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 L'Avenir du futur, film : Avalanche, de Corey Allen.
22 h 5 Débat : Prévoir les cataclysmes.
Avec MM. H. Tazieff, commissaire aux risques naturels majeurs ; le professeur P. Rognon, paléoclimatologue, J. Labeyrie, géophysicien, et N.Ohhira, (sous réserve) géologue, directeur général du Centre national de recherches pour la prévision des catastrophes naturelles du Japon.
23 h 10 Journal.

A 2

12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Hunter.
15 h 55 Reprise : Apostrophes. *(Diffusé vendredi 28, à 21 h 35.)*
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Domino, de M. Achard, mise en scène J. Piat, réal. A. d'Hénault.
Pièce créée le 2 février 1931 à la Comédie des Champs-Elysées : Heller trouve une lettre d'amour adressée à Lorette, sa femme, signée François.
22 h 20 Document : Anne Rochelle.
de P. Medoux, réal. M. Bonnal.
Une femme seule écrit son journal. Une quête du passé, qui manque de consistance.
23 h Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Club perspectives et réalités.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé.*
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : Thérèse Raquin, de *Marcel Carné.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
« Les Archéonautes ».
23 h 5 Une minute pour une image, sur une idée d'Agnès Varda.
(Lire notre article ci-contre).
23 h 10 Prélude à la nuit.
Impromptu n° 3 en sol bémol, de F. Schubert, par Li Tian, pianiste.

[illegible] et d'ailleurs, cela n'est pas mon affaire [illegible]

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Benny Hill Show ; 20 h, Le lundi au soleil, Hit-Parade ; 21 h, *Ursule et Grelu,* film franco-italien de S. Korber.
- T.M.C., 20 h 35, *Émile Zola* (1re partie) film de S. Lorenzi ; 22 h 10, Club 06, émission de variétés.
- R.T.B., 19 h 55, *Hitler, une carrière,* (2e partie), document de J.C. Fest et C. Herrendoerfer.
- TÉLÉ 2, 14 h 55, La bonne aventure : portraits : reportage ; 20 h 30, Cabaret du 75e anniversaire de la royale compagnie du cabaret wallon tournaisien.
- T.S.R., 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 1 FEVRIER

TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
14 h 25 Série : Los Angeles, années 30. Dossiers, variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.). Concurrence, des prix en série.
20 h 35 Série : L'an 40 ou un peuple et ses fantômes.
Emission de Claude Santelli avec M.-C. Barrault, P. Vaneck, M. Lonsdale, F. Maistre et Y. Gasc.
(Lire notre article page VII).
22 h 50 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Hunter.
15 h 50 Reprise : Chansons sans frontières.
17 h 5 Entre vous.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Marathon Man.
Film de John Schlesinger.
22 h 30 Débat : Que sont devenus les criminels de guerre nazis ?
Avec MM. S. Wiesenthal ; J. Delarue, historien ; G. Kiersch, directeur de l'institut politique international de Berlin ; E. Aliciguzel, rescapé d'Auschwitz.
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Nouveau contrat social.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Émissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Avec à 20 h 40, les actualités Gaumont de 1948 ; à 20 h 45, Tom et Jerry ; à 22 h 40, Tex Avery et 22 h 50, Réclames.
20 h 50 1er film : les Aventures de Don Juan.
De Vincent Sherman.
23 h Journal.
23 h 15 Deuxième film : l'Aigle des mers.
De Michael Curtiz.
1 h 15 Une minute pour une image.
(Lire notre article ci-contre.).
1 h 20 Prélude à la nuit.
Valse n° 1, de F. Chopin, par Li Jian au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Barnaby ; 20 h, Le grand frère, feuilleton de *L. Penn* ; *21 h, Willy Boy,* film de A. Polonsky ; 22 h 45, Paris si tu veux, magazine parisien de Kit Grass.
- T.M.C., 20 h 35, *Ne me laisse pas seul, Papa,* film de M. Massimo Tarantino ; 22 h 5, Télé-Ciné-Vidéo.
- R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : Flamingo Road ; 20 h 50, Élémentaire, mon cher Einstein : Vous avez dit toxique ?
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Point de mire : l'Australie. Reportage consacré à l'émigration des belges.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 22 h, Les écrivains romands : Gaston Cherpillod.

MERCREDI 2 FEVRIER

TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Magazine politique : Au cœur du débat, d'Igor Barrère, N. Copin, D. Grandclément.
Quelle télévision ? Avec MM. Georges Fillioud, ministre de la communication, et Michel d'Ornano, député U.D.F. du Calvados, ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie.
22 h 5 Patinage artistique.
23 h 5 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h *Journal* (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Trois morts à zéro.
de J. Kirsner, réal. J. Renard (1re partie). Avec G. Marchand, J. Carmet, D. Chalem...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 Magazine : Cinéma-Cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Le Front national.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Émissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Leïla Milcic et Pascal Danel. Avec la participation de R.M.C.
L'ancien présentateur-vedette de plus d'une vingtaine d'émissions de variétés est de retour. Guy Lux. Faut-il s'en réjouir ?
21 h 40 Journal.
22 h Document : L'affaire Salengro, la presse comme une arme qui tue.
D'H. Deligny, réal. Ph. Masson.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 50 Une minute pour une image.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour double orchestre à cordes, de M. Tippett, avec l'Orchestre Academy of St Martin in the Fields.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 18 h, Feuilleton : L'incroyable Hulk ; 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 21 h, *Appelez-moi docteur,* film américain de H. Zieff.
- T.M.C., 20 h 35, Hommage à Pierre Dac ; reconstitution des meilleurs sketches de Pierre Dac ; 22 h 10, Gogo rythmes : émission de variétés.
- R.T.B., 19 h 55, Risquons tout : jeu historique ; 20 h 50, Variétés : chansons à la carte ; 21 h 40, Ecritures : magazine littéraire. La mer.
- T.S.R., 20 h 5, Festival international du cirque de Monte-Carlo ; 22 h 20, patinage artistique.

JEUDI 3 FEVRIER

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Allaiter en toute sécurité.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Émission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Après tout ce qu'on a fait pour toi.
De J. Fansten avec M.-C. Barrault, M. Blanc, J.-L. Azra...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 Histoire des inventions : inventer pour le plaisir.
Emission de D. Costelle.
Tous les moyens de jouer. De la toupie aux ombres chinoises, aux jeux d'échecs ou aux ordinateurs : l'un des épisodes les plus réussis de cette série qui se termine, hélas !
23 h Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h *Journal (et à 12 h 45).*
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : Les envoûtés.
16 h 20 Un temps pour tout.
17 h 25 Document : Le palais des merveilles.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.F.T.C.
20 h Journal.
20 35 Planète bleue : Les loopings de l'aviation.
Magazine de L. Broomhead, réal. J.-P. Spiero.
Retour de l'avion à hélices, moteurs à hydrogène, navette spatiale... L'avenir de l'avion à quel prix, pour quels passagers ? Ces questions seront posées aux téléspectateurs, qui pourront y répondre au 360-02-02.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Avec P. Gabriel, Pat Benatar, etc.
22 h 40 Patinage artistique.
23 h 15 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
P.S.U.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 *Cinéma 16 : Le jour le plus court.*
De P. Kast, avec C. Spaak, H. Balçan.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 40 Journal.
23 h Une minute pour une image.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 5 Prélude à la nuit.
Sonate à quatre mains, de F. Poulenc par G. et B. Picavet, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 17 h, Feuilleton : Star Trek ; 18 h 45, Téléfilm : Quant tout était pourri Re-Ra ; 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, *Il était une fois la légion,* film de D. Richards ou *La Veuve Couderc,* film de P. Granier-Deferre.
- T.M.C., 20 h 35, *Les beaux messieurs de Bois doré* (2e épisode), d'après l'œuvre de G. Sand ; 22 h 15, Déclics : magazine de la photo.
- R.T.B., 19 h 55, Autant savoir : le rôle de l'architecte ; 20 h 20, *Inspecteur Klute,* film américain de A.-J. Pakula ; 22 h 10, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : Dallas ou la réalité dépasse la fiction ; 21 h 45, Patinage artistique.

TÉLÉVISION

Série

Le petit monde du ballon rond

A quelques jours d'intervalle, deux joueurs de football de l'équipe des « Blancs » sont abattus en plein match par un tireur fou armé d'un fusil à lunette embusqué dans le stade. Puis, un ancien dirigeant du club, injustement mis en cause, se suicide. « *Trois morts à zéro* », téléfilm en deux parties réalisé par Jacques Renard, c'est d'abord une intrigue policière que résout, avec ses airs de chien plus battu que jamais, Jean Carmet, dans le rôle d'un commissaire davantage passionné par Brahms que par Maigret.

Mais ce fait divers sanglant a pour originalité de se produire dans les milieux du football professionnel, où l'on ne tue habituellement que la poule aux œufs d'or. Jacques Renard et son scénariste, Jacques Kirsner, égratignent sérieusement ce petit monde, avec la participation de Thierry Roland, qui joue son propre rôle de télé-reporter, et le concours des joueurs du F.C. Mulhouse.

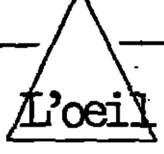
Les auteurs éprouvent manifestement de la sympathie pour les footballeurs — la préparation des matches et surtout l'atmosphère tendue des vestiaires sont fort bien rendues — et pour l'entraîneur de l'équipe des « Blancs » incarné par Guy Marchand, le personnage « pur et dur » du film. En revanche, ils passent à la moulinette les « cercles concentriques » du professionnalisme sportif : les responsables municipaux, qui accordent généreusement des subventions pour des raisons essentiellement électorales, les dirigeants du club, qui compensent leur apparent bénévolat par la soif de gloriole, les « sponsors », dont le seul souci est la publicité, c'est-à-dire « *faire du fric* » — c'est le leitmotiv du film, — et la masse des supporters, présentés selon les cas comme excités ou débiles.

« *Trois morts à zéro* » ne va pas droit au but : il y a des longueurs et il faut, notamment, attendre une vingtaine de minutes pour « entrer dans le match ». Le sujet ne méritait peut-être pas, sous cette forme de fiction, d'y consacrer trois heures. Mais le suspense est bien préservé jusqu'au bout — qui est cet assassin qui met toute une ville et même le pays en émoi en tuant deux footballeurs vedettes ? — et ce téléfilm permet à ceux qui ne s'intéressent pas au ballon rond d'en découvrir certaines coulisses bien réelles.

En le regardant, on pense inévitablement aux crises qui se déclenchent périodiquement dans les clubs français (hier à Marseille, aujourd'hui à Saint-Etienne), même si les auteurs prennent l'habituelle précaution de dire que « *toute ressemblance... ne pourrait résulter que d'une coïncidence* ».

MICHEL CASTAING.

★ TROIS MORTS A ZÉRO, A 2, les mercredis 2 et 9 février, 20 h 35 (90 minutes chacun).



Une photo un peu de silence

JUSTE après « Soir 3 » et juste avant « Prélude à la nuit ». Deux petites minutes chaque soir pour regarder une photo. Il est 23 heures (ou un peu plus), on a un peu sommeil. Silence... Des murs aux constructions linéaires d'un bleu extrême. A gauche, un jeune homme bouge avec une raquette. A droite, un vieillard semble s'avancer péniblement. Puis une voix, une voix de femme, anonyme mais populaire, parle du jeune homme plein de vie, du vieillard... Une voix d'homme ensuite (c'est son mari, on l'a compris) dit que le vieil homme regrette de ne pas avoir profité assez de sa jeunesse. Silence. On regarde de nouveau la photo en silence. Puis les noms de ceux qui ont parlé, le nom du photographe. Cela n'a duré que cent vingt secondes, et, comment dire, oui, c'est extraordinaire.

Agnès Varda, qui était photographe avant de devenir cinéaste, propose de « *regarder ensemble et lentement une photographie à la fois, une par jour, et que quelqu'un raconte ce qu'il voit* ». C'est extraordinaire parce que ce n'est pas une lecture esthétique qui est proposée, c'est une lecture humaine. Ce sont des fragments de vie qui surgissent avec la photo. Une photo regardée pendant très peu de temps, avec attention, sans bruit. « Une minute, papillon », dit Agnès Varda. « *Je crois qu'on ne voit jamais une image silencieuse pendant dix secondes à la télévision. Il y a toujours une musique, ou un commentaire, qui illustre ou prouve ce qu'on voit. On ne laisse jamais l'image aller jusqu'à l'imaginaire.* »

Pendant quinze jours, Agnès Varda nous montre des photos qu'elle aime, quinze en tout, commentées par des personnes de son choix (pêle-mêle : des ostréiculteurs, Marguerite Duras, des paysans, son fils), puis ce sera le tour de Robert Doisneau, de Sarah Moon, de Cartier-Bresson, etc., qui feront de même. Autant de « *lieux de rêveries* » pour Agnès Varda, qui aime le côté « *cadavre exquis* », un peu surréaliste, collage, devinette, de cette expérience qui sort du « *culturel photographique* », comme elle dit.

CATHERINE HUMBLOT.

★ UNE MINUTE POUR UNE IMAGE, FR 3, chaque jour, à partir du 31 janvier, après « Soir 3 ».

VENDREDI 4 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : sans voir ni entendre.**
16 h 30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Retransmission du MIDEM.**
Gala d'ouverture 83 avec Julien Clerc, Jean-Luc Ponty (France), The Commodores, Melissa Manchester, Aretha Franklin (U.S.A.), José-Luis Rodriguez (Venezuela).
21 h 40 **Série : Merci Sylvestre.**
Réal. Serge Korber, avec J.-L. Moreau, A. Doutey et C. Harari.
Sylvestre, engagé comme majordome dans un hôtel particulier, tente de caser 12 000 tonnes de tomates à un Américain. Mais débarque un Russe avec un chargement de lentilles ukrainiennes. Avant-dernier épisode. Patience.
22 h 30 **Championnat d'Europe de patinage artistique.**
A Dortmund (Allemagne).
23 h 20 **Journal et Cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal.**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : Les amours de la Belle Époque.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : Hunter.**
15 h 45 **Reprise : Planète bleue.**
(Diff. le 3 février à 20 h 35).
17 h **Itinéraires.**
De S. Richard. Sénégal.
Organisation de la société, aspects économiques et culturels d'un pays d'Afrique occidentale de 5 millions d'habitants.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Capitaine X.**
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy, J.-P. Sentier...
Leroy-Boucher, alias capitaine X, victime d'un chantage écœurant, est accusé d'espionnage. Un feuilleton plein de clichés.
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
La vie privée des écrivains, avec MM. C. Mauriac (Signes, rencontres et rendez-vous, le Temps immobile, *tome 7*), *G. Matzneff* (l'Archange aux pieds fourchus), *P. Solers* (Femmes) *et J.-P. Tison pour M. Jouhandeau* (l'Épouvante, le Sourire aux lèvres).
22 h 50 **Journal.**
23 h **Film (Ciné-club) : Le Fantôme de l'Opéra, d'Arthur Lubin.**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
C.N.I.P.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord** (I.N.C.). *Livraisons : un délai à réglementer.*
20 h 35 **Le nouveau vendredi : Mairies à tous prix.**
Une enquête de J.-C. Deniau (FR 3) et J.-L. Remilleux, du *Quotidien de Paris.*
Collectes ou donateurs, d'où vient l'argent ? Combien coûte une campagne municipale pour un candidat ? MM. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, Michel Noir (R.P.R.), Paul Quilès (P.S.) font des estimations du coût de leur campagne.
21 h 35 **Magazine de la photo : Flash 3.**
Nouvel horaire pour le magazine hebdomadaire de Jean Bardin, Jérôme Equer et Pierre Dhostel, qui continue ses rubriques habituelles.
Revue de presse ; Portrait : Jean-Daniel Corieux ; Flash pratique : les reflex 24 × 36 ; Concours.
22 h 20 **Journal.**
22 h 35 **Une minute pour une image.**
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Sinfonico en ré majeur, d'A. Reicha, par le quatuor de flûtes Arcadie.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 18 h 45, *Téléfilm* : Cher inspecteur ; 20 h, *Téléfilm, Vegas* ; 21 h, Cycle Patrick Dewaere : *Un mauvais fils*, film de C. Sautet.
- **T.M.C.**, 20 h 35, les Beaux Messieurs de Bois-Doré, (3e épisode) ; 22 h 15, Chrono : magazine de l'automobile.
- **R.T.B.**, 21 h, *Allonsanfan*, film italien de P. et V. Taviani.
- **TÉLÉ 2**, 18 h, Série : Romance ; 19 h, Vendredi sport : magazine d'actualité sportive ; 21 h, Patinage artistique : championnats d'Europe.
- **T.S.R.**, 20 h 35, La chasse au trésor ; 21 h 35, Rock et belles oreilles ; 23 h 5, *Pole*, film de M. Simon.



SAMEDI 5 FÉVRIER

TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h **La maison de TF 1.**
(et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
15 h 30 **Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
De J.-Y. Cousteau et T. Strauss, réal. P. Cousteau : Clipperton.
A 1 000 kilomètres au sud-ouest d'Acapulco, Clipperton. Un petit atoll appartenant à la France peuplé de milliers de crabes et d'oiseaux.
16 h 30 **Téléfilm : La Grotte aux loups.**
De A. Quercy, réal. B. Toublanc-Michel.
René, facteur dans un petit village jurassien, découvre dans une grotte le corps d'une jeune femme et d'un garçon. Le lendemain, tout a disparu. René est-il victime d'hallucinations ? Il enquête...
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas**
Miss Ellie entame une procédure de divorce. Le ménage de Lucy et Mitch est en rupture de pont.
21 h 35 **Droit de réponse.**
Émission de Michel Polac.
Carte blanche aux comédiens. Avec des gens de la profession.
22 h 50 **Etoiles et toiles : la boxe et le cinéma.**
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand.
A propos de la sortie du film Stallone Rocky 3. *La boxe peut-elle être l'objet d'une ascension sociale ? Extraits de films.*
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h 15 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Drôles de dames.**
14 h 20 **Récré A2.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h 50 **La course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Autour de Nicole Croisille, Dave, Herbert Léonard, Céline Dion, Yvan Dautin...
21 h 50 **Série : Theodor Chindler.**
D'après le roman de B. von Brentano, réalisation H. W. Geissendorfer. Avec H. C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach.
Eté 1915. Léopold s'est lié d'amitié avec Vierling, un camarade d'école qui vit avec sa mère dans des conditions assez modestes, et qui est homosexuel. La vie d'une famille moyenne allemande dans les années 14.
22 h 50 **Patinage artistique.**
23 h 25 **Journal.**

« Des 3 000 lettres que je reçois chaque semaine au nom de J. R., une centaine seulement lui sont hostiles. Chaque homme, secrètement, désire lui ressembler, et la plupart des femmes sont amoureuses de lui. »

(Larry Hagman, le comédien qui incarne J. R. dans Dallas.)

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
13 h 30 **Horizon.**
14 h 30 **Entrée libre. C.N.D.P.**
Avec Delphine Seyrig, comédienne : 14 h 30 : Portraits de Chantal Akerman et Miette Seyrig ; 15 h : Sur l'éducation des filles ; 15 h 40 : Enigme ; 15 h 48 : Les soubresauts de la Terre ; 16 h 05 : Répétitions.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Le P.R.S.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Tous ensemble.**
Attention — premiers pas de la régionalisation ! — FR 3 Lille, Lyon, Bordeaux, Rennes, Limoges, Strasbourg et Toulouse décrochent à 20 h 35 jusqu'à 21 h 30 ou plus pour diffuser un programme régional différent du programme national qui suit. Pierre Douglas présente les soirées des onze régions.
20 h 40 **Changements de décor : La veuve de l'Estaque.**
De R. M. Arlaud et J. J. Sirkis avec C. Rouvel, R. Castel, P. Roberts...
Une transposition d'« Andromaque » de Racine dans le cadre ensoleillé de la criée au poisson de Saumaty.
21 h 30 **Journal.**
22 h **Série : Sarah et Jackie.**
Nouvelle série américaine en 13 épisodes d'après une idée originale de Brian Cooke : Jackie et Sarah, filles de bonne famille de San-Francisco quittent leurs parents pour vivre leur vie.
22 h 20 **Une minute pour une image.**
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 25 **Musi-Club.**
Ballet Kirov de Leningrad.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 45, La course autour du monde ; 20 h, *Téléfilm* : Chips ; 21 h, *Gala du Midem* ; 22 h, Ciné-club : *le Drame de Shangaï*, film de G.-W. Pabst.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Adios Caballero*, film de N. Howard ; 22 h 10, Chansons de toujours : émission de variétés.
- **R.T.B.**, 18 h 5, Rock : génération 80 ; 19 h 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, Téléfilm : Trente litres de super ; 22 h, Cinéscope.
- **T.S.R.**, 20 h 5, *les Risques du métier*, film de A. Cayatte ; 21 h 50, Benny Hill ; 22 h 35, Sport : hockey sur glace.



DIMANCHE 6 FÉVRIER

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée en la paroisse d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), prédicateur : Père J.-M. di Falco.**
12 h **Téléfoot.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Série : Star Trek.**
14 h 30 **Sports Dimanche.**
(et à 16 h 10).
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Pour vous.**
18 h **Les animaux du monde.**
La longue marche des caribous.
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Sept sur sept.**
Magazine d'actualités de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : l'horloger de Saint-Paul, de Bertrand Tavernier.**
22 h 20 **Pleins Feux.**
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Actualité du théâtre, de l'opéra...
22 h 50 **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : la Traque.**
18 h **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Finale.
22 h **Série documentaire : Roule... routier, de F. Gall. N° 4 : En Australie.**
27 000 km dans les grandes étendues australiennes, avec Wally, un routier de 40 ans, tête brûlée, champion de rodéo, et avec Wally son contraire, sage. Une bonne série.
22 h 45 **Document : Désir des arts.**
Emission de C. Hudelot.
Brique à brique : l'utilisation de matériaux grossiers pour la création avec le peintre Bernard Pagès et l'architecte-sculpteur Mario Botta.
23 h 25 **Journal.**

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
17 h 45 **Pour les jeunes.**
Nouvelle série en trois épisodes sur la vie de Copernic.
18 h 45 **L'Echo des bananes de V. Lamy.**
Avec John McLaughlin, le groupe Blues Band ; deux séquences vidéo sur Peter Gabriel et le groupe A.B.C.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 35 **Le choc des énergies.**
Le temps des producteurs. Réal. Cl. de Givray.
Troisième et dernier volet de cette série, bien illustrée et très documentée : 1970, augmentation spectaculaire du prix du pétrole. Trois ans plus tard, c'est la guerre du Kippour, la révolution iranienne, et enfin le conflit Iran-Irak : autant d'occasions d'un renchérissement du pétrole.
21 h 35 **Journal.**
22 h **Aspect du court métrage français.**
Jour de classe de H. Jouf ; C'est du cinéma de D. Attal.
22 h 30 **Film (cinéma de minuit) : Night Fall, de Jacque Tourneur.**
23 h 40 **Une minute pour une image.**
(Lire article ci-contre.)
23 h 45 **Prélude à la nuit.**
La Leggierezza, de F. Liszt, par B. d'Ascoli, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 40, Téléfilm : Aventures sur le Mississippi ; 21 h, *la Veuve rouge* (2e partie), film d'E. Molinaro.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Bless this House*, film de G. Thomas ; 22 h 10, Feuilleton : Strange Report ; 23 h 10, Feuilleton : SOAP.
- **R.T.B.**, 18 h 40, Le week-end sportif ; 20 h, *Trois bébés sur les bras*, film américain de F. Tashlin.
- **T.S.R.**, 20 h, Agatha Christie : ce soir un Noël pas comme les autres ; 20 h 50, Le choc du futur : le lendemain du futur ; 21 h 30, Tables ouvertes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 31 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Clés pour comprendre *la généalogie : nouvelles du tiers-monde.*

8 h, **Les chemins de la connaissance** : autoportrait d'un poète allemand : Stephan Hermlin ; à 8 h 32, *les explorateurs au Moyen-Age.*

8 h 50, **Échec au hasard.**

9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : l'idée républicaine en France, de C. Nicollet.

10 h 45, **Le texte et la marge** : « Les Mayas », de J. Soustelle.

11 h 2, **Musique** : les partitions pour guitare, par A. Pâris (et à 13 h 30).

12 h 5, **Agora.**

12 h 45, **Panorama.**

14 h, **Sons** : Malaisie.

14 h 5, **Un livre, des voix** : « Plume de plomb », de B. Canoui.

14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier. 15 h 30, Points de repère : 16 h 30, rendez-vous ; 17 h, Roue libre.

17 h 32, **Instantané** : magazine musical.

18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.

19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**

19 h 30, **Présence des arts** : L'atelier de Courbet.

20 h, **L'ancien champion de basket un contre un**, d'I. Horwitz. Avec N. Arestrup et J.-L. Horwitz.

21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : *Soren Kierkegaard, le rebelle de l'absolu (voir encadré)*

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 1 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).

8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi) ; à 8 h 50, le cœur enneigé.

9 h 7, **La matinée des autres** : le crocodile, mythes et rites, par J. Kelen.

10 h 45, **Un quart d'heure avec Pierre Delaveau.**

11 h 2, *Musique : La production* des disques à Radio France (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).

12 h 5, **Agora.**

12 h 45, **Panorama.**

14 h, **Sons** : *Malaisie.*

14 h 5, **Un livre, des voix** : « Visions d'Anna », de M.-C. Blais.

14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à *16 h 10, Débat ; à 16 h 30,* Micromag ; à 17 h, Roue libre.

18 h 30, *Feuilleton* : Le bonheur fou.

19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*

19 h 30, **Sciences** : la théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (théorie des catastrophes et processus divinatoires).

20 h, *Dialogues* : Création et dérivés technologiques, avec *P. Braffort et* J. Roubaud.

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 2 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : Clés pour comprendre la généalogie ; Application de l'échographie en cardiologie ; Que d'eau que d'eau.

8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi).

8 h 50, **Echec au hasard.**

9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**

10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « La clairière » avec M. Albrand.

11 h 2, *La musique prend la parole* : Quatrième Symphonie de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado.

12 h 5, **Agora.**

12 h 45, *Panorama.*

13 h 30, **Musique** : Fascination (et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, **Sons** : Malaisie.

14 h 5, *Un livre, des voix* : « Les Nouvelles Aventures du *chat* Moune », de P. Ragueneau.

14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : Militance et *inconscient avec B. Chouvier*, enseignant en psychologie à l'université de Lyon.

15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 16 h 40, Le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.

18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.

19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**

19 h 30, **La science en marche** : *Le* myope dans le labyrinthe.

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 3 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : Clés pour comprendre la généalogie, atelier de terre à Beaubourg ; l'urbanisme en zone inondable.

8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi) ; à 8 h 50, le cœur enneigé

9 h 7, **Matinée de la littérature.**

10 h 45, **Questions en zigzag.**

11 h 2, **Musique** : les périphériques musicaux (et à 13 h 30 et 17 h 32).

12 h 5, **Agora.**

12 h 45, **Panorama.** Malaisie.

14 h, **Sons** : Malaisie.

14 h 5, **Un livre, des voix** : l'état des lieux ; quarante écrivains d'aujourd'hui.

14 h 45, *Les après-midi de France-Culture* : *Départementale* ; *à 17 h* : Roue libre.

18 h 30, **Feuilleton** : le Bonheur fou.

19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**

19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : le cerveau du début jusqu'à la fin.

20 h, **Le jour vient et la nuit aussi**, de S. Frontes, avec J. Leuvrais, N. Nerval, F. Maistre...

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 4 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : Clés pour comprendre la généalogie ; Actualité de l'histoire ; Que d'eau que d'eau.

8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi).

8 h 50, **Echec au hasard.**

9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**

10 h 45, **Le texte et la marge** : « Mérimée », de J. Autin.

11 h 2, **Musique** : Des musiciens tout terrain, par F. Malettra (et à 13 h 30 et 16 h).

12 h 5, **Agora.**

12 h 45, **Panorama.**

14 h, **Sons** : Malaisie.

14 h 5, **Un livre, des voix** : « les Cœurs rouges », de H. Pérol.

14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les *inconnus de l'histoire.*

17 h 32, **Instantané**, magazine musical.

18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.

19 h, **Actualités magazine.**

19 h 30, *Les grandes avenues de la science moderne* : les nouvelles découvertes sur les rayons cosmiques.

20 h, **Emission médicale** (en liaison avec TF 1) : la révolution cellulaire, avec I. Barrère *et* E. Lalou.

21 h 30, **Black and blue.**

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 5 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : Vie pratique ; Que d'eau que d'eau : la protection.

8 h, *Les chemins de la connaissance.*

8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Une année d'état de guerre en Pologne.

9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**

10 h 45, **Démarches**, avec Carole Naggar : « Dictionnaire des photographies ».

11 h 2, **Musique** : Des musiciens tout terrain : qui parle, ici, de musique ? (et à 14 h 5).

12 h 5, **Le pont des arts.**

14 h, **Sons** : Kuala Lumpur.

16 h 20 **Recherches et pensée contemporaines** : Une nouvelle *théorie* anarchiste de la connaissance *(voir encadré).*

18 h, *La deuxième guerre mondiale* : L'entrée en guerre des États-Unis (1938-1941).

19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**

19 h 30, **Communauté radiophonique** : *La bande dessinée instrument* pédagogique, par Radio Canada.

20 h, **Paul**, de B. Mazeas (première partie). Avec R. Coggio, E. Scob et M. Epin.

22 h, **Addlib.**

22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 6 FEVRIER

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**

7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.

7 h 40, **Chasseurs de son.**

8 h, **Orthodoxie.**

8 h 30, **Protestantisme.**

9 h 10, **Ecoute Israël.**

9 h 40, *Divers aspects de la pensée* **contemporaine** : le Grand Orient de France.

10 h, **Messe**, au couvent Saint-Dominique, à Paris.

11 h, **Des musiciens** *tout terrain* : être doué, ou ne pas être (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).

12 h 5, **Allegro.**

14 h, **Sons** : *Pousse-pousse.*

14 h 5, **La Comédie-Française.**

17 h 30, **Rencontre avec... la comtesse de Ségur.**

18 h 30, *Ma non troppo.*

19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**

20 h, **Albatros** : à propos de la manifestation « Guerre à la guerre ».

20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : *le chant Dufrêne par* R. Farabet et R. Runney.

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

La Chaîne-Sud, en direction de l'Afrique et de l'océan Indien, peut être captée en France sur 49 mètres, 6 175 kHz.

● *Carrefour*, le magazine quotidien d'actualité, traite de l'assemblée des conteurs du monde et de la réalité du conte aujourd'hui (le 1er février, à 14 h 15) : des énergies nouvelles pour ou contre le développement (le 3 février, à 14 h 15).

● *Information* continue, actualité française et internationale, journaux et revues de presse (tous les jours, de 4 h à 8 h).

La Chaîne-Est (les heures sont données en heures de Paris).

● *Journaux en direction de l'Allemagne*, chaque jour, à 20 h 15 et 21 h 15.

● *Journaux en polonais* en direction de la Pologne, chaque jour, à 5 h 45 et 17 h 30.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 31 JANVIER

6 h 2, **Œuvres de Roussel**, Leroux, Prokofiev.

7 h 2, **Œuvres de Mendelssohn**, Mozart, Debussy.

8 h 10, **Œuvres de Thomas**, Saint-Saens, Roussel, Franck ; par l'Orchestre *national de France* ; *dir.* L. Bernstein.

10 h 30, **Œuvres de Puccini** ; par l'Orchestre de la Suisse romande ; dir. A. Rahbari.

11 h 30, **Intégrales des sonates de Beethoven.**

13 h, **Jeunes solistes** ; œuvres de Boccherini, Beethoven, *Dvorak*, Schmitt, Weber ; par D. Fodoreanu, violoncelle et S. Fodoreanu, piano.

14 h, **Œuvres de J. Brahms** par l'Orchestre national de France et chœurs de Radio-France.

15 h 30, **de Roussel**, *Milhaud, Sibelius* ; par l'Orchestre national de France ; dir. N. Marriner.

17 h 5, **Œuvres de Mozart**, Rolla, *Beethoven* par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin ; dir. A. Weiss.

18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio *106*) : musique de *fête* et musique religieuse d'Algérie.

19 h 30, **Semaines Mozart 83** : œuvres de Mozart par l'Orchestre philarmonique de Vienne.

21 h 15, **Concert** (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 26 mai 1981) : « Musique pour cordes, percussions, celesta » de Bartok ; *« Punkte » de Stockhausen* ; « Sinfonia pour huit voix et instruments » de Berio ; par l'Orchestre national de France et les New Swingle Singers ; *dir.* P. Boulez.

23 h 15, **Cycle de quatuors** (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 9 février 1982) : « Quatuor à cordes » de Haydn et de Takemitsu ; *par* le Quatuor de Tokyo.

0 h 40, « Boléro » de Ravel par l'Orchestre symphonique de la Bayerischer Rundfunk.

MARDI 1 FEVRIER

6 h 2, **Œuvres de Chostakovitch.**

7 h 10, **Intégrale des sonates de Beethoven.**

8 h 5, **Œuvres de Ravel**, Prokofiev, Tchaikovski.

9 h 40, *Concert : « Die Soldaten »*, de Zimmermann par le Nouvel Orchestre philarmonique et chœurs de Radio France.

12 h, **Intégrale des sonates de Beethoven.**

14 h, **Œuvres de Corette**, Calmel, Sancan.

14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**

15 h, **Œuvres de Boulez**, Stravinsky, Schoenberg, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio France, dir. Pierre Boulez.

17 h 5, **Concert** : « Symphonie nº 7 » de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini.

18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) œuvres de Lunsdaine, Alexander, Louvier, par M.-C. Milan et G. Bonneton-Ibanes en duo de piano.

19 h 35, *Concert* (*donné au grand auditorium de Radio France le 30 septembre 1960)* « Divertissement » de Ibert ; « Sinfonietta » de Britten ; « Mouvement symphonique » de Reger ; *« Cinq lieder » de Wolf* ; par la Formation de Chambre du Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. O. Guion ; sol. H. Schaer, mezzo.

20 h 30, *Concert (donné en la Basilique* Saint-Denis le 17 novembre 1982) « Le Paradis et la Péri » de Schumann ; par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France ; dir. *W. Sawallish* ; sol. H. Donath, L. Peacok, J. Hamari, F. Araiza...

22 h 20, **Concert** : Œuvres de Mozart, J. Brahms, Dvorak ; par J. Rawier, piano, J.-J. Kantorow, violon, P. Müller, violoncelle.

23 h 35 **Jazz-Club.**

MERCREDI 2 FEVRIER

6 h 2, **Œuvres de Corelli**, Albinoni, J.-S. Bach, Vivaldi, Donizetti, Mozart.

8 h 7, *Œuvres de Hesse*, Langlais, Mozart, Labor, Merkel.

9 h 2, **Œuvres de Schubert**, Mahler, dir. L. Maazel.

10 h 45, **Concert** : « Messe en ut mineur » de Mozart.

12 h, **Intégrales des sonates de Beethoven.**

13 h 30, *Jeunes solistes* : œuvres de Lekeu, Martinu, Bloch, Scarlatescu ; par I. Flory, violon ; J. Delanoy, piano.

14 h 30, **Concert** : « Daphné » de R. Strauss, *par l'Orchestre national* et chœurs de Radio-France ; dir. M. Janowski ; chef des chœurs : J. Jouineau.

16 h 20, *Œuvres de Murail, Holler.*

17 h 02, **Œuvres de Mozart**, Weber, Mendelssohn, par l'Orchestre national de France ; dir. N. Marriner ; sol. D. Bourgue, cor ; G. Dangain, clarinette.

18 h 30, *Studio-Concert* : (œuvres de Debussy, Scriabine ; par J. Rouvier, piano.

19 h 35, **Jazz.** : Duke Ellington and his famous orchestra.

21 h, **Concert** : « Symphonie nº 36 », « Petite Musique de nuit », « Symphonie nº 39 » de Mozart par l'Orchestre national de France ; dir. B. Walter.

22 h 15, **Cycle de quatuors** ; « Quator à cordes » de Haydn, par le Quatuor Eder.

23 h, **Musiques traditionnelles** : « Grèce ».

JEUDI 3 FEVRIER

6 h 2, **Œuvres de Mozart**, Haydn.

7 h 25, **Œuvres de R. Strauss.**

8 h 10, **Œuvres de Beethoven.**

9 h 35, *Œuvres de Berio.*

11 h 05, **Œuvres de Monteverdi**, Mendelssohn, Marcland, Schoenberg, Poulenc.

12 h 35, **Intégrales des sonates de Beethoven.**

14 h, **Journées américaines** : œuvres de Mozart, Ravel, J. Brahms, R. Strauss, Turina ; par *M. Arroyo, soprano* ; J. Reiss, *piano.*

15 h 15, **Concert** : « Missa Solemnis » de Beethoven ; par l'Orchestre national de France et les *chœurs de Radio-France* ; *dir.* L. Maazel.

16 h 45, **Concert** : œuvres de Goeyvaerts, Philippot ; par le Sextuor d'ondes Jeanne Loriod et le Quator Bernède.

17 h 30, **Concert** : « Lélio ou le retour à la vie », de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs Städischer musikverein de Dusseldorf ; dir. E. Inbal.

18 h 30, **Studio- concert** : **Jazz** ; le Standard Jazz Quartett.

19 h 35, **Concert** : chants monastiques russes.

20 h 30 **Concert** (donnée à la Philharmonie de Berlin le 11 septembre 1982) : « la Force du destin », de *Verdi* ; *« Concerto pour violon*, violoncelle, et orchestre » de Schnittke ; « Des Knaben Wunderhorn », de Mahler ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. G. Sinopoli ; sol. O. Kagan, violon ; N. Gutman, violoncelle ; L. Popp, soprano ; T. Krause, baryton.

23 h **Récital de piano** : œuvres de *Bartok, Liszt, par I. Biret.*

VENDREDI 4 FEVRIER

6 h 2, **Oeuvres** œuvres de Berlioz, Mozart, Sibelius.

8 h 10, **Œuvres de Hartmann**, Haydn, R. Strauss.

9 h 25 **Œuvres de Mahler.**

10 h 50, **Œuvres de Mozart**, Schubert, Krenek, Beethoven.

12 h 15 **Intégrales des sonates de Beethoven.**

13 h 30 **Jeunes solistes** : œuvres de Clementi, Haydn, Mozart, Weber.

14 h 30 *Les enfants d'Orphée* : en Amérique.

15 h **Œuvres de Sweelinck**, Schütz, J.S. Bach, Buxtehude, par le Collegium de Versailles, dir. : F. Langlois.

16 h 30 *Intégrales des sonates de Beethoven.*

17 h 5 **Concert** : « Turangalila symphonie », de Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy.

18 h 30 **Studio concert** (*en direct du* Théâtre du Ranelagh à Paris) : œuvres de Dufay, Binchois, Dunstable, par l'Ensemble Gilles Binchois.

20 h 20, **Concert** (émis de Stuttgart) : « *Symphonie nº 95* », de Haydn ; « La Damoiselle élue », de Debussy ; « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et les chœurs de la Sudfunk, dir. : G. Bertini ; chef des chœurs : H. Mende ; sol. : A. Auger, soprano ; J. Hamari, alto.

22 h 15 *Concert* : œuvres de Schubert, Weber, Mozart, par le Quatuor autrichien, avec M. Lethiec, clarinette.

0 h 5 : **Jazz.**

SAMEDI 5 FEVRIER

JOURNÉE G. SOLTI

8 h, **Concert** : *Bartok, Haydn, Liszt*, Mozart...

11 h, **Concert** : « l'Eroïca », de Verdi.

12 h, **Concert** : œuvres de Bartok, J. Brahms, Schoeberg...

16 h, **Sir. G. Solti chante** : Strauss, J.-S. Bach.

17 h, **Concert** : « Les noces de Figaro » de Mozart ; par les chœurs de l'Opéra de Londres.

20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des *Champs-Élysées, à Paris*) : « Concerto pour violon et orchestre », de Berg ; « Symphonie nº 3 », de Beethoven ; par l'Orchestre national de France ; *dir. S. G. Solti* ; sol. P. Amoyal, violon.

DIMANCHE 6 FEVRIER

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Schubert, Haydn, Wranitzky...

8 h 5, **Cantate** : intégrale des cantates de J.-S. Bach.

9 h 20, **Hors commerce.**

11 h, **Concert** (*en direct du* Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées) : œuvres de Haydn, Bartok ; par le Quartor Takacs.

12 h 5, **Magazine international.**

14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haendel, Franck, Liszt, Enesco, J.-S. Bach, Schubert.

17 h, **Comment l'entendez-vous ?** par C. Helffer ; œuvres de Beethoven, Schubert-Heine, *Bartok.*

19 h, **Jazz vivant.**

20 h, **Les chants de la terre.**

20 h 30, **Concert** (donné au Staatsoper de Berlin le *25 septembre 1950*) : « Egmont, ouverture » de Beethoven ; « Don Juan » de R. Strauss ; « Symphonie nº 40 » de Mozart ; « Symphonie nº 2 de J. Brahms ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. B. Walter.

22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : musique de nuit ; entre guillemets.

A écouter

Philo : un anarchiste et un tragique

L'épistémologie, dure et combien contraignante étude des méthodes scientifiques, a aussi ses anarchistes en la personne de Paul Feyerabend. Ce professeur à l'université de Berkeley et à l'Ecole polytechnique de Zurich propose un plaidoyer pour un savoir libertaire et s'insurge contre le dogmatisme caché de ses maîtres Popper et Lakatos. *Procédé* classique en philosophie, souvent fructueux, parfois vain. Bref, l'épistémologie « anarchiste » sera donc discutée au cours des *Recherches et pensée contemporaines* de Guitta Pessis-Pasternak, avec son initiateur : une découverte ?

(*) *Recherches et pensée contemporaines*, samedi 5 février, F.-C. 16 h 20.

**

Danois, père de la philosophie existentielle, Soren Kierkegaard sera le sujet de l'émission *L'autre scène ou les vivants et les dieux*, de Jean-Pierre Trosdec. Farouche adversaire de tout *système et s'opposant* ainsi à Hegel, Kierkegaard considère la pensée non comme un instrument de pure spéculation, mais comme le lieu où doivent s'éprouver tous les conflits (insolubles) de *l'âme humaine* : un penseur paradoxal, à la fois secret et tragique, commenté par Henri-Bernard Vergote, professeur de philosophie à l'université de Strasbourg. — M. G.

(*) *L'autre scène ou les vivants et les dieux*, lundi 31 janvier, F.-C., 21 h.

Cent trente heures de musique

Renouvelant son expérience du printemps dernier, France-Musique met provisoirement ses présentateurs et esthéticiens au chômage... Il s'agit, l'espace d'une semaine, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de ne diffuser que des concerts — soit cent trente heures de musique placées sous le signe de la diversité et de la *qualité*, avec notamment *Gianni Schicchi* de Puccini, *le Paradis et la Péri* de Schumann, *Lelio* de Berlioz mais aussi *Les soldats* de Zimmerman et *Daphné* de Strauss. Le tout enregistré dans les meilleurs-sérails. — T. FR.

(*) *Retransmission de concerts*, tous les jours, du lundi 31 janvier au vendredi 4 février, sur F.-M., de 6 h 2 à 1 h.

Une réhabilitation caustique

Musicien tendre et pathétique, un peu efféminé à *l'occasion*, Tchaïkowski est de nos jours facilement méprisé pour ses émois sucrés, pour son sentimentalisme naïf. Francis Rousseau réhabilite l'auteur d'*Eugène Onéguine* et ses musiques hollywoodiennes, plaide pour l'univers des *Troïkas et des Doumkas*. Une entreprise menée sur le mode caustique. — T. FR.

(*) *Fascination : Tchaïkowski*, mercredi 2 février, sur F.-C., à 13 h 30.

Radios locales

● **Pour les femmes, par les femmes, avec les femmes**, encore les femmes, mesdames votre place semble désormais acquise dans les programmes de nombreuses radios. Avec des sujets aussi variés que la culture, les problèmes pratiques, le travail, la sexualité. *Parfois sous forme de débats ou forums*, avec des psychologues, des juristes, des médecins etc. (Tous les lundis à 20 h., jeudi et samedi à 14 h 30, sur Radio-Beur, 107,1 Mhz Montreuil (Seine-Saint-Denis) ; les lundis à 10 h. et jeudis à 8 h. sur Radio-Soleil, 98,2 Mhz, Paris ; les samedis à 11 h. sur Radio-Alizé 88,8 Mhz, Arcachon (Gironde) ; les vendredis à 18 h. sur Radio-Riom, 102 Mhz, Riom (Puy-de-Dôme).

● *Avis aux prisonniers en mal de communication.* Deux radios (et sans doute d'autres) offrent l'antenne aux détenus pour entrer en contact avec leurs familles, amis ou avec des juristes. (Tous les samedis de 21 h. à 23 h. sur Radio-Boulevard du Rock, 92,60 Mhz, Paris et de 19 h. à 23 h. sur Radio-Arabe 103,5 Mhz, Paris).

● **Forum santé**, avec le docteur Jean Closier, secrétaire général *de l'ordre des médecins, qui répondra aux questions des journalistes* sur l'actualité *médicale* (le 3 février sur Radio-Digitale, 88,5 Mhz, Paris).

● **Plus près de France-Musique, mais sans commentaires**, de nombreux concerts classiques, un au hasard : le concert historique donné par Berlioz au Théâtre des Etats-Généraux à Prague, le 31 mars 1846 (le 6 février à 16 h. sur Radio-Classique, 89 Mhz, Paris).

● *Une personnalité, Marcelin Berthelot, maire* de Saint-Denis parlera de l'exposition « Faire la ville ensemble » (le 4 février sur Radio-T.S.F., 93 Mhz, Seine-Saint-Denis).

● Un peu de cinéma, avec Philippe Garrel, réalisateur de films « Le bleu des origines », « Marie pour mémoire », « l'Enfant secret »... - pour l'émission « Club ciné » (le 5 février sur Radio-Gilda, 91 Mhz, Paris).

Stations nationales

R.M.C.

Etoiles. — Elles travaillaient dans la même maison et ne se connaissaient pas. L'antenne les *réunit pour la première fois.* La chanteuse reçoit l'actrice, l'astrologue de R.M.C., la conteuse du cinéma. Un rendez-vous amusant, et une rencontre souriante dans toutes les règles de l'art. Celui de la graphologie et de l'astrologie. Jeanne Moreau est démasquée, Françoise Hardy félicitée. Un peu naïf, un brin ringard, mais somme toute bien mené et *divertissant.* (« Entre les lignes, entre les signes », samedi 5 février, de 10 heures à 11 heures).

R.T.L.

Les témoins. — *L'actualité les passionne*, *R.T.L.* reçoit, chaque jour, des centaines d'appels pour l'émission « Les auditeurs ont la parole », qui vient de fêter son premier anniversaire. Témoins et acteurs d'événements très quotidiens téléphonent au *720-20-20*, entre *11 heures et 13 heures*, racontent, s'indignent, s'enthousiasment ou condamnent. Du bon sens, certes : de celui qu'on entend dans le bus, le café ou le taxi... A manier avec des pincettes, à écouter pourtant. (« Les auditeurs ont la parole », tous les jours, de 13 h 30 à 14 heures).

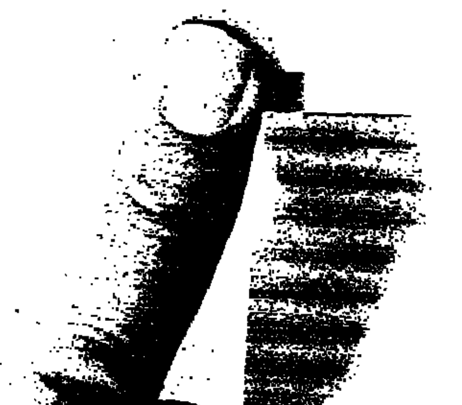
Municipales

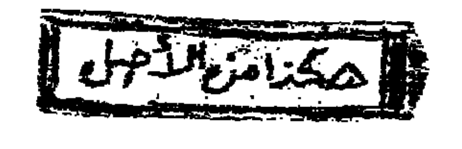
Les élections municipales sont l'occasion pour les radios nationales de se décentraliser. France-Inter, Europe 1 et R.M.C., ont ainsi déployé leurs forces — et leurs rédactions — dans les régions, mobilisé leurs correspondants, organisé enquêtes, sondages et débats dans plusieurs villes sélectionnées.

● R.M.C. donnera, dans ses différentes éditions du 4 février, les résultats d'un sondage *sur la ville de Lyon. Jacques Fauvet et Jean-Pierre Defrain les commenteront à 8 h 15.*

● **Europe 1** passera au crible quatre villes, d'où elle organisera un débat en direct sur l'antenne, entre 19 h 30 et 20 h 30, avec les principaux chefs de file des listes en présence : Nantes (31 janvier), Châtellerault (1er février), Clermont-Ferrand (2), Le Mans (3).

● France-Inter braquera, elle, ses projecteurs sur Marseille (2 février) et sur Nice (3).





Montbéliard : en attendant le câble

Posé dans le hall, un escalier qui ne vient de nulle part et qui ne conduit nulle part. Chacune des contremarches est percée d'un écran de télévision où se décompose inlassablement le mouvement d'un nu descendant un escalier. Cet hommage à Marcel Duchamp utilise largement les effets électroniques, tout comme ces quatre moniteurs TV – où l'on suit la lente chute d'une plume, vidéosculpture de Shigeko Kubota et de Jaffrenou-Bousquet – proposent leurs images sans fin, tandis que dans les pièces voisines le public découvre les productions de quelque soixante-dix réalisateurs français et étrangers, professionnels ou amateurs, vidéastes-témoins, vidéastes-militants ou alchimistes de l'image transfigurée, décomposée par l'ordinateur.

Nous sommes à Montbéliard, aux portes des usines Peugeot où se déroule une manifestation que ses organisateurs n'ont pas voulu baptiser festival, mais qui illustre assez bien le chemin parcouru depuis qu'en octobre 1979 le Centre d'action culturelle de Montbéliard décidait d'intervenir dans le domaine de la vidéo, d'abord en faisant l'inventaire des activités existant dans le voisinage, puis en équipant un studio et en se lançant dans la création et la diffusion.

Le public scolaire

« Notre travail, dit Pierre Bongiovani, directeur de l'animation au C.A.C., *est permanent. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu du terme festival, qui laisse supposer qu'il ne se passe rien ni avant ni après. Ici, il s'agit plutôt d'un moment fort dans quelque chose qui se déroule toute l'année. »* Les responsables du C.A.C. de Montbéliard soulignent un paradoxe : on disserte abondamment sur le phénomène télévisuel et sur les conséquences culturelles et sociales de son introduction massive dans la vie quotidienne, alors que pour la production, la diffusion et la réception, on paraît ne pas avoir perçu que la vidéo était un outil culturel neuf. A l'exception de quelques rares initiés qui se préoccupent d'explorer ses possibilités. Si dans le pays de Montbéliard les ventes de matériel vidéo connaissent la même poussée que partout ailleurs, elles ne portent pratiquement que sur les magnétoscopes, véhicules d'une consommation passive d'images provenant du cinéma. Les quelques clubs, M.J.C., associations de quartier ou comités d'entreprise qui se sont équipés en unités portables ne dépassent guère, eux non plus, le stade du reportage filmé. Le souci du C.A.C. est de les aider à aller plus loin dans la création en proposant une assistance technique et en lançant des actions d'information.

C'est ainsi que cette *« manifestation internationale de vidéo »* a été l'occasion d'attirer tout un public scolaire vers un style de production auquel les trucages, les effets électroniques et autres manipulations donnent une dimension que les chaînes de télévision françaises n'exploitent pratiquement pas (hormis chez certains réalisateurs encore considérés comme avant-gardistes). Un système de diffusion à domicile est par ailleurs mis en place depuis trois ans. Il s'adresse aux associations, mais aussi aux particuliers. Pour ces derniers, une seule condition : ouvrir son appartement aux voisins et serrer la table pour que tout le monde puisse voir. Les animateurs du C.A.C sont même allés jusqu'en prison pour montrer leur production aux détenus. Tout cela en attendant l'établissement d'un réseau de télédistribution par câble qui pourrait couvrir les quartiers de la ville. Un projet que le ministre des P.T.T. vient d'officialiser.

La carte de la décentralisation

Quant à la création, elle embrasse les formes les plus diverses. Ainsi, le moniteur et la Paluche, cette mini-caméra Aäton pas plus grosse qu'une torche électrique ou un micro, deviennent-ils les personnages d'une pratique théâtrale nouvelle à Montbéliard. Les animateurs montbéliardais ont, on le voit, des ambitions dans toutes les directions. Que des réalisateurs américains soient venus à leur manifestation semble leur donner raison de vouloir faire flotter le pavillon de la vidéo sur leur ville.

Certes, Montbéliard n'est pas Paris, mais Montbéliard ne fait pas de complexe et joue avec une belle conviction la carte de la décentralisation. Même au regard de Besançon, la capitale régionale. A tel point que, en exigeant la mise en place dans leur ville d'un centre de ressources capable d'intervenir dans la formation technique des utilisateurs et le prêt d'appareils, les Montbéliardais ont provoqué de sérieux remous à l'intérieur de la Fédération des œuvres laïques, laquelle vient d'ouvrir à Besançon justement un dépôt de matériel audiovisuel, s'ajoutant au parc constitué par le centre régional de diffusion culturelle (émanation de la direction régionale des affaires culturelles).

En attendant la création de ce centre de ressources, le C.A.C. se paie le luxe de lancer une revue nationale – *Nordeste* – consacrée à la création artistique, à l'action culturelle et au développement culturel, porte sur les fonts baptismaux l'association le Moniteur, ouverte à tous les vidéastes d'Europe, et se prépare à accueillir avec la Maison de la culture de Bourges les lauréats de son « non-festival ». Il leur sera donné les moyens de réaliser un film de treize minutes.

Si, comme dit Pierre Bongiovani, *« l'aventure de l'image électronique ne fait que commencer »*, Montbéliard, qui se veut le Buffalo français et qui s'inspire de l'exemple de cette ville américaine proche de New-York où se réfugient un nombre important d'artistes, ne manquera pas de jouer sa part dans cette aventure.

CLAUDE FABERT.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Marketing téléphonique

Cinq sociétés de marketing téléphonique (Appel action, Besse S.A., Creaphone, D.P.V. international, Tele impact) se sont associées pour concevoir et réaliser ce programme d'information et de formation sur l'utilisation du téléphone. Côté information, la cassette traite des applications du téléphone dans tous les domaines d'activité de l'entreprise : utilisation du fichier, prise de rendez-vous, enquête et sondage, vente directe, réception d'appels et recouvrement des créances. Un débat entre responsables de marketing et chefs d'entreprise évoque également les futurs services rendus possibles par les nouvelles technologies.

Côté formation, le programme est destiné à faciliter la maîtrise de cette technique de communication apparemment banale : attitudes et comportements, voix, langage, élocution mais aussi identification des besoins de la clientèle et persuasion. Des travaux pratiques sous forme de jeux permettent de vérifier la bonne assimilation des différentes techniques.

Cette production un peu hybride a surtout le mérite d'être un des très rares documents de formation disponible sur ce sujet. La cassette de deux heures quarante-cinq est vendue au prix unitaire de 2 500 F H.T.

★ *Le Marketing téléphonique*, édité et distribué par Vidéoscope international : 10, boulevard des Batignolles, 75017 Paris (723-84-20). Disponible en V.H.S., Beta, V 2000 et U-Matic.

Mendès France

G.C.R. édite en vidéo un reportage de François Lauzenberger et Guy Seligmon diffusé sur TF 1 en 1978, un des derniers entretiens qu'ait accordés Pierre Mendès France à la télévision. Pendant une heure et demie, l'ancien président du conseil parle de de Gaulle, des institutions de la V[e] République, analyse la politique étrangère de la France, les problèmes du tiers-monde et de l'économie mondiale. Un exercice qui pourrait être aride s'il n'était métamorphosé par l'intelligence, la clarté, la passion tranquille de Pierre Mendès France.

Le montage – qui entrecoupe ce long entretien d'extraits de discours de de Gaulle, Pompidou ou Giscard d'Estaing – est, à cet égard, impitoyable. A l'opposé de la politique-spectacle, de la rhétorique technocratique, le discours de Pierre Mendès France est celui de l'essentiel, de la nuance, de l'honnêteté scrupuleuse. Des qualités qui expliquent sans doute ce singulier destin politique sans carrière, en marge du pouvoir, mais qui constituent aussi une extraordinaire leçon de démocratie.

★ *Pierre Mendès France : une République, un regard.* Édité et distribué par G.C.R.

FILMS

Cinéma soviétique

Polygram vidéo poursuit son édition du cinéma russe et soviétique :

Alexandre Nevski de Serguei M. Eisenstein, avec Nikolaï Tcherkassov et Dimitri Orlov.

Octobre de Serguei M. Eisenstein, avec Vassili Nikandrov et Nikolaï Popov.

La Mère de Vsevolod Poudovkine, avec Vera Baranovskaïa.

Le Nid des gentilshommes d'Andreï Mikhalkov-Kontchalovski, avec Beata Tyskiewicz et Leonid Koulaguine.

Grands classiques

Los Olvidados et *Un chien andalou* de Luis Bunuel, avec Stella Inda, Miguel Inclau, Pierre Batchef et Simone Mareuil. Édité et distribué par G.C.R.

Une femme est une femme de Jean-Luc Godard, avec Jean-Claude Brialy, Jean-Paul Belmondo et Anna Karina. Édité par U.G.C. Vidéo et Top nº 1. Distribué par R.C.V.

Fedora de Billy Wilder, avec Marthe Keller, William Holden, Henry Fonda et Michael York. Édité et distribué par Thorn EMI.

J.-F. LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Un nouveau magazine

Dernier-né de la presse spécialisée, *Vidéo plus* est essentiellement consacré aux programmes : vidéocassettes pré-enregistrées, mais aussi jeux vidéo, qui trouvent de plus en plus d'amateurs dans les rangs des vidéophiles. Le numéro 1 a trente-deux pages et est vendu 4 francs dans les vidéo-clubs

Stages pour l'entreprise

Action vidéo organise des stages de trois jours destinés à sensibiliser les responsables d'entreprise à l'utilisation de la vidéo. Ces stages font alterner des exposés sur les fonctions de la vidéo, les budgets d'équipement, les différentes étapes de la production avec des manipulations pratiques du matériel. Les sessions ont lieu à Boulogne en mars, avril, septembre et octobre. Prix : 3 400 francs hors taxes par personne. Renseignements et inscriptions : Action vidéo, 4, avenue Desfeux, 92100 Boulogne, tél. : 620-40-79.

Baby boom

Les vidéocassettes pour enfants représentent depuis quelques mois un des axes de diversification favori des éditeurs. La concurrence est d'autant plus vive entre les collections que les programmes spécifiques sont relativement limités. Pour promouvoir sa collection « Baby boom », les Productions du tigre ont eu l'idée d'en confier la direction à... trois enfants de trois, cinq et sept ans. Leur premier « choix » s'est porté sur un film scandinave – *Peter le chat* – dont la sortie est accompagnée d'un poster et d'un tee-shirt promotionnels.

J.-F. L.

Nouvelle caméra compacte J.V.C.

La nouvelle caméra compacte J.V.C., référencée G.Z.-S3, a été conçue pour s'adapter à n'importe quel magnétoscope de la marque, ou du format V.H.S. Mais son dessin très particulier indique clairement que sa destinée est intimement liée au nouveau magnétoscope V.H.S.-C présenté il y a quelques demaines dans cette rubrique. Le H.R.-C3 est conçu, rappelons-le, autour d'une nouvelle cassette entièrement compatible avec le format V.H.S. et dont la taille réduite n'autorise qu'un temps d'enregistrement limité. En contrepartie, le matériel est considérablement allégé. La G.Z.-S3 s'accouple donc au petit magnétoscope portable grâce à un sabot adaptateur qui transforme l'ensemble en « caméscope » d'un poids tout à fait raisonnable (moins de 5 kilos). Cet équipement offre une entière liberté de mouvement au cadreur amateur.

La caméra utilise un tube saticon d'un demi-pouce, un bloc optique comprenant un zoom électrique de rapport six avec position macro. Le circuit son est prévu pour s'adapter à l'enregistrement stéréophonique, et tous les niveaux de réglage communs (balance des blancs, diaphragme à verrouillage) sont disponibles et indiqués dans le viseur électronique détachable. Ce premier ensemble portable en un seul bloc est complété par un mini-moniteur couleur de 7,5 cm de diagonale écran. Il fonctionne grâce à une alimentation électrique « flexible » (trois sources possibles), est commutable PAL-SECAM et possède toutes les entrées-sorties son et vidéo nécessaires au contrôle de la prise de vues. On notera également la présence d'un haut-parleur et d'une bonnette incorporée pour éviter les reflets sur l'écran.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

HI-FI

Nouvelles platines chez Dual

Dual a assuré sa survie dans un marché en pleine révolution. Ce spécialiste européen de la platine tourne-disque doit, dès l'an prochain, intégrer la technologie du disque laser et fournir toutes les filiales de Thomson en lecteur de ce nouveau support. Mais les platines traditionnelles sont toujours d'actualité, ainsi qu'en témoigne la nouvelle gamme. Les sept nouveaux modèles innovent dans quatre domaines. Le bras U.L.M. (Ultra Low Mass) offre un gain de poids de 50 % par rapport aux bras normaux. Cela autorise une durée de vie plus longue de la pointe du phonocapteur et améliore la qualité de la lecture. La construction compacte de la cellule fait effet d'écran contre les champs magnétiques parasites.

Les systèmes d'entraînement du plateau-courroie pour le bas de gamme – entraînement direct pour les modèles plus sophistiqués – utilisent les techniques les plus avancées. Un effort particulier a été fait pour l'isolement du châssis. Selon les modèles, chassis flottants et pieds absorbants assurent une protection efficace contre les vibrations. Enfin les commandes peuvent être actionnées sans entraves, car elles sont disposées sur la partie frontale du châssis.

Ph. P.

PHOTO

Chargeur automatique pour 24 × 36

Kodak prépare une nouvelle révolution pour les appareils classiques 24 × 36 : l'automatisation du chargement. Il est vrai qu'à l'heure où les réglages du diaphragme, de la vitesse et de la mise au point deviennent automatiques, il est anachronique de charger à la main, souvent à grand-peine, son appareil.

La cartouche mise au point par Kodak s'introduira par le fond de l'appareil. Ensuite, le mécanisme d'avancement moteur fera le reste : bobinage automatique, réglage de la sensibilité, comptage dans le viseur et rembobinage automatique. La cartouche de Kodak, destinée à équiper les appareils de la prochaine génération, sera compatible avec les 24 × 36 les plus classiques du marché.

J.-F. L.

Classique

Trois chefs-d'œuvre de Xenakis

Erato a trente ans ; c'est en 1953 que Philippe Loury inaugurait son activité par un coup d'éclat : la révélation du *Te Deum* de Marc-Antoine Charpentier (compositeur inconnu à l'époque), interprété par la chorale des J.M.F. *sous la direction de Louis Martini*, un des premiers disques microsillons, quasi « immortalisé » par l'*indicatif de l'Eurovision*.

La marque, qui s'était donné comme vocation de faire découvrir *des chefs-d'œuvre et de révéler au* public les grands interprètes français, a fait son chemin depuis, *sans renier ses objectifs. Pour fêter* ce trentième anniversaire, elle commence par un tir groupé de sept enregistrements de musique contemporaine française, bien décidée à franchir un jour le mur de défiance des discophiles contre une musique qui a justement besoin d'être réentendue plusieurs fois pour être peu à peu comprise.

Nous présenterons prochainement les disques de Dutilleux (avec Rostropovitch), Boulez (nouvelle version de *Pli selon pli*), Ohana, Louvier, Duhamel et Charpentier, *mais il faut saluer tout* spécialement le disque Xenakis réalisé en coopération avec Radio-*France*.

Trois superbes œuvres pour orchestre et un document d'autant *plus intéressant qu'il « retransmet »* les premières auditions mondiales de *Nomos Gamma* (*l'Orchestre philharmonique* de l'O.R.T.F. sous la direction de Charles Bruck, au Festival de Royan, *en avril 1969) et de Jonchaies* (1977), ainsi que la première française de *Cendrées* (1974), ces deux œuvres par les chœurs de la Fondation Gulbenkian et l'Orchestre national, dirigés par Michel Tabachnik (à la salle Wagram en décembre 1977). A la suite de la radio, le disque écrit ainsi l'histoire.

*Je me souviens de l'air profon*dément contemplatif de tous les auditeurs de Royan (parmi lesquels *Maurice Béjart*), *immergés au mi*lieu des quatre-vingt-dix musiciens ; on était pris dans l'im*mense tapisserie sonore de Nomos Gamma*, intégrant une collection de structures très élaborées dans *toutes leurs dimensions, selon un* « déterminisme » rigoureux, qui déployait autour de nous comme *un fantastique spectacle de la na*ture où se joignent « le hasard et la nécessité ».

Non moins impressionnantes ces *Cendrées*, « paysage » extraordinairement rude, « humanisé » par la présence des chœurs, grande symphonie d'un lyrisme inouï, et ces *Jonchaies*, où la violence s'allie à des tissus d'une finesse et d'une harmonie merveilleuses, qui marquent chez Xenakis une convergence de plus en plus serrée entre les procédés mathé*matiques*, l'appréhension des phénomènes cosmiques et le dyna*misme spirituel de l'homme*. Ces *Jonchaies*, « plantations de joncs », ne sont-elles pas symboliques de la *multitude des hommes*, « roseaux, mais roseaux pensants » ? (Erato, STU 71.513).

JACQUES LONCHAMPT.

Madrigali « erotici »...

Mais d'abord que signifie ce slogan racoleur qui eût fait sourire (de pitié) l'auteur de *l'Orfeo* ? Les ma*drigaux enregistrés ici sont em*pruntés à ses *6e, 7e et 8e Livres*, le titre exact de ce dernier recueil — *Madrigali Guerrieri* et *Amorosi* — se suffisant à lui-même pour dire les tourments et les voluptés *de la « guerre d'amour »* dont le Crémonais se fait l'incomparable chroniqueur.

Nous attendions beaucoup du Consort of Musicke, confronté à ces sommets de la musique du *cœur et de la tendresse que ne* cesseront de chanter, selon la belle formule de Maurice Leroux, *« ceux qui aiment et ne craignent pas de le dire »*. La passion parle là toute pure, mais rehaussée, bien sûr, *de mélismes fulgurants qui*, disent l'acuité psychologique du créateur. Aussi, la déception est-*elle à la dimension de l'espoir que* ce disque avait fait naître. Les virtuoses préparés par Anthony Rooley donnent l'impression de s'être trompés de répertoire, confondant la flamme du chant monteverdien avec les grâces un rien languides du *madrigal élisabéthain et habil*lant les élans de la musique de raffinements qui n'ont pas grand-*chose à voir avec* les images intenses de l'original. Le très grand talent du Consort of Musicke finit *par se retourner contre lui*, les interprètes s'écoutant avec un brin de complaisance et tissant un rêve *charmeur dans les salons de quel*que lord londonien, là où le cœur chante sa joie ou crie sa peine avec *une insistance montée du fond des* âges.

La lettre de cette réalisation, impeccable quant au style, est *sauve, mais non l'esprit, et An*thony Rooley eût été bien inspiré de prendre exemple sur le récent *enregistrement de Madrigaux du Livre* par les Arts florissants (dirigés par William Christie) où cou*rent de bout en bout une vie et une* italianité irrésistibles. (Oiseau-Lyre Barclay, 595083).

ROGER TELLART.

Mélodies de Rossini par Marilyn Horne

Une face peu connue de Rossini, *celle du compositeur de mélo*dies. Certes, ce n'est ni Schubert ni Schumann, ni même Bellini ou *Fauré. Il fallait* à cet homme de théâtre l'inspiration fiévreuse de la scène, son mouvement et ses excès. *Mais tour* à tour primesau*tier*, exotique ou même grave, il fait montre de toute sa fantaisie et de son amour pour les séductions de la voix. Sur ce point d'ailleurs, on eût préféré un timbre plus intrinsèquement séduisant que celui de Marilyn Horne, qui accuse désormais des sonorités franchement ingrates, et dont le tempérament *comme* le talent sont eux aussi plus à leur aise au théâtre qu'au concert.

Mais une rareté emporte la conviction : une face entière consacrée à la cantate *Giovanna d'Arco*, grande scène lyrique combinant tous les modèles stylistiques (récitatif *noble*, *cantabile* maestoso et bien sûr, ornementation explosive) et exigeant une so*lide personnalité d'interprète. Pour* cette pièce d'histoire du chant, un disque à ne pas manquer. Au *piano, Martin Katz (C.B.S., D 37.296)*.

ALAIN ARNAUD.

Teresa Stich-Randall à Aix-en-Provence

En son temps, Teresa Stich-Randall a suscité de violentes polémiques, cette voix sans vibrato aucun, cette curieuse émission flûtée, cette raideur du haut registre perturbant les canons esthétiques traditionnels. Une carrière chaotiquement conduite, des prises de rôle aventureuses et une biographie mouvementée devaient précipiter la chute d'une artiste attachante, qui fit les beaux jours du Festival d'Aix-en-Provence. Troisième disque de la collection « *Rappel* » *lancée par la* FNAC, cet album offre un récital enregistré à Aix précisément, en 1956. Mozart, Schubert, Brahms, Strauss et Debussy, le pari était risqué, même s'il s'agissait de mélodies peu connues.

Les inconditionnels de la diva retrouveront cette pureté diaphane du ton (qui faisait merveille dans Bach), un art subtil du rubato allégé et une réelle volubilité vocale qui témoigne d'une école. Les autres noteront que le romantisme exige d'autres couleurs et d'autres nuances et Debussy un sens plus aigu de l'articulation et de la découpe. Mais tel qu'il est, et sans lever entièrement les doutes, cet *enregistrement* est un témoignage. (FNAC, « Rappel » no 3).

A. A.

Le centenaire de Kodaly

L'année 1982, celle du cente*naire de la naissance de Zoltan Ko*daly, a vu paraître sur sa fin deux beaux coffrets destinés l'un et l'autre à célébrer l'événement, mais dont le propos n'est pas le même. L'un, qui est une réédition (*première parution au milieu des* années70), présente, avec Antal Dorati à la tête du Philharmonica Hungarica, l'intégrale de l'œuvre pour orchestre, soit onze partitions, dont les *Danses de Marosszek* et les *Danses de Galanta*, le *Concerto pour orchestre* et la *Symphonie*, les *Variations du paon*, *Soir d'été*, et la suite *Hary Janos*. Interprétations claires et objectives, par un chef et des musiciens compatriotes du compositeur (3d, Decca, 592.133).

L'autre, dont certains éléments avaient déjà paru chez Deutsche *Grammophon*, offre deux œuvres d'orchestre (*Soir d'été* et le *Concerto pour orchestre*) et trois œuvres chorales (*Psalmus Hungaricus*, *Te Deum de Buda* et *Missa Brevis*) par la Philharmonie et les Chœurs de Budapest sous la direction de Kodaly lui-même. Les enregistrements ayant été réalisés entre 1957 et 1960, leur qualité sonore ne laisse rien à désirer, et l'on découvre en Kodaly un artiste ne négligeant rien pour faire vivre et chanter sa propre musique.

Particulièrement belle et émouvante apparaît la partition la moins connue de toutes, *Soir d'été*, dont on entend ici, sauf erreur de ma part, la version originale de1906, et non la version révisée et un peu plus courte de1929, retenue par Dorati (3d, Hungaroton, 12410-12).

MARC VIGNAL.

Le *Quintette* de Florent Schmitt

Né en 1870 et mort en 1958, Florent Schmitt occupe parmi les compositeurs français de sa génération une place à part, due aussi *bien à sa longévité (il compose* jusqu'à son dernier souffle) qu'à son inébranlable indépendance *d'esprit (il en fit preuve à la fois* comme créateur et comme critique) et à ses débuts fracassants. *Les trois œuvres qui firent et font* toujours le plus sa renommée — le *Psaume 47*, *la Tragédie de Salomé*, et le *Quintette pour piano et cordes* — datent toutes de ses premières années. Mais d'autres, aussi puissantes, aussi originales, méritéraient également un enregistrement : le *Trio à cordes* de 1944, le *Quatuor à cordes* de 1947, la *Deuxième Symphonie* de 1958.

La gravure du *Quintette en si mineur* opus 51 (1905-1908) par le pianiste suisse Werner Bärschi et le Quatuor de Berne doit être saluée comme un événement. L'ouvrage, dédié à Gabriel Fauré, est un monument : trois mouvements seulement, mais d'une durée totale de près d'une heure. Il faut pour l'interpréter de la virtuosité, du souffle, le sens des grandes architectures, il faut dominer les détails et la densité de l'écriture, et non se laisser étouffer *par eux. Nos artistes rendent plei*nement justice à un des hauts chefs-d'œuvre de la musique de *chambre française, et ont signé ici* un des disques les plus utiles de ces derniers temps. Sur la quatrième face, *le cycle pour piano Ombres* opus 64 (1913-1917), fait de trois pièces, et qui lui aussi constitue un ajout important aux catalogues (2d, Accord, ACC 150.028).

M. V.

Rock

ORANGE JUICE « Rip It Up »

Au printemps dernier, Orange Juice enregistrait son premier 33 tours et c'était un choc. On retrouvait en eux tout ce qui nous avait séduit dans le premier disque des Talking Heads avant les influences africaines de plus en plus prononcées : le swing rentré, l'énergie retenue, le funk étriqué et résolument blanc, les musiciens d'Orange Juice avaient l'identité fière et l'imagination singulière.

A peine un an après, les voici avec un second album qui emprunte allègrement le chemin des Talking Heads. Attention, danger : *une tête parlante peut* en cacher une autre. Bien sûr, l'inspiration est toujours en ha*leine*, les idées *en vadrouille* qui se bousculent sur la corde raide des harmonies en porte-à-faux et des interventions en piqué, mais on ne s'attendait pas à les voir sacrifier aussi vite et ouvertement à la chose africaine. Là où ils étaient inédits, diserts, cinglants, on les retrouve un peu banalisés, verbeux et ventripotents. Ils sont allés jusqu'à écrire un texte moitié en africain, moitié en anglais.

Qu'on ne se méprenne pas, Rip It Up est un disque brillant enregistré par un fameux groupe. Mais comme les Talking Heads, on les préfère quand ils ménagent leurs effets et qu'ils ne laissent pas trop la bride sur le cou des références. A quoi bon reproduire ce que d'autres, par essence, font mieux qu'eux. (Polydor, 2383651.)

RICHARD GOTAINER « Chants Zazous »

Tel un discobole prêt à l'action, Richard Gotainer élève un *panier à salade*. La position est sculpturale et, en matière de dérision, la pochette en dit long sur la manière du bonhomme. Mais c'est encore peu auprès de ce qui est dit sur le disque qu'elle enveloppe. Dès les premières mesures, le ton est donné : le rythme en goguette et le verbe en vedette. Mambo, c'est la maladie du décalco. Joueur de mots, Gotainer, et *batifoleur d'idées. Des mots de* tous les jours sur des idées de toujours. Le slogan en avant et *la poésie en toile de fond*. C'est la manière qui diffère. Il les triture ses mots, les décortique, *une pirouette ici, une galipette* là-bas, et les laisse pour compte à sa façon, pimpante et frétil*lante. L'humeur badine et l'es*prit collégien.

Attaché à la tradition française, *alléché par la culture* du rock, Gotainer est un conteur du *quotidien*, rusé comme le renard, *futé comme la cigogne* (Thanks Lafontaine again). Et ses chansons sont comme de *petits scénarios*. En un tournemain, il évoque un univers, fait vivre des personnages, rieurs et *risibles*. Voici la *Ballade de l'obsédé* puis *Trois Vieux Papis* ou encore *Capitaine Hard Rock*. Clins d'œil et pieds de nez à discrétion, le service est compris.

Rien ne se répète et pourtant, déjà, la griffe est identifiable, l'humour à la rescousse et la fraîcheur en leitmotiv. C'est qu'il connaît la chanson, Gotainer, l'adjectif ventru et la déclinaison subtile ; pour la musique c'est Claude Engel qui compose. Un glaneur de ritournelles qui *attrape dans l'air un peu tout* ce qui traîne, Devos par ici, les Beat- les par là, et qui donne *aux textes le tempo et les gim*micks requis. La belle équipe.

La première face, ce sont *cinq morceaux sur les chapeaux* de roues qui crissent et qui sourient en coin ; la seconde est une suite musicale : les *Quatre Saisons*, où Richard Gotainer fait la nique à *Vivaldi* sans les tambours ni les trompettes. La découverte de l'amour au prin*temps, la pratique à l'été*, la lassitude à l'automne et la cassure en hiver. Le compte est bon. Il y a dans ces chants *zazous* quel*que chose de populaire* qui se niche obstinément au coin des lèvres. Voilà un disque, en *français* dans le texte, qui arrondit joliment les angles de l'Hexagone. (Virgin, 201831).

YOKO ONO « It's Alright (I See Rainbows) »

« Quand vous écoutez mon nouveau disque, peut-être la façon dont je m'exprime est-elle différente. Prenons l'exemple d'une veste : il y a quelques années si elle était faite d'une matière devant et d'une autre derrière, vous auriez dit elle est vraiment unique parce que c'était immédiatement visible. C'était un peu la réaction que provoquaient mes disques. Celui-ci est comme une veste de coupe traditionnelle, et c'est ce qui apparaît à première vue, mais, en vous approchant, vous vous apercevez qu'elle est faite en papier, que des fermetures Eclair permettent de retirer les manches et que, petit à petit, vous pouvez la transformer en tee-shirt. Mon disque est ainsi réalisé. A première écoute, il sonne de façon traditionnelle, mais à la longue, il existe énormément de petites choses qui apparaissent et qui font la différence. Et en ce sens il est très avant-gardiste. »

C'est ainsi que Yoko Ono présentait *It's Alright* au cours d'un entretien en novembre dernier. Après l'avoir écouté plusieurs fois, on se dit qu'au-delà des intentions, en matière vestimentaire, une veste qui ne se transforme pas en tee-shirt, au risque de paraître obstinément *traditionnelle, ça a quand même* du bon. (Polydor, 2391559).

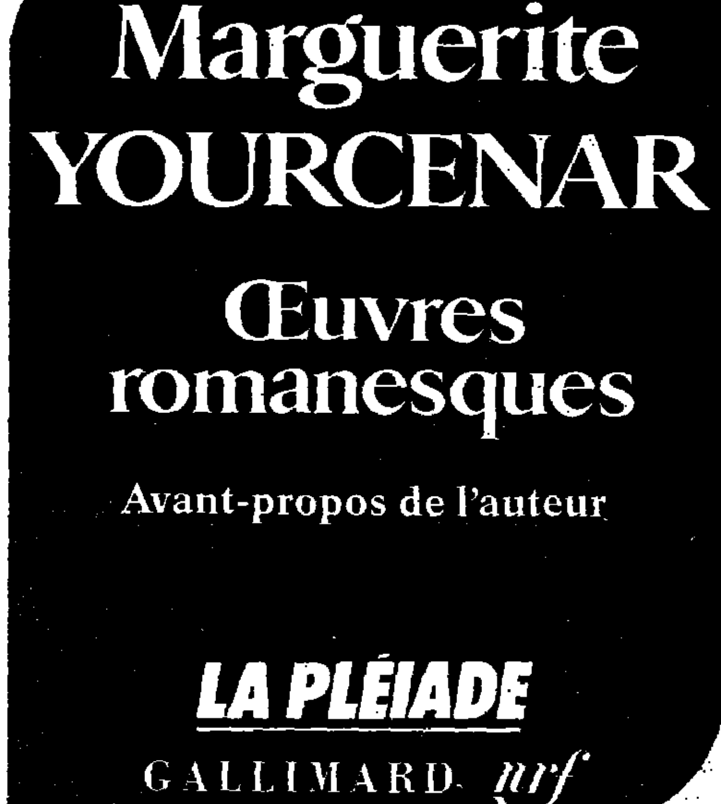
ALLEZ ALLEZ « Promises »

Allez Allez est un groupe belge, ce qui n'est pas une fin en soi mais, somme toute, c'est suffisamment rare pour qu'on le signale. On le signale, du reste, pour souligner sournoisement que, tout belges qu'ils sont, ils ont d'emblée une dimension internationale et que, ce faisant, personne n'aura le toupet de leur reprocher leurs texte, en anglais. Suivez mon regard.

De là à penser que la véritable gangrène du rock français n'est pas le langage, mais le peu de poids des intentions, de l'ambition et des idées musicales et nous voilà dix ans en arrière. Ce second 33 tours confirme, preuves à l'appui, tout ce qui était esquissé dans le précédent, à savoir : des mélodies astucieuses, des arrangements inventifs et une inspiration audacieuse. C'est assez pour les tenir à l'écart de toute classification et pour nous dispenser, du coup, de tous superlatifs superflus.

Même si la production savante de Martyn Ware, pour le British Electric Foundation (Heaven-17), tend à le rendre évident par des reliefs mouvementés, le travail de composition n'a rien de racoleur. Ici, tout est fait en finesse : la voix, d'abord, féminine et superbe, qui dessine d'étonnantes arabesques, les motifs des guitares en dentelles, les cuivres en amorce, les cordes en référence, les chœurs qui vibrent et la rythmique au métronome, on entre progressivement au cœur des mélodies qui séduisent par mille subtilités à peine dévoilées. Il existe dans la musique de Allez Allez une dimension lyrique qui part dans des envolées auxquelles répondent la précision et la sobriété des rythmes. Selon l'humeur, ça peut s'écouter ou ça peut se danser. Peut-on espérer mieux ? (Virgin, 205140).

ALAIN WAIS.









SALGADO JR/MAGNUM

ENTRETIEN

L'Amérique latine hantée par ses militaires

L'Amérique latine est-elle condamnée à être gouvernée par les militaires ? A voir le rôle que joue l'armée dans la vie politique de ces pays, on pourrait le croire. Spécialiste de cette question. Alain Rouquié fait une analyse plus nuancée.

L'AMÉRIQUE LATINE est-elle vouée au pouvoir militaire ? La question peut sembler hors d'actualité, alors que des élections libres viennent d'avoir lieu au Brésil, que la Bolivie a tout récemment retrouvé un président civil et que les forces armées d'Argentine et d'Uruguay s'apprêtent à rentrer dans les casernes. Mais il est aisé de percevoir que ces évolutions sont fragiles et éminemment réversibles : même lorsqu'ils abandonnent les palais nationaux, les officiers « latinos » ne cessent jamais vraiment de hanter les coulisses du pouvoir... et les cauchemars des hommes politiques.

A l'apparente prédisposition démocratique des États-Unis correspondrait donc une vocation militariste de l'Amérique latine ? Dans un livre récent, Alain Rouquié s'est interrogé, précisément, sur *l'État militaire en Amérique latine* (1). Cet universitaire, membre de la Fondation nationale des sciences politiques, est aussi, dans ce domaine traditionnellement, mal perçu des pouvoirs publics français, l'un des « penseurs » de l'actuelle majorité.

« Le militarisme latino-américain semble aussi vieux que l'Amérique latine. Les soldats qui ont arraché l'indépendance à l'Espagne n'ont-ils pas formé les nouveaux États à leur martiale ressemblance ?

– A voir les choses de haut et de loin – comme on le fait souvent à propos de l'Amérique latine – une telle image peut s'imposer en effet. Mais elle ne résiste pas à l'examen. Considérez seulement le cas du Brésil, prototype de l'État militaire en Amérique latine, après dix-huit ans de pouvoir ininterrompu des forces armées : eh bien ! l'indépendance s'y est faite sinon en douceur, du moins sans guerre. L'Argentine, autre symbole du militarisme « créole », a connu un demi-siècle de régime civil, de la fin des *caudillos* au premier *golpe*, en 1930. A l'inverse, un pays comme le Mexique, où les hommes d'armes – à une époque au moins, celle de la guerre civile de 1910-1920 – ont tenu un si grand rôle, est aujourd'hui quasiment démilitarisé.

» Vingt États, cent cinquante années ne se laissent pas enfermer en une seule formule politique !

– Les pays latino-américains ont, à tout le moins, connu des étapes comparables...

– Oui, mais toutes n'ont pas la même signification du point de vue du militarisme qui nous intéresse ici. Il y a d'abord en ce que j'appelle un *« militarisme sans militaires »*. Dans les armées de l'indépendance, dont les chefs ont assumé le pouvoir laissé vacant par l'Espagnol, il y avait bien peu de militaires ! San Martin n'était qu'une superbe exception. Les chefs *gauchos* des pampas ne sont nullement assimilables à des officiers de ligne. Les États latino-américains se construiront en fait, au dix-neuvième siècle, contre ces armées politiques, surgies des profondeurs de la société, certes, mais devenues, la victoire acquise, essentiellement prédatrices.

» Puis il y eu une seconde étape, disons 1880-1920 pour le sud du continent, où – l'État, enfin stabilisé autour d'un projet économique (l'intégration au marché mondial) et politique (la démocratie élitaire) – une armée nationale se crée enfin. Ses cadres se professionnalisent au contact des « missions » allemandes ou françaises, et dans les collèges. Durant toute cette phase, la plupart des États connaissent une prépondérance civile. C'est *« les militaires sans militarismes »*.

» La troisième phase est actuelle. C'est celle du surgissement des pouvoirs militaires. Branche désormais la plus moderne d'un État incomplètement intégré, *« école de la nation »* de par l'existence du service obligatoire, l'armée, confrontée à une faiblesse sociale structurelle, n'entend plus demeurer « la grande muette ».

– Quelle est cette *« faiblesse structurelle »* à laquelle les forces armées entendent porter remède ?

– Un pouvoir dispersé et faible, en raison des dimensions, de la géographie, voire de l'ethnologie des pays ; une fonction publique très politisée, et donc faible elle aussi, et largement centrée sur les seules villes ; des élites connaissant mal le pays profond, voire le méprisant, les yeux tournés vers la vieille Europe, ou les États-Unis ; des classes populaires analphabètes ou peu éduquées, parfois indiennes qui semblent appartenir à un autre monde, colonial en quelque sorte.

» Tout cela développe chez les officiers la conviction de posséder un monopole du sens patriotique, leur confère le sentiment d'avoir une mission civilisatrice à accomplir. L'attitude naturellement paternaliste du militaire trouve là un champ immense. Mais elle le conduit aussi, lorsque cela lui paraît nécessaire, à imposer des réformes aux tenants de l'ordre établi – au nom même de la nécessaire conservation de l'ordre existant.

A idéologie variable

– Les militaires latino-américains sont donc des conservateurs intelligents ?

– Ce sont des gens à idéologie variable ! Lorsque les armées du sous-continent entrent en scène, dans les années 20-30, au Brésil, en Equateur, au Chili, c'est par la gauche. Au tournant des années 60-70, les épisodes progressistes ont été nombreux : au Honduras, au Pérou, en Bolivie, en Equateur, à Panama.

» Actuellement, les expériences militaires les plus notoires visent à imposer des recettes économiques libérales à des sociétés qui pencheraient spontanément dans l'autre sens. C'est le cas au Chili et en Uruguay.

» Et pourtant, même dans des pays où les armées ont pris le pouvoir pour endiguer une poussée des forces populaires, comme au Brésil, elles imposent des réformes modernisatrices, comme l'instauration d'un système fiscal efficace, ou le renforcement du pouvoir économique de l'Etat.

– Que vaut l'explication du coup d'Etat militaire par la pression des intérêts économiques, et plus spécialement des intérêts étrangers ?

– Elle est tout à fait insuffisante. Un historien marxiste brésilien a dit : *« General Motors, General Electric, voilà les généraux qui comptent ! »* Cela vaut sans doute pour le Brésil, en partie. Mais les multinationales n'ont pas tiré grand chose du Chili, de l'Uruguay ou de l'Argentine. Au contraire : voyez la fermeture des usines automobiles à capitaux américains ou européens... Hormis pour ce qui est du cuivre, il n'y a pratiquement pas eu d'investissements étrangers au Chili sous Pinochet. Les militaires ont plutôt arbitré entre des intérêts économiques divergents. Dans le cône sud de l'Amérique latine, par exemple, ils ont encouragé une certaine désindustrialisation. Mais c'était plutôt pour des raisons politiques : vacciner le pays contre le marxisme à Santiago, et contre l'Etat-providence en Uruguay.

– Une autre explication « classique » du militarisme latino-américain est la bienveillance, pour ne pas dire davantage, des Etats-Unis envers les forces armées du sous-continent. Vous intitulez ironiquement l'un des chapitres de votre livre « Le sixième côté du Pentagone ? ».

– C'est le problème incontournable. On n'explique rien, en effet, sans l'intervention des Etats-Unis. Mais on n'explique certainement pas tout par là. Jusqu'en 1945, hormis dans la zone caraïbe et centre-américaine, considérée comme leur frontière méridionale, les Américains n'avaient cure des militaires « latinos ».

» Lorsqu'ils sont devenus véritablement une puissance mondiale, les Etats-Unis ont commencé à se soucier davantage de l'Amérique du Sud. Et ils ont, de fait, estimé que les forces armées pouvaient être pour eux l'instrument de leur contrôle du sous-continent. Ils ont donc beaucoup investi dans la formation des cadres militaires. Après la victoire de Castro à Cuba en 1959, Washington a pensé que les forces armées pouvaient être le dernier rempart contre le communisme.

» Le terrain, il est vrai, était bien ameubli. Les militaires latino-américains n'avaient pas attendu Kennedy pour être anti-communistes. Il y avait eu, au Salvador en 1932, au Brésil en 1935, ailleurs encore, des tentatives de soulèvement d'inspiration marxiste : elles ont laissé des traces profondes dans les casernes et les états-majors. Mais, c'est vrai, la marque américaine a été particulièrement forte dans la décennie 1960-1970.

» Washington, pourtant, a connu des échecs, comme au Pérou en 1968. L'armée salvadorienne elle-même compte une forte minorité « ouverte ». De surcroît, les Etats-Unis auraient bien voulu que les militaires « latinos » restent des sortes de gendarmes, ou de policiers. Mais l'affaire leur a échappé. Pour des raisons de « standing », les forces armées du Sud ont voulu se doter de moyens perfectionnés de lutte extérieure. Cela a fini par donner les Malouines, dont les Américains se seraient bien passé !

Silence dans les rangs !

– On est conduit à rechercher toujours ailleurs la racine ultime du militarisme latino-américain !

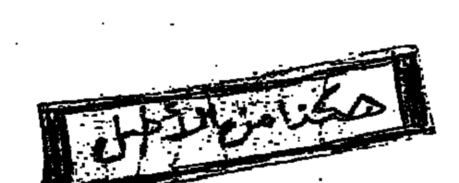
– Sans doute est-ce parce qu'il n'y a pas une cause unique – ou alors très générale, comme : les *golpes*, ce sont les civils qui les font ! ; autrement dit, c'est parce qu'il n'y a pas de consensus national, dans ces sociétés fortement inégalitaires et très éclatées, sur un projet commun. Les militaires tiennent lieu, alors, de classe dirigeante de substitution. Le militarisme latino-américain, s'il existe, c'est la traduction de la non-existence d'une société civile forte.

» Si l'on veut aller plus loin, il faut reconnaître qu'il y a presque autant d'explications au militarisme en Amérique latine que de situations nationales. Il y a peu de points communs entre le Nicaragua, par exemple, et le Chili ou le Brésil, et pas seulement en raison de différences de taille. Le Nicaragua – comme Cuba, Haïti ou Saint-Domingue – a été doté par les Etats-Unis, dans les années 30, d'une petite armée qui était plutôt la garde prétorienne de Somoza. Dans une région où l'Etat est encore inchoatif, le modèle de l'armée nationale est peu répandu. Ainsi, l'armée révolutionnaire nicaraguayenne s'est appelée « sandiniste ». C'est une armée partisane, qui se transforme peu à peu, en une armée d'Etat.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page XV.)

(1) Le Seuil. (Voir « Le Monde des livres » du 8 octobre 1982.)



LANGAGE

La francographie en mouvement

ÇA bouge, ça bouge... *Je veux dire* : la langue bouge. Comme elle bouge depuis dix siècles, il n'y a pas tellement lieu de s'émouvoir. Il sera temps dans quelques années, quand les derniers maniaques du respect de l'orthographe et de la grammaire auront « tourné le coin », comme les anciens *combattants de Reischoffen. En attendant*, proposons une revue sans aigreur de quelques évolutions francographiques récentes.

Aux prochaines « municipales », nous devons sans doute la *création*, et certainement la diffusion rapide, de *mandature*, dont des lecteurs nous demandent la condamnation. Certes non ! *Mandature* est un beau bébé bien constitué, qui *ne demande qu'à courir*. Le condamnerai-je qu'il ne s'en porterait pas plus mal ; moi, si.

Littré définit la *législature* comme la « *période de temps qui s'écoule depuis l'installation d'une Assemblée législative, jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs* ». Mais le maire d'un village ou d'une ville n'est pas un législateur : c'est le *mandataire* d'une assemblée municipale. La durée du mandat qu'il exerce au nom de son conseil municipal est très normalement une *mandature*.

Une première remarque pour répondre une fois de plus, et compendieusement (c'est-à-dire, *ne me le faites pas répéter*, « brièvement ») au reproche classique : « Vous, les journaux, et *le Monde* lui-même dans son nº daté du 11 janvier, p. 9, col. 3 en bas, vous donnez le mauvais exemple en utilisant des *mots qui ne sont dans aucun dictionnaire* ».

J'ai vérifié : *mandature*, que je m'attendais à trouver au moins dans le *Dictionnaire des mots contemporains* de P. Gilbert (1980. « Les Usuels du Robert »), n'est nulle part. Mais les rédacteurs de dictionnaires ne sont, dans cette affaire, que les bonnes fermières qui vont ramassant ci et là les œufs pondus par la volaille langagière, c'est-à-dire vous, moi, nous, et les journaux en particulier. L'œuf qu'elles n'ont pas encore ramassé n'en est pas moins substantiellement et effectivement pondu ; partant, *comestible*.

Seconde remarque : si le mot est tout *nouveau*, la chose ne l'est pas. Il est exceptionnel qu'un espace de temps aussi long, un siècle et demi, passe sans qu'un concept relativement banal (en l'espèce la durée du mandat d'un maire) reçoive une appellation propre. Dans le cas de *mandature*, il s'est passé d'abord que des élections municipales n'ont commencé vraiment à mobiliser la classe politique et l'opinion que tout récemment ; après 1970 et en fonction du nouveau statut de Paris, pour tout dire. Ensuite, que *mandat* paraissait suffire pour signifier tantôt la chose elle-même, tantôt sa durée légale, comme c'est le cas pour le « mandat » parlementaire. Il y a donc, avec *mandature*, la confirmation d'une tendance très vive du français à utiliser une suffixation disponible (ici, celle de *candidat-ure*) pour distinguer deux concepts.

Deux condamnations fermes

Nous ne nous éloignons pas trop avec ces adultes *immatures* qu'une lectrice s'émeut de lire ici ou là. C'est, dit-elle, un non-sens : un adulte est par définition un être « mature ». Plût au Ciel, madame, plût au Ciel ! La maturité suppose le plein épanouissement de toutes les caractéristiques de l'âge adulte ; en particulier, un certain équilibre intellectuel et émotionnel. Est *immature* celui ou celle chez qui une de ces caractéristiques psychologiques, ou de comportement, est restée en arrière. Le mot a, concrètement, pour un fruit par exemple, plus de quatre siècles ; et vingt ans au sens actuel.

Autre reproche : il s'agit d'*iconographie*, utilisé à tort (*toujours selon un lecteur ou une lectrice, je ne sais plus*) pour désigner l'ensemble de l'illustration d'un ouvrage.

Je ne vois vraiment pas le problème. Etymologiquement, *iconographie* « devrait » signifier autre chose, sans doute. Mais le sens critiqué par notre lecteur est ancien (1873), et a le mérite de distinguer l'*iconographie* rassemblée par un ou une iconographe ou iconographiste (peu importe, c'est un métier passionnant), de l'*illustration*, originale et artistique, d'un ouvrage.

En revanche, je m'associe sans réserve à deux *condamnations répétées et très* fermes : celle de *technologie*, systématiquement employé là où seul *technique* conviendrait (en particulier pour ces progrès *technologiques dont on nous rebat* les oreilles, et qui ne sont que des progrès techniques) ; et celle de *digital* pour « numérique », à propos de *montres, d'affichage de nombres*, de *compteurs*, etc.

Pour *technologique*, nous (je veux dire notre journal) sommes complices de cette sottise, pour avoir largement contribué à la diffuser. Pour *digital*, *nous ne sommes certainement pas* blancs-neige. Pour l'un et l'autre, chacun peut et doit réagir.

Même perplexité pour *formater*, aujourd'hui usuel, à ce qu'il semble, dans le vocabulaire de l'informatique. Exemple : « *Le numéro du client sera formaté* en six caractères alphanumériques », c'est-à-dire ramené ou étendu, selon le cas, à six caractères. Mais on peut très bien supposer : « *Vos textes devront être formatés en feuillets de vingt-cinq lignes* de soixante caractères », pour préciser la norme de l'édition ou du journalisme.

Je n'ai rien contre *formater*, qui est construit sur *format* comme *constater* sur *constat*, sinon que la formation est « régressive » pour le second (c'est *constat* qui vient de *constater*), et progressive pour le premier. A vrai dire, notre correspondant, lui-même conseil en informatique, ne proteste pas contre le mot, qu'il *utilise, mais contre* l'orthographe *formatter*, la plus courante. Et là, il a raison : pourquoi un double T ? Il n'y en a pas dans *appâter, acclimater, chocolater !*

Du coup, cette chronique aussi se retrouve « formatée » dans les deux colonnes qui *lui sont quinzainièrement* allouées, et je la clos sans autre... forme de procès.

JACQUES CELLARD.

POÉSIE

MARIANNE VAN HIRTUM

Marianne Van Hirtum est née en 1935. Elle a notamment publié *Poèmes pour les petits pauvres* (Seghers). Après une rencontre avec Jean Paulhan, elle a écrit *Les Insolites* (Gallimard). Puis, pendant près de vingt ans, elle s'est consacrée au dessin et à la peinture, prenant part aux activités surréalistes. Elle a ainsi participé à *l'exposition* collective Eros en 1960. A partir de 1976, elle a écrit *la Nuit mathématique* et *les Balançoires d'Euclide* (Rougerie), plus récemment *le Trépied des algèbres*. Elle compose également des contes. La force insolite de ses écarts ajoute d'autres combinaisons à l'alchimie universelle.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La charrette aveugle

Elle me regarde en coin par le trou de serrure.
Nous aurons vécu si peu de temps — sans le savoir — ensemble.
Plus de temps cependant qu'une fourrure de tigre adorée par nos doigts brisés.
Cette petite procession vénéneuse avait raison de se hâter sur le chemin qui fuit les bagnes, enterrés sous les végétations, passage de la lueur clandestine à la faunesque lumière.
Ici — toujours ici ! — Les jours sont grands jours de divin blasphème — en robe de nudité sacrilège que l'on ne revêt qu'une fois dans le rêve obscur des souris toujours bénévoles à nous remercier
— par la dentition en charpie qu'elles nous arrachent avec les bribes de notre sang.
Souris protectrices des petits sourires d'anémones-enfants intimidées
— comme on le serait tous — à l'arrivée de la miraculeuse charrette
ramenant leurs têtes sauvées sur les corps des décapités.

Astres sans jours

J'ai vu le coq ajouré
Il a laissé la chaleur de son souffle rare
Les indépendances en caleçon de bataille
s'amplifiant de bains ébouillantés
Si sa tête est impardonnable
c'est pour lâcher le cœur de l'ombre
ainsi que veut l'impudique félin.
— Ah celui-là !
Ses moustaches dépassent les siècles
et jusqu'au pic de l'Arrogance.
C'est un enfant d'acier :
la nouvelle cohorte. Ils sont cinq.
Ils ne sont pas six.
Ils sont généralement pieux.
Ces sataniques ont sur la langue
quelques grands parfums disposés avec le sel
dont la plaine est aussi désertée à cette heure
que le fief courtois.
C'est la raison pour quoi
les vergers des embûches font le matin du troc :
La main contre une poignée de viols adorables
crucifixion des esprits sauteurs

Et saute ! — Gazon !

JEUX

Quand les musées s'amusent

LE musée après l'Université (1). Le jeu s'empare peu à peu de toutes *les institutions incarnant* ce monde du sérieux qu'on se plaisait naguère à lui opposer. L'exposition qui se déroule jusqu'au 14 *février au Musée des arts* décoratifs sous le titre « Jouets français 1880-1980 » rappelle opportunément, en ces lendemains de fêtes, que *jeux et jouets n'ont pas toujours rimé* avec conquête spatiale et cassettes vidéo.

Regroupés par thèmes, figurines, jouets et jeux invitent à un voyage dans la société française de ces cent dernières *années. Pour Monica Burckhardt*, conservateur du département des jouets, cette exposition répond à un double désir de sensibilisation et d'animation. Sensibilisation : elle *présente un tableau* dynamique de l'évolution observée depuis un siècle, tout en permettant à chacun de retrouver « son » jouet. Les adultes redécouvrent au hasard d'une vitrine leur *ours en peluche*, ou le *modèle de train* de leur enfance. La génération en culottes courtes observe avec circonspection les ancêtres de ses propres modèles réduits, ou découvre les enfants du début du siècle. Contrastant *avec les objets les plus* familiers, certaines poupées ou certains *jeux en bois tenant plus de l'œuvre d'art* que du produit de grande diffusion rappellent que la production française a longtemps été essentiellement artisanale, alors que dans les pays anglo-saxons la tradition exportatrice a suscité la création de sociétés industrielles puissantes. Animation auprès des jouets exposés auxquels la frustration du on-ne- peut-*pas-toucher s'applique plus que jamais* : les enfants trouvent une compensation avec l'atelier des moins de quinze ans, avec ses séances de mime, de modelage, *de peinture, de grimage, de pliage*, de conte et même de Meccano.

L'exposition prépare l'ouverture de salles permanentes consacrées aux jeux et jouets (2), prévue pour le début 1984. Monica Burckhardt, par une étude approfondie *des musées existant sur* ce thème dans le monde, a mis en évidence le retard de la France à cet égard. Hormis l'exceptionnel Musée du jouet de Poissy, regroupant, depuis 1976, dans un bâtiment du Prieuré royal de la ville, plus de cinq cents jeux et jouets du dix-neuvième et du vingtième siècle, ainsi *que quelques musées de poupées*, le patrimoine français est en effet extrêmement pauvre (3). Rien de comparable aux quelque quatre-vingt-sept musées re*censés en Grande-Bretagne, dont notamment* le remarquable Bethnal Green Museum of Childhood à Londres ; aux collections présentées dans de nom*breuses villes allemandes, comme* Nuremberg, Munich ou Sonneberg ; ni aux États-Unis, aux nombreux musées dont le plus ancien, l'Essex Institute, a été *fondé en 1848, et le plus grand*, celui de Rochester, né de l'étonnante collection de Margaret Woodbury Strong : plus de trente mille poupées et des centaines de pièces rares.

C'est également à cette redécouverte des jouets anciens qu'invitent quelques *nouveaux ouvrages. L'Histoire de France racontée par le jeu de l'oie* (4) suit le cheminement de ce jeu au cours des siècles. Plus général, *les Jouets anciens*, de Clive Lamming (5), fait revivre l'*histoire* des jouets à travers certains thèmes : les jouets les plus simples, les *animaux*, le *spectacle*, les soldats, le voyage, les poupées, les mécanismes ingénieux. Avec une large priorité à l'image, l'auteur propose des conseils *pratiques destinés aux débutants* collectionneurs ainsi qu'un lexique des grandes marques de jouets depuis le dix-neuvième siècle. Le Musée des arts décoratifs présente le catalogue de son exposition. On y apprend, par exemple, que les ours en peluche doivent leur dénomination anglaise de « Teddy bear » au président Theodore (Teddy) Roose*velt : celui-ci ayant en effet refusé*, lors d'une partie de chasse, d'abattre un ours attaché au pied d'un arbre, un fabricant astucieux baptisa ainsi ses animaux en *peluche. On y trouve également* un inventaire des principaux fabricants français, pour la plupart disparus.

Le reflet d'une époque

Si la variété et la richesse de ces jeux et *jouets anciens éclatent à l'occasion* des expositions ou des publications qui leur sont consacrées, une constante se détache au niveau de l'ensemble : par *leur allure, leur mécanisme, leur matériau*, leur présentation, leur thème ou leur esthétique, ils sont toujours le reflet non seulement des pratiques sociales, *mais aussi de l'état scientifique* et technique de leur temps. Le Meccano fut à la révolution industrielle ce qu'a été le train électrique à l'électrification ou ce qu'est, aujourd'hui, *le jeu électronique* à l'ère de l'informatique. Sans se limiter au passé, il faut tenter de prévoir ce que seront les futures interactions entre jeu *et société*, tant sur le plan culturel que sur les plans économique ou scientifique.

Deux initiatives sont particulièrement prometteuses : le futur musée des sciences et des techniques de La Villette — dont *l'inauguration* est prévue pour la fin de 1985 (6) — et le Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées, ou CESTA (7). Leur objet et leur portée sont bien différents, mais ils procèdent d'une démarche analogue : une action concrète pour aider à la connaissance, à l'utilisation et au développement du jeu scientifique ou technique *pris au sens large, sans cacher une préoccupation* fondamentale qui ose enfin s'affirmer : la rationalité économique, la rentabilité.

Si les responsables du centre de La Villette comptent associer la dynamique du jeu à l'intérieur de ce qu'ils répugnent à appeler « musée », tant pour illustrer certains phénomènes scientifiques que pour inciter les visiteurs — les jeunes notamment — à une participation plus active, ils ont décidé surtout de développer une activité commerciale axée sur le jeu scientifique et technique. Le musée vendra donc aux visiteurs ces produits tout en articulant cette action avec une fonction de création ou de production. Pour M. Lebeau, directeur de la mission du musée, et M. Gourdet responsable des relations commerciales de celle-ci, si les modalités financières et administratives de ce projet ne sont pas encore fixées, aucune forme d'action n'est encore écartée. Le centre pourrait éventuellement s'associer avec des chercheurs et des fabricants, commercialiser *ses propres créations, notamment* dans le domaine informatique, voire accorder son label. Il s'agit en fait de contribuer à l'équilibre des ressources du musée, de créer un outil supplémentaire répondant aux finalités culturelles du centre et de faciliter le développement d'une production nationale de jeux de ce type.

Plus modeste matériellement, l'exposition sur les jeux et jouets électroniques projetée par le CESTA pour le printemps 1983 vise à sensibiliser dans un premier temps le public aux ressources du jeu électronique et aux enjeux culturels économiques et de contrôle social qu'il représente. Organisée autour de différents thèmes, l'exposition aurait pour principale originalité d'être elle-même structurée et programmée comme un véritable jeu électronique. Elle pourra se déplacer dans diverses villes françaises, tandis qu'à Paris un mini-club serait créé pour les enfants le mercredi. Le tout pourrait déboucher sur le lancement d'un produit industriel, l'idée étant pour Sylvie Korcarz, responsable du projet, de faire la preuve de la capacité nationale à se dégager du carcan économique et culturel imposé par la production américaine et japonaise en ce domaine.

Ainsi le jeu devient-il l'instrument d'une action culturelle et économique, plus que le témoin passif de son époque. C'est pourquoi, tandis que le ministère de la culture confie à Monica Burckhardt la rédaction d'un rapport sur le jouet, tandis qu'un comité national consultatif du jouet est à l'étude, des initiatives nombreuses associent de plus en plus le jeu à la compréhension du monde contemporain. ■

BERNARD SPITZ et SOPHIE COIGNARD.

(1) *Le Monde Dimanche* du 14 novembre 1982.

(2) Le Musée des arts décoratifs rappelle à cet égard qu'il accepte tous les dons. Il serait particulièrement intéressé par tous les jouets français *antérieurs à 1950. Contacter le Musée* des arts décoratifs, département du jouet, 107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14.

(3) Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy ; musées de poupées : musée Allard à Montbrison, musée municipal de Guéret ; musée Roybet-Fould, à Courbevoie (où est installé le CERP, Centre d'*études et de recherches* sur la poupée) ; citons également le Musée de l'éducation, à Rouen, le musée Gadagne à Lyon (marionnettes), le Musée historique de Strasbourg (jouets mécaniques) et, à Monaco, le Musée national des poupées et automates.

(4) D'Alain R. Girard et Claude Quetel. Editions Balland Massin.

(5) Editions Atlas. L'auteur a également écrit une histoire du train miniature intitulée *Cent ans de trains jouets en France*. Editions *la Vie du rail*.

(6) Etablissement public du parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

(7) 5, rue Descartes, 75005 Paris.

CONTE FROID

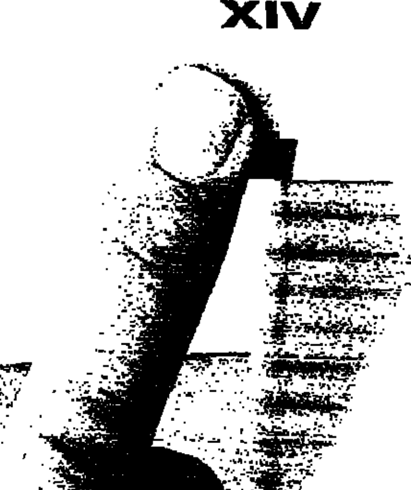
Le départ

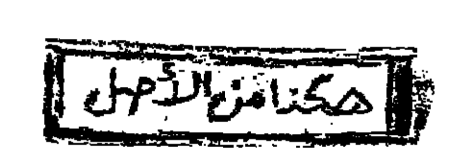
Au sixième étage, une ménagère secoua avec énergie son chiffon à poussière rouge. Un peu plus loin, sur une voie de garage depuis longtemps *désaffectée, un train hors d'usage* s'ébranla.

JACQUES STERNBERG.









ETHNOLOGIE

La trahison du castor

Comment les Indiens, écologistes par excellence, en sont-ils venus, aux dix-septième et dix-huitième siècles, à exterminer les animaux pour vendre leur fourrure ? Pour se venger d'un pacte rompu par le gibier.

LES bandes de chasseurs, qui sont à l'origine du peuplement de l'Amérique, ont transité par l'Alaska. Cette lente migration dans un *monde polaire ayant détruit progressivement* les virus qu'ils portaient, le continent se trouva à l'abri des grandes pandémies, et ses populations se développèrent sans craindre ces redoutables fléaux. Cette *situation fut bouleversée* par l'arrivée des Européens, qui produisit un choc microbien sans précédent. Non immunisée contre la variole, la typhoïde ou le choléra, la population indienne, des forêts canadiennes au plateau mexicain, fut décimée. En quelques mois, des tribus entières disparurent, comme frappées par la malédiction du Grand-Esprit.

Cette véritable hémorragie ébranla la société indienne, et, plus que le fusil, le fer et toutes les magies du Blanc, fissura son édifice spirituel. En effet l'agression microbienne obligea l'Indien à s'interroger *sur l'inefficacité de ses pratiques religieuses* pour combattre ce qui lui paraissait comme un châtiment divin.

L'ethnologue et historien américain, Calvin Martin, dans un ouvrage qui a eu un certain retentissement aux Etats-Unis, tente d'apporter des éléments nouveaux à cette question, en examinant les relations entre l'Indien et l'animal dans le *contexte de la traite de la* fourrure.

Sa réflexion part d'une *constatation* : l'Indien d'Amérique du Nord est considéré comme un protecteur de la nature, un écologiste qui milite contre les *ravages* et le gaspillage du Blanc. Or, en étudiant l'attitude de l'Indien *dans* le commerce de la fourrure aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'historien le découvre exterminant castors, lynx, martres et ours, transformant des régions entières en un désert. Qelle *est* la réalité des rapports de l'Indien avec la nature ? Comment des peuples dont la vie dépendait de ces animaux ont-ils été amenés à les détruire ?

Les Indiens Nipissings, Micmacs, Ojibwas, Montagnais et la plupart des peuples algonquins, du nord-est du Canada aux grands lacs, vivaient essentiellement de la chasse. Cette activité avait donc une place particulière dans *leur univers culturel. Loin* de mépriser le gibier, le chasseur entretenait avec lui des rapports étroits à caractère religieux. Chaque espèce animale possédait un chef, un « boss » selon l'expression anglo-saxonne, chargé de surveiller la *manière dont le chasseur traitait l'animal*. Tout un rituel accompagnait la préparation, la mort, et la façon d'accommoder tant la viande que les os. En cas de non-respect des tabous ou des rites, le « gardien des animaux » punissait l'*Indien en provoquant la malchance du* chasseur, en raréfiant le gibier ou encore en infligeant des maladies aux parents ou aux amis.

Dans ce milieu difficile de la forêt boréale, l'Indien ne pouvait survivre sans entretenir des relations privilégiées avec les animaux. *Ainsi le rôle essentiel du* chaman était de communiquer avec les forces de la nature et les êtres vivants. Il devait interpréter les « signes », fastes ou néfastes, de l'environnement et, en cas de transgression par un membre du clan, *rétablir le dialogue ou restaurer l'équilibre écologique rompu. L'Indien* pensait qu'aussi longtemps qu'il se conformerait aux règles du système il n'avait rien à craindre.

Puisque la maladie provenait d'une conduite sociale non conforme, les Indiens cherchèrent à répondre à l'agression microbienne avec leurs moyens traditionnels. Mais les *virus* résistèrent à la magie. Le pouvoir du chaman, déjà fortement entamé par les sortilèges des Blancs, se trouva contesté. Son impuissance attesta d'un changement survenu *dans le contrat qui unissait l'Indien à son* gibier. Si la nature ne respectait plus son pacte, pourquoi l'Indien devait-il continuer à craindre le « maître des animaux » ? Les maladies qui ravageaient les campements étaient bien le signe visible d'une conspiration du gibier.

Commença alors une lutte d'extermination contre les animaux : personne n'avait plus à craindre de représailles puisque le pacte était rompu.


CHRISTOPHE ROUIL

Le pacte rompu

Calvin Martin explique que cette guerre est à l'origine du comportement de l'Indien dans le commerce de la fourrure. Jésuites, commerçants ou officiers français ont laissé des témoignages, surtout dès la fin du dix-septième et au dix-*huitième siècle, de la surexploitation* entreprise par les Indiens qui se livraient à une destruction systématique de certains animaux. Dans les années 1720-1730, le Père Charlevoix lançait un cri d'alarme, annonçant qu'au rythme où *marchait la tuerie le castor* allait totalemement disparaître du continent.

L'historien américain pense même que ce conflit éclata un peu avant l'installation des colons européens. Il estime que, lors des contacts épisodiques le long *des côtes, des animaux domestiques ou* même des rats auraient contaminé la faune et que certaines épidémies proviendraient du gibier. La demande en fourrure intervint en pleine « déspiritualisation » des Indiens et tomba fort à propos *puisque les fusils et le fer des* Blancs ne pouvaient qu'accélérer le génocide animal en cours. D'où l'« enthousiasme » des peuples chasseurs à détruire les responsables de leur malheur : castors, ours, martres, lynx et autres.

La thèse de Calvin Martin est fort séduisante, elle a le mérite de s'appuyer *sur le comportement de l'Indien, de* considérer les conséquences des épidémies en fonction de la grille mentale de l'Indien et du système complexe de relations qu'il avait élaboré avec la nature. A la manière d'un ethnologue, il s'appuie aussi sur des études de peuples chasseurs contemporains dans le Grand Nord canadien, Calvin Martin s'efforce d'interpréter le commerce de la fourrure du point de vue de l'Indien et non du Blanc.

Toutefois n'y a-t-il pas un risque de simplification à regarder les épidémies comme la clé de tous les bouleversements de la culture indienne ? D'autre *part*, beaucoup d'Indiens, loin de rendre responsables les animaux, ont compris dès le dix-septième siècle que les épidémies provenaient des Blancs. Dans les relations des jésuites, on rencontre de nombreux cas de conversions ou de bap*têmes dans un* but prophylactique : l'Indien associait l'immunisation du Blanc à la protection magique que lui apportaient les rites catholiques. Des chamans dénonçaient l'action néfaste du missionnaire ou du commerçant, vec*teurs de puissances* maléfiques et à l'origine de l'abandon des croyances traditionnelles.

Si quelques textes, notamment chez les Ojibwas, évoquent la conspiration du gibier, il ne faut pas oublier que, parmi le personnel de la fourrure, nombreux étaient les peuples agriculteurs, *tels* les *Hurons ou les Iroquois*, qui possédaient une moindre considération pour les animaux et n'hésitaient pas, comme les Européens ou les Métis, à exterminer toutes les bêtes. ■

PHILIPPE JACQUIN.

★ Calvin Martin. *Keepers of the Game. Indian-Animal Relationship in the Fur Trade.* University of California Press 1979.

L'Amérique latine hantée par ses militaires

(Suite de la page XIII.)

» Vous avez, d'autre part, de grands pays où les militaires apparaissent comme des partenaires permanents du pouvoir politique : le Brésil et l'Argentine. Dix-huit ans de suprématie ininterrompue dans un cas, cinquante-deux ans d'*intervention* à répétition dans l'autre. Ce sont des pays où les déséquilibres sociaux sont particulièrement profonds. En Argentine, une minorité économique puissante, celle des éleveurs et agriculteurs de la pampa humide, *bloque toute* évolution parce *qu'elle contrôle* le ressort essentiel du pays : sa « production » de devises, par le biais des exportations de viande et de céréales.

» Au Brésil, l'armée craint que toute radicalisation des rapports sociaux n'entraîne une explosion d'un pays immense *et, tout compte fait*, assez disparate ; il convient donc qu'un Etat fort assure la direction des affaires : qui mieux qu'elle, dans son optique, peut y réussir ?

» Vous avez encore le cas de deux pays traditionnellement *démilitarisés*, le Chili et l'Uruguay. *Les forces armées y ont, la même année*, en 1973, renversé des pouvoirs civils légitimes. Comment les subordonnés obéissants sont-ils devenus d'affreux dictateurs ? Le *golpe* de Pinochet s'explique évidemment par les tensions sociales provoquées par une coalition anti-capitaliste prétendant créer, en Amérique *latine*, le *socialisme* par la voie pacifique.

» *En Uruguay*, les *militaires* arrivent pour « désocialiser » un Etat-providence, fondé sur l'« exploitation » des recettes tirées de l'exportation de laine et de viande. On a voulu voir derrière ces deux coups d'Etat je ne sais quelle idéologie de la « sécurité nationale ». En fait, l'idéologie c'est : *« Silence dans les rangs ! »*, au moins à Montevideo. La réalité c'est, dans l'un et l'autre cas, une profonde crise de l'Etat, à laquelle les militaires apportent leur réponse expéditive et brutale.

» Il y a eu encore les régimes militaires progressistes du tournant des années 60-70 : le Pérou de Velasco Alvarado, le *réformisme autoritaire* pétrolier de l'Equateur, le nationalisme « isthmique » panaméen, sous Torrijos. Leur limite, à ces régimes, est que les protagonistes en sont, généralement, des minorités agissantes, contraintes, pour avancer, de faire sans arrêt des *concessions aux conservateurs*. Aussi ces « révolutions » sont-elles condamnées au strict possible et très instables.

» Enfin, il y a l'autre côté du miroir : le Costa-Rica, le Mexique, la Colombie, le Venezuela — pays naguère très agités et qui, ces dernières décennies, ont vécu en paix avec *leurs militaires. Soit parce qu'ils ont supprimé* leur armée (au Costa-Rica), soit parce qu'ils sont parvenus à l'inféoder au parti dominant (au Mexique), soit, encore, qu'ils lui ont sous-traité tout le domaine de l'ordre public (en *Colombie*), *soit, enfin, qu'ils* l'aient amadouée en lui offrant, grâce aux revenus du pétrole, l'armement le plus moderne (au Venezuela).

» Tout cela forme un panorama des plus contrastés !

— Comment expliquer le caractère cyclique des coups d'Etat militaires dans de nombreux pays, l'Argentine par exemple ?

— Je crois que cela vient de l'absence de légitimité profondément ressentie — par *la société* et par *les militaires eux-mêmes* — de l'*irruption des forces* armées dans la vie politique. Les Etats d'Amérique latine sont, évidemment, beaucoup moins anciens que nombre d'Etats de l'Europe, mais beaucoup plus anciens que presque tous les autres Etats d'Afrique ou d'Asie. Les Etats *latino-américains se sont construits au* XIXe siècle sur le modèle européen, dont l'expression la plus élaborée était alors la Grande-Bretagne. Les élites se sentaient comme exilées au milieu de masses incultes, loin des véritables foyers de civilisation, de progrès et de *culture que* sont, alors, la France, la Grande-Bretagne et la Prusse. Plus que tout, la démocratie représentative et égalitaire qui tient son théâtre à Westminster les fascine, sans doute comme une utopie. Il n'empêche, l'Amérique latine éduquée gardera un attachement platonique, mais indéfectible, aux institutions, au droit, aux symboles libertaires de l'Occident.

» Lorsque les militaires entrent en scène, les élites poussent, en général, un premier soupir de soulagement, car la situation était pour elles intenable s'il a fallu l'intervention des prétoriens. On est heureux qu'*ils viennent faire* le sale boulot. Puis, assez rapidement, on commence à murmurer contre ces « rustres » — au demeurant pas très fiables (voyez les dérapages !). La demande démocratique redevient forte, puis se fait clameur.

» Hormis au Nicaragua, il n'y a *pas*, en Amérique latine d'armée qui, à l'instar de celle de la Turquie, par exemple, tire légitimité de sa participation décisive au processus de libération ou de construction nationale.

» Les militaires eux-mêmes ont intériorisé le sentiment des civils : ils n'*interviennent*, en général, que pour *« recréer les conditions d'un libre exercice de la démocratie entravé par les politiciens incapables, démagogiques ou corrompus »* — l'antienne est connue ! En 1975, les généraux uruguayens ont reproché au président Bordaberry, leur paravent civil, de vouloir instaurer un ré*gime fasciste... Depuis quelques années*, on entend, dans les casernes, un thème un peu nouveau : celui du *« perfectionnement »* nécessaire de la démocratie. C'est Pinochet qui est allé le plus loin, avec son idée de la *« démocratie autoritaire »*. Mais cela reste exceptionnel.

Démilitariser les politiciens

— Quel est l'avenir du militarisme latino-américain ?

— Actuellement, on est dans une phase de repli vers les casernes : après le Pérou et l'Equateur, il y a eu le Honduras, la Bolivie, et bientôt, en principe l'Uruguay et l'Argentine. Au *Brésil*, le processus de *démocratisation graduelle semble se poursuivre* de façon satisfaisante, comme l'ont démontré les élections de novembre. A quoi cela tient-il ? Il faut considérer les deux protagonistes de l'affaire : les peuples, et les forces armées.

» S'agissant des peuples, ce qui frappe l'observateur, ces derniers temps, c'est la vigueur de la demande démocratique. Traversant les partis, toutes les classes sociales, on observe une volonté de participation sans précédent. Cela vaut pour tous les pays — hormis en Amérique centrale où aucune expression politique *n'est possible*. Cette *clameur* démocratique l'emporte largement, à gauche, et même à l'extrême gauche, sur le « désir de révolution ». Quant aux bourgeoisies qui ont applaudi à l'avènement des ré*gimes autoritaires, elles font* aujourd'hui passer leur envie de participer au pouvoir avant même leurs intérêts économiques immédiats. Elles minent, ainsi, la base sociale minimum des régimes militaires.

— N'est-ce pas là un retournement conjoncturel de plus ?

— On ne peut jurer de rien. Mais j'ai l'impression que, cette *fois*, les bourgeoisies ont compris que les militaires n'étaient décidément pas contrôlables. Leur propension à l'*étatisme* consterne les milieux économiques. Leur prise en compte à tout propos, et même hors de propos, des aspects stratégiques des problèmes leur paraît incompatible avec un sain exercice du capitalisme ! L'affaire des Malouines a ouvert bien des yeux en Argentine.

— Mais la bourgeoisie argentine a été favorable à l'invasion !

— D'accord ! Mais voir, au bout du compte, le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, aller donner l'accolade à Fidel Castro, *c'est dur* ! Et puis il y a le coût économique de l'aventure.

— Et l'autre protagoniste, *les forces armées, dans quel état d'esprit* le voyez-vous à présent ?

— L'aventure des Malouines les a fait réfléchir. Je crois qu'ils ont compris qu'une armée qui gouverne ne peut pas se battre bien. Elle perd donc sa raison d'être.

— Est-ce une autre Amérique latine qui va sortir de la vague ?

— Il est inévitable qu'une participation prolongée des militaires au pouvoir laisse des traces durables. Comme toute dictature, d'ailleurs : voyez l'Espagne post-franquiste. Il y a eu création d'organismes, de *mécanismes*, de textes spécifiques. Ils ne disparaîtront pas comme par enchantement le jour où les forces armées rentreront dans les casernes. Les militaires s'efforceront toujours de garder un pied dans le système de gouvernement. Ils voudront des *garanties, si* possible institutionnelles. Plus gravement, ils auront laissé des traces dans les mentalités, les réflexes, les habitudes. Dans certains pays, comme l'Argentine, on en est *venu à considérer les militaires* comme des partenaires normaux du jeu public.

» Le plus difficile à démilitariser, ce sera la classe politique ! »

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

La famille Iriarte

PAR MARIO BENEDETTI

IL y avait cinq familles qui téléphonaient régulièrement au patron et, comme le matin c'était toujours moi qui répondais au téléphone, je connaissais leurs cinq voix par cœur. Naturellement, tout le monde savait que derrière chaque famille se dissimulait une liaison et il nous arrivait parfois de confronter nos hypothèses.

Ainsi, pour moi, la famille Calvo était une petite grosse provocante, avec *un rouge à lèvres* débordant toujours du contour de sa bouche, la famille Ruiz une snob dépourvue de talents avec les cheveux dans les yeux ; la famille *Duran était une intellectuelle* osseuse, du genre blasé et sans préjugés, de celles qui font leurs conquêtes à grands coups de sexe. La seule qui possédait *la voix de la femme idéale était* la famille Iriarte. Ni trop grosse ni trop maigre, des rondeurs suffisantes pour récompenser le sens du toucher dont la nature nous a pourvus, ni trop têtue ni trop docile, bref, une vraie femme. Du moins l'imaginais-je ainsi. J'avais inventé ses gestes en écoutant son rire franc et contagieux, bâti ses yeux, noirs et *mélancoliques*, en épiant ses silences et, sur sa voix aimable et accueillante, j'avais échafaudé sa tendresse.

Nos opinions divergeaient sur les autres familles. Pour Elizalde, par exemple, la famille Salgado était petite et sans intérêt ; la famille Calvo était un raisin sec pour Rossi ; et Correa se représentait la famille Ruiz comme une rombière décrépite. Mais nous nous acordions tous pour dire que la famille Iriarte était adorable et que sa voix nous inspirait une image identique. *Nous étions sûrs que*, si elle poussait un jour la porte du bureau en souriant et sans prononcer un mot, nous la reconnaîtrions dans un même élan, parce que *son sourire ne pourrait nous tromper*.

Le patron, un type relativement indiscret quant aux dossiers confidentiels qui rôdait dans le bureau, devenait un véritable mur de retenue et de réserve lorsqu'il s'agissait des cinq familles. Sur ce terrain, nos dialogues avec lui étaient d'un laconisme décourageant. Nous nous contentions de prendre les appels et d'appuyer sur le bouton pour que la sonnerie retentisse dans son bureau et de lui dire, par exemple : « *Famille Salgado.* » Il répondait simplement : « *Passez-la moi* », ou : « *Dites que je ne suis pas là* », ou encore : « *Qu'elle rappelle dans une heure.* » Jamais un commentaire, jamais une plaisanterie, bien qu'il sût pouvoir nous faire confiance..

Je ne pouvais m'expliquer pourquoi la famille Iriarte était, des cinq, celle qui appelait le moins souvent. Quelquefois elle restait quinze jours sans se manifester, mais lorsqu'elle téléphonait le poste du patron était occupé pendant au moins un quart d'heure. Ce qu'eût signifié pour moi écouter pendant quinze minutes d'affilée cette petite voix si tendre, si gracieuse, si sûre d'elle-même !

Une fois, je me suis aventuré à dire quelques mots, je ne sais plus lesquels, et elle m'a répondu quelque chose, je ne sais plus quoi. Je me mis alors à caresser l'espoir de parler un tout petit peu avec elle, afin qu'elle reconnaisse *ma* voix comme je reconnaissais la sienne. Un matin, j'eus l'heureuse idée de lui dire : « *Il est au téléphone, voulez-vous patienter un instant ?* », et elle m'a répondu : « *Merci, si vous savez rendre mon attente agréable.* » Je reconnais que ce jour-là j'ai dû avoir l'air d'un imbécile, parce que je n'ai pu l'entretenir que du temps, de mon travail et d'un prochain changement d'horaires. Mais la fois suivante j'ai pris mon courage à deux mains et nous avons échangé quelques généralités qui n'étaient pourtant pas exemptes de caractère. Par la suite, elle reconnut ma voix et me salua avec un : « *Bonjour, monsieur le secrétaire* » qui me laissait pantois.


LA MOUCHE

QUELQUES mois plus tard, je partis en vacances à Punta-del-Este. Depuis plusieurs années j'avais investi cette station balnéaire de mes plus grandes ambitions sentimentales et espérais *y rencontrer une jeune fille* en qui personnifier mes rêves secrets et à qui offrir la tendresse qui dormait au fond de moi. Parce que, en fin de compte, je suis un sentimental. Par*fois je m'en fais grief, je me dis que par* les temps qui courent mieux vaudrait être égoïste et calculateur, mais en vain. Je vais au cinéma voir ces mélos mexicains truffés d'enfants *naturels et* de petits vieux pitoyables et je sais que c'est idiot, mais je ne peux m'empêcher d'avoir la gorge serrée.

Pour être tout à fait honnête, mes recherches *de la femme idéale* à Punta-del-Este trouvaient des gratifications beaucoup moins sentimentales: Sur une plage, on ne voit que des filles jolies, fraîches, détendues, prêtes à rire et à s'amuser de tout. Il y en a aussi à Montevideo, mais les pauvres sont toujours fatiguées. Chaussures trop étroites, escaliers à grimper, queues aux arrêts d'autobus, cette ville leur ôte leur joie de vivre. Et quoi qu'on en dise, la joie de vivre d'une femme, c'est important.

C'est précisément à la plage que j'ai reconnu sa voix. *Je dansais* entre les tables d'une terrasse sous un clair de lune qui n'émouvait personne et ma main droite caressait un dos partiellement dénudé, encore tiède de la chaleur de la journée. La propriétaire du dos riait et c'était un rire agréable, qu'il ne fallait pas dédaigner. Toutes les fois que je le pouvais, je regardais non sans une certaine émotion le léger duvet blond, presque transparent, autour de ses oreilles. Ma partenaire parlait peu et, lorsqu'elle ouvrait les lèvres, ses propos étaient suffisamment insignifiants pour que j'apprécie ses silences.

La phrase résonna au milieu de l'un d'eux, aussi nette que si elle avait été *prononcée à mon intention* : « *Et vous, que préférez-vous boire ?* » La phrase en soi n'avait pas d'importance, mais je m'en souviens mot pour mot. Le tango avait lentement et langoureusement rassemblé les couples au milieu de la piste, mais la question avait été posée tout près de moi, sans que j'aie pu la mettre en rapport avec le frôlement d'une épaule ou d'une hanche.

Le surlendemain, au casino, j'eus la folie de jouer 50 pesos sur la dernière boule, alors que je venais d'en perdre 90. En cas de malchance je serais retourné sur-le-champ à Montevideo, mais le 32 gagna et je me sentis réconforté et plein d'optimisme en regardant les fiches orange que j'avais pariées sur lui. Alors quelqu'un a dit à mon oreille, presque comme au téléphone : « *C'est comme ça qu'il faut jouer. Le tout pour le tout.* » J'ai tourné la tête, très calme, sûr de ce que j'allais rencontrer. La famille Iriarte était aussi délicieuse que celle imaginée à partir de sa voix. Ce fut *facile* d'attraper la *phrase au* vol, de bâtir une théorie du risque et de l'inviter à la partager avec moi en bavardant d'abord, en dansant ensuite et sur la plage le lendemain.

Nous ne nous quittâmes plus. Elle me dit qu'elle s'appelait Doris, Doris Freire, ce qui était rigoureusement vrai (je ne sais pas pourquoi elle me montra *sa carte d'identité) et tout* à fait plausible, car j'avais toujours pensé que les « familles » n'étaient que des pseudonymes téléphoniques. Dès le premier jour, je dressai une espèce de plan de la situation : il était évident qu'elle entretenait des relations avec le patron et que mon amour-propre s'en trouvait blessé. Mais (voyez quel bon *mais*), c'était la femme la plus charmante que j'avais jamais connue et, maintenant que le hasard l'avait placée tout contre mon oreille, je ne pouvais *risquer de la* perdre en écoutant trop mes scrupules. Par ailleurs je n'avais pas le choix : de même que j'avais reconnu sa voix, pourquoi Doris ne reconnaîtrait-elle pas la mienne ? Il est vrai qu'elle avait toujours compté pour moi et qu'en revanche je venais seulement de faire irruption dans sa vie.

Pourtant, lorsqu'un matin je courus à sa rencontre avec un joyeux « *Bonjour, mademoiselle la secrétaire* », elle accusa le coup en riant, me pris le bras et commença à me taquiner à propos d'une petite brune qui passait devant nous au volant d'une jeep. Son trouble ne m'a pas échappé, *comme si elle* avait été prise d'un doute. Par la suite, j'eus plutôt l'impression qu'elle acceptait avec philosophie le fait que ce fût moi le standardiste qui passait ses appels au patron. L'assurance dont ses conversations étaient empreintes, ses inoubliables regards pleins de sous-entendus et de promesses me firent comprendre qu'elle appréciait que je ne lui parlasse pas du patron, et j'espérais qu'elle récompenserait ma délicatesse en rompant avec lui. J'ai toujours su lire dans le regard des autres, et celui de Doris était particulièrement sincère.

Je repris mon travail et mes demi-journées de garde téléphonique. La famille Iriarte n'appela plus.

Presque tous les jours, je retrouvais *Doris à la sortie du palais de justice, où* elle était employée. Elle gagnait bien, c'était la fonctionnaire la plus importante du service et tout le monde l'appréciait.

Doris ne me cachait rien. Son présent était transparent et d'une honnêteté sans tache. Mais son passé ? Je me contentais pourtant de sa fidélité, décidé à ce que son aventure — ou quoi que ce fût — avec le patron n'affectât en rien ma part de bonheur. La famille Iriarte n'avait plus rappelé. Étais-je en droit d'exiger autre chose ? Doris me préférait au patron, et celui-ci ne serait bientôt plus que le mauvais souvenir que toute femme se doit d'avoir dans sa vie de jeune fille.

J'avais prévenu Doris qu'elle ne m'appelle pas au bureau, en invoquant je ne sais plus quel prétexte. Je ne voulais pas *risquer qu'Élizalde, Rossi ou* Correa lui répondent, reconnaissent sa voix et fabriquent une de ces interprétations ambiguës dont ils ont le secret. En *tout cas, toujours* aimable et sensible, elle n'y fit pas d'objections et je la remerciais secrètement de ne pas m'obliger à de tristes explications qui *auraient* pu la salir et détruire nos meilleures intentions.

Elle m'invita chez elle et je fis la connaissance de sa mère, une femme douce et *fatiguée que douze* ans de veuvage n'avaient pas consolée de la perte de son mari. Elle nous regardait, Doris et moi, avec une complaisance *sereine que le souvenir d'un lointain dé*tail de ses fiançailles avec M. Freire embuait parfois de quelques larmes. Trois fois par semaine je restais jusqu'à 11 heures, *mais elle se* retirait discrètement vers 10 heures, de sorte qu'il nous restait encore une heure pour nous embrasser à satiété, parler de l'avenir, calculer le prix des draps et des meubles, comme cent mille autres couples disséminés sur tout le territoire de la République qui, à *cette même* heure, nourrissaient les mêmes projets et échangeaient les mêmes caresses. Sa mère ne faisait jamais allusion au pa*tron, ou à quiconque* ayant eu des relations sentimentales avec Doris, et elle m'honorait du traitement de faveur que tout foyer respectable réserve au premier *fiancé de sa fille*. Je me laissais faire.

Parfois je ne pouvais éviter d'éprouver une certaine fierté pour avoir (pour mon plaisir, pour ma délectation personnelle) séduit une de ces femmes inaccessibles dont usent les ministres, les hommes publics et les fonctionnaires importants. Moi, un employé de bureau.

Doris, je dois le reconnaître, était plus charmante de soir en soir. *Généreuse de sa tendresse*, elle avait sa façon à elle de me caresser la nuque, de m'embrasser dans le cou, de me murmurer des délices entre deux baisers, *et en la quittant* j'en avais la tête qui tournait de bonheur. Dans ma chambre de célibataire, livré à moi-même et à l'insomnie, j'éprouvais quelque *rancune* à l'idée que cette adresse raffinée provenait de l'art particulier avec lequel on lui avait enseigné les premiers *rudiments de l'amour*. Était-ce un avantage ou un désavantage ? Je ne pouvais m'empêcher de penser au patron, si calme, si *méritant, si incrusté dans* sa respectabilité que je ne parvenais pas à l'imaginer dans la peau de cet enviable moniteur. Y en aurait-il eu d'autres ? Et combien ? Et lequel lui avait enseigné à embrasser de la sorte ? Je finissais toujours par me dire que nous étions en 1946 et non au Moyen Age, que c'était moi qui comptait pour elle, et je m'endormais alors embrassé à mon oreiller, dans l'attente d'étreintes plus passionnées *qui remplissaient* mes projets d'avenir.

Jusqu'au 23 novembre, j'eus la sensation d'un enchanteur et irrémédiable glissement vers le *mariage. C'était un* fait. Il nous manquait un appartement comme je les aime, clair, aéré, avec de grandes fenêtres. Nous consacrâmes plusieurs dimanches à la recherche du toit idéal, mais le prix trop élevé, les transports trop rares ou le quartier trop triste ou trop *éloigné* pour le goût de *Doris* nous obligeaient à renoncer.

Le *matin du 23 novembre*, je montais comme d'habitude la garde devant le téléphone. Le patron n'était pas venu depuis quatre jours et j'étais tranquillement en train de lire une revue et de fumer une blonde, lorsque je sentis soudain la porte s'ouvrir dans mon dos. Je me retournai paresseusement et aperçus, *interrogative*, l'adorable petite tête blonde de Doris. Elle entra non sans une moue de culpabilité, parce que, dit-elle, j'aurais pu me fâcher. La *découverte de l'appartement de nos* rêves était la raison de sa visite. Elle en avait dressé un plan sommaire et semblait contente.

JE la trouvais délicieuse avec sa robe légère et sa large ceinture qui marquait sa taille mieux que toute autre. Comme nous étions seuls, elle s'assit sur mon bureau, croisa les jambes et commença à me demander quelle était la place de Rossi, celle de Correa, celle d'Élizalde. Elle ne les avait jamais rencontrés, mais elle connaissait leurs traits et leurs anecdotes à travers mes récits caricaturaux.

Elle avait allumé une de mes blondes et j'avais pris sa main lorsque le téléphone sonna. Je décrochai et dit : « *Bonjour !* », et au bout du fil on me *répondit* : « *Bonjour, monsieur le secrétaire.* » En apparence, il ne se passa rien. Mais pendant les quelques secondes que dura la communication et tandis qu'à demi remis de *ma surprise* je bredouillais « *Que devenez-vous ?* », et que la voix me répondait : « *J'étais en voyage au Chili* », en fait beaucoup de choses se passèrent. Comme un noyé sur le point de trépasser, mon esprit fut traversé d'une foule d'idées désordonnées et déséquilibrées. La première — « *le patron n'a rien à voir avec elle* » — représentait la dignité triomphante ; la seconde ne fut qu'un « *alors Doris...* » ; mais la troisième — « *comment ai-je pu confondre cette voix ?* » — était accablante.

J'expliquai au téléphone que le patron *n'était pas là*, lui dis au revoir, raccrochai. La main de Doris était toujours dans la mienne. Alors, j'ai levé les yeux en sachant ce que j'allais trouver : assise sur mon bureau, fumant comme n'importe quelle petite-bourgeoise, Doris attendait en souriant que se réalise notre ridicule projet d'avenir. C'était un sourire vide et superficiel, et je sentis peser au-dessus de ma tête la menace de l'ennui éternel. Je trouverai à coup sûr *l'explication*, la *vraie*, mais en attendant, dans le recoin le plus insoupçonnable de ma conscience, j'ai mis fin à ce malentendu navrant. Parce qu'en *réalité c'est* de la famille Iriarte que je suis amoureux. ■

Traduit de l'espagnol
par ANNIE MORVAN.

MARIO BENNEDETTI, *uruguayen, né en 1920, est considéré avec Juan Carlos Onetti* comme le meilleur écrivain des lettres uruguayennes. Son roman *la Trêve* a été publié en France en 1982 chez Pierre Belfond ; son second roman, *l'Étincelle*, paraîtra en mars 1983 chez le même éditeur. Une nouvelle de lui, « Un retard involontaire », est parue dans *le Monde Dimanche* du 4 avril 1982.